This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Lp·16. 85.

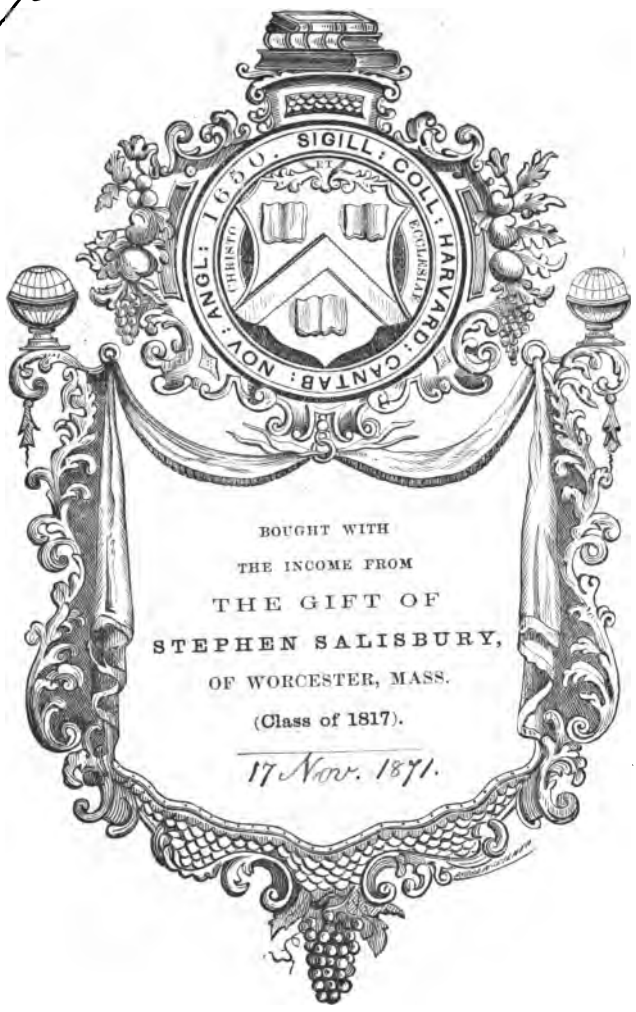
SIGILL: COLL: HARVARD: CANTAB: NOV: ANGL: 1650.
CHRISTO ET ECCLESIAE
BOUGHT WITH
THE INCOME FROM
THE GIFT OF
STEPHEN SALISBURY,
OF WORCESTER, MASS.
(Class of 1817).
17 Nov. 1871.

9

NOUVELLES RECHERCHES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR

PÉTRONE

ET

LE SATYRICON

CHEZ LES MÊMES LIBRAIRES :

OUVRAGES PRINCIPAUX DU PROFESSEUR PÉTREQUIN

Traité d'Anatomie topographique médico-chirurgicale, considérée spécialement dans ses applications à la pathologie, à la médecine légale et à la chirurgie opératoire. 2e édition, corrigée, augmentée et en partie refondue. 1 fort vol. in-8°, 1857. . . . . 9 »

Mélanges de Chirurgie, comprenant : 1° Histoire médico-chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, depuis sa fondation en 542 jusqu'à nos jours, d'après les archives manuscrites de cet hôpital ; 2° Histoire spéciale de la syphilis dans cet hospice, depuis son invasion en France ; 3° Compte-rendu de la pratique chirurgicale de cet hôpital de 1838 à 1844. 1 vol. in-8, 1845. . . . 4 50

Clinique chirurgicale de l'Hôtel-Dieu de Lyon, ou compte-rendu de la pratique chirurgicale de cet hôpital de 1845 à 1850. 1 vol. in-8, 1850. . . . . 2 25

De la Taille et de la Lithotritie, recherches pratiques sur les causes et le traitement des principaux accidents qui peuvent compliquer ces deux opérations : Ouvrage fondé sur de nombreuses observations cliniques. 1 vol. in-8, 1852. . . . . 2 25

Histoire d'un voyage médico-chirurgical en Italie, ou de l'état actuel de la médecine, de la chirurgie, de l'oculistique et de l'art obstétrical dans les écoles italiennes. In-8°, 1838. . . . . 2 25

Mélanges thérapeutiques sur les maladies des organes des sens, ouvrage fondé sur de nombreuses observations cliniques. 1 vol. in-8°, 1858. . . . . 5 50

Études médicales, historiques et critiques sur les Médecins de l'antiquité, et en particulier sur Hippocrate, Galien, Paul d'Égine, etc. In-8°, 1858. . . . . 2 25

Traité général pratique des Eaux minérales de la France et de l'Étranger, en collaboration avec M. Socquet. Ouvrage couronné par l'Académie de Médecine de Paris aux concours de 1855 et de 1857. 1 vol. in-8°, avec une carte des eaux. 1859. . . . . 8 50

Mélanges d'histoire, de littérature et de critique médicales sur les principales questions de la science et de l'art. 1 vol. in-8, 1864. . . . . 6 »

EN PRÉPARATION :

Œuvres chirurgicales d'Hippocrate, traduction française avec le texte grec en regard, accompagnée de variantes nouvelles, de notes et de commentaires, et précédée d'une introduction générale, avec des éclaircissements tirés des anciens commentateurs, et des extraits de chirurgie de Galien, Soranus, Celse, Rufus, Oribase, Palladius, Paul d'Égine, etc., de manière à former un *Compendium de la chirurgie antique*. 1 fort vol. . . . . » »

NOUVELLES RECHERCHES

HISTORIQUES ET CRITIQUES

SUR

PÉTRONE

SUIVIES

D'ÉTUDES LITTÉRAIRES ET BIBLIOGRAPHIQUES

SUR

LE SATYRICON

PAR

J.-E. PÉTREQUIN

Chevalier de la Légion d'honneur,
Ex-président de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon
et de la Société de médecine de la même ville,
Membre honoraire de l'Académie de médecine de Belgique,
Lauréat de l'Académie de médecine de Paris,
Membre correspondant de plusieurs sociétés savantes
nationales et étrangères.

PARIS

J.-B. BAILLIÈRE et Fils, Libraires, rue Hautefeuille, 19

LYON

CH. MÉRA, Libraire, rue Impériale. — MÉGRET, Libraire, quai de l'Hôpital, 57

1869

fr 16.85

1871, Nov. 17.
Salisbury Fund.

NOUVELLES RECHERCHES HISTORIQUES & CRITIQUES

SUR

PÉTRONE

ET SUR LES

DÉCOUVERTES SUCCESSIVES DES PRINCIPAUX MANUSCRITS

DU SATYRICON

AVEC LA TRADUCTION EN VERS DE QUELQUES TIRADES DE L'AUTEUR

PAR

J.-E. PÉTREQUIN

Chevalier de la Légion-d'Honneur,
ex-Président de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres de Lyon,
Membre honoraire de l'Académie de médecine de Belgique,
Membre de plusieurs Sociétés savantes
nationales et étrangères.

Invenias quod quisque velit : non omnibus unum est
Quod placet : hic spinas colligit, ille rosas.
PÉTRONE, *Catalect.* XXV.

§ I. — INTRODUCTION

Ce fut un spectacle plein d'intérêt, celui qu'offrit la république des lettres à l'époque de la Renaissance : on vit pendant plus de deux siècles, les auteurs anciens sortir par lambeaux des ruines du passé : c'était comme une résurrection de l'ancien monde. « La prise de Constantinople par les Turcs, en 1453, déplaça le foyer de la civilisation : l'Orient lettré s'expatria en Occident, où toutes les lumières

se trouvèrent alors concentrées. Les Grecs, à l'exemple des Troyens qui, en s'enfuyant d'Ilion livrée aux flammes, emportaient avec eux leurs dieux lares, les Grecs, en abandonnant Constantinople devenue la proie des Barbares, apportèrent en Italie et en France tous les trésors littéraires de l'antiquité. » (Pétrequin, ***Mélanges d'Hist. et de Littérat. médic.***, 1864, Paris et Lyon, 8°, p. 437.)

Un zèle inouï animait les esprits du temps : l'Europe était sillonnée par d'infatigables explorateurs qui fouillaient à l'envi les archives des monastères et les bibliothèques qu'avait laissées le Moyen-Age dans certaines localités privilégiées : le plus riche en conquêtes fut sans contredit le XV^e^ siècle ; mais déjà au XIV^e^, nous voyons, pour ne rappeler ici que les noms les plus chers aux lettres, nous voyons le célèbre poète Pétrarque (né à Arezzo, en 1304, mort en 1374), un des auteurs qui ont le plus contribué à fixer la langue italienne, se signaler par son ardeur à rassembler des manuscrits anciens et par la découverte de quelques ouvrages de Cicéron (Lettres et Discours) ; et son contemporain Boccace, ce conteur admirable qui a écrit le ***Décaméron***, où La Fontaine a si largement puisé pour ses contes, faire copier à grands frais des manuscrits grecs et latins, et faire, l'un des premiers, venir de la Grèce un exemplaire de l'***Iliade*** et de l'***Odyssée*** d'Homère, etc.

Mais ce fut surtout, je l'ai dit, le XV^e^ siècle qui se distingua le plus : le chiffre de ses découvertes est tel qu'il serait hors de propos de les énumérer ici, et que je dois me borner à mentionner les hommes qui ont particulièrement bien mérité de la science, comme par exemple :

Fr. Philelphe, savant italien (né en 1398, mort en 1481), qui, en qualité de secrétaire de l'ambassade de Venise à Constantinople (sous le règne de Jean Paléologue) put recueillir en Grèce une ample moisson de manuscrits qu'il rapporta dans sa patrie ;

Constantin Lascaris (mort à Messine en 1493), qui, réfugié en Italie après la chute de Constantinople, fut un des savants grecs qui contribuèrent le plus à la renaissance des lettres en Europe, et qui

écrivit en grec, comme son contemporain Théodore Gaza (né à Thessalonique vers 1400, mort vers 1478), une grammaire grecque restée célèbre dans les annales de l'érudition ;

Jean Lascaris (né à Rhyndacos, en Phrygie, vers 1445, mort en 1535), que Laurent de Médicis envoya en Grèce à la recherche des manuscrits anciens, et qui plus tard en apporta des copies en France, où il fut appelé par Charles VIII, où il continua à séjourner, sous Louis XII et François Ier, et où il enseigna le grec à Budé, à Danès, etc.;

Ange Politien (né en 1454, mort en 1494), littérateur italien qui mania la langue latine avec une telle habileté qu'on le considère comme un émule des anciens, et à qui on doit des fragments de Quintilien, etc.;

Bapt. Guarini, de Vérone (né vers 1370, mort en 1460), qui, dans un voyage à Constantinople où il reçut des leçons de Chrysoloras (dont il édita ensuite la grammaire grecque), avait acquis un grand nombre de manuscrits grecs qu'il chargea sur deux vaisseaux dont l'un périt, et qui ressentit de cette perte un chagrin si cruel que ses cheveux blanchirent en une nuit (L. Feugère, *Essai sur Henri Estienne*, Paris, 1853, p. 142.);

Enfin, et surtout, le Pogge (J.-Fr. Poggio Bracciolini, né en 1380, mort en 1459), le plus infatigable et le plus heureux chercheur de son temps, qui fut secrétaire de huit papes à partir de Boniface IX, et qui, pendant et après le concile de Constance (1414 à 1418) réussit à découvrir à Saint-Gall, à Constance et dans plusieurs villes de l'Allemagne des manuscrits importants de Quintilien, Silius Italicus, Lucrèce, Valerius Flaccus, Manilius, Calpurnius, Cicéron (huit discours), Ammien Marcellin, Vegèce, le grammairien Probus, un livre de Pétrone, etc. (1).

---

(1) Voici, d'après Recanati (Florence, 1715) et Shepherd (Londres, 1802) en quoi consistent les découvertes du Pogge : Quintilien entier, les trois premiers livres de Valérius Flaccus et la moitié du quatrième ; Asconius Pedianus, commentaires

Le XVI^e^ siècle continua à marcher avec succès dans la même voie : le nombre des explorateurs devint si considérable qu'il faut se réduire à faire un choix de quelques types : il nous suffira pour notre objet de nommer :

Conrad Pickel dit Celtès, poète latin d'Allemagne (C. Celtès Protuscius, né vers 1459, mort en 1508), qui découvrit à Spire, en 1500, la carte militaire de l'empire romain au IV^e^ siècle, dite table de Peutinger, du nom de l'ami à qui il légua sa découverte (2) ;

Robert I^er^ Estienne (né à Paris, en 1503, mort à Genève, en 1559),

---

sur huit discours de Cicéron ; Lactance, de *Opificio hominis* ; Vitruve, de *Architecturâ* ; Priscien le grammairien, Silius Italicus, Manilius, la plus grande partie de Lucrèce, les *Églogues* de Calpurnius, Ammien Marcellin, Végèce, Frontin, de *Aquæ ductibus* ; huit livres de Firmicus, de *Mathematicis* ; Nonius Marcellus, Columella ; Cicero, *Pro Cæcina*, de *Lege agrariâ*, *in Rullum*, de *Eâdem ad populum*, *Pro Lucio Pisone*, un livre de Pétrone, le grammairien Probus, Marcianus Capella, Septimius Afer, Eutychus, etc. Enfin, sur ses indications, Nicolas, de Trèves, que le Pogge chargeait de faire à sa place des recherches dans les lieux où il ne pouvait aller en personne, découvrit les douze dernières comédies de Plaute.

On peut juger par une épitre en vers de Chr. Landino à Pierre de Médicis (*Carmina illust. Poetar. italor.*, t. IV, Florentiæ, 1720) quelle profonde impression firent sur le monde savant les heureuses découvertes du Pogge :

Illius ergo manu nobis, doctissime Rhetor,
Integer in Latium, Quintiliane, redis.
Illius atque manu divina poemata Sili
Italicis redeunt usque legenda viris.
Et ne nos lateat variorum cultus agrorum,
Ipse Columellæ grande reportat opus.
Et te, Lucreti, longo post tempore tandem
Civibus et patriæ reddit habere tuæ.
... Rhetora, philosophum, vatem doctumque colonum
Merserat in nigrâ barbara nocte manus :
Poggius hos vitâ potuit donare secundâ,
Dum mirâ turpi liberat arte situ, etc.

(2) On la nomme aussi *Table théodosienne*, parce que l'on suppose qu'elle fut dressée à Constantinople, vers 393, sous Théodose-le-Grand. C'est une carte de l'empire romain où sont tracées toutes les routes militaires ; elle est en son genre un des monuments les plus précieux de l'antiquité. — La naissance de C. Celtès a coïncidé avec la découverte de l'imprimerie, qu'il célèbre dans une de ses odes. (Voy. *Conr. Celt. Carmina*, Strasbourg, 1513.)

qui fut auteur du *Thesaurus Linguæ latinæ*, en 1532, et qui donna les *editio princeps* de Dion Cassius, de Denys d'Halicarnasse, etc.;

Henri II Estienne (né à Paris, en 1528, selon Renouard, ou 1532 selon Magnin, mort à Lyon, en 1598) qui fut auteur du *Thesaurus Linguæ græcæ*, 1572, et qui, dans ses divers voyages en Italie, en Flandre, en Angleterre, etc., découvrit de nombreux et importants manuscrits parmi lesquels on distingue: Anacréon, dont il donna en 1554 l'*editio princeps* avec une traduction latine qui n'a pas été surpassée, Denys d'Halicarnasse, le *Glossaire hippocratiqué* d'Érotien, six discours de Themistius, une partie de Diodore de Sicile (10 livres) et d'Appien, les *Hypotyposes* de Sextus Empiricus, les *Hymnes* de Synésius, le *Combat d'Homère et d'Hésiode*, les *Épitaphes grecques des héros d'Homère*, Maxime de Tyr, Athénagoras, le géographe Dicéarque, etc. (3);

Les deux Pithou, de Troyes, que nous verrons plus loin reparaître à propos de Pétrone: Pierre Pithou (né en 1539, mort en 1596), savant jurisconsulte, à qui on doit les *Fables* de Phèdre, Salvien, et un fragment inédit de Pétrone; et François Pithou (né en 1543, mort en 1621), qui participa à la plupart des travaux philologiques de son frère, etc.

Ce fut ainsi jusqu'au XVII[e] siècle une série non interrompue de découvertes. On peut dire que parmi les érudits qui formaient comme

---

(3) « Les travaux jusque-là inédits dont Henri II Estienne a enrichi la littérature grecque, sont, outre Anacréon et les livres de Denys d'Halicarnasse, des morceaux d'Aristote et de Théophraste, des *Novelles impériales* et un *Code de droit oriental*, le *Lexique d'Érotien* (c'est un glossaire spécial d'Hippocrate) et un autre *Dictionnaire de Médecine*, six discours de Thémistius, les *Déclamations* de Polémon, d'Himérius et de quelques autres sophistes; des fragments d'anciennes poésies philosophiques, c'est-à-dire d'Empédocle, de Xénophane, de Parménide, etc., les *Hymnes* de Synésius, le *Combat d'Homère et d'Hésiode*, une partie de Diodore, de Zosime et d'Appien, les *Dissertations* de Maxime de Tyr, qui avaient été apportées par J. Lascaris dans l'Occident; l'auteur chrétien Athénagore avec des *Traités* d'Athanase, d'Anastase, de Cyrille, et une *Epitre* du martyr Justin, des extraits de Ctésias, de Memnon, etc., et le géographe Dicéarque. » (L. Feugère, *Essai sur Henri Estienne*, p. 164. — Voy. aussi p. 50, 57 et 58.)

NOUVELLES RECHERCHES

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

SUR

PÉTRONE

ET

LE SATYRICON

mort par ce tyran en 66. « Pétrone avant de mourir, écrit La Harpe (*Cours de Littér.*, t. II.), traça par écrit le détail des nuits infâmes de Néron *sous des noms supposés* (voy. § V et note...) et le lui envoya dans un paquet cacheté, qui vraisemblablement n'a jamais été connu que de Néron seul, que des savants ont cru être cette satire mutilée qui nous est parvenue sous le nom de Pétrone. » La Harpe n'adopte point cette croyance, et il insiste sur ce que Voltaire et Juste Lipse en doutaient déjà comme lui. Une fois la carrière ouverte aux hypothèses, chaque savant a voulu avoir la sienne, et Dieu sait quel en est aujourd'hui le nombre !

En 1809, MM. Cassitto et Janelli publièrent à Naples, chacun séparément, trente-deux fables en vers iambiques, qu'Andrès venait de découvrir (1808) dans un manuscrit de Nic. Perotto, et qu'on crut pouvoir attribuer à Phèdre. Or, la 14e est intitulée *Mulier vidua et Miles*. Il est évident, dit M. Adry (*Examen des nouvelles Fables de Phèdre*, Paris, 1812), qu'elle n'est autre chose qu'une imitation libre du *Satyricon*, comme il est facile de s'en convaincre (6). De là, pour

---

(6) Voici le texte de la fable du néo-Phædrus :

Per aliquot annos quædam dilectum virum
Amisit et sarcophago corpus condidit,
A quo revelli nullo cum posset modo
Et in sepulcro lugens vitam degeret,
Claram assecuta est famam castæ virginis.
Interea fanum qui compilârant Jovis
Cruci affixi luerunt pœnas numini ;
Horum reliquias ne quis posset tollere,
Custodes dantur milites cadaverum,
Monumentum juxta mulier quo se incluserat.
Aliquando sitiens unus de custodibus
Aquam rogavit mediâ nocte ancillulam
Quæ forte dominæ tunc ministrabat suæ
Dormitum eunti, namque lucubraverat
Et usque in serum vigilias produxerat ;
Paulum reclusis foribus miles prospicit
Videtque ægram sed pulchrâ facie feminam ;

établir l'authenticité de ce recueil, une question fort embarrassante d'antériorité. Ne sachant comment échapper à cette difficulté, M. Cassitto alla jusqu'à avancer que Pétrone, en tant qu'écrivain satirique, *n'a jamais existé*, et que le véritable auteur du *Satyricon* était Cassius Rufus, chevalier romain, ami du poète Martial: solution d'autant plus bizarre, que dans le système qui adjugerait à Phèdre la propriété originaire du conte, rien n'exclurait la contemporanéité de Pétrone avec Néron et Tigellin.

Pour La Harpe, « il est très-probable que cette rhapsodie est de quelque élève de l'école des rhéteurs, d'un jeune homme qui n'était pas sans quelque talent, et qui a choisi la forme la plus commode pour joindre ensemble ses ébauches de littérature et de poésie et le tableau de la mauvaise compagnie où il avait vécu ». *(Cours de Littér.)*

De Guerle, dans ses *Questions sceptiques sur Pétrone* (la *Guerre civile*, poème, traduction libre en vers, Paris, an VII, p. 46), rappelle que « Henri de Valois fait vivre l'auteur du *Satyricon* sous Marc-Aurèle; Adrien, son frère, sous Gallien; Bourdelot et Jean le Clerc, sous Constantin; Lilio Gyraldi, sous Julien ». Quant à de Guerle, il le suppose contemporain du philosophe Longin, ministre de la reine Zénobie, et mis à mort en 273, par l'ordre d'Aurélien. (P. 50.)

A en croire M. Amar (*Préface* de la trad. de Lucain) « un savant

---

Corruptus animus illico succenditur
Et uritur impudicitiæ cupidine.
Solers acumen mille causas invenit
Per quas videre possit illam sæpius;
Quotidianâ captâ consuetudine
Paulatim facta est advenæ submissior.
Mox arctiore vinxit animum copulâ.
Hic dum consumit noctes custos diligens,
Desideratum est corpus ex unâ cruce;
Turbatus miles factum exponit mulieri;
At sancta mulier: non est quod timeas ait;
Virique corpus tradit figendum cruci,
Ne subeat ille pœnas negligentiæ.
Sic turpitudo laudis obsedit locum.

italien, Nic. Ignarra, a démontré par des raisons qui paraissent sans réplique, que l'ouvrage de Pétrone doit être rapporté au siècle des Antonins ». (Voy. *Ignarræ Comment. de Palæstrâ neapolitanâ*, Naples, 1770, in 4°, p. 282.)

Je n'en finirais pas si je voulais tout dire. Notons seulement, que le savant réviseur de la *Bibliothèque latine* de Fabricius, Ernesti, juge toutes ces argumentations peu probantes, « argumentis ducuntur parum exploratis ». Hypothèse pour hypothèse, il me semble, en fin de compte, qu'il vaut tout autant s'en tenir à la croyance commune, qui s'inspire de Tacite (7). Voici le chapitre du grand historien : « Quelques détails doivent être donnés sur C. Pétrone : passant ses jours dans le sommeil, ses nuits dans les occupations ou les plaisirs, il avait par l'indolence, comme d'autres par le labeur, obtenu la renommée : débauché, dissipateur, il n'en avait pas la réputation comme la plupart des prodigues, mais celle d'un voluptueux, d'un raffiné. Plus il mettait d'abandon et je ne sais quelle négligence dans ses paroles et ses actions, plus elles plaisaient par l'apparence de la simplicité. Devenu proconsul de Bithynie, et plus tard consul (en 61 ?), il ne se montra toutefois, ni sans vigueur ni au-dessous des affaires ; depuis, retombé dans le vice ou en affectant les semblants, il fut admis dans l'intimité impériale et l'arbitre de l'élégance, *elegantiæ arbiter* à la

(7) C'était aussi l'avis du savant Huet : « Tout ce que dit Tacite du Pétrone qui vécut sous cet empereur (Néron), et eut part à sa familiarité et à ses débauches, me semble convenir d'une manière si univoque à celui dont nous avons les écrits que l'on ne peut, selon mon sens, sans quelque espèce de témérité, en faire deux personnages différents, dont l'un ait vécu sous Néron et l'autre sous les Antonins, etc. » (*Huetiana*, Paris, 1722, p. 217.) Théod. de Juges disait en 1629 : « Indubie Tacitus Satyricon Petronii indicare voluit, etc. » (*Præfat.* ad Petron.) Le professeur J. Picot est du même sentiment : « Petronius Arbiter, de Marseille, homme voluptueux et ami de Néron, qui néanmoins le fit mourir l'an 66. Nous avons de lui une *satire*, partie prose et partie vers, ouvrage élégant et qui se ressent de la mollesse de cet écrivain. » (*Tablettes chronolog. de l'Histoire univers.*, Genève, 1808.) De nos jours, M. Quicherat dit aussi : « Pétrone, gaulois de Marseille, fut en faveur auprès de Néron. Son ouvrage intitulé *Satyricon*, contient un grand nombre de tirades en vers, et entre autres un poème assez étendu *De Bello civili* » (*Thesaurus poeticus*, 1846).—Voy. notes 9, 10 et 11.

cour de Néron qui, au sein de ses délices, ne goûtait aucune recherche, aucune délicatesse, si elles n'avaient le suffrage de Pétrone. De là les ombrages de Tigellinus, qui s'effrayait d'un rival, son maître dans la science des voluptés : irritant donc la cruauté du prince, passion à laquelle chez lui tout cédait, il dénonça dans Pétrone un ami de Scevinus, après avoir pour la délation suborné un de ses esclaves, et ôté à Pétrone les moyens de se défendre, en faisant jeter dans les fers la plupart de ses autres serviteurs...

« César s'était alors dirigé par hasard vers la Campanie ; venu lui même jusqu'à Cumes, Pétrone eut l'ordre de s'y arrêter : là, ne se résignant pas plus longtemps à flotter entre l'espoir et la crainte, il quitta, mais sans précipitation, la vie : il se fit ouvrir, puis fermer, puis rouvrir, au gré de sa fantaisie, les veines : discourant dans l'intervalle de choses frivoles avec ses amis, et indifférent au renom d'une mort glorieuse.... Il raconta dans ses codicilles les débordements du prince [sous les noms (*supposés*, voy. § V, note) de débauchés et de femmes perdues], en retraça les monstruosités, et envoya les tablettes scellées à Néron, après avoir eu soin de briser son anneau, de crainte qu'on en abusât pour faire d'autres victimes. » (Félix Olivier, *Annal. de Tacite*, trad. nouvelle, Lyon, 1862, in-8°.)

Ainsi expira Pétrone : il était accusé de complicité dans la conspiration de Pison, et il mourut victime d'une tentative pour la liberté, qui coûta la vie au poète Lucain, à Sénèque le philosophe et à plusieurs Romains illustres. « Sa mort, écrit La Harpe, est restée célèbre par le sangfroid et l'insouciance qui l'accompagna ; Saint-Evremont la préfère à celle de Caton (8), il oublie qu'il ne fallait pas les comparer. » Au moins ne pourra-t-on contester que Saint-Evremont ait dit de Pétrone, avec beaucoup de justesse : « C'est pour lui, proprement, que mourir est cesser de vivre, et le *vixit* des Romains justement lui appartient. »

(8) « Avant de préférer sa mort à celles de Socrate et de Caton, ne convenait-il pas, objecte Burnouf, (*trad.* de Tacite, t. III,) de comparer entre elles les vies de ces trois hommes, et de se rappeler cette maxime de Cicéron : « Vita turpis ne « morti quidem honestæ locum relinquit. (*Or. pro Quintio.*) »

Néron, furieux de ne pouvoir se venger sur l'écrivain qui n'était plus, sévit contre tous ceux que le plus léger soupçon pouvait atteindre. Écoutons Tacite, XVI, 20 : « Néron se demandant comment s'étaient dévoilés les mystères de ses nuits, Silia s'offrit à sa pensée : femme d'un sénateur, elle devait quelque éclat à cette alliance ; elle avait partagé toutes les débauches du prince, et été l'intime amie de Pétrone : il la bannit, ne doutant pas que Silia n'eût révélé ce qu'elle avait vu ou subi, et vengeant ainsi sa propre injure. »

Voici maintenant comment, à l'exemple de Burmann (*Prœfat. ad Satyricon*), et après La Harpe, argumente de Guerle : « La diatribe dont parle Tacite fut composée un instant avant la mort de son auteur. Elle étoit donc fort courte, et contenoit au plus quelques pages. Au moment où ses forces et son génie s'écouloient avec son sang, restoit-il au consul assez de verve pour improviser sur la guerre civile un poème de trois cents vers qui, selon quelques-uns, valent seuls toute la Pharsale ? » (P. 241.) Ne semble-t-il pas qu'on s'abuse un peu ? Tacite raconte que Pétrone scella ses tablettes à l'article de la mort, mais non qu'il s'occupait alors, et seulement alors, de les remplir; et l'affirmât-il, je répliquerais que l'agonie n'est point l'heure des compositions littéraires, et que ce n'est pas quand la vie et le sang s'écoulent à la fois, qu'un esprit sensé peut compter sur l'inspiration. Pétrone, qui sentait baisser de jour en jour son crédit, n'était pas homme à attendre une occasion si fugitive qui pouvait le surprendre au dépourvu : c'eût été un triste moyen d'assurer sa vengeance. D'ailleurs, révéler les mystères des nuits de Néron, entrer dans le détail de ses turpitudes, faire, — sous des noms *supposés* de courtisanes et de débauchés, — le portrait des vils complices de ses orgies, ce n'était pas l'œuvre d'un jour : c'était un travail de longue haleine, qu'il fallait préparer à loisir, car il demandait du temps et de l'étude. Après cela, serait-il raisonnable de croire que le tyran ait été mis à même d'anéantir cette satire, comme il en avait fait périr l'auteur ? Peut-on supposer Pétrone assez simple pour n'avoir eu qu'une seule copie et être allé précisément la confier à Néron, qui

avait tant d'intérêt à la détruire? Cela choque le sens commun. La victime ne pouvait réellement se venger qu'en mettant l'original à l'abri (9). Tacite, en effet, en parle comme d'une chose connue de son temps (né vers 54, mort vers 130), puisqu'il en retrace le sommaire. Plutarque, autre contemporain des événements (né vers 50, mort vers 138), y fait aussi allusion. (*De Discrim. amic. et adulat.*) Terentiamus Maurus va plus loin, il nous initie au genre de versification qu'on rencontre dans le *Satyricon:* cet auteur, qu'on fait vivre sous Domitien (empereur en 81), ou Trajan (empereur en 98), dit, en traitant de l'*iambe* (de *Arte metricâ*), que Pétrone en a fait un fréquent usage :

At *Arbiter* disertus
Libris suis frequentat.

Il ajoute, à propos de l'*hendecasyllabe*, qu'il s'est aussi servi de ce mètre.

Hoc Petronius invenitur usus
Et plures alii

---

(9) Je ferai remarquer que Burnouf *(trad.* de Tacite, t. III*)* a compris la chose comme moi : « Cet écrit qu'il envoie à Néron, est-ce le *Satyricon*? Non, assurément; le *Satyricon*, tel qu'il nous est parvenu, est un assez long ouvrage, et nous n'avons pourtant qu'une faible partie de la composition originale. Si le Pétrone de Tacite en est l'auteur, c'est qu'*il l'avait composé auparavant*, et qu'au moment de sa mort *il en adressa un simple extrait*, un court résumé à Néron. — Si Tacite eût voulu dire qu'il envoya le grand ouvrage tout entier, il n'eût pas employé le mot *perscripsit*, qui suppose qu'il écrivit, sinon dans son codicille, au moins en même temps que son codicille, le tableau des infamies du prince. » Lavaur avait déjà dit : « L'écrit qu'il envoya à Néron, dont il décrivait les débauches sous des noms empruntés, n'était peut-être qu'un *abrégé* de ce que nous en avons : peut-être aussi ne l'avons-nous pas tout. » (*Histoire secrète de Néron*, ou *le Festin de Trimalcion*, 2 vol. in-12, Paris, 1726, t. I, p. 5.) Rappelons que Théod. de Juges avait écrit, un siècle auparavant : « Indubie Tacitus Satyricon Petronii indicare voluit : quod quidem ad se missum per codicillos, promptum fuerat Neroni flammis abolere ; nihilominus ad nos illi codicilli pervenere, vel potius eorum fragmenta, quibus vitia aulæ neronianæ perstringit Petronius. (*Præf.* ad Pétron., 1629, in-4°, ap. Mercer ; et Burmann, 2e éd., II, p. 326.)

La lecture du *Satyricon* justifie cette double remarque : ce qui nous amène à conclure 1° que c'est bien de cet ouvrage que parle Terentianus, 2° que l'auteur était antérieur à Domitien (10). Après ces témoignages qui émanent de contemporains, je tiens à insister sur une remarque qui servira pour nous à relier la série des *Testimonia* anciens, c'est que Pétrone n'a cessé d'être cité dans le IV^e^ siècle (saint Jérôme, Victorinus, Probus), dans le V^e^ (Macrobe, Servius, Sidoine Apollinaire, Diomède), dans le VI^e^ (Priscien, Fulgence), etc.; j'ajouterai que, d'après ces citations diverses, il me paraît permis de croire que l'épithète *arbiter* que lui donne Tacite *(elegantiæ arbiter)* lui sera restée comme un surnom : « On croit, dit La Harpe (*trad.* de Suétone, vie de Tibère) que Pétrone exerça cette charge *(intendance des plaisirs)* sous Néron, et que c'est en ce sens qu'il fut appelé *arbiter* elegantiarum. » De Guerle avoue *(Quest. sur Pétrone*, an VII, p. 41) que « dès qu'il s'agit du *Satyricon*, le mot seul *Arbiter* présente l'idée complète de son auteur : il fait l'office de nom propre, *Arbiter* et *Pétrone* sont alors synonymes ; aussi voyons-nous ces deux mots

---

(10) Sane Petronium arbitrum Domitiani tempora præcessisse, ex eo etiam intelligitur quod ejus Terentianus Maurus meminerit : si modo Terentianus is est quem suo tempore Sienen rexisse Martialis testatur. (P. Pithoeus, *Conjectanea.)* P. Daniel est encore plus explicite : « Sed jam constat Petronium Neronis temporibus vixisse e Corn. Tacito qui in Nerone vitam ejus descripsit. » (P. Danielis Aurelii, *Notæ in Satyricon.)* On lit dans Casaubon : « Petronius arbiter Persio æqualis. » (Is. Casaub., in Persii *Prolog.)* J.-C. Wagenseil reproduisit, en 1665, l'opinion de P. Daniel : « Non de alio quam de nostro Arbitro loqui Tacitum in XVI Annal. » *(Petron.*, 2^e^ éd., Burmann, t. II, p. 347.) En 1666, P. Petit s'accordait sur ce point avec Wagenseil : « Nos Petronium ipsum tum (Neronis principatu) extitisse contendimus ». (Ib., t. II, p. 377.) Le cardinal Quirini fixe ainsi l'époque où florissait Pétrone : « Inter Lucanum... et Persium... solus interjacet ex latinis scriptoribus Petronius arbiter, poetarum choro minime adscribendus, licet *Satyrico* suo versus inseruit eosque admodum elegantes, ut ob illos etiam purissimæ impuritatis scriptor merito appelletur. » *(Specimen Litteraturæ brixiensis*, 1739.) On lit dans la *Notice des Poëtes latins* (par Milliet? Paris, 1773, t. IV) : « L'opinion la plus générale est que le ministre des plaisirs de Néron est l'auteur du *Satyricon*, et qu'il composa cette histoire dans le temps qu'il était bien auprès du prince, etc. »

employés indifféremment l'un pour l'autre par Fulgence, Diomède, Servius, Macrobe, Victorinus, Sidoine, saint Jérôme, et Terentianus Maurus lui-même. » Or, qu'on veuille bien le remarquer, cela revient à dire que cette synonymie remonte à l'époque même (11) que l'on assigne à Pétrone (mort en 66); il en résulte donc que l'auteur du *Satyricon* ne serait autre que le Pétrone de Tacite. « Ceux qui soutiennent l'identité ont pour eux, dit Burnouf (trad. de Tacite, t. III), les mots de Tacite, *elegantiæ arbiter*, s'il est vrai que Pétrone ait dû son surnom à ce qu'il était chez le prince l'*arbitre des plaisirs et du goût*. » De Guerle convient (ib., p. 40) que ce qui donne du poids à cette opinion, c'est qu'elle fut celle de P. Pithou, surnommé le *Varron françois du XVI^e^ siècle* : « Aut valde me conjectura fallit, écrivait P. Pithou, aut hic ipse est Petronius de quo Tacitus, l. XVI, Annal. scripsit. (*Conjectanea.*) Cette croyance, malgré de graves oppositions, est devenue la croyance commune. Nous avons vu que c'est celle de Daniel Huet, de Burmann, de P. Daniel, de Wagenseil, de P. Petit, du cardinal Quirini, de Briet, de Wernsdorf, de Quicherat, etc. J'ajouterai que c'est encore celle de Bourdelot, de Saint-Evremont, de Nodot, de Lavaur, de Boispréaux (Dujardin, 1742), de Durand (1803), de Baillard (1842, collection Nisard), et de la plupart des

---

(11) Baillet (*Jug. des Sav.*, t. IV) et Goujet (*Bibl. fr.*, t. I) arrivent de leur côté à cette conclusion par une autre voie : ils établissent que le style du *Satyricon* est encore du bon siècle de la latinité et que l'auteur ne saurait être postérieur à Néron. — On lit dans Phil. Briet : « Petronius... *arbiter elegantiæ* dictus a Tacito, l. XVI, Neronis vitam sub personâ exoletorum descripsit;... *poesis ejus sapit Neronianam ætatem*, etc. » (*Syntagma de Poetis lat.*, Paris, 1664.) Th. Reinesius écrivait en 1666 : « T. Petronius arb. scriptor ævi Neronis nitidissimus. » (*Præfat.* ad Petron. in dalmat. repert. fragm. Lipsiæ, 1666.) — « Petronius percarus Neroni, obiit a. s. 67. » (*Epigram. select. Libri III*, Bergami, 1746, in-8°.) — Wernsdorf regarde comme démontré que le poème de *Bello civili* est contemporain de la *Pharsale*, et il admet l'identité de l'auteur du *Satyricon* avec le Pétrone de Tacite. — Conrad Anton confirme cette opinion : « Quæ Tacitus de Petronio tradit, omnia quadrant in hujus libri auctorem. » (*Præfat.* ad Petron. *Lipsiæ*, 1781.) « Tel que Pétrone, dit Fréron, vivoit à la cour de Néron, tel il paroît dans l'ouvrage qui nous est resté de lui. » (Voy. *Observations sur les écrits modernes* (par l'abbé Desfontaines?), Paris, 1743, in-12, t. XXXII, p. 317, etc.)

biographes ; c'est enfin celle de Fabricius et de son savant éditeur, Ernesti, qui n'ignorait pas les détails de la polémique engagée sur cette question et qui n'a pas hésité à se prononcer en ces termes : « Receptæ sententiæ subscribere satius esse putavi. » Il est incontestable que parmi ces noms il en est plusieurs qui ont une telle autorité dans les lettres qu'on n'a pas à craindre de s'égarer en marchant sous leur bannière.

On sait peu de chose sur la biographie de Pétrone (12). Sidoine Apollinaire donne à entendre que Marseille fut son berceau :

> Et te Massiliensium per hortos
> Sacri stipitis (13) arbiter colonum
> Hellespontiaco parem Priapo.
> Arbitre du bon goût, joyeux fils de Marseille,
> Des fleurs de ses jardins tu couronnes ton front ;
> Tu fus chantre et rival du dieu de l'Hellespont.
>
> Trad. de M. Baillard. (*Pétrone*, collection Nisard.)

---

(12) Il n'y a pas jusqu'à son nom qui n'ait donné lieu à des controverses sans fin. Lotichius nous apprend (*Petron.*, Francf., 1629) qu'il a existé onze auteurs auxquels le nom de *Pétrone* est commun ; et c'est là une source inépuisable de confusions. On lit dans Tacite, *Caius* Petr.; mais Pline (XXXVII. 2) et Plutarque (*Discrim. amic et adul.*), en parlant du même personnage, s'accordent à le nommer *Titus* Petr. Le consul de 61, qui est le même, s'appellerait *Caius* Petr. *Turpillianus* d'après de Guerle, mais il est inscrit sous le nom de *Caius P. Sabinus* dans les fastes consulaires que Lenglet-Dufresnoy reproduit dans ses *Tablettes chronologiques*. (Paris, 1744, t. I.) Ces variantes me semblent bien plus difficiles à expliquer que l'absence du mot *arbiter*, s'il est vrai, comme j'ai tâché de le prouver, que ce n'était là qu'un surnom. P. Pithou (Ed. Patisson, 1587; et Frellon, 1615) parle d'un ms. assez ancien (*Liber defloratorum*) qui appartenait à Jean, duc de Berry, et qui était intitulé: *Petronii arbitri afranii satyrici*; c'était confondre deux auteurs différents, comme il le fait très-bien observer.

(13) Ces vers sont reproduits identiquement dans l'édition de Sidoine, de 1598; dans le dialogue de L. Gyraldi, dans le *Chorus poetarum*, de Fichet, 1616 ; dans la *Collectio pisaurensis*, etc.; mais Henri de Valois est d'avis (et son frère Adrien le félicite de cette heureuse correction) qu'il faut lire : « *Graii cespitis* arbiter colonum. » — Il semble que le troisième vers soit une allusion, jusqu'ici inaperçue, à ce vers qu'on lit à la fin du *Satyricon* : « *Hellespontiaci* sequitur gravis ira Priapi. » (Chap. 139.)

Il est à noter que, dans l'*Histoire des Marseillais célèbres*, etc., par M. Gaston de Flotte (Marseille, 1841, in-8), aucune place n'est accordée à Pétrone, dont le nom eût pourtant fait beaucoup d'honneur à la cité phocéenne.

Cela deviendrait fort probable s'il était vrai, comme l'avançait au V^e^ siècle Servius Maurus (*Comment. in Æneid.*, III), qu'il eût écrit une *Histoire des Marseillais*. L'opinion de Sidoine a été partagée par Lilio Gyraldi, Conrad Gesner, surnommé le *Pline de l'Allemagne*, les doctes compilateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, enfin par une foule d'auteurs estimables, parmi lesquels on peut signaler Henri et Adrien de Valois (*Pétron.*, 2^e^ éd., Burm., II, 353), Lenglet-Dufresnoy (*Tablett. chronologiq.*, 1744), Milliet (*Notic. des Poèt. lat.*, 1773, IV), Fabricius et Ernesti (*Bibl. lat.*), De Guerle (*Quest. sur Pétr.*, 1798, p. 50), Durand (*Préface* de sa trad. de Pétr., 1803), Quicherat (*Thesaur. Poet.*, 1846), Baillard (*Préf.* 1842), Bouillet (*Dict. univ. d'hist.*, 1864) et la plupart des biographes.

Les provinces de l'empire eurent alors la gloire de fournir à Rome plusieurs des noms historiques des premiers siècles avant et après Jésus-Christ. Pétrone ne fut pas le seul enfant de la Gaule : rappelons, pour citer quelques exemples, que le poète Terentius Varro Atacinus était né à Narbonne, 82 av. J.-C.; le poète Corn. Gallus, ami de Virgile et ministre d'Auguste, à Fréjus, vers 69 av. J.-C.; l'empereur Claude, à Lyon, 10 av. J.-C.; etc. On vit naître en Espagne, successivement Sénèque le rhéteur, à Cordoue, 58 av. J.-C.; Sénèque le philosophe, également à Cordoue, 3 ap. J.-C.; le poète Martial, à Bilbilis, en 23; le poète Silius Italicus, à Italica (Séville-la-Vieille), en 25; le poète Lucain, à Cordoue, en 29; Quintilien, à Calagurris, vers 42; l'empereur Trajan, à Italica, en 52; etc. L'agronome Columelle, qui écrivit sous Claude et Néron, était né à Cadix ; le grammairien Hyginus, affranchi d'Auguste comme le fabuliste Phèdre (né en Macédoine, vers 30 av. J.-C), était Espagnol ; de même que le géographe Pomponius Méla, qui florissait vers 45 ap. J.-C.; etc. La Gaule et l'Espagne se disputent l'historien Trogue Pompée et l'abréviateur Lucius Annæus Florus, qu'on fait vivre sous Trajan (empereur en 98 ap. J.-C.), etc. (14).

(14) Les *Mélanges* posthumes de Juste Lipse contiennent une curieuse lettre d'André Schott, jésuite d'Anvers, 1603, d'où j'extrais la nomenclature suivante

2° Étude littéraire sur Pétrone.

L'œuvre de Pétrone, je l'ai dit, est restée, comme sa personne, un sujet de litige : elle nous raconte la vie et les aventures d'une troupe de débauchés qui, selon les habitudes dépravées de la société païenne, s'abandonnent à toutes sortes de déportements. Quel était le but de l'auteur? Quelle pensée l'a dirigé? Pour Macrobe, c'est un recueil d'histoires galantes de pure invention, dont le but unique est de plaire, mais où il ne faut pas chercher des leçons de sagesse telles que les nourrices en donnent à l'enfance : « Argumenta fictis casibus amatorum referta, in quibus vel multum esse Arbitrum vel Apuléium nonnunquam lusisse miramur. Hoc totum fabularum genus, quod solas aurium delicias profitetur, e sacrario suo in nutricum cunas sapientiæ tractatus eliminat. » (*Com. somn. Scip.*) De Guerle est assez de l'avis de Macrobe, et il fait observer que Leclerc, Huet et Basnage pensent de même. Quant à Plantiade Fulgence (L. I,

---

d'écrivains plus ou moins distingués dans la littérature romaine, et Gaulois d'origine : « In Gallia deinde Ausonium Burdigala extulit, extulit et multos ab illo et beato Hieronymo laudatos bene dicendi professores, ut et reliqua Gallia complures qui post C. Plinium panegyricis floruerunt, in his Latinus Pacatus Drepanius et Nazarius qui et ipse Eunomiam filiam patri eloquentiâ parem habuit. Nam L. Plotius Gallus jam inde a L. Crassi temporibus latine dicendi Romæ præceptor, ut Augusto rerum potito, Votienus Montanus Narbonensis post à Tiberio in Baleares insulas relegatus, quo etiam imperante Domitium Afrum oratorem Nemausus, Clodium Quirinalem rhetorem Arelas urbi dedit. Caligulæ imperio Trogi Pompeii pater è Voconiis claruit, Neronis quoque tyrannide L. Tatius sive Surculus Tholosas rhetoricam Romæ docuit, eademque tempestate Julius Florus patruus Julii Secundi, ejus quem à facundiâ M Fabius mirè prædicat. Hujus quoque æqualis M. Aper naturæ vi atque ingenio excelluit; nec silentio prætereundi Aquitani, Paterius atque Delphidius acerrimus orator a Marcellino laudatus, Alcimus Nitiobrix, Tiberius Victor, Aletheusque Burdigalensis. Taceo et a Sidonio Apollinari Arvernos æquales clarosque dicendi arte collaudatos : adeo in exteris regionibus aureo ac post etiam sequiore sæculo eloquentia licet corrupta nonnihil ætatis vitio viguit. Sed ad Senecam redeo, etc. » (Vid. *Justi Lipsii epistolarum, quæ in centuriis non extant, decades XVIII*, quibus accedunt poematia ejusdem, Hardervici, 1621, in-12.)

Mythol.), il y voit une satire destinée à mettre un frein aux déportements, et il place le *Satyricon* en regard des comédies de Plaute : « Sola est satyra quæ modum imponit furentibus : scilicet Petronianæ subit Albutia ; hâc enim adludente et Plautinæ saureæ dominatus obdormit, etc. » Cette opinion a rallié de nombreux suffrages (15). Selon les deux Valois, c'est une véritable *Ménippée*, mêlée de prose et de vers, dans le goût de Varron, en un mot une satire générale des vices et des ridicules qui appartiennent à tous les peuples, à tous les temps. Il n'est pas, ce semble, déraisonnable de croire avec Casaubon, Wagenseil, Lavaur, Dujardin (Boispréaux), etc., que Pétrone a une ambition plus restreinte, et qu'il a surtout en vue la critique des mœurs corrompues de son pays et de son siècle. La Harpe et De Guerle se raillent de ceux qui, sous les masques, ont cru apercevoir la figure de Néron, avec les courtisanes et les débauchés qu'il faisait complices de ses orgies. N'oublions pas que Tiraboschi (*Hist. litt. d'Ital.*, t. I), Burmann (Præf. *Petron.*) et Dotteville (Trad. de Tacite) inclinent à reconnaître Sénèque dans Agamemnon, Agrippine dans Fortunata, Claude dans Trimalcion, etc. Substituer Néron à Claude paraîtra d'autant moins invraisemblable que, d'après Bourdelot, on voyait cet empereur représenté sur d'anciennes médailles avec cette inscription : C. NERO AUGUST. IMP. et sur le revers TRIMALCIO. « Servant adhuc nomen hoc vetera numismata, in quorum parte *C. Nero August. imp.* et in alterâ *Trimalcio*; ex hoc video eos longe falli qui

(15) Tel était aussi le sens d'une inscription que P. Pithou signale (Voy. ses *Conjectanea*) dans un vieux ms. du Vatican :

Petronii carmen divino pondere currit,
Quo juvenum mores arguit atque senum, etc.

Le *Satyricon*, selon Gonsalo de Salas (*Præludium* II), est une satire de Néron et de son siècle : « Sub larvâ petulantissimi scripti Neronis historiam Petronius occuluit, suique ævi turpitudines. » Wagenseil est du même avis : « Illud mihi concedi postulo, de quo inter eruditos propemodum convenit, esse hoc in Neronem scriptum *Satyricon*, eoque illius mores et vitam turpissimam traduci ;... ad hæc illustranda mirè facit Suetonius, etc. » Lavaur a longuement développé cette opinion. (Voy. *Discours préliminaire* de son *Histoire secrète de Néron*, p. 5 et suiv.

Senecam cœnamque ejus describi a Petronio arbitrantur.» (J. Bourdelot, in *Petron. Arbitr. Notæ criticæ*, 1618.) Il ne serait pas malaisé de démontrer, Tacite et Suétone à la main, que ce monstre impérial joue plus d'un rôle dans le *Satyricon*, et qu'il est personnellement stigmatisé dans plusieurs épisodes de cette ménippée. Mais cette discussion m'entraînerait trop loin, je ne puis que l'indiquer en me bornant à citer ici cette phrase de Burmann, restée à peu près inaperçue, mais en réalité très-significative: « Ex scriptoris mente plures quam unius personas sustinet Trimalchio. » (*Præfat.* ad Petron.)

Il a été de mode, et il l'est encore, de répéter avec Saint-Évremond : « Pétrone est admirable partout, dans la pureté de son style, dans la délicatesse de ses sentiments. » S'il y a de la retenue dans la forme et dans l'expression (Voy. note 18), il n'y en a guère dans le fond et dans les peintures. Les aventures qu'il retrace sont si licencieuses, il y a tant de dévergondage dans les acteurs qu'il met en scène, tant de cynisme dans leurs discours et dans leurs relations entre eux, que le *Satyricon* se prête mal à une analyse circonstanciée ; et l'on pourrait mettre au défi ses plus fervents apologistes de le lire et de l'expliquer *in extenso* en public. Toutefois, sans vouloir le moins du monde innocenter notre auteur, il ne faut pas perdre de vue que le paganisme n'avait ni la décence ni la pudeur du christianisme, et que le procès qu'on fait à Pétrone, peut à aussi juste titre être intenté à Catulle et à Martial qui, dans leurs épigrammes graveleuses n'ont pas craint de pousser la licence jusqu'à sa dernière limite ; à Horace lui-même dont Quintilien aurait voulu effacer plus d'une ode ; enfin à l'austère Juvénal qui, dans sa fameuse satire contre les femmes, peint, pour le flétrir, le vice avec des couleurs qui font rougir la vertu. Robert Titius va un peu trop loin en écrivant (*Præf.* in Catull.) : « Nec Lucretius legeretur, nec Horatius, nec Martialis, nec ullus denique poeta qui hactenus summo in honore habitus sit. » P. Burmann (*Præf.*) tombe dans les mêmes exagérations que R. Titius.

Le portrait de Pétrone, comme écrivain, a été peint en deux mots par Juste Lipse : « Auctor purissimæ impuritatis ». (Voy. ses notes

sur Tacite, *Annal.*, XVI.) Nous n'irons pas, pour le juger, emprunter le langage de ses admirateurs fanatiques, qui ont fait de lui des éloges exagérés (16). Mais il nous semble permis de répéter encore aujourd'hui ce qu'un ancien recteur de l'Université de Paris, Prépetit de Grammont, disait, il y a un siècle et demi : « On convient que Pétrone s'est fait estimer non-seulement par l'élégance et la facilité de son style, mais encore pour son discernement et par son goût en matière d'ouvrages d'esprit. » (*Traduction en vers françois de l'Art poétique d'Horace,..... et de quelques endroits d'Ovide, Perse, Pétrone, Juvénal*, etc., Paris, Nic. Aubert, 1711, in-12.) Peut-être l'obscénité de certains tableaux qu'on rencontre dans le *Satyricon* a-t-elle été la cause principale des censures qu'ont cru devoir faire de cette œuvre des hommes graves tels que Rollin, Huet, Rapin, Saumaise, Leclerc, etc. Huet attaque sa diction : il reproche au style de Pétrone de n'avoir plus la délicatesse et la simplicité du siècle d'Auguste, d'être parfois trop étudié, et de sentir l'affectation, etc.; il ajoute : « Peut-être doit-il une partie de sa réputation à la liberté de ses portraits : il auroit été moins lu s'il avoit été plus modeste. » Cette dernière remarque nous semble d'une incontestable justesse ; mais, disent ses partisans, ce grief pèse sur les lecteurs non moins que sur l'auteur lui-même ! Laissons cette excuse pour ce qu'elle vaut. Il faut reconnaître que Pétrone n'est pas sans défauts ; mais il se recommande avant tout par un ensemble de qualités littéraires peu

(16) « J'ose dire qu'aucun auteur de l'antiquité n'a écrit avec plus de pureté, plus de délicatesse, plus de force, ni plus galamment que Pétrone. » (Nodot, *Préface* de sa trad. franç. de Pétr., 1694.) — « Nul auteur n'égale la beauté et la naïveté de ses descriptions;..... ses vers sont d'une beauté admirable : l'essai du poème *sur la Guerre civile* anéantit Lucain, et sa description *des Songes* efface Lucrèce. » (Boispréaux, *Préface*, 1742.) « Quid dicam de purissimo latinarum elegantiarum authore, atque tersissimæ elocutionis scitissimo, imo *incomparabili* arbitro? » (Hermannides, *Præfat*, Petr., éd., 1663.) — « Tullianas omnes cum Plautinis ita veneres devincit et copulat ut ex indole utriusque exemplaris unam sibi et propriam, et vix cuiquam imitabilem fecisse videatur. » (Gasp. Barthius, *Adversarior. Commentar.* Lib. LX, Francfort, 1648.) Etc.

communes qui lui ont valu les plus honorables suffrages. Il suffit de dire que, parmi ses partisans, on compte Vossius, Douza, Turnèbe, Pithou, Juste Lipse, Ménage, Saint-Evremond, Heinsius, Burmann, Fréron, Desfontaines, etc., sans parler des littérateurs plus modernes.

S'il s'agit de donner une idée générale du *Satyricon*, j'avouerai que personne à mon gré n'a mieux réussi à caractériser cette œuvre sous une forme sommaire que M. Baillard, qui en quelques lignes en esquisse une appréciation saisissante : « Pétrone prend avec la même aisance les tons les plus opposés : vers et prose, préceptes d'éloquence ou de morale, scènes de volupté, description comique d'un festin ridiculement somptueux, anecdotes supérieurement contées, entre autres cette matrone d'Ephèse si connue ; épopée même, lettres et propos d'amour raffiné et presque chevaleresque ; tel est ce drame passionné, moqueur, fanfaron, tragique et burlesque, où le haut style et la narration la plus élégante succèdent au patois provincial et aux dictons (17) populaires. » *(Préface* de Pétrone, collection Nisard, 1842.) On a vu que le *Satyricon* est une ménippée, mêlée de prose et de vers : commençons notre étude par la poésie : « Ante ommia musæ. » (Virgil.) Remarquons d'abord que Sidoine Apollinaire nomme Pétrone à côté de Lucilius, de Catulle et de Lucrèce :

> Non Lucilius hic Lucretiusque est,
> Non Turnus, Memor, Ennius, Catullus,
> Stella aut Septimius Petroniusque.

---

(17) Je noterai que, pour sainement juger Pétrone, il faut tenir compte des observations suivantes : « Pétrone, disait Saint-Evremond, trouve le génie de toutes les professions et se forme, comme il lui plaît, à mille naturels différents. » — « Cette barbarie, cette bassesse d'expressions, écrit de son côté De Guerle, qui paraissent défigurer le style de Pétrone, sont, aux yeux de Ménage, le chef-d'œuvre de l'art : il ne les a placées que dans la bouche des valets et des débauchés sans délicatesse. Voyez, au contraire, avec quelle élégance il fait parler les gens de bonne compagnie. Pétrone donne à chacun de ses acteurs le langage qui lui convient. » *(Questions scept. sur Pétrone,* 1798, p. 63). C'est ce que M. Baillard vient à son tour confirmer en ces termes : « Une observation à faire, c'est qu'un valet, dans Plaute ou Térence, s'exprime avec des termes d'aussi bon choix que ceux de son maître, tandis que chez Pétrone, les gens de la lie du peuple parlent

On sait que non-seulement Pétrone s'est exercé avec succès dans l'épigramme comme Catulle et dans la satyre comme Lucilius, mais encore qu'il a rivalisé avec Lucain et Lucrèce. On peut appliquer à plusieurs des petites pièces de vers éparses dans le texte, ce que M. Baillard, que je me plais à citer, a dit de celles qui l'accompagnent : « Les petites pièces de vers qui suivent le *Satyricon* présentent à un haut degré ce caractère de finesse et de galanterie, pour ainsi dire française, qui (Palissot, *Corresp.*) a fait surnommer Pétrone (18), le *Crébillon français.* » Nous en détacherons quelques-unes, en faisant nos choix parmi celles que peut avouer la plus scrupuleuse décence. J'ai essayé de les traduire en vers, dans cette pensée que les poètes doivent être rendus dans la langue qui leur est propre ; seulement, pour dédommager le lecteur de l'insuffisance de mes versions, j'ai pris soin de reproduire l'original au bas des pages. Je commence par une sanglante épigramme contre la corruption et la vénalité de la justice :

---

franchement la langue du peuple. » Déjà J. Scheffer, en 1665, et le médecin P. Petit, en 1666, avaient fait les mêmes remarques : « Sunt liberti quidam, disait Scheffer (Burmann, *Petron.*, 2e éd., t. II, p. 396), sunt lapidarii, sunt coci et id genus alii ex vulgi fæce, quibus, nisi fallor, culta castigataque oratio parum apte affingitur ; quando hi plebeia et humilia et trivialia plerumque loquuntur : quo fortassis pertinet illa copia proverbiorum, quæ est in sermonibus eorum et colloquiis. — Et quia, ajoutait Scheffer, p. 397, in coloniâ hæc finguntur geri (Neapolim nonnulli suspicantur), ideo fortassis sunt adhibita non pauca ex sermone græco desumpta, maxime cum loquuntur ii qui sunt gentis non romanæ. » — Quod vero, dit P. Burmann *(Præfat.)*, in cœnâ Trimalcionis creberrime et in aliis quibusdam partibus aliquot vocabula et loquendi modos reperire (est) quæ sequiori seculo referuntur..... non ævo jam barbarie inquinato, sed judicio Petronii esse ascribendum, qui in coloniâ campanâ vilissimos homines, rusticos, libertos, mercenarios, semi-græcos, suâ stribligine et balbutie notabiles, in scenam inducit. » (Voy. note 31.)

(18) « Il est à remarquer que Pétrone, jusque dans les pages les plus érotiques, s'interdit constamment les gravelures et les crudités de mots si familières à Catulle, à Martial et même à Horace. Sous ce rapport surtout, outre l'élégance du style, il mérite qu'on l'appelle auctor purissimæ impuritatis. » (Baillard.) J.-Bapt. Pius avait déjà dit du *Satyricon* : « Fragmenta operis aurei in quo Petronius contendit effugere ab omni verborum vilitate, sumereque satagit voces à plebe semotas. »

Que peut la Loi, quand l'or est la seule puissance?
L'innocent, s'il est pauvre, est dès lors sans défense.
Tel qui du stoïcisme affecte la roideur,
Subira l'ascendant d'un métal corrupteur.
Le prétoire n'est plus qu'un marché pour le vice:
Le juge, au tribunal, met à prix la justice (19).

(*Annot. poster.*, cap. 48, *in Fulgent. Mythol.*, éd. Frellon, 1615, p. 11.) Burmann (*Præfat.* in Satyricon) confirme ces jugements en termes explicites: « Multum in toto hoc scripto sotadicum et obscœnum origine et primâ significatione verbum deprehendas, sed translatis semper et honestissimis verbis ad nequitias exprimendas summâ cum verecundiâ utitur; aliter ac Martialis, Catullus et alii apud quos et rebus et verbis omnis abest pudor, et qui simplici et improbo sermone naturæ opus nudum exhibere non erubuerunt. » Etc.

(19) Quid faciant leges, ubi sola pecunia regnat,
Aut ubi paupertas vincere nulla potest?
Ipsi qui cynicâ traducunt tempora scenâ (*),
Nonnunquam nummis vendere verba solent.
Ergo judicium nihil est nisi publica merces,
Atque eques, in caussâ qui sedet, empta probat. (Cap. 14.)

(*) V. 3 : « *Cynicâ traducunt tempora cœnâ.* » Vulg. Pithou, Frellon, Bourdelot, Valois, Burmann, etc.; quoiqu'on ait pu dire, cette leçon satisfait peu, puisque Fr. Daniel, propose *cera* (qu'appuient Codd. Leid et Colbert); Tornæsius, *cœra;* Wouweren, *sera;* v.-c. Fortasse : *secta* quod valde placet Scaligero; Puteanus, *cena* non *cera;* et qu'Heinsius voulait *pera.*— Burmann a beau dire : « Mihi *cœna* videtur retinendum, et de sordido cynicorum victu intelligendum. » Avec cette interprétation, le trait de la satire est fort émoussé: on ne voit guère ce que des gens qui vivent de si peu, ont à faire avec ce trafic de la justice et de leur voix. J'insisterai sur trois remarques: *Tempora* n'est point ici synonyme de *vitam;* selon moi il signifie *siècle, époque,* comme dans cette phrase connue: « O tempora! ô mores! » ou dans ce vers d'Horace: « *Nec* redeunt in aurum *tempora* priscum. » (*Od.* IV, 2.) — ensuite, *traducunt tempora,* n'a pas non plus le sens de *Sustentant vitam.* Gronovius a fort bien vu que ce verbe se prend souvent pour *infamant, culpant, adlatrant, et convicia faciunt suis temporibus.* Scaliger dit très-catégoriquement: *Traducere,* c'est proprement mener par la ville en triomphe *cum ignominiâ.* (*Scaligerana,* Cologne, 1695, p. 396.) Je noterai que c'est ainsi que l'entend Pétrone lui-même, quand il écrit (ch. CXXXII): Annos florentes traducere, *flétrir* sa brillante jeunesse; — (ch. LXXXVII): Traductum inter discipulos, *bafoué* de ses camarades; — (ch. XXXXV) : Se ipsum traducere, *se couvrir de ridicule;* et j'ajouterai que, parmi ses contemporains, ce verbe est employé de même par Martial: « Miseram traducere calvam (III-73); traduceris, Afer, (VI-77) »; et par Juvénal: « Traducit avos, (VIII-16.) »—Enfin *scena* (et non cœna), c'est *un jeu de théâtre* cynique, pensée que Pétrone reproduit souvent en disant des gens

Pétrone fulmine contre les tartuffes de l'amitié, et arrache le masque aux faux amis :

L'amitié n'est qu'un nom, qui plaît, s'il est utile !
Comme aux échecs se meut un ivoire docile,
Ainsi, quand nous sourit le ciel, l'ami nous suit ;
Il nous tourne le dos, quand la fortune fuit.
Tel l'histrion, à qui l'intrigue sur la scène
Met un masque, en jouant la comédie humaine
Change au gré du poète, et d'état et de nom,
Tantôt maître bourru, tantôt valet fripon ;
Quand la farce a pris fin, quittant son personnage,
Il rentre dans la vie et reprend son visage (20).

Ailleurs, il prend l'avare comme point de mire de ses traits acérés :

Tantale, au sein des flots et de fruits entouré,
Reste toujours de faim et de soif dévoré :
Le flot semble à dessein s'enfuir loin de sa bouche
Et le fruit échapper à la main qui le touche.

---

de cette sorte, qu'*ils se comportent comme sur le théâtre*, « grex agit in scenâ mimum, » (ch. LXXX) ; qu'*ils ne cessent de jouer la comédie*, « mimum non cessant componere, » (ch. CXIV) ; et que *le monde se laisse prendre à leurs jeux de théâtre*, « mimicis artibus petiti sumus. » (Ch. CVI.) Etc. Avec mon interprétation il y a une opposition satyrique, qui fait le sel et la pointe de l'épigramme : « Ceux-là mêmes qui en public, comme sur un théâtre, déblatèrent contre leur siècle avec une cynique effronterie, n'ont pas honte de vendre leur voix en secret à beaux deniers comptants. » Il est singulier que le seul annotateur qui ait entrevu cette leçon, Goldast, après avoir écrit *scenâ* dans ses *Prolegomena* (ch. III), n'ait même plus songé à faire mention de cette variante dans ses *Symbolæ annotationum*, qu'il publia en 1610, sous le nom de Georges Erhard.

(20) Nomen amicitiæ, si quatenus expedit, hæret :
Calculus in tabulâ mobile ducit opus ;
Cum fortuna manet, vultum servatis, amici :
Cum cedit, turpi vertitis ora fugâ.
Grex agit in scenâ mimum, pater ille vocatur,
Filius hic, nomen divitis ille tenet :
Mox ubi ridendas inclusit pagina partes,
Vera redit facies, assimulata perit. — (Cap. 80.)
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit. (J.-B. Rousseau, *Odes.*)

Du riche avare, au milieu de son or,
Telle est la triste et ridicule image :
De sa fortune il s'interdit l'usage,
Et meurt de faim auprès de son trésor (21).

Il revient souvent, par la bouche des acteurs qu'il met en scène, sur la misérable condition des gens de lettres dans la société romaine ; la sottise du siècle irrite sa bile, et, s'armant contre elle des verges de la satire, il la fustige à la manière de Lucilius :

L'heureux marchand qui brave et les flots et Neptune,
Voit ses travaux comblés des dons de la fortune.
Pour le soldat vainqueur la guerre est un trésor :
En se couvrant de gloire, il peut se couvrir d'or.
Le vil adulateur, qui dupe la richesse,
Peut sur un lit de pourpre endormir son ivresse.

---

(21) Nec bibit inter aquas, nec poma patentia carpit
Tantalus infelix, quem sua vota premunt.
Divitis hic magni facies erit, omnia late
Qui tenet, et sicco concoquit ore famem. — (Cap. 2.)

V. 1. *Poma aut pendentia carpit.* Vulg. « Hæc lectio minime mihi placet : *pendent* enim omnia omnino poma, non sola illa Tantali ;..... credimus veram esse lectionem quam ex Fulgentio recepimus, *nec poma patentia carpit. Patere* enim dicuntur obvia, exposita, et quæ facile capere possumus. » BURMANN.

V. 3. *Omnia cernens qui timet.* Vulg. « Nullus, ut mihi quidem videtur, in his verbis sensus, qui apertissimus in lectione Fulgentianâ : *late tenere* enim est divitem esse seu possidere plurima latifundia ; ut egregie, Ovidius, *Metam.* 5, 130, *Possederat latius* ; Horatius, *Od.* 17, l. III, *Tenuisse late*, et *Od.* 2, l. II, *Latius regnes* ; Virgilius, *Georg.*, 2, II et III, *Late tenet* ; Lucanus, VIII, 419, *Latius orbem possedit*, etc. » BURMANN.

Tantale a été un type que l'antiquité se plaisait à reproduire ; les poètes latins en sont remplis ; on connaît ce vers d'Ovide :

Quærit aquas in aquis et poma fugacia captat
Tantalus. (*Amor*, 2, 11, v. 43)

La peinture de Pétrone me paraît supérieure à celle de Phèdre :

Quod stans in amne Tantalus medio sitit,
Avari describuntur, quos circumfluit
Usus bonorum, sed nil possunt tangere. (*Fab. nov.* 3.)

Elle rappelle celle d'Horace, sous une forme différente et non moins incisive :

Tantalus à labris sitiens fugientia captat
Flumina : quid rides ? mutato nomine de te
Fabula narratur ! (L. I, s. 1, v. 68.)

Il s'enrichit comme eux l'infâme séducteur
Qui, pour prix du secret, rançonne la pudeur.
Mais le savant, hélas! méconnu sur la terre,
Et de pauvres haillons vêtu,
Languit et se morfond, seul avec sa vertu.
Sa voix plaintive et solitaire
Vainement invoque Apollon
Et les arts qu'on délaisse!... il meurt dans l'abandon (22).

Voici, pour me servir de la propre expression de Pétrone, un *elegidarion* sur les têtes chauves, auxquelles la superstition, chez les Romains, attachait un sinistre présage (Voy. *Æneid* IV, 698) :

Ils ne sont plus, hélas! d'un visage charmant
Ces cheveux autrefois le plus bel ornement!
Le vent glacé de la vieillesse
En fait déjà tomber l'ondoyante richesse,
Et les grâces ont fui de ce front attristé :
C'est comme un sol désert par le feu dévasté.
Vous trompez, dieux jaloux! l'homme en lui donnant l'être :
Les premiers agréments que vos dons firent naître
Sont aussi les premiers dont le charme périt,
Fleur éclose avec l'aube et que le soir flétrit.

---

(22) Qui pelago credit, magno se fœnore tollit ;
Qui pugnas et castra petit, præcingitur auro ;
Vilis adulator picto jacet ebrius ostro ;
Et qui sollicitat nuptas, ad præmia peccat :
Sola pruinosis horret Facundia pannis,
Atque inopi linguâ desertas invocat artes. — (Cap. 83.)

L'abus règne, l'art tombe, et la raison s'enfuit :
Qui veut écrire avec décence,
Avec art, avec goût, n'en recueille aucun fruit :
Il vit dans le mépris et meurt dans l'indigence!
(LOPEZ DE VEGA, traduit par Voltaire.)

On connaît ce beau sonnet où Pétrarque a reproduit les mêmes pensées :

Qual vaghezza di lauro? qual di mirto?
« Povera e nuda vai, filosofia! »
Dice la turba, al vil guadagno intesa.

Les lauriers des neuf sœurs sont traités de chimères ;
Elles font des concerts que l'on n'écoute pas!
« Va cacher tes haillons, triste et pauvre sagesse ! »
Dit la tourbe qui rampe aux pieds de la richesse.
(L'ABBÉ ROMAN, *Génie de Pétrarque*. Paris, 1778.)

Malheureux! aujourd'hui, sans cette chevelure
Qui te rendait plus beau que le bel Apollon,
Ton chef déshérité de sa noble parure
N'offre plus aux regards qu'un luisant potiron!
Tu caches ta laideur, tu fuis les yeux des belles;
Ah! Tu meurs en détail: et les Parques cruelles
N'ont fait, dans ce premier sacrifice à la mort,
Que préluder au coup qui doit trancher ton sort (23).

---

(23) Quod summum * formæ decus est, cecidêre capilli:
Vernantesque comas tristis abegit hiems,
Nunc umbrâ nudata suâ jam tempora mœrent,
Areaque attritis nidet * adusta pilis.
O fallax natura deûm! quæ prima dedisti
Ætati nostræ gaudia, prima rapis.
Infelix!, modo crinibus nitebas,
Phœbo pulchrior et sorore Phœbi:
At nunc lævior ære vel rotundo
Horti tubere quod creavit unda,
Ridentes fugis et times puellas;
Ut mortem sitius venire credas
Scito jam capitis perisse partem! — (Cap. 109.)

Nous voyons un exemple ici de la liberté qu'ont parfois prise les anciens de composer la même pièce en vers de plusieurs mesures. (Voy. aussi note 27.)

* V. 1. Je repousse, comme donnant un sens faux ou exagéré, la leçon *solum... deçus*, qu'on lit dans Pithou, Bourdelot, Gronov, Burmann, Scaliger in *Catalecta*, Heguin, Baillard, etc. Je préfère, comme plus vraie, la leçon *Summum...decus*, qu'adoptent Douza, Ritterhuis, Frellon, p. 430, A. Valois, collectio Pisaurensis 1776, Nodot, De Guerle, Durand, etc. Douza la défend avec vivacité: « Lectio perverse nimis improbèque subducta: neque enim omne puerilis formæ decus in *solâ* positum cæsarie: miror proinde hoc mendum tanto jam tempore insedisse exemplaria nostra. Itaque tollatur quamprimum, haud quidem meâ, verum ms. codicis fiduciâ maxime, in quo diserte *summum* non *solum* exaratum legebatur: sententia aptissima, nec sine quâdam ambiguitatis gratiâ quæ voculæ huic subest, quam *præcipuum* tam *supremum* pariter significanti. (*Præcidaneorum* l. 2, c. 9 — ed. Frellon 1615, p. 539.)

* V. 4. Area ridet: ici *area* est le mot propre qu'on peut lire dans Celse (*Med.* IV, 4), comme dans Martial, (v. 48), etc. Mais Burmann a beau dire: « vulg. servanda quia *mœrent* et *ridet* videntur aptius apponi »; *ridet* ne paraît guère avoir plu généralement, puisque Tornæsius croit devoir proposer *luget*, Heinsius *friget*, Auratus *sordet*, anonyme ap. Frellon, p 343, *luget* vel *aret*, A. Junius et H. Stephanus *sordet* vel *aret* (lectio *area aret* singularem habet emphasin.—

Quoi de plus joli et, comme on eût dit au XVII^e^ siècle, quoi de plus *galant* que cette apostrophe qu'adresse à Jupiter un amant ravi de la beauté de sa maîtresse !

Que fais-tu, Jupiter ? tu déposes les armes !
Tu dors muette idole au milieu de ta cour !
A tes déguisements as-tu donc sans retour
Dit adieu ? Mais jamais tu ne vis tant de charmes !
Europe ni Léda jamais de ton amour
Par tant d'attraits divins n'ont mérité l'hommage ;
Danaé n'était pas si belle !.... Ah ! dans tes bras
Si, plein d'un feu brûlant, tu pressais tant d'appas,
En toi de Sémélé nous reverrions l'image (24) !

ERHARD), Baillard *horret* etc. Je préfère *nidet*, qu'adoptent Erhard, varior. obs. ap. Frellon, p. 430, Nodot, Durand etc., (lævia enim et glabra quæ sunt, ***nident***. — ERHARD) : ***nidet***, archaïsme pour *renidet*, qu'on trouve souvent dans Virgile *Georg.* II, 281, Horace, *Od.* 18, livre 2 ; *Epod* 2, etc. On lit dans l'*Amalthea onomastica* de J. Lorenti « nideo, *antiquum*, unde renideo, resplendeo ; ital. splendere » ; et dans le dictionnaire latin-anglais d'Elisah Colles « nidèo (renideo) to shine. » (Londres, 1716.) Je remarque qu'il y a *nitebas* quelques vers plus loin, et qu'ainsi les deux expressions se trouvent réunies dans Pétrone, comme dans l'ode 5, l. 2, d'Horace « *nitens* ut... *renidet* luna mari. » Ajoutons enfin que Martial dit de même des têtes chauves : campus (pour area) *nitidæ* calvæ. (X. 83.)

C'est ici le lieu de citer un quatrain sur ***l'instabilité de la vie humaine*** (le 2^e^ vers n'est pas de Pétrone : il a été ajouté dans l'édition de J. de Tournes, Lyon, 1575), que Trimalcion déclame en faisant jouer un squelette articulé en argent, et qui rappelle ces versets du livre de la *Sagesse* : Umbræ transitus est tempus nostrum, et non est reversio finis nostri ;... venite ergo et fruamur bonis quæ sunt ;... nemo nostrum exsors sit luxuriæ nostræ ; ubique relinquamus signa lætitiæ, quoniam hæc est pars nostra et hæc est sors, etc. (Cap. 2, v. 5 à 9.)

Heu ! heu ! nos miseros ! quam totus homuncio nil est !
[Quam fragilis tenero stamine vita cadit !]
Sic erimus cuncti postquam nos auferet Orcus :
Ergo vivamus, dum licet esse bene.
O destin malheureux ! l'homme n'est rien du tout :
La vie est comme un fil qui tient à peu de chose,
Et puisque chacun meurt quand il arrive au bout,
Il faut jouir du temps pendant qu'on en dispose.
P. SAINT-OLIVE, de Lyon. (*Romains de la décadence.*)

(24) Quî factum est, quod tu projectis, Juppiter, armis,
Inter cœlicolas fabula muta taces ?

Voici, sous forme de *conseil à la beauté sur l'art de plaire*, un dizain où l'on trouve « autant de bon sens que de grâce » (Durand, *Trad. de Pétr.*, t. I, p. 51), et que ne désavoueraient pas Bernis, Boufflers ou Parny :

Non ce n'est pas assez d'être belle pour plaire !
Il faut encor d'autres dons précieux :
Comme Adonis, charmer ses propres yeux
Ne satisfait que la beauté vulgaire ;
Mots heureux, fin sourire, enjouement, doux regard,
Embellissent encor la plus belle nature ;
Il faut toujours quelque peu d'art
Pour rehausser les dons de la figure :
La beauté sans la grâce est un charme imparfait ;
Sans le désir de plaire, elle perd son attrait (25) !

J'avais d'abord songé à traduire, car c'eût été ici sa place, le compliment de Polyœnos à Circé :

Candida sidereis ardescunt lumina flammis, etc. — (Cap 138.)
Dans vos yeux enchanteurs quel feu pur et serein !
Leurs traits ont plus d'éclat que l'astre du matin.
Des plus douces couleurs votre teint se compose :
J'y vois briller ensemble et le lys et la rose, etc. (DURAND.)

Nunc erat à torvâ submittere cornua fronte,
Nunc plumâ canos dissimulare tuos.
Hæc vera est Danae : tenta modo tangere corpus,
Jam tua flammifero membra calore fluent ! — (Cap. 126.)

Voici une curieuse imitation que Mathurin Regnier a faite de ces vers, et qui paraît avoir échappé à ses savants éditeurs, Brossette, Viollet-Leduc, Poitevin, etc.; du moins, aucun d'eux n'a signalé cet emprunt fait à Pétrone par notre vieux satirique (*Élégie* IV) :

Eh quoi ! là-haut au ciel mets-tu les armes bas,
Amoureux Jupiter, que ne viens-tu çà bas
Jouir d'une beauté sur les autres aimable ?
Assez de tes amours n'a caqueté la fable,
C'est ores que tu dois, en amour vif et prompt,
Te mettre encor un coup les cornes sur le front,
Cacher ta déité dessous un blanc plumage, ...
. . . . . et te répandre encor,
Alambiqué d'amour, en grosses gouttes d'or, etc.

(25) Non est forma satis : nec quæ vult bella videri
Debet vulgari more placere sibi :

J'y ai renoncé : le tour m'a semblé être un peu maniéré, et le sentiment y friser l'afféterie (26). L'auteur y dépasse la mesure. Je

---

Dicta, sales, lusus, sermonis gratia, risus,
Vincunt naturæ candidioris opus;
Condit enim formam, quicquid consumitur artis,
Et, nisi velle subest, gratia tota perit. — (Cap. 138.)

A côté de ces conseils sur l'art de plaire, voici sur l'abus des artifices de la toilette un distique de Pétrone, dans le goût de Martial :

Dum sumit cretam in faciem Sertoria, cretam
Perdidit illa, simul perdidit et faciem — (*Catalecta* Petron.)
Églé se farde en vain pour déguiser son âge :
Églé perd à la fois son fard et son visage (BAILLARD).

Citons maintenant d'un poète peu connu du IV^e^ siècle, C. Marius Victor, Marseillais comme Pétrone, un dizain que nous croyons devoir produire, comme peinture de mœurs, à côté des deux épigrammes précédentes :

Si gravis ignotis processit Lesbia gemmis,
Et decies Passina novo radiavit in ostro,
Confestim ornatum sibi quæque exposcit eumdem.
Ergo quod variis studeant occurrere formis
Atque viris alios aliosque opponere vultus,
Nonne hæc culpa viri est ? quid agunt in corpore casto
Cerussa et minium centumque venena colorum ?
Mentis honor morumque decus sunt vincula sancti
Conjugii : si forma placet, venientibus annis
Cedet amor ; sola est senium quæ nescit honestas.

Des bijoux inconnus rendent Phylis plus belle,
On voit briller Chloris d'une pourpre nouvelle :
Et chacune aussitôt veut les mêmes atours.
Mais si de ces dehors qui changent tous les jours
Elles offrent aux yeux le mobile artifice,
N'accusons que l'époux : l'époux est leur complice.
Qu'importe au chaste amour la céruse ou le fard,
Et ces mille couleurs, don funeste de l'art ?
La pureté, l'honneur sont des liens durables :
Si la beauté séduit, les ans inexorables
Emportent cet amour : plus forte que les ans,
La vertu garde seule un éternel printemps. (F. THÉRY.)

(26) Il vaudra mieux, pour compléter le tableau, produire d'autres pièces de Pétrone, dans le genre anacréontique : je les tire des *Catalecta*, qu'il n'entrait pas dans mon plan de traduire ; je citerai la version poétique de M. Baillard, à qui j'ai moi-même, pour le Satyricon, emprunté quelques lambeaux de vers

préfère aborder un autre sujet, et donner de Pétrone un remarquable morceau de poésie didactique *sur l'éducation et l'étude*. « Si l'on doit en croire des critiques éclairés, dit Durand (*Trad. de Pétrone*, t. I,

---

quand il m'a été impossible de faire mieux ou plus littéralement; j'en dirai autant pour De Guerle, qui m'en avait personnellement donné l'exemple en agissant de même à l'égard de Nodot et de Boispréaux (Dujardin).— Commençons par une pièce épicurienne sur l'amour du changement, où l'auteur peint ses goûts inconstants :

De parfums, de mets, de bouteille,
De tout, ami, j'aime à changer :
Le taureau de nos prés, l'industrieuse abeille
De la plaine aux forêts aiment à voyager :
Tout change dans le monde, et de l'aube nouvelle
Si le doux éclat nous séduit,
C'est qu'elle succède à la nuit
Et que le jour vient après elle ! (BAILLARD.)

On retrouve, au fond, les mêmes sentiments d'épicurisme dans cette excuse d'un amant infidèle :

Non ; d'un si grand forfait je n'étais point capable !
Un pouvoir invisible a rompu mes serments :
Le destin a tout fait ; de mes égarements
Quelque dieu fut l'auteur, lui seul est le coupable,
O Délie ! ou plutôt, par un triste retour,
L'amour seul a défait l'ouvrage de l'amour. (BAILLARD.)

Pétrone, dans la jolie pièce suivante, me paraît s'être inspiré de deux odes d'Anacréon, de la VII^e^, qu'Henri Estienne rend ainsi :

Hyacinthino bacillo
Adigebat ad sequendum
Celeri cupido cursu, etc.

Et de la VIII^e^ :

Tyrio in tapete noctu
Facili fruens sopore, etc. (STEPHAN.)

Le silence et la nuit descendaient sur la terre,
Et le sommeil à peine avait clos ma paupière,
Soudain un Dieu cruel m'arrache au doux repos ;
J'ai reconnu la voix de l'enfant de Paphos :
« — Eh quoi ! mille beautés à l'envi t'ont su plaire,
Et sur un lit oiseux tu t'endors solitaire !
Est-ce ainsi qu'à mes lois mon esclave obéit ? »
— De ma couche à ces mots je m'élance interdit :
Nus pieds, demi vêtu, je cours !... par quelle route ?
Je ne sais, je veux fuir, je m'arrête, j'écoute :

p. 61), il est peu de vers latins où l'on trouve plus de poésie et des idées plus justes. » Si l'on ne partage pas cette admiration enthou-

---

Tout dort dans les cités, tout se tait dans les bois ;
Du dogue vigilant je n'entends plus la voix;
Moi seul je veille encore : à ta loi souveraine
Je m'abandonne, amour, et je porte ta chaîne !

Voici sur l'art de serrer le lien conjugal des conseils qui seront de mise dans tous les temps :

Si tu veux me fixer, Élise,
Écoute : le nœud qui nous joint,
S'il est trop serré je le brise;
Trop lâche il ne m'arrête point :
Doux et fort, car c'est là le point,
Que sous les fleurs il se déguise !

Je citerai en regard quelques vers sur le bonheur, où l'on sent que l'épicurien peut s'élever à la hauteur du stoïcisme, comme au reste Pétrone le fit voir par sa mort :

Non, le bonheur n'est point, veuillez m'en croire,
De voir briller à ses doigts maint rubis,
De posséder une couche d'ivoire.
Foulez en roi ces fastueux tapis,
Tissus moelleux qu'a fabriqués l'Asie ;
Buvez dans l'or; sur la pourpre accoudé,
Des plus doux mets savourez l'ambroisie;
Et qu'à vous seuls les dieux aient accordé
Tous les trésors qu'on moissonne en Libye;
Vous n'aurez point le bonheur !... Mais du sort
Braver les coups; mais fuir du rang suprême
L'honneur si vain, le périlleux abord ;
Mais sans pâlir envisager la mort,
D'un noble cœur c'est là l'heureux effort,
C'est détrôner la fortune elle-même !

On croirait entendre Racan ou Marot, dans la pièce suivante, pleine de sentiment et de délicatesse :

On m'apporte en ton nom, ô maîtresse adorée,
La châtaigne épineuse et la pomme dorée :
Et ces dons, Martia, me font bien des jaloux ;
Mais par toi-même offerts qu'ils me seraient plus doux !
Offerte par ta main, la pomme encore acide
Serait le miel d'Hymette à mon palais avide.
Reviens : quitte un moment tes fleurs, tes orangers,
Ou que leurs beaux fruits d'or m'apportent tes baisers !

siaste, on conviendra, du moins, qu'à quelques négligences près, le style et les pensées y sont en parfaite harmonie :

Veux-tu, par des efforts heureux, d'un art sévère
Rendre les grands effets et la mâle beauté?
Suis les mœurs des aïeux, garde leur règle austère:
Tu devras ton génie à la frugalité.
Fuis loin des cours où règne une sotte arrogance:
Ton noble front aurait trop souvent à rougir.
A la table des grands s'assied l'intempérance
Avec le parasite: il faut aussi les fuir.
Ne va pas, te livrant à des hommes d'orgie,
Eteindre dans le vin le feu de ton génie.
On ne doit point te voir, à d'ignobles claqueurs
Comme un vil histrion mêlé sur le théâtre,
Applaudir aux suppôts d'une foule idolâtre:
Unis l'amour de l'art et le respect des mœurs.

Choisis pour épurer ton goût, la noble Athènes,
La cité de Phalante ou celle des Sirènes:
Tout viendra t'inspirer dans leur docte séjour.

La pièce suivante ne manque, si je ne me trompe, ni d'esprit ni de finesse, bien qu'elle ne soit pas irréprochable :

Pour orner dignement ses célestes appas,
Anna va de sa main se faire une parure.
Ah! sans doute Minerve, après tant de combats,
Veut avec Cythérée oublier son injure,
Puisque Vénus pour broder sa ceinture
A pris l'aiguille de Pallas!

Il semble qu'on lise un madrigal du XVII^e^ siècle dans ce quatrain de Pétrone:

Quand je plantai ce pommier jeune encore,
J'y gravai le doux nom de celle que j'adore;
Dès lors n'a plus cessé mon amoureux ennui,
L'arbre croît tous les jours, et ma flamme avec lui.

Mais je m'arrête: il serait trop long de rapporter tout ce qui mériterait d'être cité en ce genre; je me bornerai à dire que Pétrone rappelle Catulle dans son élégie *Lydia bella puella, candida* etc., et les odes d'Anacréon sur Bathylle, dans ses vers *O sacros vultus Baccho vel Apolline dignos*, etc., et qu'enfin son huitain *Sit nox illa diu nobis dilecta, Nealce,* pourrait (en l'appliquant à une maîtresse) figurer parmi les meilleures poésies de Parny, etc.

Qu'Apollon soit l'objet de ton premier amour :
A la source d'Homère abreuve-toi sans cesse ;
Que Socrate et Platon t'enseignent la sagesse,
Et, riche des leçons de ces maîtres savants,
A ton libre génie abandonne les rênes :
Dans sa mâle éloquence imite Démosthènes,
Arme-toi de son glaive et de ses traits puissants.
Quitte la Grèce alors : plein de son harmonie,
Du langage natal reviens, dans l'Ausonie,
Faire ta chère étude et tes nouveaux plaisirs :
Là le barreau t'appelle ; il faut, dans tes loisirs,
Pour former ton talent, cultiver Melpomène :
Le succès te suivra du forum à la scène.
Médite des héros la vie et les exploits :
Nourris-toi des auteurs qui consacrent leur gloire ;
Prends soin de marier l'éloquence et l'histoire !
Que Cicéron t'inspire, et de sa grande voix
Apprends l'art de venger l'innocence et les lois.
Recueille avec amour tous les dons de Minerve :
Et tu pourras alors voir ta féconde verve
Eclater en accents qui maîtrisent le cœur
Et ton discours jaillir comme un torrent vainqueur (27).

---

(27) Artis severæ si quis hamat* effectus
Mentemque magnis applicat, prius more
Frugalitatis lege polleat exactæ.
Nec curet alto regiam trucem vultu,
Cliensve cœnas impotentium captet :
Nec perditis addictus obruat vino
Mentis calorem, neve plausor in scenâ
Sedeat redemptus, histrioniæ addictus.
Sed sive armigeræ rident Tritonidis arces,
Seu Lacedæmonio tellus habitata colono,
Sirenumque domus, — det primos versibus annos,
Mæoniumque bibat felici pectore fontem :
Mox, et Socratico plenus grege, mittat habenas
Liber, et ingentis quatiat Demosthenis arma.
Hinc romana manus circumfluat, et, modo graio
Exonerata sono, mutet suffusa saporem :
Interdum subducta foro det pagina versum*,
Et cortina* sonet celeri distincta meatu :
Dent epulas et bella truci memorata canore ;
Grandiaque indomiti Ciceronis verba mineatur.
His animum succinge bonis : sic flumine largo
Plenus, Pierio defundes pectore verba. — (Cap. 5.)

Le morceau qui précède était des plus difficiles à traduire ; celui qui va suivre ne l'est pas moins : avec Pétrone, le malheureux traducteur ne fait que tomber de Charybde en Scylla ; c'est là, ce semble, un motif légitime pour compter sur l'indulgence ; je la réclame, du moins pour mon compte. — Il s'agit d'une tirade de la prêtresse Énothée sur son pouvoir magique : elle parle majestueusement comme une sibylle sur son trépied ; son langage sent l'inspiration, il a quelque chose de la forme épique, et même lyrique, et rappelle ce vers d'Horace : « Ac prope socco — dignis carminibus narrari. » (*Ars poet.*, v. 90.) Essayons d'en rendre la couleur et le mouvement :

L'univers m'est soumis : je parle, et la nature
Voit sécher à ma voix sa plus riche parure,
Ou de fleurs et de fruits prodigue ses présents.

En louant cette tirade pour ses beautés, j'ai parlé aussi de quelques négligences : n'en est-ce pas une que la répétition d'*addictus* qui revient deux fois en trois vers? De *det* et de *deut* qu'on retrouve trois fois en neuf vers (Baillard écrit *se det redemtus*, v. 8 ; la vieille leçon *sedeat redemptus* est préférable. — On s'accorde à rejeter l'antique leçon *dein epulas*, v. 19, que préférait Bourdelot)? De *trucem* et *truci* qui se suivent de trop près dans une pièce aussi courte? Enfin, de *mutet* qu'on lisait deux fois en quatre vers, v. 13 et 16 (on a lu *mittat habenas*, au lieu de *mutet*), sans parler encore du style obscur qu'on reproche aux vers 15, 16, 18, etc.?

*V. 1. *Amat effectus*, Pithou, Frellon, Bourdelot, Valois, etc. Je lis *hamat* (que P. Petit explique par *hamis defigere*, Burm., 2e éd., t. II, p. 367, et J. Lorenti (*Amalthea onomastica*, Lucques, 1656) par *hamo traho, piscor*), avec Scaliger, Frellon, Varior. obs. Frellon, p. 411 ; Rittershusius, Erhard, Burmann, Baillard, etc. « Lege *hamat effectus*, elegantissime, ut Cicero apud Nonium, *adhamare honores*, quod mirâ elegantiâ enunciatum : contra quam frigidum esset *adamare!* » SCALIGER, ad *Catalecta*. « Scaligeri conjecturam probat Heinsius, in not. ad Ovid. de medicam. faciei v. 25, quod et fecerat Rutgersius III, var. 3, etc.;... *adamat, ardet* aut *ambit* ex ingenio eruditorum provenerunt; ego Scaligeri lectionem prætuli. » BURMANN.

*V. 17. *Det pagina cursum*, etc. « Forte det pagina *versum*. Nam *cursum* nihili est. » BOSCHIUS. « Valde blanditur Heinsii emendatio *det pagina versum :* quid enim, quæso, notat *det pagina cursum?* » BURMANN.— G. Erhard, idem. — La leçon *versum* se lit dans Héguin, etc.

*V. 18, *et fortuna sonet*, etc. « Lege *et cortina sonet* : *cortinam* theatri Severus quoque dixit in Ætna ; sed et *cortinam* locum in quo dicatur, C. Tacitus in Dial. de Orat. c. » PALMER. « Hic locus *fortunæ?* et quid, quæso, significat *fortuna distincta?* » BURMANN. On lit *cortina* dans Nodot, Durand, Héguin, Baillard.

D'un aride rocher je fais jaillir des ondes,
Et des mers en courroux, par mes enchantements,
Rentrer le flot docile en leurs grottes profondes.
J'apaise l'aquilon et l'enchaîne à mes pieds:
Les fleuves à mon gré remontent vers leur source;
Les tigres, les dragons s'arrêtent dans leur course.

Les cieux par mon pouvoir eux-mêmes sont liés:
Je fais pâlir Phœbé, par mes charmes vaincue,
Et la montre à mes pieds de l'éther descendue.
J'arrête le soleil: par mon ordre emporté,
Son char vers l'Orient recule épouvanté;
Tant mon art est puissant! Si la voix d'une femme
Dompta ces fiers taureaux qui vomissaient la flamme;
Si, par un chant magique, en de vils animaux
Circé vous transforma, compagons d'un héros;
Si Protée à son choix peut changer de figure,
Moi, je puis plus encor! Je sais de la nature
Changer l'ordre d'un mot. Je puis du haut des airs
Transporter de l'Ida la cime au fond des mers,
Ou faire, en un clin d'œil desséchant les campagnes,
Refluer les torrents au sommet des montagnes (28).

Je terminerai mes essais de traduction par un morceau resté célèbre entre tous ceux de l'auteur, je veux parler de celui qui traite de la *vanité des songes*. On a dit judicieusement que Pétrone s'y applique à désabuser ceux qui cherchent dans le roman d'un rêve

(28) Quicquid in orbe vides, paret mihi; florida tellus,
Cum volo, spissatis arescit languida succis;
Cum volo, fundit opes; scopulique atque horrida saxa
Niliacas jaculantur aquas; mihi pontus inertes
Submittit fluctus, zephyrique tacentia ponunt
Ante meos sua flabra pedes; mihi flumina parent,
Hyrcanæque tigres et jussi stare dracones.
Quid leviora loquor? Lunæ descendit imago
Carminibus deducta meis, trepidusque furentes
Flectere Phœbus equos revoluto cogitur orbe:
Tantum dicta valent! Taurorum flamma quiescit
Virgineis extincta sacris; Phœbeïa Circe
Carminibus magicis socios mutavit Ulyxis;
Proteus esse solet, quicquid libet: his ego callens
Artibus, Idæos frutices in gurgite sistam,
Et rursus fluvios in summo vertice ponam. — (Cap. 134.)

l'histoire du lendemain : « Lucrèce, écrivait Saint-Evremond, Lucrèce n'a pas traité si agréablement la matière des songes. » De Guerle a répété à son tour (*Quest. sur Pétr.*, p. 70) : « Lucrèce a traité le même sujet avec moins d'agrément ; et, s'il a servi de modèle, la copie a du moins la gloire d'avoir effacé l'original. » Boispréaux, (Dujardin) n'en a pas été moins admirateur. (Voy. note 16.) Ces éloges ont paru un peu exagérés : il ne faut pas, pour louer Pétrone, dépriser Lucrèce ; et ne point sentir les beautés du poème *De Rerum Naturâ*, ne serait pas donner une preuve de goût.

Bornons-nous à dire que Pétrone s'est montré homme de tact en élaguant les peintures disgracieuses (comme celles des enfants : Totius humorem saccatum qui corpori fundunt), et en ne conservant que les pensées principales et les images agréables pour esquisser les traits de son tableau, et qu'en somme il a eu l'art de rendre poétiquement en seize vers ce que l'original a longuement développé en soixante-douze vers :

Légers enfants de l'ombre et du sommeil, les songes,
De fantômes confus essaim capricieux,
Abusent nos esprits bercés de vains mensonges :
Ils ne furent jamais les messagers des dieux !
Ces songes sont notre œuvre, et non l'œuvre des cieux.
Quand sur l'homme assoupi, dont il clôt la paupière,
Descend le doux repos, du poids de la matière
Notre âme libre alors plane au-dessus des sens,
Et des scènes du jour fait revivre l'image :
Le guerrier, dont les jours se passent dans les camps,
Rêve combats, assauts, et déroute et carnage ;
Il court dans la mêlée affronter les hasards ;
Il brûle des cités, renverse des remparts,
Voit des rois au tombeau, des vaincus dans les chaînes,
Et de longs flots de sang fait regorger les plaines.
L'avocat plaide en songe, et voit d'un œil d'effroi
Les juges, le forum et l'arrêt de la loi.
Le pilote effaré croit dans des mers profondes
S'abîmer, ou sortir tout ruisselant des ondes.
L'avare, plein de crainte, ensevelit son or,
Ou, leurré par ses goûts, trouve un nouveau trésor.
Le chasseur, excitant sa meute imaginaire,
Bat les champs et les bois ; et, son auxiliaire,

Le chien chasse en rêvant, et donne de la voix,
Croyant suivre à la piste un gibier aux abois.
A l'amant qu'elle tient sous ses lois, la coquette
Ecrit un billet doux; à l'amant qu'elle guette
La vieille offre un présent. Mais, hélas! à ses pleurs
Pour faire trève, en vain le malheureux sommeille:
La nuit ajoute encore aux chagrins de la veille,
Par un songe cruel prolongeant ses douleurs (29)!

Il resterait encore bien d'autres morceaux à faire connaître : je

(29) Somnia, quæ mentes ludunt volitantibus umbris,
Non delubra deûm nec ab æthere numina mittunt:
Sed sibi quisque facit. Nam, cum prostrata sopore
Urget membra quies, et mens sine pondere ludit,
Quicquid luce fuit, tenebris agit: oppida bello
Qui quatit, et flammis miserandas sœvit in urbes,
Tela videt versasque acies et funera regum,
Atque exundantes profuso sanguine campos.
Qui caussas orare solent, legesque forumque
Et pavido cernunt inclusum corde tribunal.
Condit avarus opes, defossumque invenit aurum.
Venator saltus canibus quatit. Eripit undis
Aut premit eversam periturus navita puppim.
Scribit amatori meretrix. Dat adultera munus.
Et canis in somnis leporis vestigia latrat.
In noctis spatio miserorum vulnera durant. — (Cap. 104.)

Après Lucrèce (voy. *De Rer. Nat.*, IV, 960), Pétrone a traité plusieurs fois des songes, sous divers points de vue, nommément cap. 130: « Ut placidus Morpheus », et surtout cap. 28 : « Nocte soporiferâ, etc. » Claudien a rendu élégamment ces mêmes idées dans le début de son poème sur le *VI^e Consulat d'Honorius*, que le lecteur sera bien aise de lire ici comme objet de comparaison :

Omnia quæ sensu volvuntur vota diurno,
Pectore sopito reddit amica quies.
Venator defessa toro cum membra reponit,
Mens tamen ad silvas et sua lustra redit.
Judicibus lites, aurigæ somnia currus,
Vanaque nocturnis meta cavetur equis.
Furto gaudet amans, permutat navita merces,
Et vigil elapsas quærit avarus opes.
Blandaque largitur frustra sitientibus ægris
Irriguus gelido pocula fonte sopor.
Me quoque musarum studium sub nocte silenti
Artibus assuetis sollicitare solet, etc.

signalerai d'abord une invocation au dieu des jardins, dont il implore les faveurs d'un ton plaisamment sérieux :

Nympharum, Bacchique comes, etc. — Cap. 133.
Compagnon de Bacchus, des nymphes bocagères,
Toi qu'à l'ombre des bois adorent les bergères. ...
Puissant fils de Vénus, protecteur des jardins,
Exauce ma prière et change mes destins ! etc. (DURAND.)

Et cette autre invocation à Neptune :

Undarum rector, genitor maris, arbiter orbis, etc.— (Cap. 99)
Toi, qui ceins l'univers des replis de ton onde,
Océan, roi des eaux, modérateur du monde, etc. (BAILLARD.)

Je ne dois pas omettre un fragment *sur le luxe*, dont De Guerle a dit : « Pétrone s'arme du fouet de la satire : l'indignation vient échauffer sa verve ; son style s'élève au ton de Juvénal. Parmi nos satiriques français, Gilbert est peut-être le seul qui ait jeté dans ses vers la véhémence qu'on remarque dans ceux-ci : »

Luxuriæ ritu Martis marcent mœnia, etc. — (Cap. 55.)
Le luxe a vaincu Rome, et sous d'indignes lois
La mollesse asservit la maîtresse des rois, etc. (DE GUERLE.)

On peut ici appliquer à Pétrone ce que lui-même disait ailleurs (cap. 4) de Lucilius : « Ne me putes improbasse schedium Lucilianæ improbitatis, quod sentio et ipse carmine effingam. »

Il faut surtout mentionner deux morceaux de poésie épique d'une plus grande importance, dont il ne pouvait convenir, en raison même de leur étendue, d'aborder la traduction dans un travail de la nature de celui-ci. Le premier a pour sujet : *La Prise de Troie* ; Douza et Saint-Evremond lui ont prodigué de grands éloges. Un littérateur moderne n'a pas été moins approbateur : « Son seul défaut, peut-être, est de rappeler un des plus beaux épisodes de l'Énéide : sans le Laocoon de Virgile, celui de Pétrone pourrait passer pour un chef-d'œuvre. » Il ajoute : « La mort de Laocoon et l'entrée des Grecs dans Troie vont nous offrir, même après Virgile, un modèle de style épique. » (De Guerle, *Quest. sur Pétr.*, p. 66, an VII.)

Jam decuma mœstos inter ancipites metus, etc. — Cap. 89.

Les Grecs assiégeaient Troie, et le dixième été
S'ouvrait plein de terreur pour la morne cité.
Mais Calchas n'obtenait qu'une foi chancelante;
Un dieu seul peut hâter la victoire trop lente;
Phèbus parle, etc. (BAILLARD.)

Mais le morceau qui l'emporte par son étendue comme par sa valeur littéraire, c'est le *Poème sur la Guerre civile* : il est, quoiqu'en dise Gonsalo de Salas (*Comment. in Petron. sat.*, c. 118), manifeste, d'après le passage suivant du *Satyricon*, ch. 118, que Pétrone fait une satire en règle de la *Pharsale*, et veut lui opposer une œuvre rivale dans son *Carmen de Bello civili* : (Excepté Homère, Virgile et Horace) « Tous les autres, dit-il, ou n'ont pas vu la route qui mène à la poésie, ou leur muse a craint de s'y engager : et, tenez, la *Pharsale*, œuvre immense, quiconque l'abordera sans un grand fond d'études, trébuchera sous le fardeau. Car il ne s'agit point de rédiger en vers une série de faits, les historiens s'en acquittent bien mieux que nous : il faut qu'à travers mille détours et des interventions divines, et le merveilleux des conceptions, se précipite l'essor de notre enthousiasme; si bien qu'on reconnaisse plutôt le délire prophétique du poète, que la scrupuleuse véracité du narrateur qui a ses garants. Telle serait, si vous l'approuvez, cette rapide esquisse, bien qu'elle n'ait pas encore reçu la dernière main. » (Trad. Baillard.)

Orbem jam totum victor Romanus habebat
Qua mare, qua terræ, qua sidus currit utrumque,
Nec satiatus erat, etc. — Cap. 119.

Rome au monde tremblant avait donné des fers.
Mais les trésors des rois, mais les tributs des mers
N'ont point assouvi Rome; et de nouveau les ondes
Ont gémi sous le poids de ses nefs vagabondes :
Tout sol où germe l'or éveille sa fureur, etc. — (Iᵉ GUERLE.)

Ce poème a conquis les suffrages de tous les connaisseurs; il a souvent été édité, commenté et traduit à part. La traduction en vers, par De Guerle, compte à elle seule cinq éditions (la première en 1799; la deuxième en 1816, à la suite de la *Pharsale* de Lucain, trad. par

Amar; la troisième en 1829, dans les *Œuvres diverses* de J.-N.-M. De Guerle; la quatrième en 1834, dans le Pétrone de la collection Panckoucke, et la cinquième en 1861, dans le Pétrone de la collection Garnier). Quelques admirateurs fanatiques sont allés jusqu'à mettre ce poème au-dessus de la *Pharsale* tout entière; Janus Douza était du nombre (*Præcidan.*, l. I, c. 12): « Hanc ipsam potius vere poeticam belli civilis vaticinationem multo mavelim mihi

> Quam vel trecenta cordubensis illius
> Pharsalicorum versuum volumina.

Boispréaux (Dujardin) dit aussi très-crûment « : L'essai du *Poème sur la Guerre civile* anéantit Lucain ». (Trad. Lahaye, 1742, t. I). Nodot ne va pas aussi loin, mais il insiste sur le jugement de Servius « qui tranche net, et dit librement de Lucain : In numero poetarum esse non meruit, quia historiam composuisse videtur, non poema, etc. » Tout cela est si exorbitant que je me vois forcé de renouveler, en faveur de Lucain, les protestations que j'ai déjà dû faire au sujet de Lucrèce, et ici la nécessité en est encore plus impérieuse; car, dans le premier cas, il ne s'agissait que de comparer quelques vers entre eux; maintenant on veut exalter jusqu'aux cieux un morceau de trois cents vers, dans l'intention avouée d'éclipser et d'écraser tout un poème en dix chants, formant plus de huit mille vers. Il suffira, pour le venger de ces dénigrements, d'invoquer le témoignage des hommes de lettres qui l'ont le mieux étudié : « Il n'y a guère de livre de la *Pharsale*, dit Amar (*Préface* de la traduction de Lucain, 1816, t. I), qui ne donne des preuves d'un talent très-distingué,... et qui ne justifie, en partie du moins, l'enthousiasme de quelques admirateurs. » — « En lisant ce poème avec réflexion, écrivait Marmontel (*Préface* de sa trad. de Lucain, 1766), j'y ai trouvé ce talent... qui faisait dire à Tacite, *Ann.* 16, en parlant du père de Lucain, que *l'honneur de l'avoir mis au jour avait grandement contribué à le rendre illustre lui-même;* j'y ai trouvé *cette chaleur, cette véhémence, cet éclat de pensées* qui avaient frappé Quintilien, l. X, c. 1; et ces caractères, ces mœurs, ces peintures, ces belles scènes que le grand Corneille jugeait dignes de lui, et

dont il ornait ses chefs-d'œuvre, etc.» — M. J. Naudet n'est pas moins explicite dans son *Discours prélim.* sur la *Pharsale* (Paris, 1834) : « L'éloquence oratoire est une des parties les plus saillantes du poème de Lucain...

« Il atteint souvent au sublime du sentiment, comme à celui de la pensée ; sa voix a des accents qui ébranlent, etc....

« Il y a en Lucain quelque chose qui lui donne le droit d'être comparé avec (Homère et Virgile) ces dieux de la poésie, c'est l'originalité : il a du moins le caractère de l'invention, etc. » — Enfin, écoutons Voltaire, dans son *Essai sur le Poème épique* : « Il ne faut pas, dit-il, omettre Lucain, dont le génie a ouvert une route nouvelle; il n'a rien imité; il ne doit à personne, ni ses beautés, ni ses défauts, etc...

« Vous trouverez dans la *Pharsale* des beautés qui ne sont ni dans l'*Iliade*, ni dans l'*Enéide* : au milieu de ces déclamations il y a de ces pensées mâles et hardies... dont Corneille est rempli ; quelques-uns de ses discours ont la majesté de ceux de Tite-Live et la force de Tacite ; il peint comme Salluste, etc....

« Le plus bel endroit qui soit dans Lucain, *et peut-être dans aucun poète*, est le discours de Caton, etc. » — Aussi s'accorde-t-on généralement à assigner à Lucain la seconde place, après Virgile, parmi les poètes épiques latins.

Pétrone, malgré le mérite de son petit poème de la *Guerre civile*, est loin d'obtenir un pareil honneur : s'il a de grandes beautés, il n'est pourtant pas sans défaut, comme il ressort de l'appréciation suivante, émanée d'un juge d'une parfaite compétence : « Pétrone a porté sur la *Pharsale* un jugement qui sera celui de tous les gens de goût : en indiquant ce que le poète épique doit faire pour se distinguer de l'historien, il a montré ce que Lucain n'avait point fait ; et pour rendre l'application du principe plus sensible encore et sa censure plus directe, il a rapidement esquissé, et avec toute la chaleur de l'inspiration, un poème de trois cents vers sur le même sujet... Ces agréments, qu'un vrai poète doit trouver dans son imagination,

Pétrone les prodigue, les entasse à dessein ; et l'on peut dire même que le goût n'en a pas toujours réglé la mesure, etc.... L'auteur nous prévient lui-même qu'il n'a pas mis la dernière main à son ouvrage. Aussi lui est-il échappé plusieurs fautes, soit sous le rapport de la diction, mérite si essentiel au poète, soit à l'égard de certains endroits où les vices de son siècle, l'enflure et la déclamation, se font généralement trop sentir. Dans l'intention d'opposer Pharsale à Pharsale, il devait se garantir avec plus de soin des défauts que l'on reproche à Lucain. Mais, d'ailleurs, combien de détails pleins de poésie, d'éloquence et de raison ! etc. » (Amar, *Préface* de la *Pharsale* de Lucain, fr.-lat., Paris 1816, t. I, p. 33.)

Au demeurant, on peut dire avec De Guerle (*Quest. scept. sur Pétrone*, an VII), sans vouloir en rien déprécier la *Pharsale*, que « le « poème de Pétrone *de Bello civili* est un des plus beaux morceaux « que nous ait transmis l'antiquité ».

Je n'ai touché, on vient de le voir, qu'à des sujets qui ne peuvent offusquer personne : ils ont suffi, je l'espère, pour démontrer que Pétrone, grâce à la flexibilité de son talent, s'est exercé avec succès dans des genres divers, et qu'il mérite une place honorable parmi les poètes latins. Je puis ajouter qu'il ne s'est pas moins distingué comme prosateur ; tous les critiques s'accordent (31) à louer son talent sous ce point de vue. « Je n'ai parlé, écrivait l'un d'eux, que des vers de Pétrone : sa prose est peut-être plus élégante encore. » (De Guerle, *Questions sur Pétr.*, p. 80.) « S'il m'était permis de dire mon avis, écrivait un autre, je déclarerois que la prose de Pétrone me semble

(31) « Au jugement des critiques les plus accrédités,... le style du *Satyricon* est riche, animé, vigoureux, pétillant d'esprit, souvent obscur par l'étrangeté des termes et l'altération trop fréquente du texte; semé çà et là de calembours et de jeux de mots ; d'un pittoresque parfois emphatique et un peu fardé ; il offre aussi un grand nombre de mots grecs latinisés et d'hellénismes. Mais l'auteur décrivant les mœurs de Naples, ville gréco-romaine, devait introduire ces locutions dans son langage, comme un élément essentiel de vérité locale. » (Baillard, *Trad. de Pétrone*, collection Nisard.) — « Son pinceau, écrivait Fréron en 1743, respire

préférable à sa poésie : il n'est pas possible de narrer avec plus de grâce, de peindre avec plus de vivacité, de s'exprimer avec plus de force. » (Durand, *Trad. de Pét.*, 1803, t. I, p. 62.) Pétrone ouvre son livre par une vive sortie contre les rhéteurs de son temps : c'est une spirituelle satire des écoles des déclamateurs qui avaient abâtardi l'éloquence, en corrompant le goût de la jeunesse romaine. Il a eu l'art d'entremêler le *Satyricon* de descriptions, d'anecdotes et de scènes variées qui raniment l'attention du lecteur : il sait soutenir l'intérêt et piquer la curiosité. Pétrone est un narrateur plein d'entrain; en général, son style a de la facilité et de l'élégance; il a souvent du trait, et souvent aussi du charme et un tour heureux ; mais parfois il est obscur, soit parce qu'il affecte les archaïsmes, soit parce qu'il est par intervalle un peu recherché et semé de termes insolites, ou enfin parce qu'il aura été altéré par des copistes mal habiles. Toutefois ses qualités font oublier ses défauts. Tout le monde sera d'accord avec La Harpe (*Cours de Littér.*) pour louer l'épisode de la *Matrone d'Éphèse*, qui a fourni à La Fontaine la matière d'un de ses meilleurs contes. « Nous n'avons point de roman, écrit Saint-Evremond, qui nous fournisse une histoire si agréable que la *Matrone d'Ephèse.* » Boispréaux la déclarait « un morceau unique pour l'invention et la finesse. » (*Préface*, p. XV.) Durand, malgré son engouement pour

---

partout la chaleur de l'imagination et la délicatesse de l'esprit. Il est riant dans ses descriptions, coulant, net et facile dans sa narration, admirable dans ses vers, et, ce qui le caractérise plus particulièrement, fin et délicat, au moins lorsqu'il parle de la galanterie naturelle et licite. » (*Observations sur les écrits modernes*, (par l'abbé Desfontaines?) Paris 1743, in-12, t. XXXII, p. 317.)— « Pétrone fut sans contredit l'écrivain le plus judicieux de ce temps-là (règne de Néron). Sa *Satyre*, mêlée de prose et de vers, est une peinture heureuse des ridicules qui régnoient à la cour du tyran. On y admire la délicatesse des sentiments, la finesse de la critique, et surtout cette grande facilité à tracer ingénieusement toutes sortes de caractères. Térence ne présente pas, à beaucoup près, autant de varieté. Pétrone est peut-être un des auteurs de l'antiquité que les poètes comiques doivent le moins négliger, etc. » (*Recherches et réflexions sur la poésie en général et en particulier sur la poésie latine* (par Millet?). Paris 1772, in-18, p. 280) etc. — Voy. notes 17 et 18.

le conte de la *Matrone chinoise*, qu'il veut mettre beaucoup au-dessus du conte de la *Matrone d'Ephèse* (t. II, p. 320), est contraint d'avouer que « le style de la pièce latine est plein d'agrément, etc. (32) ».

Les incontestables beautés qu'on rencontre dans le *Satyricon* ne peuvent que nous faire regretter davantage que l'auteur en ait fait un livre dont la lecture n'est pas sans danger pour les bonnes mœurs (33). Juste Lipse n'est plus dans le vrai, et on croirait entendre parler une statue impassible, quand il laisse tomber ces paroles : « Nudâ illâ nequitiâ nihil offendor, joci me delectant, urbanitas rapit : cætera nec in animo nec in moribus meis magis labem relinquunt quam olim in flumine vestigium cymba, etc. (*Epistolicæ quæstiones*, l. III epist. 2.) J. Silos, religieux augustinien de Bitonto, se montre bien

---

(32) Il est peu de sujets, s'il en existe, qui aient été plus souvent traduits, imités ou commentés que cette fable antique, depuis Marie de France, vers 1266, ou mieux depuis Jean de Salisbury vers 1160 (voy. J. Policraticus l. c.), jusqu'à Félix Nogaret, en 1814, et Bern. Tomitano en 1815. La Fontaine disait déjà, il y a deux siècles : « S'il est un conte usé, commun et rebattu, etc. » Nous avons cité plus haut une édition peu connue, faite à Lyon en 1484. (Goujet, *Bibl. fr.* VI, et Péricaud, *Bibliographie lyonn. du XV^e siècle.*) Il appartenait à Fabricius, Ernesti, Funck, Freytag, etc., et surtout à C.-M. Robert, éditeur du La Fontaine comparé (Paris 1825, 2 vol. in 8°) de mentionner un livre curieux dont ils s'accordent à ne pas dire un mot ; il est intitulé : Benj. Harrisii *matrona Ephesia sive lusus in Petronii matronam Ephesiam*, accedunt dissertatiunculæ IV philosophicæ, de amore in genere, de amore inter marem et feminam, de amore determinato, de amore platonico. Londres, 1665, in 12. (Il en existait un exemplaire dans la bibliothèque de l'abbé d'Orléans Rothelin, qui fut vendue en 1746. C'était aussi une des raretés de la précieuse collection de M. de Mac Carthy. Voy. son catalogue, Paris, Debure, 1815.)

(33) Fabricius s'exprime ainsi : « In his libris nequissimos mores hujus ætatis omni procul pudore, etsi dictione tersa et eleganti descripsit *Biblio. lat.* ed. Ernesti). Phil. Briet dit aussi : « Scripsit latinitate puriori quam versu et materiâ. » (*Syntagma de Poet. lat.* 1664). Juste Lipse lui-même, malgré son engouement pour Pétrone, est forcé de faire le même aveu. (*Ad Præcidanea J. Douzæ.*)

Et tu nostra fave et cave, juventus,
Merum mel latet hic, latet venenum ;
Probis mel merum, et improbis venenum.

Christ. Ad. Klotz (*Opuscula*, Altembourg, 1776), reproche à Pétrone, comme à

meilleur juge dans les vers suivants, où l'emploi et même l'abus de l'antithèse rendent assez heureusement le bien et le mal qui s'y confondent :

Petroni, latii decus et pudor, aurea fandi
Copia quem fœdat nobilitat que simul,
Sunt nitor et maculæ verbis, facundia floret
Et marcet, niveo sordet et ore Venus;
Luteolis intexta rosis lutulentaque charta est,
Illimis tota est limus et unda tibi;....
Petroni, latiis male sordibus inseris aurum,
Mens alia aut alius debuit esse stylus.

(*Musa canicularis. Icones poeticæ. Epigrammatum centuriæ* III, Paris, 1652.)

Pour moi qui n'ai plus à étudier ici Pétrone qu'au point de vue de l'histoire et de la critique littéraire, ainsi que des destinées qu'ont

---

Catulle et à Martial, une obscénité et une licence de langage qui font tomber le livre des mains : « sordida verba à quibus Catullum non abstinuisse sæpe indignatus sum... turpiculas nequitias Ovidii atque Petronii, obcœnitatem quâ Martialis lectoribus suis vel invitis carmina sua e manibus extorquet. (*De Verecundiâ Virgilii.*) P. Guirandus Alosianus tient un langage non moins sévère : « Quæris quid de Arbitro arbritrer. Placet et tœdet dicere : placet, quia multa placent;... tœdet, quia pleraque quorum me tœdet, seu quæ abominor prorsus. Vis enim illas venerandæ antiquitatis gemmas legere ? Ilas necesse est quæras in putore seu stercore rabidi et nefandi illius cupidinis : cujus fœdissimœ faces, imo fæces, in ejusmodi quæstu tibi elucebunt, etc. (Burmann, 2e *ed. Petron.* t. II, p. 295.) Saint-Hyacinthe retourne le mot de Juste Lipse : « *auctor purissimæ impuritatis* », et s'écrie : « Pétrone, dont l'élégance fait voir avec plaisir des peintures qui font horreur ! » (*Chef-d'Œuvre d'un Inconnu*, t. II, p, 290.) Le Danois Thomas Bartholin n'est pas moins explicite : « Vilissimus Petronius, nequitiæ magister,... res scripsit Nerone suo dignas, at ingenio, ut J. Bussières eleganter loquitur, Scipione digno, ut morum interfuerit si nunquam scripsisset, elegantiæ linguæ si aliud. (*De libris legendis*, Hafniæ, 1672.) Bartholin fait ici allusion aux *flosculi historiarum* que le R. P. Jean de Bussières, Lyonnais d'adoption, publia en 1556 à Lyon, dont Gui-Patin fait l'éloge comme d'un livre latin bien écrit. (Voy. lettre à Belin, médecin de Troyes, 14 juillet 1556.)— Bussières s'est fait connaître par des poésies latines très-estimées), et que l'auteur traduisit lui-même en français sous le titre de *Parterre historiqué*. (Lyon, 1667, chez Jean Girin, in-12.) « Certes, dit-il, (t. I, p. 279), ce que Pétrone a écrit est digne de Néron, quoyque son esprit paroisse digne de Scipion. Il est honteux qu'un excellent ouvrier se soit appliqué à une matière si basse : il importoit à la pureté des mœurs qu'il n'eût jamais écrit, ou à l'élégance du style qu'il eût écrit autre chose, etc. »

eues les découvertes successives de ses principaux manuscrits, je m'applaudis de n'avoir pas à sortir des généralités qui précèdent : elles nous suffisent comme point de départ pour bien établir la nature du sujet qui reste à explorer et l'intérêt qui s'attache à cette étude.

§ II. Manuscrit de Bude ou de Pithou.

Versus gignuntur et augmina sumunt.
Lucrèce. II. 188.

Le *Satyricon* est un des ouvrages qui ont eu le plus à souffrir des iujures du temps ; et encore le peu qui nous reste ne nous est-il parvenu que par lambeaux ; ce qui permet de dire avec le savant Daniel Huet : « Cum superstites operis hujus partes nihil aliud sint quam fragmenta sine nexu, vel potius studiosi alicujus collectanea, nonsatis judicari potest et quæ totius operis forma et quis compositionis ordo fuerit. » (*De l'Origine des Romans*, trad. lat. par G. Pyron.) Personne ne s'est exprimé à cet égard d'une manière plus pittoresque que J.-N. Funckius ou, pour mieux dire, que Conrad Rittershusius (*Not. in Phœdrum.*—Voyez *Petron*, ed. Frellon, 1615, p. 18), dont Funckius reproduit littéralement les paroles sans en nommer l'auteur : « Ex illis quod superest elegantissimum *Satyricon* ita laceratum est et detruncatum ut vix Orpheum mulieres thraciæ vel Pentheum Bacchæ discerpserint miserabilius ! (Funck. *De imminente Ling. lat. Senectute.* Marbourg, 1736.) Le docte évêque d'Avranches rappelait que Jean de Salisbury, élevé à l'évêché de Chartres, au XII^e^ siècle, a rapporté plusieurs passages de Pétrone qu'on ne retrouve plus dans les fragments qui nous restent, et il en inférait que le *Satyricon* subsistait encore à cette époque en son entier ou que du moins il en existait une collection plus ample que la nôtre. P. Pithou, dans ses *Conjectanea*, en 1587, faisait la même remarque : « J. Sarisberiensis addit quædam de suo, sive *de integriore exemplari.*»—(Voy. note 37.)

Comment le *Satyricon* a-t-il été ainsi démembré ? On s'accorde, en général, à admettre que ça été le fait des abréviateurs et des copistes : les uns, prenant leurs extraits dans les chapitres qui leur

plaisaient davantage, ont fini par réduire le *Satyricon* à l'état de fragments sans lien ni suite; les autres, croyant devoir par scrupule sacrifier dans leurs copies les passages les plus graveleux, ont ainsi de leur côté détronqué l'original, et il est devenu peu à peu impossible de le rétablir dans son ensemble, tel que l'avaient sous les yeux les nombreux écrivains qui n'ont cessé de le citer pendant les six premiers siècles de notre ère. C'est cette dernière explication qu'exposait au XVI^e^ siècle, Pétrus Daniel, dans sa préface: « Ex quo apparet Petronii scripta magnâ ex parte concidisse ;.... puto etiam suppressa fuisse propter nimiam obscœnitatem et argumenta lasciviis plena. (Voy. *Pétron.*, éd. Frellon, p. 296). Conrad Rittershusius exprimait aussi la même opinion (*in not. ad Phœdr.*, l. IV, fab. 13,— voy. éd. Frellon, *Petron.*, p. 18); et il faut dire que la manière de voir de ces deux savants, qui est celle de presque tous les érudits, est devenue la croyance commune. Après cela, que penser de P. Burmann, qui, dans sa haine aveugle contre les moines, va jusqu'à les accuser d'avoir au contraire sacrifié les chapitres honnêtes, les pages décentes du *Satyricon* pour ne conserver que les chapitres obscènes? La chose en vérité est si étrange, que je ne ne veux pas qu'on me croie sur parole; voici littéralement le passage qu'on lit dans la *préface* du Pétrone, publié par lui en 1709, préface qu'il reproduisit textuellement en 1743: « Immo horum otiosorum turpi diligentiæ adscribendum puto, quod non integer ad nos Petronius pervenerit, sed illæ tantum partes quæ, monachis tentigine ruptis, lasciviæ et libidinosæ proterviæ manifestissimis argumentis blandiebantur, etc. » Je m'arrête: en voilà assez, en voilà trop, pour montrer combien la passion trouble le jugement! Tout l'odieux de cette indigne imputation ressort avec évidence de ce simple fait, que, sur les 80 premiers chapitres du *Satyricon*, j'en trouve environ 60 qui sont à peu près irréprochables; je n'ai pas cru devoir poursuivre ma supputation sur le total des 141 chapitres que contient cette œuvre: Le résultat eût été à peu près le même, et peut-être plus décisif encore. Tout le ridicule de cette inqualifiable accusation ressort aussi de ce qui est advenu à beaucoup d'ouvrages

anciens qui n'avaient rien à faire avec la soi-disant lasciveté des moines : c'est un fait général d'observation que les *extraits* et les *abrégés* ont souvent contribué à faire perdre les *originaux*, parce qu'en les suppléant ils tendaient à les faire négliger ou même oublier ! N'est-ce pas ce qui est arrivé à l'*Histoire universelle* de Trogue Pompée, après la publication de l'abrégé qu'en fit Justin sous le titre de *Historiæ philippicæ ex Trogo Pompeio ?* Et, pour citer un exemple emprunté à la médecine, n'est-ce pas encore ce qui est advenu aux *Collectanea medica* d'Oribase en 70 livres, par suite de la vulgarisation du *Manuel de Médecine* de Paul d'Egine en 7 livres, lesquels ne sont en majeure partie qu'un extrait de ce grand ouvrage ?

P. Burmann n'a malheureusement pas été le seul qui ait fait de la science une arme pour servir ses mauvaises passions ; et Saumaise, après son abjuration, s'est rendu coupable de la même félonie : « Qui putant a monachis eviratum esse Petronium, vehementer « errant ; qualis hæc esset castratio quæ, resectis a reliquo corpore « membris, vel potius ipso corpore abjecto, solas pudendas partes « reliquisse videatur ? etc. » Mais détournons nos regards de ces regrettables faiblesses qu'on a à déplorer dans les meilleurs esprits quand ils tombent sous l'obsession du fanatisme !

C'est ici le lieu de rappeler que J. Cinelli, académicien de Parme, s'est attaché, dans sa *Biblioteca volante* (Parme, 1686, in-8°. — Voy. t. I^er^, sect. 5), à réfuter un de ses compatriotes, Durante Casellio, qui propageait les mêmes opinions que Burmann et Saumaise. Le rédacteur du *Giornale de' Letterati* le loue de l'apologie qu'il fait des moines « dans un endroit de sa *Bibliothèque volante*, où il rapporte *un fragment qu'on attribue à Pétrone.* » L'académicien de Parme avait fait voir par plusieurs raisons et par le témoignage de Saumaise, « qui étoit hérétique, que l'on doit avouer que nous tenons des « moines presque tout ce que nous avons de bon des anciens, et les « ouvrages qu'on tire encore tous les jours des diverses bibliothèques « de l'Europe ». Il ne paraîtra pas inutile d'insister sur ces démonstrations, quand on voit le réfugié Leclerc, cédant à ses passions de

sectaire, reproduire les doctrines de ses coreligionnaires. (Voy. *Biblioth. univers.*, oct. 1686.)

Il fut donné aux frères Pithou, de Troyes, d'enrichir le texte de Pétrone d'importantes additions. Ils eurent la bonne fortune de se procurer un nouveau ms. « Les Pithou, disait Scaliger d'une façon pittoresque, mais en termes un peu crus, les Pithou sentoient les bons livres de loin, comme un chien sent un os ou un chat une souris. » (*Scaligerana*, Cologne, 1695, in-12, p. 315.) Les bibliographes racontent que ce ms. aurait été trouvé parmi les bagages tombés au pouvoir de Mathias Corvin, roi de Hongrie (élu en 1458, mort en 1490), à la suite d'une bataille gagnée sur les Turcs. On l'a désigné sous le nom de *Manuscrit de Bude*. Je n'avancerai pas, comme Tabaraud (*Biogr. univ.*, t. XXXIII), que P. Pithou soit allé le déterrer lui-même dans cette ville; car il déclarait en devoir la possession à l'amitié fraternelle. Ce n'était point le seul qui lui fût arrivé de cette provenance. On lit dans Grosley: « P. Pithou avoit promis à Augustin de Thou, oncle de l'illustre historien, une nouvelle édition de Juvénal et de Perse, sur un très-bon et très-ancien ms. qui avoit fait partie des dépouilles du sac de Bude, lorsque cette ville fut prise par le fameux Mathias Corvin. De la bibliothèque de ce prince, ce ms. étoit passé dans celle de Fr. Pithou, qui en avoit fait présent à son frère. Au texte de Perse et de Juvénal étoit joint un ancien commentaire, etc... P. Pithou prit la peine de conférer le texte avec toute l'exactitude dont il étoit capable, et le fit imprimer sous ses yeux en 1586, sans le séparer du commentaire. » (*Vie de P. Pithou*, I. 219.) P. Pithou dit dans la *préface:* « Id tandem ad nos « pervenit, *Francisci* fratris charissimi *dono*, cui plura longè ac « meliora, ut spero, posteritas debitura est. » — « L'édition, poursuit Grosley, p. 222, d'un ouvrage d'un genre très-différent (*Pétrone*) amusa P. Pithou pendant l'année 1587. » — C'était un des plus grands érudits de son temps, et ce fut un des hommes du XVI^e^ siècle à qui les lettres furent le plus redevables, après le Pogge. C'est à lui qu'on

doit la première édition des *Fables de Phèdre* (34). Son *Pétrone* parut en 1587, à Paris, chez Patisson, successeur de Robert II Estienne, dont il épousa la veuve vers 1575. (Voy. Feugère, *Essai sur Henri Estienne*, p. 31.) — Voy. plus loin *Rectifications*, § V, n° 1.

Il est bon, pour se rendre un compte exact du travail de Pithou, de faire ici une revue rétrospective sommaire. Son édition était loin d'être la première : c'est à Venise que vit le jour, en 1499, l'*editio princeps* de Pétrone (per Bernhardinum Venetum de Vitalibus). P. Burmann, *præfat. ad Petron.*, fait mention, d'après Goldast, in *Prolegom*, d'une autre édition faite à Milan, mais sans en indiquer la date, ni le format ; car il ne l'a jamais vue : « Adfirmare non audeo, « cum nusquam alias eam laudatam audiverim, nec ipse viderim. » Fabricius n'en parle point, ni Funckius ; mais on trouve dans Brunet des renseignements explicites : il s'agit d'une édition des *Panegyrici veteres*, imprimée à Milan, en 1482, et enrichie 1° de la *Vie d'Agricola*, et 2° des *Fragments de Pétrone*. Peut-être même en existerait-il encore une autre : car déjà en 1484 (ce serait même en 1475, d'après De Guerle, *Quest. sceptiq. sur Pétron.*, 3e partie), Julien de Macho, des Augustins de Lyon, faisait imprimer dans notre ville une traduction française de la *Matrone d'Ephèse*. (Voy. note 32.) « Ce fut, dit De Guerle, le premier morceau du *Satyricon* qu'on ait fait

---

(34) « Des protestants ayant pillé la bibliothèque d'une abbaye catholique, en 1562, le bailli de cette abbaye sauva de la fureur des pillards quelques mss. précieux, parmi lesquels se trouvait celui de Phèdre. Fr. Pithou acheta ou reçut en don du bailli le précieux ms. et en fit cadeau à son frère P. Pithou, lequel sauva Phèdre de l'oubli où il eût été enseveli, si jamais les pillards de l'abbaye avaient été tentés de se chauffer avec la bibliothèque. Il ne fallut *rien moins* (!!) qu'une réforme religieuse, une guerre civile et les deux frères Pithou, pour accomplir toutes les espérances de renommée dont Phèdre avait adouci les tribulations de sa longue vie. » (Nisard, *Étud. sur les Poét. lat.*, etc., 2e éd., Paris, 1849.) — La première édition de Phèdre, aujourd'hui rare et fort recherchée, fut donnée par Pierre Pithou, à Troyes, en 1596, avec des variantes : *Phædri Aug. liberti fabularum Æsopiarum lib. V ; nunc primum in lucem editi* (A Petr. Pithœo). Excudebat Augustobonæ-tricassium Joan. Odotus, 1596, pet. in-12 de 60 pp. (pag. 67 commencent des variantes : *Vetustiss. codicis scriptura*).

passer dans notre langue, et c'est un moine qui s'en avisa. » Burmann fait malicieusement la même remarque sur le *Pétrone* de Leipsick, de 1500. Toutes ces éditions laissaient beaucoup à désirer : Burmann dit de celle de Venise : « Infinitæ in eâ lacunæ, et majori parte defectum fragmentum potius quam liber exhibetur. » Le même critique juge assez défavorablement les cinq ou six éditions connues qui précédèrent celle de Pithou : « Non puto has multum inter « se dissimiles, aut unam aliâ locupletiorem. » Il ne fait qu'une seule exception en faveur de J. Sambuc ; peut-être aurait-il dû en faire une seconde en faveur d'un éditeur lyonnais, Jean de Tournes.

Quoi qu'il en soit, tel était l'état de fragmentation du *Satyricon* lorsque Pithou entreprit de le publier, en 1587. Le ms. dont il s'est servi n'est pas resté à l'état de mythe, comme celui de Nodot (Voy. § IV.) : Fabricius nous apprend que Henricus Memmius (Henry de Mesmes, que Burmann, dans sa préface, nomme tantôt *Emmius*, tantôt *Ericus Memmius*) en reçut communication : « P. Pithoeus « codicis sui, *editis locupletioris*, copiam Henrico Memmio fecisse se « testatur, l. I, *Advers. subsesc.* cap. 2, ubi locum ex illo producit. » En 1565, P. Pithou avait annoncé, dans ses *Adversaria subsesciva*, l. II, c. 2. « qu'il possédoit un ms. de Pétrone, plus étendu, plus complet, plus correct que toutes les éditions qu'on en avoit données jusqu'alors. » (Grosley, *Vie de P. Pithou*, t. Ier, p. 222.) Ce ms. avait acquis une grande notoriété parmi les érudits : J. Douza écrivait à Falkenberg, vers 1570 : « Ad Petronium quod attinet,..... nihil jam « ultra ipsi.... deesse existimem, præter..... gallicanum..... « exemplar, *quod utinam Pithoeus nobis invidere abstineat diutius!* » (Voy. *Petron.*, éd. Frellon, p. 14; 2e éd. Burmann, t. II, p. 303.) On lit aussi dans Josias Simlerus (*in addition. ad biblioth. Gesneri*) : « Extant etiam Petronii *Satyrarum* fragmenta in bibliothecâ « P. Pithoei. » Je dirai enfin, que ce ms. est déposé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de Paris, et que Laporte du Theil le considérait comme l'un des plus précieux qui existent. — Pithou se servit en outre d'un ms. de Bongars, que plus tard Goldast consulta lui-

même : « Usus Goldastus est codice membranaceo Bongarsii quem « Pithoei fratres etiam inspexerant. » (Fabric., *Bibl. lat.*) — Voy. § V, n° 1.

C'est avec ces ressources que Pithou prépara son édition de *Pétrone*, qui marqua une ère nouvelle. Fabricius en porte un jugement très-favorable : « Quæ editio nitidissima et superioribus omni- « bus emendatior. » Burmann la loue dans les mêmes termes ; il ajoute : « Pithoei curâ et notis ornata, nova quædam fragmenta « exhibet (ex codice, ut videtur, Pithoei, qui pleniorem se habuisse « testatur, l. I, lect., subsesciv., c. 2). » Juste-Lipse, grand admirateur du *Satyricon*, écrivait au nouvel éditeur : « Immensum tibi, Pithoee, « Petronius debet. » (Epist. XIX, l. 5.) Et trente ans plus tard, Morel, dans des vers adressés à Bourdelot, sur son édition annotée de 1618, proclamait encore celle de Pithou parmi les plus remarquables :

> Debent multa tibi novem sorores ;...
> Nec debent minus et Fabro et Pithoeo
> Qui Petronia per vireta clarent, etc.

La précieuse bibliothèque dont le docteur Prunelle a fait don à notre Académie, m'a permis de compléter mes recherches et mes renseignements : j'y ai trouvé la rare et curieuse édition de Pithou ; il semble qu'elle a en quelque sorte été mise au jour contre le vœu de l'auteur, si l'on en juge par la lettre qu'on lit au verso du titre : « P. S. *(Pithoeo salutem?)* Remitto ad te Petronium tuum, immo « nostrum, immo jam omnium; adjeci etiam, ut iracundia tua ingra- « tissimo isto cumulo expleri possit, notulas tuas. *(Varietatem lec-* « *tionum*, in marg. ap. Frellon, p. 246.) Perfide, inquies, et « loqueris ? Pone tu potius supercilium, atque audi, etc..... Mihi « quidem certe castrare non libuit, ne..... simul et evirarem et occi- « derem. Bene vale, atque irasci tandem desine. » — Il s'agirait là d'une lettre de l'imprimeur Patisson à P. Pithou, si l'on s'en rapporte à Burmann, qui l'intitule *Patissonii præfatio.* (1743, t. II, p. 297.) On ne peut nier que cela ne cadre assez bien avec ce que Pithou disait lui-même de son ms. de Pétrone : « Qu'il le tenoit sous

clef; qu'un livre de la nature de celui-là n'étoit pas fait pour voir le jour, et qu'il n'en permettoit la lecture et l'usage qu'à ses meilleurs amis. » (Grosley, *Vie de P. Pithou*, t. I^er^, p. 222.) — « Extat autem « magna ejus satyrici pars in meo libro, cujus ego procacitatem et « lasciviam privato carcere ità damnavi, ut tamen ejus copiam viris « optimis et amicissimis non negem, quam non ita dudum feci « Errico Memmio, etc. » (P. Pithou, *Adversaria subsesciva*, l. II, c. 2, Paris, 1565.) Je dois dire toutefois que Grosley n'est point de cet avis. Il veut que cette lettre émane de Pierre Pithou, et soit à l'adresse de François Pithou. Voici comment il raconte le fait: « Pierre abandonna depuis ce ms. à son frère, qui passa trois mois (Grosley dit ensuite *trois ans*, dans le t. II. p. 147.) à commenter sérieusement les gayetés de Pétrone. Ce commentaire achevé, François l'avoit renvoyé à son aîné avec son ms.; et ce dernier, bravant ses expresses défenses, lui renvoya le tout imprimé... Pithou badine avec son frère sur l'abus qu'il avoit fait de sa confiance: c'est en lui dédiant à lui-même cette édition, etc. » (T. I^er^, p. 223.) Grosley ne se dissimule point que son système est passible de plus d'une objection; mais il croit satisfaire à tout en ajoutant: « Pour concilier les précautions avec lesquelles Pithou usoit de son ms. en 1565, avec cette édition qu'il en donna en 1587, je crois devoir remarquer que, dans le temps intermédiare, il en avoit paru plusieurs éditions. » (T. I^er^, p. 227.) La question est-elle ainsi tranchée complètement? le lecteur en jugera. Dans ce système ce n'est pas la seule difficulté qui se présente. Les *Notulæ* ne pourraient plus s'expliquer par *Varietas lectionum*, comme l'ont fait Frellon, en 1615; Th. de Juges, en 1629; Burmann, en 1709, etc. Il faudrait l'entendre des *Collectanea* (voy. plus loin n° 10 de l'édition), ce qui ne paraît guère avoir été admis d'aucun éditeur.

Quoi qu'il en soit, le *Pétrone* de 1587 est une jolie édition, très-nette, de format in-12; elle est intitulée: « *Petronii arbitri Satyricon*, « adjecta veterum quorumdam poetarum carmina non dissimilis « argumenti: ex quibus nonnulla emendatius, alia nunc primum « eduntur, cum notis doctorum virorum. — Lutetiæ ap. Mamertum

« Patissonium, typographum regium, 1587. » — J'ai fait une remarque, qui concorde avec ce que j'ai dit de la lettre de l'éditeur, c'est que le nom de Pithou n'y est écrit nulle part. De quels *Doctorum virorum* s'agit-il ? Il n'en est pas non plus dit un mot. D'où sont tirés ces *Carmina non dissimilis argumenti?* Essayons de résoudre la plupart de ces difficultés : le livre se divise en deux parties qui ont chacune une pagination particulière ; la première contient :

1° *Lettre de l'éditeur* (sans date, sans nom d'auteur, ni de destinataire, désigné seulement par les initiales P. S. (Pithoeo salutem ?) : ce serait une lettre de *Patisson à P. Pithou*, d'après Burmann, et de *Pierre à François Pithou*, d'après Grosley. Frellon, qui la reproduit, p. 245, lui assigne la date de 1576 (qui devient même 1573, à la marge de Th. de Juges); en sorte que Burmann, qui le répète après eux, est fort embarrassé (voy. § V, *Rectifications*, n° 1) pour préciser l'époque de cette publication. Je ferai remarquer qu'elle ne porte aucune date dans l'édition originale de 1587 que j'ai sous les yeux.)

2° Une sorte de *préface*, sans titre ni nom d'auteur. (En 1615, Frellon la réimprima en l'intitulant : *Petri Pithœi conjectanea*, comme le fit Burmann en 1709 et 1743. Notons en passant qu'Hermannidès la reproduisit en 1663 sans titre et sans nom d'auteur, comme si c'eût été son œuvre propre ; ce qui a dû tromper plus d'un lecteur.)

3° Texte du *Satyricon*, p. 1 à 100.

4° *Petronii Arb. fragmenta.* (Voy. plus loin, § VI.)

5° *Veter. poetarum catalecta.* (Ces *catalecta* se divisent en deux parties : la *première* est copiée de Scaliger et répond au chapitre que ce savant intitulait *Priapeia* dans l'ouvrage qu'il avait, quinze ans auparavant, publié à Lyon, en le dédiant à Cujas : *Publii Virgilii Maronis appendix*, cum supplemento multorum antehac nunquam excusorum poematum vet. poetarum, etc. Lugduni ap. G. Rovillium, 1573, 1 vol. in-8.— La *deuxième* partie a pour titre : *Veter. quorumdam poetarum errones venerii.*)

6° *Varietas lectionum in Satyrico* (sans nom d'auteur : je pense,

d'après la note marginale ajoutée à la lettre de l'éditeur dans Frellon et Th. de Juges, que c'était l'œuvre de P. Pithou ; et c'est ainsi que l'a compris P. Burmann dans l'*Index* de sa 2e édition.)

7° *Index in Petronium* (sans pagination, comme *Varietas lectionum).*

La deuxième partie du livre contient :

8° Un avis au lecteur.

9° *In Petronii Arb. Satyricon notæ*, précédées d'une courte lettre : *Patissonio S.* (sans nom d'auteur : Burmann et Fabricius présument que ces notes sont de Christ. Richard; Frellon, dans son *Index interpretum,* remarque qu'on les attribuait aussi à Passerat. Sans cela on aurait pu croire qu'elles sont plutôt de P. Pithou, parce qu'on y invoque souvent les mêmes mss. que dans le n° 6, *Varietas lectionum,* et que c'est un complément naturel des variantes, ce qui semblerait mieux répondre aux propres paroles de Burmann rappelées plus haut : « Pithoei curâ et *notis* ornata. ») — Voy. § V., n° 1.

10° *Ad Petronium collectanea* (sans nom d'auteur. Frellon, dans son *Index,* attribue ces notes à François Pithou : « Huic enim a « plerisque publicè adscribuntur. » Il les reproduit sous ce titre : *Fr. Pithoei ad Petronii Arb. Satyricon collectanea.* Théod. de Juges, en 1629, et Burman, en 1709 et 1743, ont suivi l'exemple de Frellon; c'est aujourd'hui une chose admise par tout le monde. Grosley fait un grand éloge de ce commentaire : « Fr. Pithou y travailloit sans dessein de le donner au public : uniquement dans la vue d'étudier la latinité du temps de Néron, les mœurs de la cour de ce prince, les usages politiques et civils des Romains;... il a été parlé de l'espèce de trahison dont usa P. Pithou, pour faire part au public des lumières que son frère avoit rassemblées dans ce commentaire:..... il me suffira de dire qu'il n'y fait point un vain étalage d'érudition ; que tous les passages, que tous les mots qui l'ont arrêté présentent de véritables difficultés, et qu'il en reste peu qu'il n'ait aplanies; en un mot, que son travail sur Pétrone peut être utile aux savants mêmes les plus versés dans la connaissance des anciens auteurs. » — *Vie de Fr. Pithou,* t. II, p. 147.).

11° *In Catalecta annotationes.* (Sans nom d'auteur : j'ai remarqué que ces notes se divisent en deux parties ; et j'ai constaté que la *première* est une reproduction littérale des annotations de Scaliger, qui, dans ses *Catalecta vet. Poet.*, les intitule *Ad Priapeia ;* quant à la *seconde*, qui commence par le *pervigilium veneris* découvert par P. Pithou, à qui on en doit la 1re édition, en 1577, je soupçonne que c'était peut-être l'œuvre de P. Pithou lui-même, et ce qui semble confirmer ma conjecture, c'est que A. Teissier — *Eloges des hommes savants*, d'après de Thou, t. IV, 1715,—fait précisément figurer parmi les ouvrages de cet auteur *Emendationes in Epigrammata vetera.*)

Ainsi se trouverait expliquée l'indication *doctorum virorum notæ.* L'absence du nom des Pithou est aisée à comprendre, s'il est vrai, comme l'affirme Teissier *(Éloges des hommes savants*, d'après de Thou, Leide, 1715, t. IV.) que « François ne voulut jamais qu'on mît son nom à aucun des ouvrages qu'il publia ; » et si l'on se rappelle que P. Pithou lui-même ne mit pas le sien à son édition de *Phèdre* (Voy. note 34), non plus qu'à son recueil intitulé *Epigrammata et Poematia vetera*, Paris, 1590, in-12. (Le privilége du roi pour ce Florilegium de P. Pithou est de septembre 1588, et la date de la publication de 1590, bien que l'impression fût achevée en septembre 1589.)

Avant et après Pithou, les presses lyonnaises se signalèrent par des éditions qui méritent d'être mentionnées ici : la première fut donnée en 1575, par le célèbre imprimeur lyonnais Jean de Tournes, qui l'enrichit de variantes. Il s'était aidé de mss. et d'exemplaires annotés ; elle était fort estimée : Pithou la cite fréquemment ; et quarante ans plus tard, Frellon ne crut pouvoir mieux faire que d'en insérer les variantes dans sa propre publication pour lui donner plus de prix ; P. Burmann, qui les avait négligées dans sa 1re édition, en 1709, répara cette omission dans la 2e, en 1743 : cette reproduction, près de deux siècles après leur mise au jour, est un vivant témoignage du cas qu'en faisaient les savants. Toutefois, P. Burmann n'accorde à Jean de Tournes qu'une chétive mention : encore est-elle pleine d'erreurs : « Constat J. Tornæsium, eruditiss. typogra-

phum lugdunensem, Petronium edidisse anno MDLXXV, duobus codicibus instructum quos à viris, *quorum tamen nomina nobis invidit*, doctissimis accepit, et qui adjutus fuit operâ eruditiss. viri Dionysii Lebei-Batilii, j.-c. celeberrimi;..... cui Tornæsius editionem hanc inscripsit : dubito vero an non unus ex codicibus quem adhibuisse scribit, fuerit viri clariss. Erici Memmii, etc. » Je remarquerai que J. de Tournes ne s'est pas servi du ms. de Henry de Mesmes (*Henricus seu Ericus M.*); qu'il en a eu deux autres à sa disposition, et qu'enfin les noms de leurs propriétaires sont si peu cachés que Frellon les a inscrits à la marge, et que Burmann lui-même les place au bas de la page dans sa propre édition, où il pouvait les lire comme tout le monde. (Voy. 2e éd., t. II, p. 294.) Fabricius, dès 1697, constatait la chose en toutes lettres dans sa *Bibliothèque latine :* « Cum castigationibus porro J. Sambuci,..... Lugd., 1575, 8 ap. Joh. Tornæsium, qui duobus editis, et totidem scriptis Cujacii et Dalecampii libris adjutus, et operâ usus D. Lebei Batillii j. c. celeberr. Petronium recensuit, eique variarum lectionum libellum adjunxit. » Conrad Anton confirme à son tour le témoignage de Fabricius (1781, *recensio edit.*).

L'édition la plus importante qui suivit celle de Pithou, fut l'édition lyonnaise de Paul Frellon, 1 vol. in-18. Ce fut longtemps la meilleure et la plus ample : son format portatif la rendait très-commode. C'était une remarquable *editio variorum* qu'on regarde comme enrichie, selon Fabricius, des notes de quatorze commentateurs. La date réelle de sa publication est encore un sujet de controverse : Fabricius et Funck la rapportent à 1618; Burmann et Conrad Anton sont aussi de cet avis. Les biographes la font remonter à 1615. Qui a tort? La chose n'est pas aussi simple à juger qu'on le croirait à première vue : je constate que c'est le millésime de 1615, que portaient les exemplaires de Courtois, Laporte du Theil et Caillard. (Voir leurs *Catalogues.*) D'où vient donc cette divergence? Chardon de La Rochette nous explique (*Mélanges de Critiq.*, 1812, t. Ier, p. 423) que la publication est de 1615, et que le frontispice seul fut renouvelé

en 1618. On sait, en effet, que c'est là un artifice assez en usage en librairie. Toutefois, on sent renaître le doute et l'on se prend à craindre quelque méprise, quand on lit dans les *Homologomena* de Lundorp, qu'il parut effectivement une édition de Pétrone à Lyon, en 1618, mais chez un autre éditeur : « *Satyrica* T. Petronii, Lugduni, apud Paul Frellon, 1615, in-8° (Lisez in-18.), et *ibid* apud Jacob. Marcum, 1618, in-12. » (Burmann, 2e éd., t. II, p. 322.) On se demande si l'on n'a pas fait quelque confusion entre ces deux éditions, que Lundorp distingue si bien !

C'est encore la riche bibliothèque du docteur Prunelle qui va me permettre de résoudre ces difficultés toujours pendantes entre les érudits : elle possède un exemplaire de l'édition de Frellon qui a la date de 1615 (comme celle que j'ai vue dans la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris) : elle est intitulée « *T. Petronii Arb. eq. Rom. Satyricon*, cum Petroniorum fragmentis, noviter recensitum, interpolatum et auctum, accesserunt seorsim notæ et observationes variorum. Lugduni, apud Paulum Frellon, CIↃ CIↃCXV (1615), 1 vol. in-18 de XII-972 pages; ce qui ne saurait laisser subsister aucun doute, c'est que le *privilége du roi* est daté du 23 décembre 1614. Toutefois, ne nous hâtons pas trop de conclure que Fabricius et Burmann étaient dans l'erreur; car j'ai trouvé dans la grande bibliothèque de la ville de Lyon un autre exemplaire du *Pétrone* de P. Frellon, qui porte la date de 1618; or, c'est bien la même édition; c'est la même impression, avec le même nombre de pages et le même privilége du roi de 1614 : il n'y a que le titre de changé. Peut-être pourrait-on croire que Frellon agit ainsi pour se défendre contre la concurrence que lui créait, en 1618, le *Pétrone* de Jacob Marcus !

L'édition de Frellon se divise en deux parties; la première contient :

1° *Prolegomena* (Sans nom d'auteur; Burmann les a reproduits sous le nom de Goldast);

2° Texte du *Satyricon* (pag. 41 à 151; sans notes marginales, ni au bas des pages);

3° *Ejusdem Petron. Fragmenta auctiora* (il y en a deux chapitres, l'un p. 152, et l'autre p. 170);

4° *Epigrammata* (œuvres de huit Pétrones différents);

5° *Veter. Poetarum Catalecta* (il y a deux sections : 1° *Lusus in Priapum*; 2° *Errones venerii*);

La deuxième partie de l'édition (qui commence p. 237), est intitulée : *Sylloge annotationum et observationum* in Petronii Arb. *Satyricon* et Fragmenta, etc. collect. ac digest. à Georg. Erhardo (*lisez* Goldasto). On y trouve, non pas quatorze commentateurs comme on l'a dit, mais les notes, observations et variantes de vingt-deux annotateurs (35), et un index de huit autres qu'on n'a pu recueillir. En somme, c'est une *édition variorum* précieuse. L'éditeur explique dans un *Elenchus* qu'il s'est appliqué à améliorer le texte à l'aide de trois mss. et avec la

(35) Cette deuxième partie contient (outre 1° les *Prolegomena* de Goldast); — 2° P. Pithoei *Conjectanea*; — 3° *Observationes* Had. Junii; — 4° Variorum; — 5° *Emendationes*, H. Stephani; — 6° Innominati auctoris (ex bibl. J. Bongarsii); — 7° *Notæ*, Sambuci; — 8°—Danielis Aurelii (ex bibl. Bongars.); — 9°—Innominati anctoris (ex bibl., Bong.);—P. Danielis Aurelii (ex bibl., Bong.); —11°— Germani Colladonii; — 12°— Cl. Bineti; —13°— Christoph. Richardi;— 14°—Conradi Rittershusii;—15° *Variæ lectiones*, J. Tornæsii; —16°—Anonymi; — 17° Fr. Pithoei *Collectanea*; — 18° Jani Douzæ *Præcidanea*;—19° Jani Douzæ filii *Spicilegium*; — 20° Joannis Wouweren *Animadversiones*; — 21° Gaspar. Barthii *Racemationes*; — 22° Georg. Erhardi *Symbolæ annotationum* (ces *Symbolæ* avaient paru à Francfort, en 1610).

L'*Elenchus* indique qu'on n'a pu recueillir : 1° les *Scholies* de J. Alexander; — 2° les *Notes* de M. Ant. Muret; — 3° de Théod. Pulmann; — 4° de J. Passerat; — 5° de P. Arnaudus; 6° de Gasp. Scioppius; — 7° de J.-Is. Pontanus; — 8° les *Impomenta* de Melch. Haiminsfeld. Goldast, qui différaient des *Symbolæ* de G. Erhard.

On admet aujourd'hui, que les noms de Gasp. Lundorp et de Georg. Erhard n'étaient que des pseudonymes sous lesquels se déguisait Goldast, ce qui a induit en erreur beaucoup d'écrivains (voy. Chardon, *Mélang. de Critiq.*, 1812), jusqu'à Wernsdorff. On lit dans Burmann, *Præfat.* : « Goldasto tribuit Lotichius dissertationem de scriptis Petronii, quæ sub Lundorpii nomine exierat. » Fabricius écrit à son tour : « Sub *G. Erhardi* nomine *Goldastum* latere patet ex Parei et Althusii versibus volumini præmissis, quibus Goldasto de editione Petronii gratulantur (iterat. in ed. Frellon); atque servant etiamnum vasta Goldasti in Petronium collectanea mss. bremenses, in quibus omnia illa et longe plura, quam in Erhardi notis editis extant, legi Burmannus annotavit. » *(Bibl. lat.)* Conrad Anton, de son côté, confirme le dire de Burmann et de Fabricius. *(Recensio edit. Petr.)*

collation de dix éditions antérieures. Après cela, on a lieu de s'étonner que Burmann ne fasse mention du Pétrone de Frellon, qu'en passant pour ainsi dire, et d'une manière peu équitable: « Hanc editionem (commenta Goldasti sub nomine G. Erhardi) postea Frellonus lugduni MDCXVIII, Schouwetterus, Schleichius et alii *repetiverunt*. C'est de sa part un déni de justice; déjà à l'égard de J. de Tournes, il n'avait pas fait mieux. Les savants germaniques sont assez coutumiers du fait : J'ai fait voir ailleurs (*Mélanges d'Hist. et de Critique*, 1864, p. 440 et 449), à propos de la bibliographie médicale lyonnaise des XV^e^ et XVI^e^ siècles, de quelles graves et nombreuses omissions le Prussien Kurt Sprengel s'était, dans son *Histoire de la Médecine*, rendu coupable à l'égard des médecins lyonnais. Le Hollandais Burmann ne se montre guère plus juste à l'égard des éditeurs lyonnais; et ici on a lieu de s'en étonner grandement; car, si l'on excepte Gonzalo de Salas, c'est à l'édition de P. Frellon qu'il a emprunté presque tous les commentaires dont, un siècle plus tard, il a enrichi sa première édition de Pétrone (*Traj. ad rhen.* 1709). Je n'ignore pas que, pour se justifier en quelque sorte, il accuse l'édition de Frellon de 1615 (qu'il rapporte à tort à 1618), de n'être qu'une reproduction de celle de Goldast : postea Frellonus, lugd. 1618... repetivit. Mais c'est là précisément une erreur chronologique. De son propre aveu, le Pétrone annoté de Goldast vit le jour en 1610, à Hélénopolis (Francfort); eh bien! j'ai découvert, dans la bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, une édition de P. Frellon antérieure; en voici le titre: *Petronii Arbitri Satyricon*, multis virorum illustrium notis et observationibus illustratum. *Editio postrema* omnium fere quæ hactenus prodierunt tersissima. Lugduni, sumptibus Pauli Frellon, CIↃIↃVIII (1608). — In-18, de 575 pages; belle édition très-nette, contenant : 1° Lettre de Wouweren; 2° Conjectanea ; 3° Satyricon; 4° Petronii Fragmenta; 5°Veter. Poetar. Catalecta; 6°Varietas lectionum; 7° Notæ; 8° Collectanea; 9° Variorum observationes; 10° J. Douzæ filii spicilegium; 11° in Satyricon observationes; 12° in Catalecta Annotationes. Evidemment, cet essai de P. Frellon, qui précéda de deux ans celui

de Goldast, devint la base de sa propre édition de 1615, qui par le fait fut la *deuxième*; c'est de cette dernière que les auteurs de l'*Histoire de la Littérature françoise* (de La Bastide et Dussieux, Paris 1772, in-12, t. I), ont dit, avec plus de justice que ne l'a fait Burmann: « L'édition de P. Frellon, Lyon, 1615, in-12, est belle, plus ample et plus correcte que les précédentes. »

C'était là une omission importante à signaler: ce sera pour les bibliographes, une rectification à faire; car aucun d'eux, à ma connaissance, ne mentionne le Pétrone de Frellon de 1608.

Parmi les nombreuses éditions qui se succédèrent, je dois mentionner celle de J. Bourdelot, en 1618, dont les notes savantes fixèrent l'attention des érudits. J'aurai plus loin à signaler les modifications qu'elle introduisit dans le texte (voy. § VI), et à redresser les erreurs auxquelles elle a donné lieu. (Voy. § V, n° 4.)

Je dois pour le moment me borner à dire que, malgré les additions importantes du ms. de Bude, et quelques améliorations partielles dues aux publications qui suivirent celles de Pithou, jusqu'au milieu du XVII[e] siècle, l'œuvre de Pétrone n'en restait pas moins incomplète et mutilée, et qu'en raison des lacunes qu'elle présente, elle était encore à l'état de fragments, « fragmenta sine nexu » selon l'expression du docte évêque d'Avranches; la multiplicité des éditions, traductions ou commentaires, qu'on voyait presque d'année en année se succéder en Europe, témoignait assez de l'estime dont cette Ménippée jouissait auprès des savants: le vif intérêt qu'elle présente comme peinture de mœurs, élégance de style et art de la composition littéraire, ne pouvait qu'augmenter leurs regrets. Que n'eût-on pas donné pour avoir la gloire de la restituer dans son intégrité? Cette ambition fut même la cause d'une aventure fort plaisante (voy. *Ménagiana*, III, p. 12; *Mém.* de Tillemont, t. XV, p. 30; Fabricius, *Bibl. lat.*, p. 163; De Guerle, p. 142, etc.): Henri Meibomius, de Lubeck, philologue et médecin distingué, crut un jour que ce bonheur allait lui échoir; ayant lu dans un itinéraire d'Italie *Petronius Bononiæ integer asservatur*, il s'imagina qu'il pourrait enfin trouver

à Bologne un manuscrit entier de l'auteur latin ; et, dans son zèle pour les lettres, il entreprit tout exprès le voyage d'Italie, pour se rendre maître de ce trésor ! Mais le savant du Nord avait été dupe d'un étrange quiproquo. Ce Pétrone entier que l'on conservait à Bologne, était le corps de Saint-Pétrone, patron de la cathédrale, que le philologue allemand eût volontiers échangé contre le plus chétif manuscrit du *Satyricon* (36). Cette découverte n'était pas réservée à Henri Meibomius.

---

(36) Cette singulière mystification a fourni au spirituel Andrieux le sujet d'un conte charmant : comme il est peu connu et ne se trouve ni dans l'édition in-8° de ses œuvres, Paris, 1817; ni dans celle in-18°, Paris, 1822; ni dans l'édition in-32 de ses œuvres choisies, Bruxelles, 1839; je pense, en le rapportant ici, faire plaisir aux lecteurs, qui n'iraient guère le déterrer dans le volumineux recueil de la *Décade philosophique* (an IX, 3e trim.) d'où je l'extrais :

Meibomius était un savant homme,
Nourri d'hébreu, de latin et de grec :
Vers mil sept cent, il vivait à Lubeck.
Un voyageur, qui revenait de Rome,
Se présenta chez l'illustre érudit,
Et lui laissa son album manuscrit ;
Meibomius, ayant pris ses lunettes,
Y lut, relut ces paroles bien nettes :
Petronius extat Bononiæ;
Hic integer servatur hodie,
Quem vidisse testor. — « Quelle aventure !
Quel reconfort pour la littérature !
Pétrone entier !... à Bologne !... ô destin !
A commenter quelle riche matière !
Eh ! quel plaisir de le mettre en lumière,
De l'illustrer de notes en latin !
Partons ; partons ! » — Il se met en campagne,
En peu de jours traverse l'Allemagne
Du nord au sud, puis dans l'Etat romain
Arrive, et va, son album à la main,
Dont il avait exprès marqué la page,
Chez un certain Bolonais, son ami,
Un médecin, le docteur Capponi ;
Il lui fait voir l'intéressant passage :
« Vous comprenez pourquoi je viens ici ;

§ III. Manuscrit de Trau.

Sero licet eruta gemma
Eruitur tamen, et longo post tempore fulget.
(Vinc. Recensente P. R.)

Plus heureux que Meibomius, Jean Lucius, de Trau en Dalmatie, qui faisait vers le milieu du XVII[e] siècle de savantes recherches sur l'histoire et les monuments de sa patrie, contribua à tirer de l'oubli

---

Un pareil fait vaut bien d'être éclairci ;
Je n'ai voulu m'en fier à personne.
Mon cher docteur, est-il vrai qu'en effet
Vous possédiez à Bologne un Pétrone?
Serait-ce point un conte qu'on m'a fait?
— Un conte? non. — Vous l'auriez? — Chose sûre.
— Pétrone entier? — Mais je le conjecture ;
On le prétend. — Seriez-vous en pouvoir,
Mon digne ami, de me le faire voir?
— Assurément; cela se pourra faire.
— Mais quand, docteur? mon juste empressement
Sans nul retard voudrait se satisfaire :
Qui tôt oblige, oblige doublement.
— De tout mon cœur ! tous deux, si bon vous semble,
A l'instant même allons le voir ensemble ! »
Le bon docteur conduit notre Allemand
Sur la grand'place, et de la cathédrale
Lui fait gagner la porte latérale.
« Entrons ici, nous verrons aisément. »
Meibomius, non sans quelque surprise :
« C'est par respect, dit-il, apparemment
Que vous gardez ici, dans une église,
Ce précieux, ce rare monument?
— On a fait plus : on l'a mis récemment
Dans une châsse, en perles enrichie,
Du haut en bas dorée et reblanchie.
— Dans une châsse?... on va donc nous l'ouvrir
Pour voir Pétrone et pour le parcourir?
Je le tiendrai cet unique exemplaire!...
De mon bonheur quand serai-je certain ?
— Tout de ce pas je vais, pour vous complaire,
Mon cher ami, chercher le sacristain.

un manuscrit découvert par Marinus Statilius et beaucoup plus complet que tous ceux qu'on connaissait jusqu'alors; il provenait de la bibliothèque des Cippi ou Cippici, dont le nom paraît avoir été plus anciennement Cepio ou Cæppio. (T. Reinesius, p. 399; C. Tillebomen (lisez docteur Jacq. Mentel), p. 341; ed. Burmann, 1743.) Il appartenait d'abord à Hector Cippi, cousin de l'historien Coriolan Cippi qui écrivit la guerre de Venise contre Mahomet II; il passa ensuite à Nicolas Cippi, son arrière-petit-fils. Après avoir achevé ses études en droit à Padoue, Marinus Statilius, de retour à Trau, où il était né vers 1615, découvrit ce manuscrit dans la bibliothèque de son ami Nicolas Cippi, entre 1645 et 1655 (vers l'an 1662, suivant Burmann, *Præfat*); il en parla à plusieurs savants, mais ses occupations l'empêchèrent

---

— Le sacristain?... le bibliothécaire,
Vous voulez dire? — Eh! non; à quel propos?
— Mais c'est un livre? — Eh! non; ce sont des os,
Le corps entier du patron de Bologne,
De saint Pétrone, évêque en son vivant...
— Fi donc! docteur, s'écria le savant:
J'ai grand besoin de voir cette..... charogne!
J'ai cru trouver cet auteur élégant,
Fin satirique, et maître en beau langage;
Mais votre évêque!... un saint!... un ignorant!...
Il ne vaut pas les frais de mon voyage. »

Les poètes ne se piquent pas d'une grande exactitude historique: Henri Meibom, né à Lubeck, en 1638, *vers mil sept cent* ne *vivait* pas *à Lubeck*: il mourut le 26 mars 1700, à Helmstadt, où il était professeur d'histoire et de poésie depuis 1678, et où il s'était établi vers 1664 ou 1665; l'époque précise de ce fameux voyage n'est pas connue: peut-être fut-ce la rumeur qui circulait parmi les savants, sur la découverte du fragment de *Trau*, qui lui donna l'idée de l'entreprendre, dans l'espoir de faire aussi sa trouvaille littéraire: il semblerait permis de présumer que ce fut en 1663, si l'on s'en réfère aux lettres de Gui-Patin à Jacob Spon, dans lesquelles, après lui avoir annoncé (7 janvier 1663) la mort du médecin Jean-Henri Meibomius, auteur d'un savant commentaire sur le *Serment d'Hippocrate*, il lui parle (13 novembre 1663) du passage à Lyon de Henri Meibomius fils: « Je vous ai parlé d'une *Histoire des Médecins* par M. Meibomius, « médecin de Lubeck (*De Vitis Medicorum usque ad seculum XV*). Il a laissé un « fils fort savant, que je pense que *vous aurez vu à Lyon, le mois d'avril der-* « *nier*, etc. »

d'en préparer lui-même la publication. Jean Lucius, qui en avait pris connaissance pendant son séjour à Trau (d'après Jacob Spon, il aurait quitté Trau avant 1660), l'avait soigneusement collationné : à son instigation, Antoine Grimani, légat de Venise près du St-Siège, obtint qu'il fût envoyé à Rome, où il resta longtemps soumis à l'examen des érudits; sur ces entrefaites, il en parut une première édition à Padoue, chez Paul Frambotti, imprimeur-libraire : P. Burmann, par une singulière inadvertance, dit dans le tome I (p. 333; 1743) que ce fut en 1660, et dans le tome II (*Præfat.*) que c'était en 1662; or, ce n'est ni l'une ni l'autre de ces dates. Je remarquerai, ce qui me paraît trancher la question, d'abord que le privilége italien « concesso privilegio a Paulo Frambotti libraio e stampatore di Padova » est de décembre 1663, et ensuite que l'édition parisienne faite sur celle de Padoue, dont elle reproduit la préface, en fixe très-nettement l'époque par cette phrase : « Præfatio editioni patavinæ anni 1664 præfixa. » C'est aussi l'année qu'indique Fabricius : « Novum Petron. operis fragmentum tragur. primus, *inscio* Martino (lisez, Marino) Statilio vulgavit patavii Paulus Frambottus a. 1664. » *Invito* serait plus exact que *inscio*, d'après ce qu'on lit dans *Apologia Mar. Statilii pro Petron. Fragm.* « Venetus ad pont. max. legatus.... ut... et me *invito* et reclamante typis excudi permitteret. » Les éditions se succédèrent en Europe avec une rapidité étonnante : la même année (et non *l'année suivante* comme l'écrit par erreur De Guerle, *Questions scept. sur Pétr.* 3e partie), J. Mentel, sous le nom de J.-C. Tilebomen, en publia une à Paris, dont je m'étonne que Burmann ne fasse aucune mention, d'autant mieux qu'il en reproduit lui-même (2e éd. t. II, p. 340) la préface sous ce titre : « J.-C. Tilebomeni de Tragur. fragmento Petron. judicium. » La date n'en saurait être douteuse : le *privilége du roi* est du 3 octobre 1664, et il est suivi de cette note : « Prima editio absoluta fuit die 22 decembris 1664. » Mentel en donna une autre édition en 1666, à Paris, toujours chez Edmond Martin. De son côté, Nic. Heinsius expédia une copie du fragment de Trau (c'était l'édition même de Padoue, selon Burmann,

Præfat.) à J. Scheffer, qui l'imprima à Upsal, en 1665; J. Lucius en fit autant pour les frères Blaeuw, d'Amsterdam : mais cet envoi n'arriva pas à son adresse. Thomas Reinesius en donna à Leipsick, en 1666, une édition annotée qu'il dédia à Colbert. Enfin, le 14 novembre 1668, J. Lucius, dont on avait adopté le travail, en transmit une seconde copie à Guillaume et à Jean Blaeuw, qui la publièrent en 1668 et en 1669. Jean Blaeuw, dont les presses ont produit tant de belles éditions des classiques, qui ne le cèdent en élégance qu'aux Elzeviers, en tira une fort jolie en 1670, avec une dédicace au prince de Condé.

Le fragment de Trau venait combler une vaste lacune dans la description du souper de Trimalcion (37). Cette restitution était des plus

---

(37) Le fragment de Trau commence par ces mots: *Ipse nescit quid habent*, chap. 39, et finit par ceux-ci : *ex incendio fugimus*, ch. 78, c'est-à-dire qu'il contiendrait 41 chap. sur les 141 qu'on trouve dans le Pétrone de Burmann et d'Anton. On voit que c'est presque le tiers des chapitres — On peut se faire une idée plus exacte de son importance comme étendue réelle, en considérant que, sur les 190 pages que l'édition in-12 d'Adr. de Valois (Paris 1677) consacre à tout le *Satyricon*, non compris les fragments en vers, le texte du ms. de Trau, qui y est inséré *en italiques*, s'étend de la page 33 à la page 87, c'est-à-dire qu'il occupe 54 pages: ce qui équivaut à plus du quart de l'ouvrage entier. (Voy. § VI.)

La querelle que détermina cette publication fut si vive et le souvenir s'en conserva si bien que, cinquante ans plus tard, l'abbé Goujet, dans sa *Bibliothèque françoise*, répétait comme Basnage : « Il s'éleva une véritable guerre civile dans la république des lettres. » Gui-Patin jugeait très-favorablement un des champions de cette lutte, le médecin P. Petit: « Nous avons ici N. Petrus Petitus, Parisiensis, un fort savant homme et fort intelligent dans les belles sciences du grec et du latin, qui se accingit ad novam editionem Aretæi ;... il nous promet une version nouvelle, outre de bonnes notes qu'il y ajoutera etc. » (Lettre au D. Belin, à Troyes, 15 mai 1662.) On peut rappeler que le célèbre Boerhaave a enrichi des notes de P. Petit sa belle édition d'Arétée de 1735.

On voit dans le *Journal des Savants* combien, outre ces publications, le ms. lui-même préoccupait alors l'opinion publique; dans sa livraison de novembre 1668 (p. 92), ce recueil apprend à ses lecteurs que « ce ms. est maintenant (à Rome) chez M. Grimaldi, gentilhomme boulonois, où il est exposé ;... plusieurs savants qui l'ont considéré demeurent d'accord qu'il y a pour le moins 200 ans qu'il est écrit; quelques-uns même lui donnent 300 ans. » On voit aussi dans la *Correspondance* de Marquard Gudius, à qui l'on doit cinq fables de Phèdre restées incon-

importantes, aussi fit-elle grand bruit dans le monde littéraire. « Dès qu'on eut publié en Italie, en 1664, le fragment de Pétrone, écrit Basnage, il s'éleva une espèce de guerre civile dans la république des lettres, pour les droits et les prétentions de ce fragment: les uns contestèrent son adoption, les autres tâchèrent de la lui assurer. » (*Ouv. des Savants*, nov. 1692.) Pendant que J. Mentel s'occupait de l'éditer à Paris, on voit, dans la correspondance de Gui-Patin, à quel haut degré ce projet de publication piquait la curiosité des amis des lettres. (Gui-Patin était grand admiratenr de Pétrone, comme on le voit dans une de ses lettres à Falconnet, de Lyon, du 25 avril 1659); il écrivait, le 12 septembre 1664, au savant compatriote de Jacob Spon: « Le *fragment* de Pétrone n'est point encore achevé. » Il récrivait à Falconnet, le 17 octobre 1664: « Il y a quatre mois que le fragment trouvé en Dalmatie et imprimé à Padoue, est entre les mains de l'imprimeur des Jésuites, qui l'a enfin imprimé: mais il s'est avisé... d'en avoir un privilége. J'ai peur que cela nous tienne encore longtemps, et ne nous empêche de lire une chose si curieuse, et même je ne sais si M. le chancelier en voudra donner un privilége, se laissant épouvanter par ce nom de Pétrone, qui a dit tant de bons mots en sa vie. » Le privilége fût octroyé en octobre, et la mise en vente faite en décembre. La reproduction coup sur coup du fragment de Trau, par les presses des principales villes de l'Europe, excita au plus haut point l'attention publique.

Pétrone était devenu à la mode; les éloges de St-Evremond l'avaient

---

nues aux deux Pithou, combien, jusque dans le nord de l'Europe, on était désireux de voir ou du moins de connaître le ms. de Trau: ce docte Danois qui avait, comme de nos jours le cardinal Mezzofanti (mort à Rome en 1849, Mezzofanti parlait cinquante idiomes, ce qui l'a fait surnommer la *Pentecôte vivante*), le talent de parler presque toutes les langues, s'en était curieusement enquis; Balcaninus lui répondait en 1664 : « Sans le retour de M. l'abbé Gradi, qui est de présent auprès de monseigneur Rasponi, à Sienne, *on ne saurait voir le ms. de Petronius.* » (*Marq. Gudii et doctorum Virorum ad eum Epistolæ, etc.* Curante P. Burmanno, Utrecht, 1697.)

mis en grande faveur ; il allait jusqu'à le préférer à Sénèque ; le sévère Boileau ne manqua pas de protester contre ce paradoxe :

> Quoi qu'en ses beaux discours St-Evremond nous prone,
> Aujourd'hui j'en croirai Sénèque avant Pétrone. (S. XI ; v. 71.)

St-Evremond en parlait avec enthousiasme comme d'un parfait homme de cour. « Voiture et lui (38), fait observer Laharpe, regardaient comme une preuve de bon goût de ne reconnaitre une certaine délicatesse que dans les écrivains qui avaient vécu à la cour. » Cette circonstance (39) ne fut peut-être pas sans influence sur la vivacité des débats qui s'engagèrent à l'occasion du nouveau manuscrit.

Je ne dois pas non plus omettre de mentionner ici une anecdote de la même époque, qui n'est rien moins qu'étrangère à notre auteur : elle nous montre, qu'en même temps qu'il semait la discorde parmi les savants, il contribua aussi à la disgrâce d'un homme du grand monde, je veux parler du comte de Bussy-Rabutin, cousin de M^me^ de Sévigné, et dont Boileau disait dans ses lettres : « C'est l'homme de la cour qui a le plus d'esprit. » Il avait commencé,

---

(38) C'est dans le même esprit que Pope (*Essai sur la Critiq.*) a dit de Pétrone, considéré comme maître en l'art d'écrire :

> Pétrone, plein de sel et d'un vif enjoûment,
> Instruit dans son ouvrage et plaît également :
> *Avec l'air* enchanteur *de la cour* et du monde,
> Il unit d'un savant la science profonde. — Trad. de DURESNEL.

C'est encore la même pensée qui perce dans ce jugement de Basnage : « Bien que Pétrone ait composé son roman d'aventures très-peu édifiantes,... cependant, comme *c'était un homme de cour* et un débauché délicat, on trouve dans ses écrits des manières de dire les choses et d'user de réflexions qui frappent agréablement l'esprit : pour ne pas dire qu'on y peut apprendre diverses coutumes de ce temps-là qu'on auroit de la peine à rencontrer dans d'autres livres : c'est pourquoi les savants ne sont pas moins intéressés à cet auteur que les gens du monde. » (*Hist. des Ouvr. des Savants, nov.* 1692.)

(39) On peut mettre en question si Juste Lipse a été plus réservé que St-Evremond dans son engouement pour Pétrone ; il écrivait en 1576 (c.-à-d. avant même la publication des Pithou) à son ami Théod. Canter d'Utrecht : Petronium mitto, eâ lege ut statim remittas ; est enim libellus quem ego sane in amoribus habeo *et quo non facile caruerim.*

durant un premier exil en Bourgogne, en 1660, son *Histoire amoureuse des Gaules*, sorte de chronique scandaleuse, où il dépeignait, avec autant de malignité que d'esprit, les mœurs galantes de plusieurs dames de la cour de Louis XIV. Cette satire resta longtemps manuscrite; tant qu'elle fut tenue secrète, ou du moins confidentielle, les ennemis de l'auteur se turent; mais en 1663, la marquise de Labaume, dans un esprit de vengeance féminine, en répandit des copies qui couraient de mains en mains, dans les salons, et plus tard elle en fit parvenir d'autres en Hollande, où deux éditions parurent en 1665. Ce fut un immense succès de scandale; mais ce fut aussi une explosion de colères violentes; devant le ressentiment des hommes de qualité qu'il satirisait, et celui des grandes dames qu'il traînait au pilori, Bussy-Rabutin succomba; le roi, qu'on l'accusait d'avoir personnellement attaqué dans ses mordantes épigrammes, le fit arrêter et enfermer à la Bastille, le 17 avril 1665. (Voy. Aug. Poitevin, *Introduction à l'Histoire amour. des Gaul.*, Paris, 1857.) Or, il est digne de remarque qu'une des aventures qui frappèrent le plus, était précisément une traduction presque littérale du *Satyricon*. Choisissant Pétrone pour modèle, il avait trouvé piquant de transporter les scènes de la cour de Néron dans celle de Louis XIV; et il ne crut pouvoir mieux faire, pour peindre la « dolente aventure du comte de Guiche avec la comtesse d'Olonne, sa maîtresse (De Guerle) » que d'emprunter à l'auteur latin l'épisode des amours de Polyœnos et de Circé, avec leurs rendez-vous, leurs déceptions, tout, jusqu'aux lettres antiques des deux amants. (Voy. *Satyricon*, ch. 126 et suiv.) De Guerle se trompe quand il avance (p. 92) que Bussy, « pouvoit acheter sa grâce, en décélant dans Pétrone le principal et le premier coupable. » Ce n'est point exclusivement à son *Histoire amoureuse* qu'il dut sa disgrâce et son exil. « Ce fut, remarque judicieusement M. Poitevin, ce fut la goutte d'eau, qui fait déborder le vase (40), l'occasion qu'on

(40) Homme d'épée comme Bussy, et exilé comme lui, St-Evremond formule à son égard un jugement qui donne la clé de cette péripétie : « M. de Bussy étoit

saisit aux cheveux, pour perdre un ennemi dont la ruine est jurée d'avance. » La vogue de ce pamphlet fut profonde et durable ; Boileau nomme Bussy à côté de Brantôme. (Sat. VIII et X.) Le roi ne put être désarmé : le coupable ne sortit de la Bastille, au bout d'un an, que pour être exilé en Bourgogne ; il y passa seize années ; et sa disgrâce à la cour, loin de laquelle fut bannie sa vieillesse, ne finit guère qu'avec sa vie, en 1693. Ce fut payer cher le titre de *Pétrone français* que lui donna son siècle et que la postérité lui a contesté.

La querelle allumée entre les savants n'eut pas des conséquences aussi graves ; j'estime que, sans un pareil concours de circonstances, elle eût été moins longue et moins animée ; toutefois elle ne sortit pas du domaine de la science. On mit une ardeur extrême à attaquer l'authenticité du fragment de Trau : « Comme on n'avoit pas vu cette pièce, écrit le docteur Jacob Spon, savant littérateur et antiquaire de Lyon, on s'imagina qu'elle étoit supposée, et que ce n'étoit qu'un jeu d'esprit de quelque savant qui avait imité le style de Pétrone. » La crainte d'être dupe rendait incrédule : on n'avait pas perdu le souvenir de certaines mystifications restées fameuses dans les annales de l'érudition. Sans entrer dans les détails (41), je ne veux que rappeler

---

homme de qualité ; il a toujours eu beaucoup d'esprit,.... il étoit d'ailleurs médisant jusqu'à l'excès : ses meilleurs amis et les personnes de la cour les plus irréprochables ne furent pas exempts des traits perçants de sa médisance... Il n'aimoit personne, et parvint enfin à n'être aimé de qui que ce soit : peu de gens s'intéressent à sa disgrâce... Le bon cœur est une qualité qui sera toujours préférée au bel esprit. » (*Œuvr.* Londres, 1725, t. VII.) — On peut rappeler ici, que Mathurin Régnier avait fait allusion à l'aventure de Circé et Polyœnos, dans sa satire XI et son élégie IV.

(41) « Si l'on en croit Varillas, Politien fit passer plus d'une fois ses productions pour des fragments de Catulle qu'il disoit avoir trouvés par hasard dans la bibliothèque des Médicis ;... J.-C. Wolfius donne sans façon à Phèdre l'élégante fable de Commire *Ranæ et Sol* ; et certaine ode italienne de notre Regnier-Desmarests fut prise par l'Académie della Crusca elle-même, pour une canzonne de Pétrarque. (De Guerle, *Quest. sur Pétron.*, p. 141.) — Voici le prétendu huitain de Trabéa ;

Here, si querelis, ejulatu, fletibus
Medicina fieret miseriis mortalium,

ici deux de celles qui ont eu le plus de retentissement. Muret (né en 1526, mort en 1585) fit prendre au savant Scaliger (né en 1540, mort en 1609), pour un fragment du vieux poète comique Trabéa, un joli huitain qu'il avait traduit du grec de Philémon, le rival de Ménandre. Scaliger l'inséra en 1573, dans ses notes sur Varron *De Re rusticâ*; deux ans plus tard, Muret le reproduisit dans l'édition qu'il donna de ses poésies chez Alde, en 1575, mais en avertissant le lecteur de la supercherie *ne quis amplius fallatur*. Scaliger ne pardonna jamais à son ancien ami le tour qu'il lui avait joué: il lança contre lui une sanglante épigramme. (Voy. l'*Anti-Baillet*, de Ménage, éd. de la Monnoye, 1722). Il justifiait ainsi cette spirituelle boutade de Ch. Nodier, que « la plus pardonnable des supercheries littéraires est celle que l'on pardonne le moins, parce que le public ne veut pas qu'on se serve de sa crédulité et que rien ne compense l'outrage fait à sa vanité. » — Le grand *épistolier* Guez de Balzac (né en 1594, mort en 1655), un des créateurs de la langue française, et dont le grand Corneille, Gassendi, Sarrazin, Trublet, etc., s'accordent à vanter le talent pour la versification latine, Balzac a été à son tour la cause d'une autre mystification qui, commencée en 1657, c'est-à-dire peu avant les débats sur Pétrone, continue encore de nos jours. Dans les *Entretiens* de Balzac, que l'archidiacre Girard publia après sa mort, en 1657, on trouve la satire *Indignatio in Neronem*, que Burmann a regardée comme un fragment antique et fait figurer à ce titre dans son *Anthologie latine*, 1759-1773; Wernsdorff fait mieux: en l'insérant dans ses *Poetæ latini minores*, 1780-1799, il ne craint pas de l'attribuer à Turnus, contemporain de Martial. Boissonade juge cette conjecture probable; et voilà la prétendue satire de

---

Auro parandæ lacrumæ contra forent.
Nunc hæc ad minuenda mala non magis valent
Quam nœnia præficæ ad excitandos mortuos:
Res turbidæ consilium, non fletum expetunt.
Ut imbre tellus, sic riganda mens mero,
Ut illa fruges, hæc bona consilia efferat.

Turnus reconnue à l'envi par Lemaire, Naudet, Quicherat, et traduite sous son nom par Théry, Ach. Perreau et Charpentier, dans les collections classiques ! Or, l'auteur lyonnais des *Lettres matanasiennes* (P. Rostain? Lyon 1837, in-8°) a très-bien fait voir que, dans les poésies latines de Balzac, que Ménage publia en 1650 avec tant de succès, qu'elles eurent une deuxième édition en 1651 et une troisième en 1652, on lit, avec cette suscription commune *Ficta pro Antiquis*, plusieurs pièces de vers, au nombre desquelles se trouve la satire qui a dévoyé tant de fins connaisseurs !

C'est ici le lieu de répéter ces propres paroles de Balzac : « Le monde est plein d'impostures et de suppositions, je dis même le monde savant et celui qu'on appelle la république des lettres : il y a des vers des Sibylles qui sont faux, il y a un faux Bérose, un faux Mercure trismégiste, de fausses lettres de Sénèque à saint Paul, etc. » Le fragment de Trau n'était-il qu'un faux Pétrone? Sur cette grave question l'Europe savante se trouva partagée en deux camps : Jean Lucius eut fort à faire pour défendre le nouveau fragment ; il vit l'abbé Gradi, conservateur de la bibliothèque du Vatican, se ranger à son avis ; mais il avait de nombreux adversaires : un savant orientaliste qui venait d'employer six ans à explorer l'Europe, J. Wagenseil, de Nuremberg, s'éleva contre les conclusions de Lucius (Paris, février 1665); un des plus habiles philologues de Paris, Adrien de Valois, combattit aussi (Paris, mars 1665) l'authenticité du manuscrit (42); dans le nombre des opposants il faut compter encore J. Lud. Praschius, J. Frid. Gronovius, Vinc. Placcius, Heecht, etc. (Voy. Ernesti, *Bibl. lat.* de Fabricius, p. 158.) Le médecin Pierre

(42) A. de Valois, s'il fallait en croire l'abbé Granet (*Réflex. sur les Ouvrages de Littér.*, 1739, t. VIII, p. 107), se serait ravisé plus tard : « A. de Valois, dans sa préface du Pétrone imprimé à Paris en 1677, donna à entendre qu'il avoit changé de sentiment. » Or, A. de Valois n'y dit pas un mot de sa prétendue conversion, tout se borne à cette phrase finale : « *Satyricon* damus vetus, simul et *fragmentum* ejusdem. » Il ne se prononce nullement sur son authenticité et se contente de le faire imprimer *en italiques* dans son texte.

Petit, un des sept de la *Pléiade poétique* de Paris (43), entreprit, non sans succès, de réfuter Wagenseil et de Valois (*Responsio ad Dissertat. de Tragur Petronii fragmento*, etc., Paris 1666); il se cacha sous le pseudonyme de Marinus Statilius, ce qui entraîna plus d'une méprise. Nodot, qui vingt-cinq ans plus tard, traduisit Pétrone, ne manqua pas de s'y tromper: il traite l'auteur d'*étranger d'une grande doctrine*. Burmann lui-même n'a pas su échapper à l'erreur. Cette réplique de P. Petit (et ici il faut bien distinguer deux pièces essentiellement distinctes: 1° *Responsio* de Petronii Fragmento, et 2° *Apologia* pro Petronii Fragmento, pièces dont la confusion est devenue une source d'interprétations fausses; la valeur en est bien différente, comme on peut s'en convaincre en les lisant dans le t. II de Burmann). Cette réplique de P. Petit (44) eut un grand retentissement: J. Mentel la

---

(43) La *Pléiade latine de Paris* se composait de Rapin, Commire, Larue, Santeuil, Ménage, Duperrier, et du médecin Pierre Petit, né en 1617 à Paris, où il mourut le 12 décembre 1687.—L'abbé Gradi, partisan du ms. de Trau, comme Pierre Petit, faisait partie de la *Pléiade latine de Rome*, formée sous la protection d'Alexandre VII (pape de 1655 à 1667), et composée (outre l'abbé Et. Gradi) de Virginio Cesarini, Aug. Favoriti, Ferdinand de Furstemberg, Alexandre Pollini, Natalis Rondinini, et Roger de Torck. (*V. Septem Virorum Poemata*, Elzevier, 1672.)

(44) M. Weiss déclare (*Biogr. univ.*, 1823), d'accord en cela avec l'abbé Nicaise, que c'était bien l'œuvre de Pierre Petit; et dans la manière dont s'exprime Jacob Spon, il y a, ce me semble, une preuve péremptoire en notre faveur: « Le docteur Statilius, de Traou, dans la bibliothèque duquel ce ms. se trouve, est un homme *qui auroit pu en parler pertinemment si ses maladies ne l'en eussent empêché*. » Statilius n'avait donc rien écrit en 1675, époque du voyage de Spon, qui le vit en Dalmatie: Or, cette réplique ayant paru en 1666, la conclusion est facile à tirer. Fabricius établit, d'après une lettre de Nicaise, que c'est à tort aussi qu'on l'avait attribuée à l'abbé Gradi. Funckius, de son côté, la restitue à son véritable auteur, le médecin Pierre Petit; seulement, il se trompe lourdement sur sa nationalité et sa profession, comme on le verra plus loin, § V., n° 3.—Voilà pour ce qui regarde la *Responsio ad Dissert.* de Trag. Petron. Fragm. Voici maintenant pour ce qui concerne l'*Apologia* pro Petron. fragm., qu'il importe de bien distinguer, comme je l'ai déjà fait entendre. La *première* a vu le jour à Paris en 1666, suivant ainsi de près les attaques d'Adr. de Valois et de Wagenseil. La *seconde* a été envoyée de Rome par J. Lucius, le 14 novembre 1668, aux frères Guillaume et Pierre Blaeuw, qui l'imprimèrent à Amsterdam en 1669. Cette

reproduisit dans la nouvelle édition qu'il donna, en 1666, du fragment de Trau, chez Edmond Martin (Paris, in-8°); elle fut réimprimée à Amsterdam en 1670; dans l'*Histoire de la Littérature Françoise* (par de la Bastide et d'Ussieux, t. I, Paris, 1773), il est même parlé d'une première réimpression à Amsterdam, en 1666. Fabricius fait l'éloge de P. Petit en disant de ses adversaires: Quorum opinioni pauci eruditorum subscripserunt. — Voy. note 45.

Fr. Vavasseur, le puriste exagéré, n'en persista pas moins dans ses protestations: il en voulait au grand Condé (né en 1621, mort en 1687), un des fervents amis de Pétrone, de se montrer trop peu sceptique à l'endroit du Fragment, contre l'authenticité duquel il fulmina trois épigrammes des plus violentes. Voici quelques vers de la seconde:

Hic nihil e Latio, nihil almas spirat Athenas;
Nec vetus hos fœtus, nec nova Roma tulit.
Si qua tulit tellus, tellus ea fecit abortum,
Et bene qui scripto est huic pater ipse latet....
... Roma mihi non es, si tibi civis hic est!

« Ainsi, fait observer plaisamment Jacob Spon, comme s'il eût été question de reconnoître un prince, l'Europe étoit divisée en trois parts: l'Italie et la Dalmatie se portoient pour la légitimité; la France et la Hollande la désavouoient; l'Allemagne se tenoit neutre, car le docte Reinesius fit un commentaire sur ce ms. sans rien prononcer

---

dernière pièce, que J. Lucius nomme *Statilii Defensio*, et qu'on a eu tort jusqu'ici de ne pas nettement distinguer de la précédente ou *Responsio* (reproche qu'on peut adresser à Burmann, Fabricius, Anton, etc.), est attribuée par Brunet (*Man. du Libraire*. 5e éd., 1863) à l'abbé Gradi, bibliothécaire du Vatican. C'est à elle seule qu'on peut avec quelque vérité rapporter cette phrase de Burmann, contre laquelle Fabricius ne proteste que parce qu'il n'a pas su faire la distinction que je recommande (Burmann n'a tort en fait que parce qu'il confond les deux répliques): « Fama ferebat, hæc non ab ipso Statileo (lisez *Statilio*) profiscici, sed ab eruditis viro Stephano Gradio, vatican. biblioth. præfecto: quod verosimile facit testimonium viri clariss. Justi Ryckii qui, dum Romæ esset, familiariter eo usus fuit, et qui ad Taciti Annal. XVI, 19, hos libellos (lisez *hunc libellum*) ipsi attribuit, ut jam ante eum fecerat Sam. Tennelius ad Front. IV, 7, § 31. (Voy. *Præfat* ad Petron., 1709.)

sur son antiquité. » A coup sûr, il y aurait plus d'une réserve à faire touchant cette classification par trop systématique des voix délibérantes (voy. note 45) ; mais du moins cette esquisse fait voir quel était l'état des esprits, et combien la querelle avait été profonde et générale ; il était réservé à Lyon de trancher le différend par la bouche d'un de ses enfants, et de rétablir la paix dans le monde des lettres.

En octobre 1674, le médecin Jean-Foy Vaillant, qui voyageait par ordre de Colbert pour le cabinet du roi, passa à Lyon pour se rendre en Italie, et donna rendez-vous à Marseille à Jacob Spon qui, arrivé heureusement trop tard, échappa ainsi au malheur qu'eut l'antiquaire de Beauvais d'être pris par des corsaires, et emmené à Alger. J. Spon visita seul l'Italie ; il rencontra à Venise (juin 1675) sir Georges Wheeler, gentilhomme hollandais d'origine anglaise, qu'il avait connu à Rome et avec qui il parcourut la Grèce et l'Asie-Mineure. Après avoir quitté Venise, ils ne manquèrent pas de revenir à Trau, que leur bâtiment avait dépassé : « Notre galère, écrit Spon, ne vint pas donner fond à Traou ; mais nous prîmes à Spalatro une barque pour y aller : ce fut principalement pour y voir un ms. qui a fait grand bruit dans la république des lettres, il n'y a pas longtemps. C'est un fragment de Petronius Arbiter qui manquoit à ses ouvrages imprimez. » Le hasard fit qu'il alla précisément loger dans la maison de Jean Lucius, qu'il avait connu à Rome, et qui venait de publier son *Histoire de Dalmatie* (1666), dont l'érudition et la saine critique lui avaient conquis l'estime des connaisseurs. Le *Journal des Savants* fit un grand éloge de cet ouvrage lors de son apparition. (Voy. 1666, p. 105.)

L'original de Pétrone, revenu de Rome, avait passé de la bibliothèque de Nicolas Cippi dans celle de Marinus Statilius, homme de mérite, alors âgé de soixante ans et valétudinaire, raconte le voyageur lyonnais, qui taxe de légèreté Adrien de Valois pour l'avoir traité de *jeune homme*. Puis, comme s'il craignait de se mêler à cette longue querelle, ce n'est pas sans quelques précautions oratoires qu'il entre en matière : « Je ne veux pas, s'écrie-t-il, remuer les cendres de cette

guerre, quoyque l'effet n'en pût pas être aussi funeste que celle des Grecs et des Troyens, mais je ne laisseray pas d'en rapporter ce que j'en ay remarqué. Ce ms. est in-f° épais de deux doigts, contenant plusieurs traités écrits sur du papier qui a beaucoup de corps. Tibulle, Catulle et Properce sont au commencement, et non pas Horace, comme l'a dit par erreur l'auteur de la préface imprimée à Padoue; Pétrone suit de la même main et de la même manière que nous l'avons dans nos éditions. Après, on voit cette pièce dont il est question, intitulée *Fragmentum Petronii Arbitri ex libro* XV° *et* XVI°, où est contenu le souper de Trimalcion, comme il a depuis été imprimé sur cet original. De Salas, Espagnol, qui a commenté cet auteur, fait mention d'un XV° et XVI° livre, mais il ne dit pas où il l'a vu. » (*Voyag. en Dalmat., etc.*, Lyon, 1678, I, 95.)

La question de l'authenticité et de l'âge du ms. restait à résoudre; J. Spon l'aborde ensuite, la discute et la juge ainsi : « Le livre est partout bien lisible, et les commencements des chapitres et des poèmes sont en caractères bleus et rouges. Pour ce qui est de l'antiquité du ms., il ne faut que s'y connoître et le voir pour n'en pas douter; et l'on doit, en cette rencontre, ajouter plus de foy aux yeux qu'au raisonnement. M. le docteur Statilius nous fit faire une remarque que les autres n'avoient pas faite : c'est que sous la page 179, l'année qu'il a été écrit est marquée de cette manière : 1423, 20 novembre. Ce siècle-là n'avoit pas des esprits si bien faits que Pétrone, pour pouvoir se déguiser sous son nom. »

Après deux ans d'absence, J. Spon, de retour à Lyon, vers le milieu de 1676, avec une collection de plus de deux cents inscriptions jusqu'alors inconnues, y fit imprimer, en 1677, son voyage, qu'il publia, en 1678, chez A. Cellier, 3 vol. in-12 : « Voyage, avoue M. Sicard (*Biogr. univ.*, 1825), qui, malgré le mérite supérieur des ouvrages publiés depuis par Chandler, Choiseul, Pouqueville, Walpole et d'autres, conserve beaucoup de prix, et peut-être n'en est-il aucun qui présente une telle abondance de monuments anciens. » — Cette publication eut un grand succès : Ernesti nous apprend (Fabri-

cius, *Bibl. lat.*) qu'elle fut traduite en allemand ; sa réputation ne cessa de grandir. (Voy. note 48.) Dix ans s'étaient à peine écoulés, qu'un moine, Casimir Freschot, en donna à Bologne une traduction italienne; j'ai rencontré à Paris, et je possède cette traduction, dont la plupart des bibliographes ne parlent pas; elle comprend tout ce qui regardait la Dalmatie, la Grèce et le Levant, comme l'indique le titre : « *Viaggi di M. Spon per la Dalmazia, Grecia e Levante,* portati dal franzese, da d. Casimiro Freschot, casinense, dedicati all'illust. S. Ludovico Boccaferri, in Bologna, per G. Monti, 1688, in-18 de XII, 528 pag. »

J. Spon s'acquit par cet ouvrage la réputation d'homme de lettres, de savant et d'antiquaire : ce qui imprima plus d'autorité encore à son jugement; la question fut tranchée par ces détails précis sur le ms. dont l'authenticité a depuis lors été généralement admise : « Plerique eruditi, dit Fabricius *(Bibl. lat.)*, fragmentum illud Petronium habere auctorem haud ambigunt. » On se souvient que le ms. en litige avait été envoyé à Rome pour être soumis à l'examen des érudits ; je dois ajouter qu'il fut reconnu provenir du XV^e^ siècle. Tout s'accorde, ce semble, pour en démontrer l'ancienneté ; Gonsalo de Salas, dans son *Commentaire* sur Pétrone (publié à Francfort en 1629), parle de la division du *Satyricon* en plusieurs livres, et fait spécialement mention du quinzième, comme le ms. de Trau : « Dispescitum videtur in libros *Satyricum* fuisse : nam sic veteres grammatici laudant; *decimus quintus liber*, quod supra omnem fidem meo animo est, citatur in veteri quodam lexico; et sic ab aliis libri diversi. » (Voy., Burmann, *Petron.*, 2^e^ éd., t. II, p. 79.) Cette mention prouve la coexistence d'un autre ms. ancien, avec le même titre que celui de Trau ; ce qui me paraît fournir un premier argument en faveur de la propre ancienneté de ce dernier. Conrad Anton écrit de son côté : « Olim etiam plura hujus fragmenti exemplaria extitisse, ex variis lectionibus in margine notatis, fortasse colligi possit. » *(Præfat.*, 1781.) J'ai relevé dans Fabricius *(Bibl. lat.)* un passage qui me paraît équivaloir à une preuve péremptoire pour cette thèse : « In ephemeridibus

litt. Romæ, a. 1668, Fr. Nazario, relatum memini de codice illo ms. ex quo dict. Fragmentum expressum est, eum videri scriptum ante 300 annos, et in bibliothecâ extare librum alium manu exaratum Petrarchæ, qui cum hoc tum chartæ genere et formâ, tum charactere litterarum ex asse conveniat, ut ab omni fraudis suspicione editor sit absolvendus. »

Ce n'est pas tout: je remarque qu'au XII^e^ siècle, Jean de Salisbury (nommé évêque de Chartres, par Louis-le-Jeune, en 1176) a cité plusieurs passages de Pétrone qui font complètement défaut dans toutes les éditions antérieures à 1664, et qu'on retrouve au contraire dans le texte du ms. de Trau: ainsi, dans son *Policraticus*, l. VIII, c. 7, il signale l'intempérance des anciens et en particulier de Néron: « Quis Nerone gulosior aut sumptuosior? » Et, à la page suivante, il raconte qu'on servait, dans les festins, des animaux entiers, garnis à l'intérieur d'autres animaux: tels étaient les *sangliers à la troyenne*, nommés ainsi en souvenir du cheval de Troie: « *Porcum trojanum* mensis inferunt, quem illi ideo sic vocabant quasi aliis inclusis animalibus gravidum fuerit: sicut ille *equus trojanus* armatis gravidus fuit. » Il ajoute que le *souper de Trimalcion* en offre un exemple: « Cœnam Trimalchionis apud Petronium si potes ingredere, et porcum sic gravidari posse miraberis, etc. » Où Pétrone avait-il narré cet incident? C'est ce qu'on cherchait vainement dans nos anciens textes; la restitution fournie par le manuscrit de Trau est venue pleinement justifier le dire du savant évêque: l'apparition du *sanglier à la troyenne* fait la matière du chapitre 40 dans nos éditions actuelles.

Voici une seconde citation peut-être plus probante encore en faveur de l'authenticité du texte qui nous occupe: Jean de Salisbury rapporte ailleurs (*Policrat.*, l. IV, c. 5.) l'histoire d'un ouvrier qui trouva le secret de rendre le verre malléable, en lui ôtant sa fragilité, et il affirme la tirer de Pétrone: « Apud Petronium Trimalchio refert fabrum fuisse qui vitrea vasa faceret, etc. » Or, c'est là encore un passage qui manque dans nos éditions anciennes, mais qu'on lit dans

le ms. de Trau, dont le texte se trouve semblable à celui que Jean de Salisbury avait sous les yeux, au milieu du XII^e^ siècle. Les frères Pithou faisaient grand cas de cet auteur, non sans raison : « Le Sarisberiensis, disaient-ils en parlant de son *Polycraticus*, est un livre qu'il faut lire plus d'une fois. » (*Pithoeana*, etc., Amsterd., éd. de Desmaizeaux, 1740, in-8°.) B. de La Monnoye était du même avis, comme il le prouve par son propre exemple (*Œuvres choisies*, 1770, t. II. p. 108.) :

> Horridulum quamvis nec tersâ fronte politum,
> Hunc tamen evolvi terque quaterque librum, etc.

Nous pouvons invoquer ici un autre témoignage encore plus ancien : car voilà qu'Isidore de Séville (nommé évêque de Séville, vers 600) le connaissait aussi dès la fin du VI^e^ siècle, comme on va le voir. (*Origin.*, l. XVI, c. 15. — Voy. D^is^. Godefroy, *Corpus grammaticor.*, Genève, 1602, in-4°, p. 1224.) Le fait seul de donner cette histoire du verrier ne serait pas par lui-même très-significatif : car il aurait pu l'emprunter (comme. Balth. Bonifacio, *Historia ludicra.*, l. I^er^, c. 55 ; Polyd. Virgile, *De Inventor. Rerum*, et beaucoup d'autres), soit à Pline l'Ancien, l. XXXVI, c. 24, soit à Dion Cassius, l. LVII. A la vérité, Isidore ne nomme pas Pétrone, mais il le copie, ce qui n'est pas moins probant. J'ai imaginé de confronter les deux récits qui précèdent avec le texte du *Satyricon* tel que, depuis l'édition parisienne du médecin J. Mentel, conforme à celle de Padoue, en 1664, il a été reproduit dans les éditions de Burmann, en 1709 et 1743 ; de Conrad Anton, en 1781 ; de Deux-Ponts, 1790 ; de Renouard, 1797 ; la collection Panckoucke, 1834 ; la collection Nisard, 1842, etc. La ressemblance est vraiment saisissante :

Texte du Satyricon. — Ms. de Trau.

Fuit faber qui fecit phialam vitream quæ non frangebatur. Admissus ergo Cæsarem est cum suo munere ; deinde fecit reporrigere Cæsarem, et illam in pavimentum projecit. Cæsar non pote validius, quam expaverit ; at ille sustulit phialam de terrâ ; collisa erat, tanquam vas æneum ; deinde martiolum de sinu belle protulit, et phialam otio correxit. Hoc facto, putabat se cœlum Jovis tenere ; utique, postquam illi dixit : Numquid alius scit hanc condituram vitreorum ? Postquam negavit, jussit illum Cæsar decollari : quia enim, si scitum esset, aurum pro luto haberemus.

Isidor. de Séville. - Fin du VI^e siècle.

Fertur... quemdam artificem excogitasse vitri temperamentum ut flexibile esset ;. . . . . qui, dum admissus est ad Cæsarem, porrexit phialam Cæsari, quam. . . . in pavimentum projecit ; . . . . . artifex sustulit phialam de pavimento, quæ complicaverat se, tanquam vas æneum : deinde malleum de sinu protulit, et phialam correxit. Hoc facto, ... Cæsar dixit : . . . . . Numquid alius scit hanc condituram vitrorum ? Postquam ille negavit,... jussit eum Cæsar decollari, ne, dum hoc cognitum fieret, aurum pro luto haberetur.

Jean de Salisbury. — XII^e siècle.

Apud Petronium Trimalchio refert fabrum fuisse qui vitrea vasa faceret tenuitatis tantæ ut... non frangerentur ;... cum munere suo Cæsarem adiens admissus est ; faber... petitam de manu Cæsaris phialam recepit, eamque. . projecit in pavimentum ;... Cæsar non magis stupuit quam expavit. At ille de terrâ sustulit phialam, quæ quidem non fracta erat sed collisa, ac si æris substantia ;... deinde martiolum de sinu proferens, vitrum correxit ;... quo facto, se cœlum Jovis tenere arbitratus est ;..... quæsivit Cæsar, an alius sciret condituram vitrorum. Quod cum negaret, eum decollari præcipit imperator, dicens, quia, si hoc artificium innotesceret, aurum... vilesceret quasi lutum.

Il est évident que les deux narrateurs avaient également le *Satyricon* sous les yeux (45) : ils s'en inspirent, ils le copient : car, à

(45) On lit dans l'*Apologie* du ms. de Trau : « Atqui structuram fragmenti Trag. multo quam ejus exemplum (scilicet ex eo porcum troj. et ductilem ex vitro phialam... abstulisse J. Sarisb.) vetustiorem esse constat. (*Statilii Apologia* in *Petron. Fragm.* ap., Burmann, t. II, p. 384). G. de Salas, qui cite Isidore et J. de Salisbury, regarde cette même conclusion comme irréfragable ; il proclame que ce serait faire injure à Pétrone, que de penser différemment : « Injurios sane in Petronii manes se præbent ejus editores qui narrationem hancce, simplici dictionis ambitu comprehensam, silentio prætermittere ausi sunt ! » (Burmann, t. II, p. 153.) L'auteur des *Réflexions sur les ouvrages de Littérature* (l'abbé Granet ?) s'inspire de Montfaucon, et conclut avec lui : « Ce qui peut ôter tout soupçon, c'est que Jean de Salisbury, qui vivait environ 600 ans auparavant, cite des passages du souper de Trimalcion qui sont dans le ms. de Trau. » (1739, t. VIII, p. 106), etc.

Rappelons ici que les opposants, tels que Wagenseil et Ad. de Valois, rejetaient le Fragment de Trau comme offrant beaucoup de fautes, une latinité défectueuse,

quelques différences près, ils emploient les mêmes termes, les mêmes tours de phrase, et la même suite dans le récit. Je crois donc pouvoir conclure que le texte reproduit par le ms. de Trau, est, grâce

---

des termes demi-barbares, et une foule de locutions qu'ils disaient ne point exister dans les bons auteurs. Le *Journal des Savants*, qui à l'époque fit mention de leur critique, parut peu convaincu par leurs arguments; il dit de leurs conclusions contre le Fragment de Trau : « Tout le monde n'en convient pas;... il y a apparence qu'il ne manquera pas de défenseurs. » (Voy. 1666, pag. 103.) Reinesius, qui reproduisait en partie les mêmes griefs que Wagenseil et de Valois, en est ébranlé : toutefois il regarde comme authentique la majeure partie du nouveau Fragment : « Multo maxima pars ejus Fragmenti Petronio recte tribuitur. (Burmann, t. II, p. 400.) J.-C. Tilebomen (J. Mentel) allait plus loin, il accordait son assentiment tout entier : « Nec vero an illa sit perlepidi, ut erat prorsus, ingenii Arbitri nostri genuina proles, ullus dubito. » (Ib., p. 340.) Scheffer fait mieux, il discute quelques objections, et s'applique à les réfuter, non sans succès ; il conclut : « Tota Fragmenti hujus œconomia non repugnat vel ingenio Petronii vel instituto. » (Ibid. p. 398.) Mais la palme de la lutte revient au médecin P. Petit, qui se montre supérieur dans sa réplique : « Egregie hos impetus retudit. » (Burmann, *Præfat.*) Essayons d'en donner une idée sommaire : « Qu'il y ait des fautes dans le Fragment de Trau, il n'y a là rien d'étonnant : c'est le propre des mss. et par suite des premières éditions, qui sont toujours plus ou moins fautives : quelle idée concevrait-on de Lucrèce, de Plaute et de Catulle, si on les jugeait sur leurs premières éditions, si défectueuses qu'elles les feraient passer pour de méchants écrivains? La plupart de ces fautes sont l'œuvre des copistes ; or, il serait aussi injuste d'imputer à un auteur ancien les erreurs de copie qu'à un auteur moderne les fautes d'impression. D'ailleurs, ce ms. est dans son ensemble fort recommandable, attendu qu'il fournit d'excellentes leçons pour l'ancien texte. C'est à tort qu'on a voulu voir des mots barbares (*portenta verborum*) dans *zizeria* ou *gigeria*, qu'on lit dans Lucilius et dans Nonius; — dans *dignitosus* qui, admis dans le *Lexique* de Philoxène, est d'ailleurs formé régulièrement de *dignitas*, comme *calamitosus* de *calamitas* ; — dans *zaplutus*, terme grec qu'emploie Euripide, composé de *za* et *ploutos* ;— dans *mattus*, que les vieux glossaires expliquent par *tristis* ; — dans *copo*, *nesapius* et *gaudimonium*, etc., qui sont des exemples d'archaïsme, le premier pour *caupo*, le deuxième pour *insipiens*, et le troisième pour *gaudium*, comme *mendicimonium* qu'on trouve dans Labérius, etc. — On a vraiment fait preuve d'ignorance en voulant voir des solécismes, ce qui devient risible ! dans *delectaris* qu'on suppose mis pour *delectas*, tandis que c'est pour *delectaveris*, comme dans Horace, *meâris* pour *meaveris* ;— dans la phrase *præ mala*, comme s'il s'agissait du pluriel de *malum*, tandis que c'est le singulier de *mala, æ* ; — dans *admissus erga Cæsarem*, où l'on proclame que *erga* mis pour *ad* est une faute grossière, tandis que le verbe est ici sans préposition comme cela a lieu dans Plaute, et que *erga* est une erreur de copie qu'il faut corriger en rétablissant *ergo*, etc. — On se demande si les censeurs impitoyables du Fragment de Trau

aux garants qu'il présente pendant une période de 1200 ans (au VI^e^ siècle, Isidore; au XII^e^, Jean de Salisbury; au XV^e^, copie du ms. vers 1423; au XVII^e^, découverte du ms. avant 1660, etc.) aussi authentique qu'un texte pourra jamais l'être.

---

savent bien le latin, quand on les entend déclarer inusitées et fautives les locutions *tam valde*, qu'on peut voir dans Cicéron; *tam grande*, qu'on trouve dans Térence et Apulée: *bene mane*, que Cicéron emploie à plusieurs reprises; *satis* pour *valde*, qu'on lit dans Caton et Térence; *custodire* pour *servare*, qu'on rencontre dans Juvénal, etc. — On doute de plus en plus de leur habileté grammaticale, quand on les voit prendre pour des expressions récentes des mots du temps d'Auguste, comme *militaris*, que chacun peut lire dans Horace, ou bien qualifier d'hébraïsmes des tournures qui sont familières à Cicéron, ou encore donner comme des barbarismes des mots du vieux langage, nommément *munecma*, qu'on n'a pas su décomposer en *mu nec ma*, *mu* étant pour *mutire* comme on l'écrivait du temps de Lucilius, etc. Ils sont aussi maladroits dans les gallicismes qu'ils allèguent; et à cet égard il suffit de les renvoyer au savant opuscule d'Henri Estienne, *De Latinitate falso suspectâ*, qu'ils paraissent ne pas connaître, et où est formulée la réponse anticipée à toutes leurs objections en ce genre. Ils reprochent à Pétrone la répétition de certains dictons: mais qui ne sait que c'est là une habitude des auteurs comiques, comme Plaute et Térence? C'est un manque de goût de traiter de barbares les termes qu'emploient les convives de Trimalcion, et d'impropres les propos qu'ils tiennent: car ce sont des termes et des propos populaires, parfaitement en harmonie avec la condition des acteurs mis en scène; il serait ridicule de vouloir y chercher une image de ce qu'on voit dans le *Banquet* de Platon, les *Symposiaques* de Plutarque, ou les *Dipnosophistes* d'Athénée, etc. Pétrone a fait preuve de tact en s'assujétissant à la vérité historique, et ses critiques, au contraire, en manquent un peu en lui en faisant un grief. Pétrone affectionnait l'archaïsme, comme Sénèque nous apprend qu'on le faisait de son temps. Les vieux mots ne sont pas rares dans son style: ils ne le sont pas non plus dans la bouche des gens du peuple qu'il fait parler, la langue populaire étant toujours celle qui conserve le plus longtemps des réminiscences du vieux langage. Ce n'est pas non plus une faute, c'est au contraire une qualité qu'exigeait la couleur locale, qu'on y rencontre des expressions grecques latinisées, Naples, où la scène se passe, étant une ville gréco-romaine. Enfin, s'ils reprochent à l'auteur une foule de locutions dont, suivant eux, il n'y a pas d'exemples dans les bons auteurs, c'est uniquement parce qu'ils en ont oublié ou méconnu les sources, ou bien qu'ils n'ont pas su ou voulu les y chercher, comme le démontre P. Petit par une foule de citations probantes, etc. »

A ceux qui seraient tentés de trouver P. Petit, trop sévère, et ses conclusions un peu dures, il suffira de rappeler celles d'Ad. de Valois, qui l'étaient bien davantage: « Judico nova omnia, quæ sub Petronii nomine primum Patavii, deinde Lutetiæ publicata sunt (1664), falsa, ficta, suppositicia esse, barbara, futilia, judicii doctrinæque vacua, ac plane omni ex parte ridicula ac rejicienda, etc. »

Le ms. de Trau, qui était rentré, en 1675, dans la bibliothèque de Marinus Statilius, chez qui Jacob Spon le vit alors, fut plus tard remporté en Italie par Laurent Statilius, peut-être le fils de Marinus: Mabillon le vit à Modène, en 1685. (*Iter italic.*, t. I^er^, p. 202.) Enfin, il a passé dans la Bibliothèque nationale de Paris, où il est encore aujourd'hui (46). On en a tiré un supplément considérable pour le *Satyricon*. (Voy. note 37.) Disons en terminant que les conclusions de J. Spon, sur l'authenticité du ms., qui venaient confirmer celles de P. Petit, ont rallié d'importantes autorités, nommément J. Scheffer d'Upsal, J. Mentel, Perizonius, Bern. de La Monnoye, Fabricius, Ernesti, N. Funck, Gerusez, etc.; Burmann, après Hadrianidès, Ad. de Valois, J. Boschius, Nodot, etc., a admis, comme on l'a vu plus haut, le Fragment de Trau dans ses éditions de 1709 et de 1743; Renouard, Laporte-Dutheil, Durand, Héguin De Guerle, A. Baillard, etc., ont suivi son exemple. C'est aujourd'hui un fait consacré: « Equidem collegerim, dit Conrad Anton (*Præfat.*, 1781) hoc Fragmentum esse genuinum,... hoc esse verum Petronii opus. »

---

(46) C'est un petit in-folio de 237 pages; aujourd'hui ce ms. qui souleva jadis le monde littéraire, languit ignoré sous le n° 7989: ces pages que tant de savants tenaient à parcourir, ne reçoivent plus guère de visites; c'est à peine si le bibliothécaire lui-même ne l'a pas oublié: aussi était-il, quand je l'examinai, peut-être aussi bien conservé qu'il y a près de deux siècles, lorsque J. Spon fit exprès le voyage de Trau pour le voir. A la page 1, où commencent les *Élégies* de Tibulle, se trouve une note italienne d'une écriture plus récente que le reste, mais presque illisible: « *Questo libro si a di mi polatonio Cippico.* » Au bas de la page 19, où finissent les œuvres de Catulle, on lit en petits caractères, 1423, *di* 20 *nobr. Pa.*. le reste est déchiré: était-ce l'indication de *Padoue* ou du copiste? (serait-ce *Panormita*, auteur de ce temps?) Le Fragment de Pétrone commence à la page 185. Enfin, sur le titre on lit *Codex emptus Romæ, an.* 1703: ce qui me porte à dire que ceux-là se trompent qui ont écrit que cette acquisition avait eu lieu par les soins de P. Petit, puisqu'il était mort quinze ans auparavant, en 1687. (Voy. note 58.)

§ IV. Manuscrit de Belgrade ou de Nodot.

Veris falsa remiscet.
Horace, *Art poét.*, 151.

Malgré les additions importantes fournies successivement par les mss. de Bude et de Trau, l'œuvre de Pétrone restait encore assez incomplète pour que ses admirateurs aient cru pouvoir, dans leurs regrets, répéter ce que J. Douza disait de son temps : « Ce que nous avons de cette ménippée n'est peut-être pas la dixième partie de ce que nous avons perdu. » Mais c'est là une pure assertion ; et ce qui manque en réalité, nul ne saurait l'estimer exactement ; aussi Baillet se permet-il à cet égard cette piquante raillerie : « Quelques-uns même, voyant que les conjectures sont à si bon marché et qu'elles ne paient pas d'impôt, ont cru pouvoir avancer que nous n'en avions pas la centième partie ! » Il faut, pour rester dans le vrai, se borner à dire qu'il y a de nombreuses lacunes dans le *Satyricon*, et que nous n'en possédons très-probablement ni le début ni la fin.

Depuis les débats, restés célèbres, sur le Fragment de Dalmatie, Pétrone n'avait cessé d'occuper l'attention publique ; tout s'était accordé pour lui donner une sorte de popularité : les éditions nombreuses du *Satyricon* qui parurent, et dont on compte jusqu'à douze, de 1667 à 1692 (Voyez la *Notice littéraire* des Deux-Ponts) ; la reproduction de l'épisode de Polyénos et de Circé dans l'*Histoire amoureuse des Gaules*, par Bussy-Rabutin ; la traduction du conte de la *Matrone d'Ephèse*, par La Fontaine (publiée en 1680, puis insérée dans ses *Contes* et dans ses *Fables*) et par Saint-Evremond ; les allusions de Boileau à Pétrone ; les citations multipliées de cet auteur dans les correspondances des savants, comme on peut le voir dans les lettres de Gui-Patin, etc. Ajoutons que les traductions du texte y contribuèrent également : ainsi, l'abbé de Marolles, qui, en 1667, avait traduit en vers le poème de la *Guerre civile*, celui de la *Prise de Troie* et les

autres morceaux de poésie de Pétrone, donna, en 1677, une version en prose du *Festin de Trimalcion*. L'abbé Goujet nous apprend (*Biblioth. fr.*, t. VI, p. 210) qu'en 1687, un anonyme fit paraître une traduction à peu près complète du *Satyricon*. (Voy. § V, n° 5.) Enfin, peut-être conviendrait-il de mentionner aussi le *conte de Larissa*, composé par Théophile, *dans le goût de Pétrone*, et dont Bussy-Rabutin fit, pour en faire hommage à M^me^ de Sévigné, une traduction française à laquelle un habile critique de nos jours prodigue les plus grands éloges pour la grâce et l'atticisme qui la distinguent. (Dussault, *Annal. littér.*, 1818, t. IV, p. 263.) En résumé, Pétrone, selon Daniel Heinsius, Pétrone partageait, avec Plaute, le privilége d'occuper les lettrés du XVII^e^ siècle: « Plautus aut Petronius ætatem occupant. » (*Ad lectorem*, Maximi Tyrii Dissertat.)

On en était là, lorsqu'en 1693, Fr. Nodot, officier français, qui servait dans la campagne du Rhin, mit au jour, à Paris, un Pétrone soi-disant *complet*, d'après la copie d'un ms. dont il exposait ainsi l'histoire : il prétendait qu'en 1688, un autre officier français, nommé Dupin, qui s'était engagé au service de l'empereur, dans la guerre contre les Turcs, aurait obtenu le ms. original d'un renégat grec, chez qui il avait logé à la prise de Belgrade. Il avait, disait-il, une antiquité de mille ans. Il racontait que Dupin l'avait fait recopier à Francfort, et lui-même, grâce à l'intervention d'un marchand de cette ville, réussit à s'en procurer une copie en 1690; devenu possesseur de ce nouveau texte, il se mit à l'annoter et à le traduire : en moins de deux ans il en donna trois éditions latines, dont deux virent le jour à Paris, en 1693. Cette publication fit une impression profonde ; Nodot ne donna pas à l'attention publique le temps de languir : il en fit paraître, sans y inscrire son nom, une traduction française, sous la rubrique de Cologne, 1693 ; et Fabricius nous apprend, qu'en 1694, un érudit, *vir doctus*, en donna, à Paris, une traduction élégante avec le texte de Nodot, sans en discuter l'authenticité ; nous verrons plus loin ce qu'il faut penser de ce *vir doctus ;* Fabricius lui-même fait ses réserves : « Sed erunt haud dubie qui dicant vel Nodo-

tum ipsum vel Nodoti amicum hunc laborem in se suscepisse, quo majorem novo fœtui gratiam auctoritatemque conciliaret. » Quoi qu'il en soit, voilà, en moins de trois ans, deux traductions françaises et trois éditions latines du Pétrone de Belgrade; ajoutons qu'en quelques années il fut successivement reproduit par les presses d'Amsterdam, d'Iéna, de Londres et de Paris.

Le Pétrone de Belgrade souleva bien plus d'orages que celui de Trau : il était vraiment étrange que les trois principaux mss. du *Satyricon* provinssent du même coin de l'Europe (Bude avant 1565; Trau avant 1660 ; Belgrade en 1688). Ce qui sembla pis encore, c'est que le dernier resta à l'état de mythe : Nodot ne montra guère, que je sache, ni l'original ni la copie. « Plena, s'écrie P. Burmann, *in Præfat.*, plena, me hercle, fraudis et suspicionis narratio, cum nec ipse unquam codex ille fuerit, neque quisquam producatur qui eum viderit, librarii etiam reticeatur nomen qui transcripsit, et qui in tractandis codicibus et difficillimis caracteribus exprimendis, rarâ dexteritate in illis terris, ubi vix litterarum nomen notum est, fuisse debuerit, etc.! » La découverte de Nodot devint l'objet d'une polémique des plus vives. Il employait ses quartiers d'hiver à répondre à ses adversaires : il eut beau faire valoir en sa faveur l'autorité de — F. Charpentier, directeur de l'Académie, qui lui écrivait (9 nov. 1690) que « quand la campagne sur le Rhin n'auroit point produit d'autre bonheur, il auroit lieu d'en être content. » (On peut remarquer toutefois qu'il n'est plus dit un seul mot de Nodot ni de ses fragments dans le *Carpentariana*, Paris, 1724, in-12); — de l'Académie d'Arles qui lui fit répondre par son secrétaire, M. de Beaumont, qu'elle croyait pouvoir légitimer ces fragments ; — de l'Académie de Nîmes, qui porta le même jugement par l'organe de Fr. Graverol, etc. — Les décisions des académies ne décidèrent rien ; on n'en attaqua pas avec moins de vivacité l'authenticité du Pétrone de Belgrade. Burmann trouve que la fable de Nodot sur l'origine de son ms., quoique assez adroitement ourdie, ne pouvait en imposer qu'à des ignorants « composita lepide fabula imperitioribus illusit. » (*Præfat.*, ed Petron.)

Grosley incline à la croire inventée de toutes pièces : il suppose qu'elle a été imaginée et copiée sur l'histoire du ms. de Juvénal et de Perse (Voy. plus haut § II), que les frères Pithou avaient tiré de Bude. (*Vie de Pithou*, t. I, p. 220.) Basnage fut des premiers à élever des doutes sur la légitimité de ces fragments dès leur apparition. (Voy. Goujet, *Biblioth, franç.*, 1742, VI, 202.

Les champions de la dernière guerre avaient presque tous disparu : J. Spon n'existait plus : forcé par les persécutions exercées contre les protestants de s'éloigner de sa patrie, il avait quitté Lyon et s'était réfugié à Genève, puis à Vevay, où la mort de son ami Dufour (47) le laissa dans un denûment extréme. Accablé de chagrins et en proie à la plus affreuse nécessité, J. Spon demanda comme une grâce à être transporté à l'hôpital, où il mourut le 25 décembre 1685, n'étant âgé que de 38 ans : triste destinée d'un érudit qui avait rendu plus d'un service au monde savant et qui avait droit d'attendre quelque reconnaissance de sa cité natale (48). Le poète hollandais P. Francius

---

(47) Suivant Beuchot (*Biogr. univ.*, 1814), l'antiquaire Dufour ne serait mort qu'en 1687. Mais Bayle (*Nouvelles littér.*, févr. 1686), Eloy (*Dict. hist. méd.*), Desessarts (*Siècles litt. de la France*, 1801), Sicard (*Biog. univ.*, 1825), etc., s'accordent tous à placer en 1685 la mort de J. Spon, qui fut postérieure à celle de Dufour. Il est constant que ces deux savants n'attendirent pas pour s'expatrier la révocation de l'édit de Nantes (octobre 1685), qui frappa leurs coreligionnaires, et l'époque de leur mort suivit de près celle de leur départ.— Nic. Chorier, dans ses *Mémoires* (liv. II, c. 12.—Voy. *Adversaria*, 1848, éd. Vallentin p. 142, et traduction de F. Crozet p. 523 du *Bulletin de l'Académie delphinale*, 1867-68), fait un grand éloge de Philippe-Sylvestre Dufour : « Je n'ai pas connu d'homme plus éminent que Dufour dans tous les genres de vertus : car à qui ne se montre-t-il pas plein de talents, de probité et de politesse? Imbu d'une certaine érudition, il aime les lettres et fréquente les hommes lettrés. Il écrit en français avec un style très-poli ; aussi l'*Exhortation* qu'il a écrite à son fils partant pour un voyage, a beaucoup plu à tout le monde, et a été accueillie avec de grands éloges. L'Académie ne lui a pas refusé ses applaudissements et son admiration, etc. »

(48) Parmi les ouvrages de J. Spon, je rappellerai les suivants : 1° *Recherche des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, 1673, Lyon — nouvelle édition avec des notes par MM. Léon Renier et Monfalcon, Lyon, 1858 (avec cette dédicace : *A la mémoire de J. Spon la ville de Lyon reconnaissante.* C'est mieux

a consacré à sa mémoire une pièce de vers (*J. Sponii tumulus*) d'où j'extrais les suivants :

Ille Machaonii decus ordinis, ille Machaon,
Marmore signatas doctus et ære notas,
Ille decus terræ Ausoniæ, decus ille Pelasgæ,
Sponius Helvetiâ conditur exul humo;....
At vos, ô cives, civi venerabile vestro
Ad Lugdunenses ponite marmor aquas, etc.

Il n'y avait qu'un an que Charles Spon, son père, poète et médecin, qui avait consacré une existence de soixante-quinze ans à secourir les malades indigents, était mort à Lyon (21 février 1684), pauvre par suite de son désintéressement, emportant l'estime et les regrets de toute la ville, et les larmes et l'amour des malheureux, qui s'étaient habitués à le regarder comme leur père (49).

L'histoire de plusieurs savants de cette époque offre un spectacle non moins affligeant : Lyon, qui en 1520 avait été le tombeau de

---

qu'un marbre pour réaliser le vœu exprimé dans les vers de Francius): 2° *Aphorismi novi ex Hippocrate*, gr. lat., Lyon, 1674, in-12, avec une dédicace à Ménage. (M. Monfalcon indique 1683 : ce serait alors une nouvelle édition, car je possède un exemplaire qui porte 1674): — 3° le *Voyage* de J. Spon, publié à Lyon en 1678, obtint tant de succès qu'il eut une deuxième édition à Amsterdam en 1679, une troisième à la Haye en 1680, une quatrième ibid. en 1689, une cinquième ib. en 1724, et qu'il fut traduit en italien, à Bologne 1688, en hollandais, Amsterdam 1689, et en allemand, Nuremberg 1690; — 4° *Observations sur les fièvres et les fébrifuges*, Lyon 1679 (1681 selon M. Monfalcon); dans l'ordre chronologique, c'était la neuvième publication sur le quinquina : la première fut éditée à Séville en 1642 — 5° *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, in quibus Marmora, etc... Grutero, Ursino, Boissardo, Reinesio aliisque... ignota illustrantur, Lugd. 1685 : ouvrage publié par livraisons, dont la première vit le le jour en 1679, une autre en 1683. J. Spon se proposait d'y reproduire 3,600 inscriptions inédites, savoir : inscriptions grecques 600, latines 3,000, etc.

(49) « Il nous laisse, écrivait J. Spon à l'abbé Nicaise, il nous laisse héritiers de son exemple et de sa vertu, si nous voulons en profiter ; pour les biens de la fortune, à peine ma mère y trouvera-t-elle ses droits;... Dieu nous fasse la grâce d'être comme lui sans intérêt et sans ambition. » Ces détails doivent dissiper les doutes qu'émet M. Monfalcon, dans son *Etude sur J. Spon* p. 97 : « On ne comprend pas bien l'extrême pénurie dans laquelle mourut l'illustre antiquaire. » Hélas! on ne la comprend que trop.

Henri Ier Estienne, la souche de tous les savants et imprimeurs qu'a produits cette famille renommée, fut, soixante-dix ans plus tard, témoin de la fin malheureuse d'un de ses plus illustres descendants, de Henri II Estienne, fils du fameux Robert Estienne (l'auteur du *Thesaurus Linguæ latinæ* (1536) qui, en 1559, mourut à l'âge de cinquante-six ans, à Genève, où les persécutions l'avaient forcé de s'enfuir dès 1551), de Henri II Estienne, dis-je, l'auteur du *Thesaurus Linguæ græcæ*, 1572, qui se vit aussi contraint de se retirer à Genève, et plus tard à Lyon. Là, âgé de soixante-dix ans et l'esprit affaibli par tous ses malheurs, il n'eut d'autre ressource que d'aller mourir à l'Hôtel-Dieu, en mars 1598. Enfin, comme si une affreuse fatalité eût pesé sur cette maison, Antoine Estienne, son petit-fils, devenu infirme et aveugle, fut réduit, à l'âge de quatre vingts ans, à aller mourir aussi à l'Hôtel-Dieu de Paris, en 1674. Ainsi s'éteignit cette famille célèbre, à qui l'imprimerie et la littérature ancienne sont si redevables! La mort de son dernier rejeton précéda de onze ans celle de J. Spon à l'hôpital de Vevay.

Les athlètes littéraires qui, comme Spon, avaient pris part aux débats sur le Fragment de Trau, s'étaient peu à peu, retirés comme lui de l'arène, lorsque fit son apparition le Pétrone de Belgrade. On avait vu mourir successivement, à Leipsick, Reinesius, de Gotha, en 1664; à Rome, l'abbé Gradi, de Raguse, en 1683; l'historiographe Jean Lucius, de Trau, en 1684; à Paris, le médecin P. Petit, en 1687; Adrien de Valois en 1692, etc. D'autres critiques surgirent; de vives protestations s'élevèrent du sein de l'Allemagne et de l'Angleterre: Cujus sententiæ auctores fuêre celeberr. Leibnitius in litteris ad W.-E Tentzelium, et J.-Fr. Cramerus in vindiciis nominis Germanici contra quosdam obtrectatores Gallos, Is. Perizonius in Curtio vindicato p. 53, Rich. Bentleii dissertatio anglice scripta de epist. Phalaridis, p. 10, etc. (Fabricius, *Bibl. lat.*)

La France entra en lice une des premières: ce fut Basnage qui poussa le cri d'alarme, dès que le Pétrone latin de Nodot fut mis au jour. On le voit signaler, avec beaucoup de sagacité, les divers points

faibles : il raconte d'abord, d'un air moqueur, la fable inventée par Nodot sur l'origine de son fameux ms. « A moins, conclut-il avec ironie, à moins que M. Dupin soit hors d'état d'être consulté ou qu'on ne suppose qu'il soit d'intelligence avec M. Nodot, il n'y a personne qui, sur un tel exposé, ne doive croire qu'effectivement ce Pétrone a été trouvé à Belgrade !... Il est à craindre pourtant que si le ms. même n'est pas montré en original, la première chose que l'on soupçonnera ne soit qu'un homme versé dans la lecture de Pétrone se sera diverti à essayer d'y faire des suppléments, et que de la sorte sera sortie l'édition présente. » Il en tire ensuite l'horoscope, et augure qu'elle aura peu de partisans : « On ne sait ce qui arrivera à cette nouvelle édition de Pétrone, où toutes les lacunes paraissent remplies ; peut-être que les sçavans en viendront aux mains avec la même chaleur et les mêmes levées d'érudition qu'à l'égard du Fragment de Dalmatie. Du moins, M. Nodot doit le souhaiter *et se contenter d'une sentence de partage !* » Ce n'est pas dans le camp des ses partisans que se range Basnage : car il met en suspicion la latinité des suppléments (gallicismes, termes impropres, anachronismes, etc.). Après cette escarmouche, il se retire du combat, non sans lancer la flèche du Parthe : « Nous laisserons quelques autres scrupules, car nous ne voulons point entrer en procès avec M. Nodot. « (*Histoire des ouvrages des Sçavans*, nov. 1692.) Le procès était intenté en règle, quoique feignît de dire l'avocat Basnage : Nodot craignait-il d'y donner suite avec un adversaire armé d'un journal ? Je ne sais ; toujours est-il qu'il ne lui répondit pas, et qu'on ne trouve même dans ses répliques aucune allusion à cette vive attaque.

En 1694, il fut publié une autre critique de son Pétrone latin : il faut que cet opuscule soit assez rare, puisque Burmann, ni Conrad Anton, ni probablement Fabricius ne l'ont jamais vu ; Ernesti sans doute ne l'a pas vu davantage, car il lui attribue un titre qui n'est pas le sien : « Titulus libri : *Le Tombeau du faux Pétrone.* » (*Bibl. lat.*, Fabric. p. 161.) L'exemplaire que j'ai sous les yeux est intitulé : *Observations sur le Pétrone trouvé à Belgrade en* 1688 *et imprimé à Paris*

en 1693; *avec une lettre sur l'ouvrage et la personne de Pétrone*, à Paris, et se vendent à Lyon, chez Joseph Posuel, marchand libraire, rue Tupin, 1694 (un vol. in-12 de 214 pag.). On voit que le titre ne porte pas de nom d'auteur: le privilége du roi (qui est daté du 10 décembre 1693, et suivi de cette note : « Achevé d'imprimer pour la première fois le 7 février 1694 ; ») est octroyé au sieur Georges Pélissier : c'était un pseudonyme sous lequel l'abbé Goujet nous apprend (*Biblioth, fr.*, VI, 208) que se déguisait Breugière de Barante, avocat à Riom. — Il prend vivement le nouveau Pétrone à partie : il ment, dit-il, à son titre de *Pétrone entier* : l'ouvrage n'est que trop évidemment incomplet, puisqu'on n'y retrouve point les nombreuses citations qu'en ont faites les anciens. Il n'a même, à vrai dire, ni commencement ni fin. Breugière dit du début : « Tout y est tiré, tout y vient par force. » Il dit de la fin : « Notre auteur ne se donne pas la peine de finir : car je n'appelle pas *finir* que de faire sans nulle raison périr le pauvre Eumolpe d'une façon tragique, sans nous dire ce que devinrent Encolpe et Giton. » Dans le corps même de l'ouvrage, tout est à l'avenant : l'auteur commet, dit-il, de graves anachronismes au sujet des usages des Romains, il imagine des aventures soit invraisemblables, soit même absurdes. Il introduit des incidents qui se contredisent, et prête aux personnages des actes et des paroles en opposition avec leur caractère connu. Passant à l'examen du style, Breugière y signale des fautes contre la langue, des termes impropres, des solécismes, des tournures obscures; Breugière, après l'avoir mis en présence de locutions vicieuses, l'apostrophe ainsi : « L'auteur ne peut éviter le solécisme ou le galimatias : on lui permet de se déclarer pour celui des deux qui sera le plus de son goût. »

L'abbé Goujet (*Biblioth. fr.*, VI, 202) résume ainsi l'ensemble de ce travail : « Le critique prétend prouver que ce que M. Nodot a donné au public n'est point de Pétrone, mais d'un moderne qui n'a connu ni Pétrone, ni les Romains, ni leurs usages, et qui n'entendait pas la langue qu'il a voulu parler. Il trouve dans ces fragments des

fautes contre le bon sens et contre les faits, contre l'érudition et contre la grammaire, sans compter beaucoup de gallicismes, etc. » Breugière, en effet, reproche souvent à Nodot ses manières de parler, plus françaises que latines; il en rapporte une foule d'exemples, et s'écrie en terminant : « Il n'est plus besoin de discuter sur la patrie de Pétrone : je le reconnais à son langage, il est Français! Je parle du Pétrone moderne, etc. »

Assurément toutes les critiques de Breugière n'étaient pas irréfutables; mais la plupart portaient juste. Burmann lui-même en fait ainsi l'éloge : « Fuisse non fatuum (quamvis id thrasonicâ jactatione persuadere nobis conetur Nodotius) Parisiis quemdam ludi magistrum, qui libello edito, barbariem et stribliginem stili novo Petronio adficti, gallicismos et ineptæ adfectationis putiditatem ostendere conatus sit, ex responsione Nodotii *quam solam vidi* intelligo. (*Præfat. ad Petron.*) Nodot répondit à son antagoniste dans une *contre-critique* qu'il n'eut, à ce qu'il prétend, la liberté de faire paraître qu'en 1700. Il réplique sur quelques points avec assez de bonheur, autant du moins que le permettait la défense d'une mauvaise cause. Malheureusement, comme le fait observer l'abbé Goujet (ib. VI. 204), sa contre-critique est remplie de vivacités, d'injures, de termes méprisants et de personnalités qui ne pouvaient lui faire honneur. » Nodot n'en crut pas moins pouvoir apostropher ainsi son adversaire : « Peu s'en faut que vous ne nommiez ce chef d'œuvre : le *Tombeau du faux Pétrone de Belgrade* ;... mais on ose se persuader que les amateurs de Pétrone seront ravis de voir dans mon petit ouvrage le *Triomphe des nouveaux fragments*. » Les connaisseurs ne furent guère de son avis : Fabricius lui reproche d'avoir mis dans sa réplique plus de railleries ou d'injures que de jugement ou de preuves de valeur.

Une troisième critique, qui est fort peu connue (50) mais qui mérite

---

(50) Il n'en est pas dit un mot dans les *Anonymes* de Barbier; et l'on peut douter qu'elle ait été connue de l'abbé Irailh (*Querelles littéraires depuis*

de l'être, parut peu de temps après : « *Lettres de M. de *** sur un livre qui a pour titre : Traduction entière de Pétrone suivant le nouveau ms. trouvé à Belgrade en* 1688, Cologne, 1694, chez P. Groth. » L'abbé Goujet, qui avoue ne l'avoir pas lue, la croyait assez médiocre. (*Bibl. franç.*, t. VI.) Toutefois, l'analyse qu'en donne le correspondant de l'abbé d'Artigny (*Mémoires d'Histoire, de Critiq.* Paris, 1749, t. I), en inspire une tout autre idée. « L'auteur, dit ce correspondant, traite son sujet en habile homme : je ne crains pas même d'avancer que sa critique est encore meilleure que celle de M. Breugière » — L'anonyme m'a semblé mettre en relief trois points surtout : 1° L'ouvrage de Nodot a été imprimé, non à Paris chez Thomas Moëtte, ni à Cologne, comme l'indique le frontispice, mais à Grenoble (chez Verdier?); 2° les changements partiels apportés au texte par cet auteur, d'après son prétendu ms. de Belgrade, ne sont que des corrections ou variantes déjà proposées par Douza, Tornesius, et divers commentateurs (51); 3° enfin, la latinité de ces fragments est si défectueuse qu'elle ne peut être que le fait d'un ignorant, et non de Pétrone; car elle fourmille de solécismes et de barbarismes; en voici quelques exemples :

Homère, Paris, 4 vol. in-12, 1761); elle ne paraît pas l'avoir été davantage de Fabricius, de Burmann, de Conrad G. Anton, etc., et l'auteur a conservé l'incognito. — Voy. § V, note 66.

(51) Après cet hexamètre (t. I, p. 180) :

Heu ! heu ! nos miseros, quam totus homuncio nil est !

Tornesius avait proposé ce pentamètre :

Quam fragilis tenero stamine vita cadit !

Nodot, qui l'ajoute au texte, veut faire croire qu'il le tire de son ms. — Dans le poème sur la guerre civile, Pétrone parle de la paix en ces termes : *Abscondit galea victum caput ;* Nodot prétend restituer d'après ses fragments *olea vinctum*, l'olivier étant l'emblème de la paix : mais cette correction est empruntée au commentaire d'Amsterdam.— On lit ailleurs *juncta nos mors feret ;* Nodot introduit la leçon *junctos mare feret ;* mais cette leçon, qu'il dit provenir de son ms., est fournie par un autre commentateur.— Douza a intercalé dans le texte sept vers qu'il a pris dans les *Catalecta* : Nodot, qui en fait autant, raconte, chose étrange ! qu'il les a trouvés au même endroit dans sa copie ; de telle sorte, remarque l'anonyme, que voilà les commentateurs convertis en veritables devins!

P. 44. Tam vehementer exclamavi ut liberatus *evasi* (pour *evaserim*).

P. 66. Adeo sordidus erat ut *invitis opibus* immensis, etiam quæ sunt vitæ necessaria sibi denegaret.

P. 90. *Ad sciendum* quid esset descendi.

T. II, p. 152. Postquam *locutum est* de felicitate navigationis quam cœli serenitas augurabat, etc., etc.

L'anonyme conclut au rejet des additions de Nodot, et traite d'apocryphe son prétendu ms. — D'Artigny n'est pas d'un avis différent, car il reconnait qu'il n'y a aucune réponse sérieuse à objecter.

L'opposition en Allemagne s'exhala en prose et en vers; on trouve dans les poésies de P. Francius, cette violente tirade contre la publication de Nodot:

Salve nec latio libelle naso,
Nec linguâ facili nec eleganti,
Nec sane nimis attici leporis,
Proles patris imaginosa galli!....
O inscitia vatis inficeti!
O vecordia putidi cerebri! etc.

Burmann, non moins indigné, s'exprime, dans sa *Préface* de Pétrone, avec plus de retenue (52): « Et omnia studia severiora in eo regno, quod olim principibus in litteris viris se supra reliquas orbis parteo efferebat, ita exolevisse quis non indignetur et doleat?

---

(52) Burmann n'est pas plus réservé que Francius dans son *Iter in Arcadiam* où se lisent ces vers:

Hic meus a stolido nudatus milite raptas
Lugebat veneres Arbiter ire suas, etc.

Cette *Arcadie* qu'il voudrait livrer au mépris dans cette injuste satire, n'est autre que la France, patrie des plus savants hommes dans les lettres. L'auteur des *Matanasiennes* (Lyon, 1837, p. 20) dit ironiquement de lui: « Burmann a décidé que la France était une terre d'ânerie; les Fraguier, les Bouhier, les Capperonier, etc., ont été par lui renvoyés au moulin, bât sur le dos! » Sa malignité lui a justement attiré les mordantes railleries de Saint-Hyacinthe (*Lettre de Chrisologos Caritidès au docteur Burmandiolus)* et de Ch.-Adolphe Klotz (*Anti-Burmannus*, Utrecht, 1761), ainsi que de B. de La Monnoye. (Voy ses *Œuvres choisies*, t. II, p. 266), etc.

Bonum tamen factum, nullum Gallorum, apud quos adhùc fugam ex Gallia parantes musæ morantur, suffragium suum his fraudibus adjecisse! » Burmann prononce contre les fragments de Belgrade un arrêt de proscription; et Fabricius l'approuve hautement: « Petronium hunc Nodotianum merito, ut subdititium, rejecit Burmannus. (*Bibl. lat.*)

L'abbé Goujet a dit, dans un esprit de conciliation: « L'arrêt de partage sur l'authenticité de ces fragments subsiste encore (53) et subsistera peut-être jusqu'à la fin des siècles. » Si l'on jugeait sur les apparences, il semblerait avoir raison: car il est vrai de dire que ces fragments n'ont guère été rejetés que par Burmann dans ses éditions de 1709 et de 1743, par le comte de Revicwki en 1785 (Berlin, in-8°), et par Renouard en 1797 (Paris, 2 vol. in-18), et qu'au contraire tous les éditeurs de Pétrone, de 1693 à 1862, ont cru devoir

---

(53). On lit dans Ch. Nodier (*Questions de littérat. légale*, Paris, 1832): « Il arrive de temps en temps que la supercherie s'est mêlée de remplissage, et que l'auteur des additions, intérieurement satisfait de la vérité avec laquelle il avait imité le style de son modèle, n'a pu résister à l'envie d'en faire pour le public une occasion d'erreur. C'est ainsi qu'il faut considérer, selon moi, les fameux *Fragments de Pétrone* publiés par Nodot, quoiqu'ils offrent avec l'original un air de ressemblance assez heureusement saisi. » Il faut reconnaître que Voltaire (*Siècle de Louis XIV*) ne montre pas moins d'indulgence que Ch. Nodier: « Nodot, dit-il, n'est connu que pour ses *Fragments de Pétrone* qu'il dit avoir été trouvés à Belgrade, en 1688. Les lacunes qu'il a en effet remplies ne me paraissent pas d'un aussi mauvais latin que ses adversaires le disent; il y a des expressions, à la vérité, dont ni Cicéron, ni Virgile, ni Horace ne se servent; mais le *vrai Pétrone* est plein d'expressions pareilles que de nouvelles mœurs et de nouveaux usages avaient mises à la mode. » Je dirai comme le poète:

Non nostrum inter vos tantas componere lites.

On ne saurait toutefois ne pas tenir compte des graves critiques de Basnage, de Breugière de Barante ou de M. de ***; Georg. Paschius n'a pas craint de proclamer à son tour (*De Variis modis tradendi moralia*, Kilonii 1707), que les partisans de Nodot ne sont des connaisseurs qu'à leurs propres yeux: « Sunt tamen non pauci, neque illi, ut putant, nasi expertes, quibus videtur his Petronius opportune ampliatus. Vide duas de hâc re Epist. inclar. Tentzelii colloquiis menstruis A. 1693. — Les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux* (1704) sont du même avis que Fabricius, Burmann et Ernesti.

les reproduire, soit en latin, soit avec la traduction en regard; mais tout cela ne tranche point la question en faveur de leur authenticité: ce n'a été le plus souvent qu'une affaire de librairie, sans rien préjuger sur le point en litige. Ainsi, le Pétrone latin-français de Nodot a eu des éditions multipliées, et parfois assez médiocres. Les bibliographes citent notamment les suivantes: Paris, 1698; Amsterdam, 1700, 1709 et 1713; Leipsick, 1731; Amsterdam, 1736 et 1756; Paris, 1799, chez Gide, et 1804, chez Deterville, etc. Les additions de Nodot se trouvent également reproduites dans trois éditions latines que voici: Iéna, 1700, cum notis J. Andreæ Bosii; Leipsick, 1781, par Conrad Gottlob Anton, et les Deux-Ponts, 1790.

Enfin, les traducteurs français en ont fait à peu près autant: Ainsi, Dujardin (sous le faux nom de Boispréaux), les a fait entrer dans sa traduction (La Haye, 1742, 2 vol. in-8), Durand dans son texte et sa traduction (Paris, 1803, 2 vol. in-8), Héguin de Guerle dans la collection Panckoucke, en 1834, et Baillard dans la collection Nisard, en 1842; mais, loin de les reconnaître pour authentiques, ils s'accordent tous à les déclarer *supposés* (54). Deux d'entre eux vont plus loin.

---

(54) « Quoique je regarde l'exemplaire de Belgrade comme un *enfant supposé*, je n'ai pas laissé de le suivre, parce qu'il donne une liaison apparente au corps de l'ouvrage. » (Boispréaux, 1742.)— « A l'aide du ms. de Belgrade, l'ouvrage de Pétrone forme un tout infiniment agréable; et il n'offre, sans ces intercalations, que des tronçons d'une statue mutilée! Cependant *je suis loin de garantir l'authenticité* de ces additions, etc. » (Durand, 1803.)— « Le seul mérite qu'on puisse trouver à ces *interpolations*, c'est qu'elles remplissent assez ingénieusement les lacunes du récit: aussi avons-nous cru devoir en donner la *traduction*, laquelle est enfermée entre crochets,... et çà et là élaguée, principalement en certains endroits où elle est inutilement cynique. Le *texte* même a été purgé de ces restaurations,..... qui mettraient le latin de Pétrone en assez mauvaise compagnie. » (Baillard, 1842.) — (Voy. notes 53 et 56.) Conrad Anton écrit de son coté: « Supplementa Nodotii exhibenda videbantur, ita tamen ut ea et *litteris italicis* distingueremus, et *uncinis* [ ] disjungeremus, ne mora objiceretur illi qui Petronii solius opus legere decrevisset. (*Præfat.* ad Petr. Lipsiæ 1781.)—Lavaur énonçait en 1726 le même jugement sur Nodot: « Nous n'avons pas à nous intéresser à la qualité du *prétendu manuscrit* de Belgrade, etc. » (*Discours préliminaire* de l'*Histoire secrète de Néron*, Paris 1726, 2vol.)— Telle est aujourd'hui l'opinion générale en France.

A l'exemple de Conrad Anton, M. Héguin de Guerle a soin de mettre entre crochets dans le texte et la traduction tout ce qui regarde les fragments du prétendu ms. de Belgrade. M. Baillard fait plus encore : s'il agit de même pour la traduction, il est moins tolérant pour le texte latin, il l'élague afin, dit-il, de ne pas faire disparate avec le style de Pétrone.

Ajoutons, pour terminer, que les additions de Nodot ont été admises dans les traductions anglaise et italienne dont il sera parlé plus loin. (Voy. § V, note 69.)

Je vais essayer maintenant d'envisager cette question des fragments de Pétrone sous un nouveau point de vue, dont l'auteur lyonnais des *Lettres Matanasiennes* m'a suggéré l'idée première.—On ne s'est guère avisé jusqu'ici d'attribuer ces additions à un autre qu'à Nodot, et cette attribution, il faut le reconnaître, a un singulier caractère de vraisemblance. Toutefois, la légitimité de cette croyance ne laisse pas que d'être fort contestable.

Pour ce qui est du prétendu ms. de Belgrade, on s'accorde généralement aujourd'hui à le considérer comme apocryphe ; et personne au XIX^e^ siècle ne contredira les auteurs du *Dictionnaire de Trévoux*, qui écrivaient au début du XVIII^e^ siècle : « On a voulu prétendre que cette satyre complète avoit été trouvée à Belgrade, *et Nodot tâcha d'en convaincre les savants, mais en vain.* » (1704 ; nouv. éd., Paris, 1752.) On a répété en 1862, dans la *Biographie générale* (éd. Didot, t. XXXVIII) : « La bonne foi de Nodot dans cette circonstance n'a pu être bien établie. » On est forcé de conclure aujourd'hui, comme le *Dictionnaire de Trévoux* : « Tout ce qui a été ajouté à cette satyre [depuis le ms. de Trau] pour la rendre plus complète, telle qu'elle fut imprimée à Paris,

en 1693, *est manifestement supposé.* » Il faut donc ici mettre hors de cause le ms. de Belgrade (55).

Mais alors à qui doit-on ces *additions* de Pétrone ? Nodot s'est défendu d'en être l'auteur avec une obstination qui ne s'est jamais démentie. Il n'a jamais laissé percer la moindre hésitation à cet égard. Il a même persisté à soutenir que, contrairement à l'habitude des éditeurs, il s'était interdit de rien changer à la copie de son ms. ; pourquoi n'y aurait-il pas quelque sincérité dans sa thèse ? Plusieurs raisons me paraissent tendre à le faire croire : ainsi, le correspondant de l'abbé d'Artigny le déclare incapable d'imiter le style de Pétrone : « J'ai, dit-il, connu M. Nodot, en 1706, à Lille en Flandre ;..... il avoit un emploi dans les vivres à la suite de nos armées. C'étoit un homme dur, vif et sans beaucoup de délicatesse, *peu propre à coudre du latin avec celui de Pétrone.* » (D'Artigny, *Mémoir. d'Hist. et de Critiq.*, Paris, 1749, t. I^er^, p. 346.) Je remarquerai ensuite que Nodot, dans une lettre à M. de ***, laisse entendre la coopération de *gens de cour et de savants;* ce passage est trop important pour n'être pas cité ici : « Si je vous disois que je ne scay pas qui a fait cette préface, je déguiserois la vérité, car j'en connois l'auteur, *et il a fait davantage;* car, voyant que j'avois composé plus

---

(55) C'est l'opinion qui est on ne peut mieux exprimée, sous une forme ironique, dans les *Dialogues des Vivants* (par Bordelon ? Paris, 1717, in-12), dont le 28^e^ est consacré à Nodot :

Félibien Desavaux : « C'est un bon party que d'achever un ouvrage fameux de l'antiquité, en trouvant de quoy suppléer à ce qui y manquoit... »

Nodot : « Avouez, vous qui avez une connaissance si profonde de l'antiquité,... que vous reconnoissez que l'auteur ne désavoueroit pas les *additions* dont on a rempli les vuides qui le rendoient défectueux depuis tant de siècles... »

Félibien :... « A votre place je n'aurois point du tout voulu, ainsi que vous avez fait (*dans vos contre-critiques*), apprendre à la postérité qu'on eût douté de votre bonne foy. »

Nodot : « Il n'y a plus de remède : ainsi je ne sçaurois profiter de votre avis... »

Félibien : « Réservez-le... pour quelques-uns de ces anciens et célèbres auteurs que nous n'avons pas aussi entiers qu'ils devroient l'être. Ne pourriez-vous pas faire pour eux quelques nouvelles découvertes ? etc. »

qu'il n'y a dans les pièces choisies, mais que je ne voulois pas souscrire à certains endroits qui salissent l'imagination, il en a pris soin, et *s'est joint pour parfaire l'ouvrage à de mes amis, gens de cour et savants, qui ont achevé* ce que vous en voyez d'imprimé. » (D'Artigny, ibid., p. 358.) Ce demi-aveu mérite qu'on en prenne note; je veux bien que chacune de ces assertions ne représente pas isolément une vérité incontestable; toutefois, de leur ensemble il résulterait, avec quelque probabilité, que Nodot ne serait pas l'auteur unique des additions, — qu'on l'a déclaré incapable d'imiter Pétrone, — et que lui-même enfin reconnaît l'*intervention de savants pour parfaire son ouvrage.*

Quels seraient donc, en admettant cette hypothèse, les auteurs réels de ces pastiches? La réponse n'est pas aisée, et l'on voit que nous tombons d'une difficulté dans une autre : tentons cependant de les résoudre, ou tout au moins de présenter les conjectures qui nous paraissent les plus plausibles.

Nicolas Chorier (né à Vienne en 1609, fixé à Grenoble vers 1658), connu par de bons ouvrages d'histoire et de jurisprudence, et particulièrement par son *Histoire du Dauphiné* (2 vol. in-folio, Grenoble, 1661-72), a laissé sur sa vie des *Mémoires* qui n'ont vu le jour qu'en 1848, par les soins de M. Ludovic Vallentin, sous ce titre : « Nicolai Chorerii, Viennensis J. C. adversariorum de vitâ et rebus suis libri tres, editi curâ Ludovici Vallentin, Gratianopoli, 1848, in-8°. » — Or, on lit à la page 31 : « P. Linagius... Petronii Arbitri *Satyricon* gallice interpretatus erat, *et lacunas insuper*, quæ incomparabile deformavêre opus, *insertis de suo*, quæ convenire intelligebat, *ingeniose impleverat*. Exire tamen in manus hominum noluerat. » Ainsi un littérateur contemporain avait précisément accompli un travail de complément identique dans son objet avec le texte nouveau que Nodot prétendait tirer de son ms. imaginaire. On est curieux de savoir ce qu'était Linage; malheureusement les biographies du temps sont muettes à son sujet: on ne trouve rien qui le concerne dans le *Dictionnaire historique* de Moreri, ni dans celui

de Bayle, ni dans le *Dictionnaire de Trévoux*, etc., ni dans les biographies plus modernes. Voici, toutefois, quelques éléments de notoriété recueillis çà et là sur ce personnage. On lit dans les *Adversaria* de Chorier : « Petrus Linagius eruditione et rerum usu pollebat; in eâ veterum Belgarum parte natus, quam his diebus Picardiam vocant. Malevolæ fortunæ sævâ jactatus tempestate, in portum litterarum nudus confugerat. » Il paraît que Linage fut un homme de lettres passablement fécond : l'éditeur de Chorier, M. Vallentin, lui attribue les deux ouvrages suivants : *Relation des Négociations qui se firent (à la cour de Rome) pour les promotions au cardinalat*, depuis 1644 jusqu'en 1654, in-12, Paris, 1676 ; — *Mémoire sur l'Origine des Guerres qui travaillent l'Europe depuis cinquante ans*, Paris, 1677, 2 vol. in-12. — Chorier nous apprend qu'il avait traduit le *Théâtre de Sénèque* : « Senecam fideli et eruditâ interpretatione familiarem hominibus nostris fecerat, et gallicâ civitate donaverat : omnes, quæ ejus nomine circumferuntur, gallice tragædias reddiderat, et locupletibus notis, quæ pro commentariis essent, illustraverat. » Les témoignages de l'amitié peuvent paraître suspects; en voici d'autres : L'abbé Goujet, qui rend compte de cette version dans sa *Bibliothèque françoise* (VI-190), explique qu'elle fut achevée l'année même que lui fut octroyé le privilége du roi (juin 1647), et qu'elle parut en 1650 et 1651. Il la compare avec celle de Marolles, qui vit le jour en 1659, et il termine en ces termes : « J'avoue que j'ai cru voir un style plus pur et plus coulant dans la traduction de Linage. » Coupé, qui à son tour a traduit, en 1795, le *Théâtre de Sénèque*, parle aussi du travail de son devancier, etc. La bibliothèque de notre Académie possède un autre ouvrage historique intitulé : *Mémoires sur ce qui s'est passé en Suède et aux provinces voisines* depuis 1645 jusqu'en 1655, ensemble le démêlé de la Suède avec la Pologne, tirez des depesches de M. Chanut, ambassadeur pour le roy, en Suède, par P. Linage de Vauciennes, 3 vol. in-12, Paris, 1675. — L'auteur, dans la *Dédicace* (qu'il signe *Lignage de Vauciennes*) parle d'une *Histoire de la Révolte des Cozaques* (contre la Pologne) qu'il avait fait paraître vers 1674,

Paris, in-12. Richelet (*Les plus Belles Lettres des meilleurs Écrivains françois*, Lyon, 1689) mentionne, à propos de Copenhague et de la Norwége, les *Mémoires* de notre auteur, qu'il appelle *Lignage* de Vauciennes, conformément à la signature qui précède, etc.; tel est l'inventaire que j'ai pu dresser de son bagage littéraire : il avait certainement assez de titres pour mériter une notice dans les recueils biographiques.

Voilà l'écrivain érudit, *eruditione pollebat*, qui avait devancé Nodot en complétant le *Satyricon*, dont il avait rempli avec art les lacunes, *lacunas ingeniose impleverat*. L'avait-il fait seul ? On peut en douter : Chorier vivait en grande intimité avec lui ; ils travaillaient souvent ensemble ; lui-même nous apprend qu'il avait composé un traité de philosophie morale, et que ce fut Linage qui l'orna d'une *préface latine :* « Morales tractatus Lutetiâ proficiscens Balduini fidei commisi ; *proloquium Linagius contexuit*, ac sub prælum Balduinus, PHILOSOPHIÆ HONESTI VIRI titulo, misit, et Seguerio cancellario nuncupavit. » (*Advers.*, l. I^er^, c. 8.) Chorier nomme P. Linage au premier rang des lettrés dont il avait fait sa société particulière dès 1647 : « Stylum exercebam, et simul magnorum quoque virorum consuetudine me solabar. Primo loco erant..... J. Balduinus, P. Linagius, M. V. Columberius, Cl. Durandus, An. Augerius, etc. Columberio, Durando et Augerio delphinatus ortum dederat. » (*Advers.*, l. I^er^, c. 9.)

La coopération de Chorier au Pétrone de Linage entrait tout à fait dans ses goûts. Ainsi, dans ses *Mémoires* (*Adv.*, l. I^er^, c. 2), il mentionne lui-même parmi ses premières productions littéraires, deux satires l'une *ménippée* (comme le *Satyricon ?*) et l'autre *sotadique* « Satyrasque duas, menippæam alteram, *sotadicam* alteram conscripsi » ; et l'on rencontre dans ses poésies plus d'un vers fescennin. Mais ce qui est plus grave que tout cela, c'est la paternité qu'on lui attribue d'un livre justement réprouvé (*Aloysiæ Sigææ Satyra sotadica*, etc. Aloysia hispanice scripsit, latinitate donavit Joannes Meursius, etc.) qui fut édité à Grenoble, vers 1660, chez

Jean Nicolas, imprimeur-libraire. Cette croyance est contemporaine des faits ; elle a pris une consistance nouvelle depuis l'accusation que La Monnoye formula, en 1722, contre Chorier, dans son édition des *Jugements des Savants*, de Baillet, et surtout depuis l'enquête que l'académicien Lancelot fit à Grenoble, en 1738, et le chapitre si détaillé et si décisif que l'abbé d'Artigny a inséré sur ce point dans ses *Mémoires d'Hist. et de Critiq.* (Paris, 1749, t. II), etc. (Voy. aussi *Dictionn. historiq.*, de Moreri, de Ladvocat, de Chaudon et Delandine, etc. ; Niceron, Barbier, etc.). Il faut d'ailleurs reconnaître que le paragraphe que Chorier consacre à sa justification dans ses *Mémoires* (année 1680) n'atteint guère le but qu'il se proposait, comme le lecteur peut s'en convaincre ; car il en résulte avec évidence que les lettrés du temps partageaient la conviction qu'il était l'auteur de cet ouvrage ; que l'évêque de Grenoble, Lecamus, l'en accusait hautement ; et que lui-même ne réussit pas à se disculper devant d'Herbigny, intendant de la province (56). Aujourd'hui Cho-

---

(56) « Latino conscripta sermone, ornate et culte, vigesimum ante annum *satyra Aloysiæ Sygææ* in lucem exierat. Cum primum in manus hominum venit, nescio qui inter litteratos, quod latine me scire nemo non sciat, satyræ etiam me illius auctorem esse improbe et injuriose suspicati sunt ;... me dictis suis designabat Camusius, ut exinde mihi invidiam conflaret. Impostaram ut Herbinio persuaderet, tam a vero alienam quam a luce tenebræ, omnem lapidem movebat. At enimvero crimen purgaturus, non excusaturus Herbinium conveni ; dum loquor,.. indignatus ille nullam suæ dignitatis haberi rationem, fremere,... ac tanto inclementius ferocire quanto diligentius dictum excusabam. Quid facerem ? Ex illius me conspectu proripui. (*Adversar.*, l. III, c. 3.)

Morhof dit, dans son *Polyhistor* : « Moneo hic nequam fuisse hominem qui Aloysiæ Sigææ et Meursio illum librum adscripsit : omnia illa conficta esse puto. Liber ille, me judice, plane novus est, et ab impuro homine scriptus qui, ut a se amoliretur crimen, feminæ innocentissimæ illud imposuit, et Meursium virum doctum in criminis societatem perduxit. »—D'Artigny ajoute (*Mémoir. d'Hist.*, t. II) : « M. de Nantes se trouvant à Grenoble, en 1693, peu de temps après la mort de Chorier, s'informa du libraire Giroud, s'il ne pourroit point lui donner d'éclaircissement touchant l'auteur d'*Aloysia* qu'on soupçonnoit être Nic. Chorier ;..... Giroud avoua à M. de Nantes que l'*Aloysia* avoit été imprimée à Grenoble, chez un libraire de ses amis qui lui avoit fait voir des épreuves de ce livre toutes corri-

rier est classé au nombre des écrivains licencieux : aussi c'est dans leurs rangs que le fait figurer le *Temple de Mémoire* (ou *Visions d'un Solitaire*, (par L. Giraud, médecin ?) Londres et Paris, 1775, in-8°) : « Pétrone, l'Aretin, Chorier et Beverland se fesoient remarquer parmi tous les autres. »

Il est dès lors permis, non sans quelque vraisemblance, de conjecturer que Chorier avait coopéré au Pétrone de Linage ; je ne voudrais pas supposer, comme quelques personnes que je pourrais citer, que ce travail fût entièrement de lui, et qu'il ait ensuite trouvé piquant de le mettre sur le compte d'un autre ; car il était homme à se faire un jeu de renouveler pour Pétrone la mystification dont il avait donné l'exemple pour les dialogues de l'Aloysia, qu'il voulut prêter au grave J. Meursius.

Ce Pétrone, tout inédit qu'il était, paraît n'être pas resté inconnu ; il semble que ce soit à lui qu'on doive rapporter ce que De Guerle raconte, d'après Gui-Patin, d'*un savant qui avoit rempli les lacunes du Satyricon*, et qui n'auroit pu obtenir la permission d'en publier une édition latine et française. (*Quest. scept.*, 3^me^ part.) Ce fait a frappé aussi l'antagoniste de Nodot : « L'auteur, dit M. de ***, mourut sans avoir eu le plaisir de mettre son livre au jour. Cette anecdote, vraie ou fausse, fit sans doute naître à M. Nodot la pensée de faire des suppléments de Pétrone. » (D'Artigny, p. 359.) Il me semble non moins naturel de soupçonner qu'elle lui inspira le désir de se rendre maître du ms., dans l'espoir d'en tirer gloire et profit ; car il était bien certain d'éluder la permission d'imprimer en publiant le livre à l'étranger, ou d'obtenir un privilége en feignant la découverte d'un ms. ancien ; ce fut précisément le double moyen qu'il mit en œuvre. Il devait d'ailleurs entrer dans les vues de Chorier, que la publication de l'Aloysia avait laissé en butte aux censures du public,

---

gées de la propre main de Chorier, etc. » — Voyez aussi Freytag (*Analecta litterar.*, Leips., 1750) ; Mylius (*Bibliothec. anonym. et pseudonym*, Hamburgi, 1740) ; Desfontaines, etc

que les gravelures pétroniennes sorties de sa plume vissent le jour sous un autre nom que le sien, et il était naturel qu'il fût désireux de faire endosser une telle paternité. Le nom de Linage, en raison de leur intimité, pouvait ne pas suffire pour le mettre à couvert ; Nodot, que son emploi dans les fournitures militaires obligeait à de fréquents voyages (57), fut l'homme que le hasard vint lui offrir. Chorier dut vendre ou céder le ms. avec d'autant plus d'empressement que, devant la morale, comme devant la critique littéraire, la responsabilité paraissait ne devoir peser ni sur l'un ni sur l'autre : Pétrone était là pour l'accepter. Voyez avec quel ensemble de précautions Nodot cherche à s'assurer de la valeur de l'œuvre ! Il en envoie un fragment à Charpentier ; il consulte les académies d'Arles et de Nîmes, dont il sollicite l'avis. Eût-il donc fait toutes ces démarches, s'il avait fait en réalité la découverte d'un ancien ms. ?

Nodot me semble sans cesse poursuivi de la crainte qu'on ne devine que ses fragments sont apocryphes ; et il remue ciel et terre pour détourner le public de cette conclusion : en 1690, il écrit à Charpentier : « Je ne crois pas que nos critiques osent s'élever contre ces *enfants légitimes* ;... ils auroient le chagrin de se voir confondre par l'uniformité du style,... par les propres phrases et les mêmes expressions de l'auteur, etc. » En 1691, il écrit à Basnage, à Rotterdam : « Tous les scavants à qui je les ay montrez en sont charmez ; je ne croy pas qu'on s'élève pour leur disputer leur *légitimation* ; car l'uniformité du style et les mêmes expressions de Pétrone en convaincront les plus

(57) Nodot, dans sa lettre à M. de Beaumont, parle de ses fréquents voyages, notamment d'une excursion à Pignerol et à Suze, etc. ; il avait du goût pour les voyages : les *Nouvelles de la République des lettres* par Jacques Bernard (Amsterdam, chez Desbordes) rendent compte, en 1701, d'un voyage en Italie de Nodot sous le titre de *Relation de la Cour de Rome*, et en 1706 de *Nouveaux Mémoires sur l'Italie*, par Nodot (Amsterdam, 1706, 2 vol. in-12) etc, Nodot entreprit-il ces voyages pour faire quelque nouvelle trouvaille dans le genre de son Pétrone, comme le lui conseillait Félibien ? Je ne sais : toujours est-il qu'il n'en résulta rien de semblable

difficiles. » (*Nouvell. des Ouvrag. des Scav.*, février 1691.) On voit que cette *légitimation* est sa préoccupation constante; la même année, il engage Toinard, ami de Charpentier, à récrire à Basnage : « Pétrone est entier à Paris in *codicum naturâ*. Il devroit être imprimé, et je croy qu'il le sera bientôt. M. Nodot l'a eu d'un officier qui l'avoit apporté de Belgrade ;... toutes les lacunes des imprimés y sont remplies, etc.» (Ib. may 1691.) Nodot ne se lasse point; en 1693 et 1694, il s'adresse aux académies d'Arles et de Nîmes pour qu'elles « veuillent bien prendre le soin d'examiner si les nouveaux fragments de Pétrone sont les *enfants légitimes* de cet auteur: leurs liaisons avec leurs frères doivent en faire la preuve, joint à leur façon de parler, à leur style uniforme, etc. » C'est toujours la même pensée dominante, et le même genre d'argumentation; son adversaire n'eut pas de peine à démolir ce mode de démonstration, en lui objectant que « cette preuve n'étoit point concluante ». (D'Artigny, p. 358.)

Plus je scrute la conduite de Nodot, plus il me semble que tous ses actes, toutes ses démarches militent en faveur de notre thèse; à plusieurs reprises je le retrouve en personne dans la capitale du Dauphiné. C'est à Grenoble qu'il vient s'adresser à un imprimeur pour son édition latine et française de 1694; puis, pour dérouter le public, tantôt il fait tirer des frontispices sans indication de lieu ni de libraire, tantôt il feint des éditions de Cologne ou de Paris ; pourquoi ces ruses, s'il n'avait rien à cacher? J'ai remarqué que ce fut de Grenoble qu'il écrivit à M. de Beaumont, secrétaire de l'Académie d'Arles, et qu'il lui envoya son texte et sa traduction de Pétrone. — Il séjournait aussi à Grenoble quand son contradicteur, M. De ***, y vint lui-même préparer son pamphlet: c'est de Grenoble qu'ils correspondent (voy. d'Artigny p. 350); c'est à Grenoble que Nodot fit alors imprimer des cartons chez Verdier (Ib. p. 353.)

Nous avons déjà vu que Nodot laissait entendre que des *savants avoient complété son Pétrone*. Il y revient encore dans sa correspondance avec son antagoniste, où, tout en donnant le change sur les personnes, il parle de coopérateurs: « J'ose vous dire qu'ils m'ont

fait lire toutes leurs pièces, même la préface, *et m'en ont donné copie.* » (D'Artigny, p. 352.) L'anonyme, qui en doute, s'adresse au libraire que Nodot devait bien se garder de mettre dans la confidence d'un fait qui l'eût humilié ; mais, malgré l'assurance qu'on lui donne que Nodot est seul coupable, il ne peut lui-même se défendre d'entrevoir *une autre figure* derrière celle de l'auteur. « Nodot, dit-il (D'Artigny p. 373), a voulu en imposer au public : ce ne peut être que lui *ou un autre* ignorant qui ait composé les fragments qu'il a donnés. » — Ne semble-t-il pas que ces diverses révélations, après les particularités qu'on vient de lire, ont quelque chose d'assez probant pour notre conjecture ? Il devient assez vraisemblable que ce n'est pas à Belgrade ni à Francfort qu'il s'est procuré les suppléments de Pétrone, mais bien à Grenoble.

Cette vraisemblance, si je ne me trompe, augmente encore à mesure qu'on avance. J'ai été frappé des rapprochements qui vont suivre. L'anonyme fait sur la publication du nouveau Pétrone des remarques vraiment saisissantes : « Il faut, dit-il (D'Artigny, p. 357), observer 1° que M. Nodot ne nomme ni le seigneur allemand, ni le marchand, ni même le copiste ; 2° Dupin, selon lui, regardoit son ms. comme un vrai trésor ; n'auroit-il pas dû, quand il le vit imprimé et répandu dans toute l'Europe, se plaindre de la mauvaise foi de M. Nodot, qui avoit corrompu par argent son copiste ?... Cependant quelle modération dans ce M. Dupin ! il ne dit pas un mot ; il ne se plaint ni de son copiste, ni de M. Nodot, auquel il laisse bonnement toute la gloire et tout le profit qu'il auroit pu tirer de son ms. de Pétrone ! Tout cela n'est qu'une fable mal concertée. Si j'avois été à la place de M. Nodot, s'écrie son critique avec ironie, j'aurois ajouté que le pauvre M. Dupin étoit mort justement dans le temps que le nouveau Pétrone étoit sous presse !... » Certes on ne saurait mieux faire table rase de l'échafaudage de Nodot. Ce n'était pas Dupin qui était *mort si à propos,* c'étaient les auteurs des suppléments et de la traduction : mais, eussent-ils vécu, ils n'auraient eu garde d'élever la voix ; leur propre dignité les obligeait à se taire ; et Nodot, assuré de leur silence, n'avait plus à craindre que personne vînt le démasquer.

Linage n'était plus, et à peine Chorier eut-il expiré, en 1692, que Nodot, resté seul maître du terrain, se hâta de publier le texte d'abord à Rotterdam, en 1692, pour mieux dévoyer l'attention publique, puis à Paris, en 1693; la traduction suivit de près, et, pour ne pas être dépisté, il la donna sans nom d'auteur, sous la rubrique de Cologne, soi-disant chez Pierre Groth. Les choses, on le voit, allèrent grand train; et dans notre hypothèse on s'explique qu'elles aient pu aller aussi vite, car elles étaient toutes préparées. Mais il n'en fut plus de même quand Nodot eut à se défendre contre ses adversaires: il ne répliqua jamais à Basnage; et il mit plus de six ans pour répondre à Breugière et à M. De ***: il avoue lui-même que sa contre-critique ne vit le jour qu'en 1700. Mais c'est vainement que, pour s'excuser, il allègue n'avoir pu obtenir plus tôt le *privilége* d'imprimer; personne ne saurait être dupe d'un semblable prétexte: n'avait-il pas la ressource de Cologne ou de Rotterdam? Le véritable motif, à nos yeux, c'est que Linage et Chorier n'étaient plus là pour servir de conseils, et qu'il avait eu besoin de chercher discrètement un aide pour intervenir dans le débat. Ce ne fut point ainsi que se comporta le médecin J. Mentel, lorsqu'en 1664, il édita à Paris le Fragment de Trau, et l'on se rappelle que la vigoureuse réplique du médecin P. Petit suivit de près, en 1666, l'attaque de Wagenseil et d'Ad. de Valois. Quant à Nodot, il s'évertue à intimider à l'avance ceux qui pouvaient s'apprêter à le contredire; il n'épargne pas les rodomontades; on l'entend s'écrier dans sa lettre à Charpentier: « Non, dis-je, ils n'entreprendront point de m'attaquer; ils auroient le chagrin de se voir confondre. » Il écrit à l'Académie d'Arles: « On me mande de Paris que des gens se liguent pour faire une critique, *je l'attends avec beaucoup d'impatience;...* » Il renchérit encore dans sa lettre à l'Académie de Nîmes: « Je vous assure que je mènerai mon homme tambour battant le long de la carrière,..... pour le bien bourrer! » Ces paroles n'étaient au fond que de pures bravades qu'il ne cessa de se permettre tant que rien ne parut à l'horizon; mais personne, en réalité, ne fut plus attrapé que lui quand il vit les critiques pleuvoir de tous côtés

sur le nouveau Pétrone. Jamais il ne parvint à démontrer l'existence de son prétendu ms. de Belgrade; et à l'égard de ses fragments apocryphes, il n'a pas non plus réussi à convaincre certains érudits qu'il en fût personnellement l'auteur: nous venons de voir qu'il y a dans sa conduite plus d'une particularité qui porte à croire qu'il les a tirés de Grenoble et que derrière son nom se cachaient ceux de Linage et de Chorier.

Tel est le nouveau point de vue sous lequel il nous a paru qu'on pouvait envisager la fable du ms. de Belgrade qui, de nos jours, ne trouve plus guère créance dans le monde savant. Je ne me flatte point d'avoir fourni une démonstration irréfragable; mais je crois avoir, par mon argumentation, rendu la chose très-plausible; j'ai révélé des particularités ignorées, et fait jaillir des rapprochements inaperçus qui donnent du poids à notre thèse. Je ne me dissimule point que ce n'est encore qu'une vue conjecturale; mais, aujourd'hui que la voie est ouverte, j'ai la conviction intime qu'en fouillant les archives du passé, on ne tardera pas à découvrir des détails qui permettront d'élever notre hypothèse au rang des vérités historiques.

— Quoi qu'il en puisse être, nous ferons remarquer, pour terminer ce chapitre, que le nom de Pétrone était destiné à se lier aux anecdotes les plus singulières: la connaissance du ms. de Trau, qui renferme, comme on sait, la description du souper de Trimalcion, et les débats récents sur le ms. de Belgrade, donnèrent lieu à une aventure inouïe. L'abbé de Margon, homme d'un caractère original et bizarre, ayant reçu une gratification de 30,000 livres, conçut l'idée extravagante de la manger dans un souper extraordinaire, qu'il pria le duc d'Orléans, alors régent, de lui laisser donner à St-Cloud. Il en fit lui-même la disposition, Pétrone à la main, et rien ne fut épargné pour exécuter avec une fidélité scrupuleuse l'étrange repas de Trimalcion. Il renouvela les anciennes folies de Néron, et surmonta à force de dépenses toutes les difficultés. Le régent eut la curiosité d'aller

surprendre les convives, et il avoua n'avoir jamais rien vu de si original. (De Guerle, *Quest. scept. sur Pétrone,* an VIII, p. 112.)—(58).

---

(58) Guillaume Plantavit de la Pause (sans doute de la famille de J. Plantavit de la Pause (né en 1576 dans le Gévaudan, mort en 1651), évêque de Lodève, savant orientaliste, auteur d'un grand dictionnaire hébréo-chaldaïco-rabbinique (3 vol. in-fol°. 1644-45), abbé de Margon, né vers la fin du XVII^e^ siècle, fut, en 1743, relégué pour ses satires et ses propos caustiques aux îles de Lérins, de là transféré, en 1746, au château d'If, d'où il ne sortit que pour entrer dans un couvent de Bernardins où il mourut en 1760. Cette aventure serait donc antérieure à 1743; on peut même la fixer entre 1715 et 1723, durée de la régence du duc d'Orléans, dont la mort d'ailleurs arriva le 2 décembre 1723; ainsi, elle fut consécutive aux débats sur le ms. de Belgrade, qui, en suivant de près ceux sur le ms. de Trau, avaient surexcité l'attention publique à l'endroit de Pétrone.

Le régent, qui se montra si avide de l'étrange spectacle que l'abbé de Margon lui donnait à St-Cloud, devait être, d'après la chronique, un juge émérite dans ces matières. Nous détacherons d'un recueil anonyme, publié en 1813 (*le Soupé, les Toilettes* et poésies diverses, Paris, 1813), les vers suivants que l'abbé Féletz fit lui-même remarquer dans le compte-rendu qu'il donna de cet ouvrage:

N'attendez pas que, copiant Pétrone,
Effrontément ma muse s'abandonne
A retracer le scandaleux tableau
De ces soupers, honteuses saturnales,
Où le régent, Trimalcion nouveau,
Dans la débauche et ses fêtes brutales,
De son génie éteignant le flambeau,
Déshonoroit quelques moments de gloire...
Et pour sujet ne laissoit à l'histoire
Qu'un nom flétri, ses vices et nos pleurs, etc.

Berchoux a dit: « Lisez, pour vous orner l'esprit et vous mettre en état de parler savamment en gastronomie, la description que Pétrone fait du festin de Trimalcion, c.-à-d. de Néron. » (*Gastronomie,* 5^e^ éd., 1819.) Le roi Frédéric-le-Grand, dans *une épître à son maître d'hôtel,* considère la chose d'un tout autre œil que Berchoux et le régent, en donnant carrière à son humeur sarcastique:

Pétrone ainsi peint le festin bizarre
Que lui donna certain Trimalcion:
On y servoit avec profusion
Des animaux entiers de toute espèce;.....
Les conviés tous ravis, en extase
A cet aspect jetèrent de grands cris:
Le cuisinier fut loué par bêtise;

§ V. Quelques rectifications au sujet de Pétrone et du Satyricon.

Et miscellam et quasi confusaneam doctrinam conquisiverant.
— Aulu-Gelle (*Noct. attic. Præfat.*)

Il semble que Pétrone ait en quelque sorte porté malheur à la plupart de ses éditeurs, biographes, commentateurs et interprètes. Il n'est peut-être pas d'auteur qui ait donné lieu à un aussi grand nombre d'erreurs et de mésaventures en tout genre.

Un éditeur récent de l'*Histoire amoureuse des Gaules*, par Bussy-Rabutin (Paris, 1857), M. Poitevin, n'a pas craint d'écrire : « On n'a possédé le *Satyricon complet* qu'à partir de 1688, un ms. inconnu ayant été alors trouvé à Belgrade. » Les érudits, après tout ce qui précède, seront quelque peu surpris qu'on leur dise que cette ménippée, qui n'a ni commencement ni fin, et qui offre tant de lacunes, est pourtant une *œuvre complète* : se laisseront-ils convaincre? Il est permis d'en douter : car l'évidence est ici contre M. Poitevin, (59) non moins que contre Nodot!

Chacun mangea selon sa friandise; etc....
Qui serviroit à présent à ses hôtes
Un tel repas, au lieu d'être loué
Des successeurs des Térences, des Plautes,
En plein théâtre en seroit bafoué, etc.

(59) Basnage (*Hist. des Ouvr. des Scav.*) entendait la chose d'une façon plus acceptable : « Grâce à Nodot, la lecture de Pétrone est devenue plus commode. On ne s'y trouve plus de temps à autre comme auparavant dans un pays perdu. La liaison et la suite qui règnent désormais dans le *Satyricon*, *si elles ne sont pas l'ouvrage de son auteur*, rendent du moins intelligible ce qui ne l'étoit pas. » De Guerle proteste contre cette indulgence : « Peu de personnes, s'écrie-t-il, p. 88, seront ici de l'avis de Basnage. » Il est juste de faire remarquer que les traducteurs Boispréaux (Dujardin), Durand, Héguin et Baillard n'ont point partagé les sentiments de De Guerle, et que les éditeurs du texte, à quelques rares exceptions près, ont aussi donné gain de cause à Basnage. — Voy. notes 53 et 54.

1° (*Erreurs sur l'Editio princeps* et l'*édition de Pithou.*) Plus on étudie Pétrone, plus on s'étonne du nombre incroyable d'erreurs que les hommes qui devraient être les plus compétents ne cessent de commettre à son égard ! On constate, quand on reprend la question *ab ovo*, que c'est un spectacle qui dès l'origine n'a pas discontinué de se produire. J'ai cru devoir signaler, d'après les bibliographes les mieux renseignés, une édition fort ancienne de Milan, qui peut passer pour la première ; eh bien ! l'existence en a été révoquée en doute par des hommes graves : Fabricius et Ernesti, malgré la mention de Goldast et de Burmann, ne la font point figurer parmi les éditions de Pétrone. Conrad Anton va plus loin, il en nie l'existence : « Mediolanensis, cujus nota quædam Goldasti *prolegomenis*... meminisse videtur,... quo anno prodierit, ignoro ; *atque adeo suspicor Goldastum ed. Venetam in animo habuisse.* » (*Recensio edit. Petron.*, 1781.) Voici de quoi convaincre les plus incrédules : Je trouve dans la 5e édition du *Manuel du Libraire*, par Brunet (Paris, t. IV, 1863), qu'on en a vu un exemplaire à la vente d'A. Ernesti (lord Spencer en est aujourd'hui possesseur), un autre à celle de Libri, en 1859, et que Van Praët en a décrit une troisième sur vélin. Brunet en indique ainsi le titre : « *Panegyrici veteres :* J. Agricolæ vita per C. Tacitum composita : Petronii Arb. satyrici fragmenta quæ extant (absque nota) in-4°. » Il fait plus, il en donne la description : « Pet. in-4°, de 170 ff. à 30 lignes par page ;... l'édition est en beaux caractères ronds, les mêmes qu'a employés Zarot dans son édition de la *Sforziade* de 1490 ;... le 2e f. commence ainsi au recto : « Franciscus puteolanus, etc., et, au recto du 152e, les fragments de Pétrone, etc. » Après cela, doute encore qui osera ! Voyons maintenant ce qui concerne la date : Nous avons vu que Goldast ne l'indique pas et que Burmann hésite à la déterminer ; De Guerle n'y met pas tant de façon : il écrit 1475 (*Quest. scept. sur Pétron.*, an VII). La réponse se trouve encore dans Brunet, et elle me semble catégorique : « Elle passe pour avoir été imprimée à Milan, vers 1482, et c'est la *première* des Panegyrici veteres ; car celle de 1476 est supposée, aussi bien que celle de 1477, que Mait-

taire indique à tort;... dans l'exemplaire d'A. Ernesti, qui est aujourd'hui chez lord Spencer, la date de MCCCCLXXVI *a été ajoutée après coup*, etc. »

Passons à l'édition de Pithou: Je vois avec surprise que Fabricius y signale un commentaire qui n'y existe pas: « 1587, in-12, ap. Patissonium,.....adjectis etiam *notis* Richardi biturigis et *spicilegio* Dupeiratii. » (p. 154). Conrad Anton répète en 1781: « Secuta est a. 1587, 12, ed. parisiensis Patissonii;... adjectæ sunt *notæ* Richardi biturigis et *spicilegium* Dupeyratii. » Nous avons déjà vu, § II, que, pour les *notes* de Richard, la chose reste contestable, attendu que Frellon, qui les reproduisait en 1615, avouait qu'on les attribuait aussi à Passerat: « Quas nonnulli critici Passeratio adscripserunt, » réserve que Burmann renouvelle en 1743 dans son index; mais pour le *Spicilegium* il n'y a pas de conteste possible: il ne figure nullement dans le Patisson de 1587, et les exemplaires que j'ai pu voir à Paris sont tous conformes à celui que j'ai décrit; ce *spicilegium* n'est même pas reproduit dans les *editiones variorum* de Frellon, en 1615; de Th. de Juges, en 1629; et de Burmann, tant en 1709 qu'en 1743, etc. C'est là une erreur de fait qu'on a peine à comprendre de la part d'écrivains sérieux tels que Fabricius, Ernesti, Anton, et l'auteur de la *Notice littéraire* Bipont.

Je crois avoir découvert les éléments d'une rectification complète: On sait que Linocier publia Pétrone en 1585; en voici le titre: « Petronii Arbitri viri cons. satyric. longe quam antea tersius et emendatius, etc. Accesserunt Jani Dousæ præcidanea et Joan. Richardi notæ. — Lutetiæ parisior. ap. Gul. Linocerium, CIↃIↃ.XXCV, in-8°. » — La dédicace de l'éditeur à Seguier est de 1585, et le privilége du roi du 8 juin 1585. Linocier, dans une lettre à Dousa pour solliciter ses *Præcidanea* plus complets, nous apprend qu'il avait prié J. Richard de composer des notes tout exprès pour cette édition. Ces notes diffèrent essentiellement de celles qu'on trouve dans Patisson. On a commis ici une première erreur, en confondant *Joan. Richardi notæ* avec *Christoph. Richardi biturigis notæ;* ce sont deux

commentaires et deux auteurs différents. — J'ai découvert, dans la bibliothèque Mazarine, à Paris (et depuis, j'ai eu la chance de pouvoir en acquérir un exemplaire), une autre édition in-8° de G. Linocier, dont aucun bibliographe n'a parlé, que je sache : dans le titre, qui d'ailleurs est le même, on lit : *Secunda editio*, MDLXXXVII. Or, elle contient, en guise de prolégomènes, *Spicilegia G. Dupeyratii Lugd. pro satyrico Petronii* (34 pag. in-8°). Elle est semblable pour le reste à celle de 1585. Ainsi c'est l'édition de Linocier, de 1587, que les bibliographes ont à tort confondue avec celle de Patisson de la même année : ils ont pris l'une pour l'autre ; leur description de cette dernière se rapporte à la première : fausse telle qu'ils la donnent, elle devient exacte telle qu'on la rectifie ici.

Pour ce qui est du fait en lui-même, il est assez vraisemblable de supposer que Linocier a été poussé à agir ainsi par la concurrence que venait lui créer le *Pétrone* de Pithou de 1587, absolument comme P. Frellon le fit, en 1618, contre celui de Jacob Marcus (Voy. § II) : toutefois Frellon se borna à changer son frontispice et sa date ; Linocier fit plus : non-seulement il renouvela son titre, mais encore il fit des cartons pour les pages préliminaires, et ajouter le *Spicilegium* Dupeyratii : aussi, en raison de ces changements et de ces additions, il put, quoique le reste du livre soit toujours celui de 1585, inscrire sur son Pétrone *secunda editio*.

Il n'y a pas jusqu'à la date même de l'édition originale de Pithou qui n'ait été mal déterminée, ce qui ne laisse pas d'embarrasser Burmann : « Dousianam (a. MDLXXXV) sequitur Patissoniana... nisi et illa antiquior : de quo ut dubitem facit partim annus *Præfationi* ad Pithoeum in Dousæ et Erhardi editionibus additus 1575, partim quod hæc Pithoei..... nova quædam augmenta exhibeat..... quæ et Dousa exhibuit : mea tamen, quam habeo, Patissonii editio annum præfert 1587, quem et Jo. Tilebomenus in judicio suo de trag. fragm. exhibet. » Fabricius, Anton, etc., s'accordent, avec Burmann et Mentel, pour assigner la date de 1587, et ils ne parlent que de cette édition ; Grosley, dans sa *Vie de Pithou*, est très-explicite à cet égard.

J'ai dû, pour me conformer à l'usage, reproduire ces indications consacrées par les bibliographes : je l'ai fait à contre-cœur, car je doutais de leur exactitude. Qu'il y ait eu une édition de Pithou chez Patisson, en 1587, cela est incontestable; mais que ce soit la seule et unique, voilà ce que je ne saurais admettre, malgré toutes les autorités du monde, quand je vois Linocier, dans son Pétrone de 1585 citer celui de Pithou, et Douza en faire autant dans ses *Præcidanea* dès 1583 ; il y avait donc une autre édition antérieure. Le docteur Payen, de Paris, à qui j'avais fait part de mes doutes, m'a donné gain de cause avec une note de M. Richard, de la Bibliothèque impériale, qui prouve qu'effectivement le Pétrone de Pithou avait eu une *première* édition en 1577; la Bibliothèque impériale en possède un exemplaire sous ce titre : *Petronii Arb. Satyricon ex veteribus libris emendatius et amplius.* Lutetiæ, ap. Mamert. Patissonium, 1577. M. Richard en donne ainsi la description : « Pet. 8, de 4 fll. lim ; — p. 1 à 108, texte ; p. 109 à 118, ex Petronio referuntur hæc a veteribus, etc. ; — varietas lectionum, 10 fll. ; — Sulpiciæ satyr. carmen, 2 fll. » J'avais besoin de ces indications précises pour m'en rapporter à l'auteur de la *Notitia litter. Bip.* que j'ai trouvé trop souvent en défaut pour le suivre sans contrôle; ici il est dans le vrai en écrivant : « 1577, Lutetiæ, 12, Patissoniana I Petronii Arb. *Satyricon*, etc. — Rara hæc editio et elegans, Harlesio etiam præterita in notitiâ litterat. Rom. ;..... sed eam Thomas Crenius, animadv. philol, et hist. cap. 1, § VIII, inter edd. Petronii memorat, etc. » Il reste donc démontré que l'édition de 1587, quoiqu'on ait omis de le signaler dans le titre, n'est que la *seconde;* c'est avec raison que la *Notitia litter. Bip.* le dit expressément : « 1587, Lutetiæ, 12, Patissoniana II Petronii Arb. *Satyricon.* »

2° *(Erreurs touchant Nodot et ses fragments, leurs éditions et leurs traductions.)* Nodot, avec ses fragments et sa traduction, a été comme une pierre d'achoppement pour les plus habiles : Brunet (5e éd., 1863) dit de la réimpression de 1709 : « Édition la meilleure de cette traduction, qui avait d'abord paru sous ce titre : *Traduction entière de*

Pétrone, etc., Cologne (Paris), 1694, 2 vol. pet. in-8, fig. » Je remarquerai que l'édition de 1694 n'a pas ce titre, que ce n'est pas d'ailleurs la première, et qu'enfin elle ne présente ni indication de lieu ni nom d'imprimeur. Voici comment est intitulé l'exemplaire que je tire de la grande Bibliothèque de la ville de Lyon : « *Pétrone latin et français*, traduction entière suivant le ms. de Belgrade, en 1688, avec plusieurs remarques et *aditions* qui manquent dans l'édition qui paroît depuis peu. — MDCXCIV. » (2 vol. in-8°, fig., sans nom d'imprimeur ni de lieu.) — L'édition est assez belle, en gros caractères ; elle offre une orthographe bizarre ; le t. I^er^ est de 471 pag. et le t. II de 551. — On voit que le titre seul suppose déjà une édition antérieure : or, celle-ci (l'exemplaire que j'ai sous les yeux provient de la même bibliothèque) est de 1693, et est intitulée : « *Traduction entière de Pétrone*, suivant le nouveau ms. trouvé à Belgrade, en 1688, avec les remarques. Cologne, chez Pierre Groth, MDCXCIII. » 2 vol. in-12, fig. (plusieurs des gravures sont signées *Gaspard Morf.*). — Il y a 256 pag. dans le t. I^er^, et 209 dans le t. II, sans index ni table. C'est la première édition de la traduction française ; elle n'était point accompagnée du texte et suivit de près les éditions latines de 1693.

Le savant Fabricius est tombé ici dans une autre méprise ; après avoir annoncé la traduction française de Nodot, il ajoute : « Etiam *vir doctus*, qui cum vitâ Petronii, et gallicâ versione *elegantissimâ* ac clavi nominum,..... satyram, qualis à Nodoto edita fuerat, vulgari curavit Parisiis, 1694, in-8°. » Il y aurait donc eu un second traducteur, plein d'*érudition* et d'*élégance?* mais c'est là un fait controuvé. Je me demande ce qui a pu tromper Fabricius : l'auteur parle, il est vrai, dans l'*avertissement* de 1694, d'une œuvre nouvelle ; mais cette préface, quelque peu burlesque et d'une diction plutôt demi-barbare qu'élégante, ne saurait justifier cette opinion ; on va en juger : « Cette traduction a été commencée par l'auteur d'une manière qu'il n'avoit pas dessein de l'achever, puisqu'il ne se proposoit que de traduire quelques pièces de Pétrone qui lui plaisoient, et dont il en donnoit librement des copies. Mais dans la suite, craignant de se voir imprimé

malgré luy, il a travaillé sérieusement à l'ouvrage entier, etc. » Puis viennent des plaintes amères contre son imprimeur (Voy. § IV) : « L'auteur, qui n'avoit point encore essuyé les subtilités des libraires, s'adressa à un des plus fourbes, qui, à force de révérences, soûtenu d'ailleurs par les discours artificieux de sa femme, mettant tous deux en usage tout ce que le Dauphiné a de bonne foy, fit si bien qu'il engagea l'auteur à traitter avec luy, et luy promettant ce qu'il n'a point tenu, il s'est vu maistre de la meilleure partie du ms. qu'il a fait imprimer in-8° et in-12, à son insçu, latin et françois, et en françois seul in-12, tout à la fois. Mais comme on ne luy avoit point remis la fin et quelques autres feuilles, il les a donné à composer à quelque *savantace*, ce qui a fait un monstre d'un ouvrage, qui eût paru dans une plus grande perfection si le libraire avoit eu de l'honneur. Enfin, l'auteur, qui voit aujourd'hui que son ouvrage paroît ainsi *dénigré*, se croit obligé, pour la satisfaction du public et la justice qu'il se doit, de restituer à cette traduction ce qui luy manque, etc. » L'abbé Goujet écrit à ce sujet : « Je n'ai point vu ces éditions dont Nodot se plaint. » (*Bibliothèque françoise*, Paris, 1742, t. VI, p. 214). Je n'ai pas été plus heureux que l'abbé Goujet, et je ne connais même aucun bibliographe qui dise les avoir vues !

Mais si ce n'est pas la préface qui a induit Fabricius en erreur, ce sera sans doute le caractère *anonyme* de l'ouvrage. Les témoignages manquent pour trancher la difficulté ; il m'a semblé qu'on trouverait des éléments de solution dans l'étude comparée des deux éditions ; j'ai, dans ce but, confronté dans chacune d'elles une série de morceaux de prose et de pièces de vers, successivement dans le premier et le deuxième volume ; et je dois dire que je les ai trouvées semblables mot pour mot ; et, pour entrer dans quelques détails, j'expliquerai que j'ai constaté : 1° que la *Vie de Pétrone* est identique en 1693 et 1694 ; 2° que la *préface* en deux parties est la même aussi ; 3° que la clef des noms est répétée mot pour mot ; 4° que les notes au bas des pages sont semblables, si ce n'est que dans l'exemplaire de 1694 il y a parfois de courtes additions, et même quelques rares notes en plus,

comme, au reste, devait le faire prévoir le titre; 5° qu'on rencontre la même bizarrerie d'orthographe dans l'un et l'autre, par exemple: *abatu, acuser, adition, aler, aparemment, celà, couroyes, je croy, embeli, la flâme, mandians, sèle, vilage,* etc.; 6° ce qui complète la démonstration, c'est que l'édition de 1709, qui est reconnue comme l'œuvre de Nodot, confrontée avec celles de 1693 et de 1694, est (sauf l'orthographe) tout à fait semblable aux deux autres.

Il n'y a donc en réalité qu'une seule traduction, reproduite sous des formats différents, et qui, à quelques changements près, est au fond toujours la même: si elle ne mérite pas tous les éloges de Fabricius, elle vaut mieux, toutefois, que la réputation que des rivaux ont voulu lui faire, en écrivant que « c'est Vulcain qui manie les flèches de l'Amour » (Durand, *Trad. de Pétrone*, 1803, t. I^er^, p. 73); elle a de la fidélité, et en général saisit bien le sens de l'original; les notes sur le texte ne sont pas inutiles pour l'intelligence de l'auteur. En somme, on doit savoir quelque gré à Nodot de son travail. Je suis heureux de pouvoir citer à l'appui de mon opinion celle de l'abbé Goujet: « Sa prose est claire et facile;... on estime assez ses notes: les unes servent à expliquer les termes les plus difficiles: celles-là sont latines et accompagnent le texte; les autres, qui sont françoises, sont historiques et critiques. » (*Bibliot. fr.*, t. VI, p. 214.) Fréron, qui taxe d'infidélité la traduction de Boispréaux, dit de celle de Nodot: « Il s'en faut bien, en vérité, qu'elle ait les mêmes défauts: Nodot entend presque toujours son auteur, et le traduit, sinon élégamment, du moins littéralement. » (*Observations sur les écrits modernes* (par l'abbé Desfontaines?), Paris, 1743, t. XXXII, p. 336.)

Le lecteur peut maintenant apprécier par lui-même ce qu'il faut penser de l'assertion suivante de Funccius: « *Alius* extat *Gallus interpres* satyrici, cujus versio cum textu Nodotiano prodiit Amstelodami (quamvis titulus *Coloniam* habeat), 1694, in-12. » On a vu plus haut que le format est in-8° et non 12, qu'on ne lit pas *Coloniam* dans le titre, et qu'il n'y a même aucune indication de lieu: *Amsterdam* n'est qu'une hypothèse sans preuve; Barbier et d'Artigny prétendent qu'il

s'agissait de *Grenoble* (Voy. § IV). Funckius n'a pas été heureux en renchérissant sur Fabricius, qu'il copie et gâte trop souvent; le maître pourtant avait su soupçonner la supercherie, malgré tous les ambages de lieux et de personnes : « Sed erunt haud dubie qui dicant, vel Nodotum ipsum vel Nodoti amicum hunc laborem in se suscepisse, quo majorem novo foetui gratiam auctoritatemque conciliaret. » (*Bibl. lat.*)

Il est probable qu'on aura pour Nodot, comme pour Frellon (Voy. § II), changé le frontispice de quelques exemplaires, ce qui a pu faire croire à des éditions plus multipliées qu'elles ne le furent, et fourvoyer tant de bibliographes. C'est le cas de rappeler ici ce mot de Charpentier : « Sans réimprimer un livre une seconde fois, vous en pouvez faire six éditions consécutives, il n'y a qu'à changer le premier feuillet. » (*Carpentariana*, Paris, 1724, p. 93). Quant aux erreurs qui vont suivre, elles sont aussi difficiles à justifier qu'à expliquer : ainsi, M. Philbert, dans l'article que la *Biographie universelle* consacre à F. Nodot, n'hésite pas à dire que le fragment de Belgrade a été incorporé dans l'édition de Burmann, et M. Tabaraud le répète après lui dans sa notice sur Pétrone (*Biogr. univers.*) : le fait, au contraire, est que l'arrêt de proscription est parti de Burmann, qui a rejeté les additions de Nodot en 1709 comme en 1743. — F.-J. Fournier (*Diction. de Bibliographie* 1805) écrit que G. et B. Blaeuw imprimèrent en 1669 le fragment de Belgrade à la suite de Pétrone ! Or, il était alors ignoré de tout le monde, même de Nodot, qui ne commença à en parler que vingt-deux ans plus tard : La première édition latine n'en eut lieu que 24 ou 25 ans après celle des frères Blaeuw, dont fait mention Fournier : On voit qu'il a confondu ce fragment de Belgrade avec celui de Trau !

M. Philbert avance encore que c'est dans l'édition de 1713 que figura pour la première fois le nom du traducteur : mais, selon Leschevin (*Chef-d'œuvre d'un inconnu*, Paris, 1807, voy. *notes* du t. II), elle était anonyme, et Nodot ne s'y révélait que par cette espèce de rébus : *Nodi solvuntur à Nodo*. En effet, le nom du traducteur n'y est

point inscrit; mais, pour être vrai, il fallait ajouter que le rébus se retrouve déjà dans l'édition de 1709. M. Baillard écrit de son coté, en 1842 : « Nodot publia à Paris, en 1694, un texte et une traduction sans lacunes, avec l'épigraphe ridicule : *Nodi solvuntur à Nodot.* » (Collection Nisard). J'engage l'habile professeur à revoir un exemplaire de 1694 : il pourra se convaincre que l'épigraphe en question y brille par son absence, et que, dans les éditions subséquentes, on lit : *Nodo* et non *Nodot.* — Au demeurant, je ferai observer que le nom du véritable éditeur n'était un mystère pour personne depuis sa lettre à Charpentier en 1690, depuis l'analyse critique de Basnage, en 1692, et surtout depuis la brochure de George Pelissier (Breugière de Barante), en 1694, et, enfin, la lettre critique de M. de ***, en 1694, qui fixèrent l'attention publique (Voy. d'Artigny, *Mém. d'Histoire et de Critiq.*, Paris, 1749). Nodot se sentit piqué si vivement qu'il se plaint en termes amers des attaques et des indiscrétions de son dernier antagoniste : « *M. Nodot se vante de*, etc., p. 144. » Ce critique, poursuit Nodot, me nomme partout ouvertement de cette manière, ce qui ne s'est jamais pratiqué dans un ouvrage que l'on farcit d'injures, si ce n'est qu'on veuille insulter publiquement. » (Voy. Nodot, 2e *Contre-critique.*) Je me demande comment on a pu croire un seul instant à ce prétendu incognito ; il suffit, pour se désabuser, de jeter les yeux sur l'édition latine intitulée : *T. Petronii Arbitri eq. Rom. Satyricon cum fragmentis albæ græcæ recuperatis a.* 1688. Parisiis, ap. J.-B. Langlois, 1693, in-8°). Cette édition latine renferme des documents qui dissipent bien des doutes et réfutent bien des assertions erronées : 1° Une préface du libraire qui nomme *Nodot* ; 2° la lettre de *Nodot* à Charpentier, datée de Strasbourg, octobre 1690 ; 3° la réponse de Charpentier à *François Nodot* ; 4° trois épigrammes à la louange de *Nodot*, dont l'une signée Santolius (elle ne se trouve pas dans les œuvres de Santeuil que j'ai pu consulter : serait-ce encore là une mystification ?); 5° le privilége du roi octroyé le 18 février 1693 à *François Nodot* ; 6° la cession du dit privilége par *Nodot*, la même année 1693, à J.-B. Langlois, marchand libraire à Paris ; enfin l'indication sui-

vante qui se lit au bas du privilége : « Achevé d'imprimer pour la *première fois* le 10 juillet 1693. » On m'avouera que voilà de singulières conditions pour garder l'anonyme ! (60)

---

(60) Et encore n'était-ce point l'unique édition d'alors : la même année il en parut une autre à Paris, dans le même format; elle est intitulée *T. Petronii Arb. eq. Rom. Satyricon*, cum fragmentis albæ græcæ recuperatis, an. 1688, tum demum iutegrum. — Parisiis, vend. ap. Thomas Moete, cum privilegio regis, MDCLXXXIII (1683? vol. in-12, sans fig.) — L'indication de cette date, si elle était volontaire, serait un mensonge ridicule : comment imprimer en 1683 des fragments qu'on déclare n'avoir été découverts qu'en 1688 ? Comment encore cette édition pourrait-elle être de 1683, quand on y trouve la lettre de Nodot à Charpentier d'octobre 1690, et la réponse de Charpentier de novembre 1690? Il faut rétablir la véritable date, qui est 1693, comme on va le voir.—Ceci posé, il faut reconnaître que c'est une édition particulière, tout à fait distincte de la précédente; voici mes raisons : 1° l'*Avant-propos* du libraire n'est pas le même; — 2° le texte du *Satyricon* comprend 299 pages (au lieu des 288, de Langlois), et il est suivi d'onze pages finales, qui manquent dans l'autre; 3° le *Satyricon* est précédé d'un *Avis* qui se termine ainsi : « Numeri notularum referuntur ad numeros Petronii Bourdelotiani Parisiis impressi ap. Quinet an. 1677. — Notons que l'édition de 1677 était d'Adr. de Valois et non de Bourdelot, et qu'elle parut chez Claude Audinet et non chez Quinet. Langlois a évité ces erreurs en ne reproduisant pas cet avis; 4° les *notes* sont beaucoup plus nombreuses ; Nodot ne paraît pas en avoir été lui-même très-content, car il dit par la bouche du libraire dans l'*Avant-propos* : « Quas vides ad marginem adfixas notulas quando ad authoris intelligentiam aut parum aut nihil faciunt, ne notarum quidem titulo decorârim. » Nodot ne reproduit pas ces notes dans l'édition de Langlois, où il fait dire qu'il publie Pétrone *nudum, nullo commentario, nullis notis*; — 5° le *Satyricon* est suivi d'un *index*, occupant cinq pages, sous ce titre : *Restitutiones*, etc.; il n'existe pas vestige de cet index dans Langlois; — 6° après l'index viennent deux pages *d'errata*. Il n'y pas d'erratum dans Langlois, par la bouche de qui Nodot se vante de n'en avoir pas besoin : « In quo opere excudendo quantum studii operæque posuerium, quid hîc attinet dicere? » — 7° Le livre se termine par le privilége du roi *in extenso;* il n'est qu'en extrait dans Langlois, chez qui il précède le *Satyricon*, au lieu d'être à la fin. Ce privilége octroyé à François Nodot, à la date du 27 octobre 1692, est suivi de cette note digne de remarque : « Achevé d'imprimer pour la première fois, le premier may 1693. » — Ainsi, il y eut à Paris, en 1693, dans l'espace de moins de trois mois, deux éditions distinctes du Pétrone latin de Nodot, chez deux éditeurs différents.

Fabricius et Anton ne connaissent et ne mentionnent qu'une seule de ces deux éditions ; la *Notitia litteraria Bip.* dit de celle de Langlois : hæc est *prima* Fr. Nodoti editio. C'est là une erreur manifeste; on va voir que, loin d'être la *première*, elle ne fut que la *troisième*. Anton dit, d'après Fabricius, et les Deux-Ponts

Et qu'on ne dise pas que je fais ici confusion, par la raison qu'il s'agit du *traducteur* et non de l'*éditeur* du texte : Je vais faire voir que c'est un seul et même personnage, et que ce qui est démontré pour le second s'applique de tous points au premier : 1° Dans l'*avertissement* qui vient après la *clef des noms*, le traducteur renvoie à la lettre de *Nodot* à Charpentier « *qui*, dit-il, *se voit à la fin de ce tome* ». Toutefois, par inadvertance, elle est omise dans la traduction de 1693 ; celle de 1694, par une autre inadvertance, la reproduit non *à la fin du tome*, comme elle le dit, mais *au début* même, de façon qu'elle précède la phrase qui l'annonce ; 2° dans l'édition latine de 1693, on lit cinq vers latins de Santeuil à la louange de Nodot, lesquels, dans la traduction française de 1693, sont transformés en six vers français à *N*** sur sa traduction*, et ce sixain est textuellement reproduit en 1694 ; 3° Jos. Olivier, dans l'édition latine de 1693, fait à son adresse un compliment de vingt vers latins, qui, dans l'édition de 1694, se convertissent en quatre vers latins : On peut dire ici *même compliment, même destinataire ;* 4° La traduction en quatre vers français du quatrain latin de Jos. Olivier, qu'on lit dans la traduction de 1693, se retrouve de même dans celle de 1694 ; 5° l'édition latine de 1693 donne en latin la lettre de

répètent après lui : « Quæ editio (parisiensis) est recusa 8 Rotterodami eodem anno 1693. Ces trois auteurs se trompent : ce ne fut point une réimpression, c'est réellement l'*Editio princeps* de Nodot ; en voici le titre, d'après Basnage : « *T. Petronii Arb. eq. rom. Satyricon, cum fragmentis albæ græcæ recuperatis, anno 1688, nunc demum integrum*, etc. Rotterodami typis Regneri Leers, 1692, in-12, pag. 280. » On peut pour tous ces détails, à moins de falsification du titre, s'en rapporter à Basnage, alors réfugié en Hollande, et d'autant plus au courant des choses que c'était le même libraire Reinier Leers qui éditait son journal littéraire (*Histoire des Ouvrages des savans*), qui fit aussi paraître le Pétrone latin de Nodot ; quant au millésime de 1692, il ne saurait y avoir aucun doute à cet égard, car le compte-rendu que Basnage donna de ce Pétrone, en nommant Nodot en toutes lettres dans son journal, parut dans la livraison de novembre 1692, laquelle fait partie du cahier trimestriel intitulé « mois de septembre, octobre et novembre 1692. » De Guerle indique le Pétrone de 1692 (*Rech. scept. sur Pétr.*, 3e partie), mais par contre il ne fait pas mention des deux éditions de Paris de 1693. Quant à Burmann, sa colère contre Nodot, qu'il traite fort mal, l'aveugle à un tel point qu'il oublie d'énumérer les éditions avec leurs dates, en sorte que cette partie de sa bibliographie est très-défectueuse.

Nodot à Charpentier ; celle de 1694 donne en français cette même lettre, que la traduction de 1693 annonce, mais oublie de reproduire; 6° dans l'édition latine de 1693, *Nodot* regrette, par la bouche de son libraire, de n'avoir pu *achever les notes qu'il préparait* : « Authorem... nudum a se nolebat dimittere, hoc est sine commentario; » il s'en excuse auprès du lecteur: « Nudum qualem vides, nullo commentario, nullis notis. » Or, ces notes, il les produit dans la traduction française qui suivit en 1693, et les rend un peu plus amples dans celle de 1694; 7° on remarque la même bizarrerie d'accentuation dans les pièces *préliminaires* de l'édition latine de 1693 (Ab eô, græcô, initiô, Petroniô tuô, quô factô, spatiô, etc.), et dans l'édition de 1694 (t. I : colonô, graiô, largô, oculô, pieriô, sonô, etc.), ce qui est tout-à-fait caractéristique; 8° dans l'édition latine de 1693, l'imprimeur dit : « Nupera fragmenta, quo facilius à vetere Petronio distingueres, *italico charactere* curavi procudenda. » On lit dans l'avertissement de la traduction de 1693 : « On a mis les nouveaux fragments, jusqu'aux moindres restitutions, en lettres rondes dans le latin, pour les distinguer du texte qu'on avoit anciennement. » Cet avis est répété textuellement dans l'édition latine-française de 1694, où il avait sa raison d'être, tandis qu'il est ridicule dans la traduction de 1693, où il n'y a pas un mot de latin ! nouvelle preuve que tout cela partait du même homme, qui poursuivait constamment la même idée avec tant de raideur qu'il oubliait d'en modifier les formes suivant les circonstances; 9° enfin, on ne peut douter que N*** ne désigne *Nodot* et que les traductions de 1693 et 1694 ne soient son ouvrage, puisque tout ce qui précède est réimprimé littéralement dans l'édition de 1709, qui est authentiquement attribuée à Nodot, et où d'ailleurs la présence de sa *Contre-critique* ne saurait permettre la moindre incertitude à cet égard.

J'espère donc, sans trop me flatter, pouvoir conclure que les divers points d'histoire littéraire que je viens d'aborder et qui ont embarrassé tant de savants bibliographes seront désormais considérés comme définitivement éclaircis.

3° (*Erreurs sur le fragment de Trau, sa découverte, ses éditeurs et ses apologistes.*) Le ms. de Trau fut, comme celui de Belgrade, la cause de bien des erreurs : Funccius, qui restitue à P. Petit la dissertation dont il a été parlé (note 44), se trompe lourdement sur cet auteur : Fragmenti Trag. vindicias scripsit Marinus Statilius seu, quod verum ejus nomen est, *Petrus Petitus Traguriensis jurisconsultus.* » Ainsi, voilà le médecin Pierre Petit, de Paris, transformé en légiste dalmate par la grâce du bibliothécaire de Marbourg !

Ce sont d'autres confusions qui vont nous frapper dans la *Notitia litteraria Bipont.* : Fragment. nov. (Tragur.) primum editum Patavii curante p. Frambotto, quod statim repetitum et *defensum* Parisiis a *Sam. Petito*, recusum Upsaliæ c. not. Schefferi, 1665, iterumque Parisiis 1666 a Jac. Mentelio, et Lipsiæ a Th. Reinesio. — Ce ne fut pas en 1664 que ce fragment dut être *défendu*, car on ne commença à l'attaquer qu'en 1665, et même la plupart des critiques ne parurent qu'en 1666. Ce ne fut pas non plus *Samuel Petit* qui se chargea de la défense : les biographies ne signalent sous ce nom qu'un savant de Nîmes, helléniste et orientaliste, connu par un ouvrage estimé *Leges atticæ*, 1635, mais qui ne put concourir en rien à la lutte dont il s'agit, puisqu'il était mort depuis plus de vingt ans (il mourut en 1643). Le défenseur fut le médecin Pierre Petit, qui publia en 1666 sa réplique *Responsio ad dissertat. de Trag. Petron. fragm.* — L'éditeur des Deux-Ponts continue à la page suivante : « 1664, Parisiis, 8, typis Edm. Martini. — Cujus *editor* est ipse *Marinus Statilius*, sive potius qui *sub ficto hoc nomine* latet, *Petrus Petitus*. » J'ai sous les yeux cette édition d'Edm. Martin ; elle ne porte point de *nom supposé :* Mar. Statilius ni P. Petit n'y figurent en rien : le seul et véritable éditeur de 1664 et de 1666 est *Caius Tilebomenus*, pseudonyme sous lequel tout le monde sait que se cachait le médecin *Jacob Mentel*, comme l'expliquent très-bien Fabricius et Ernesti : « *Caius Tilebomenus*, sive qui sub illo anagrammate tegitur *Jacobus Mentelius*. » (*Biblioth. lat.*). C'est aussi ce que Burmann confirme de son côté, dans l'index de son Pétrone de 1709 : « J. Caji Tilebomeni (id est Jacobi Mentelii) judicium de fragm. Trag. »

S'il fallait en croire certains biographes, ce serait aussi par les soins de P. Petit que le ms. aurait plus tard été déposé à la Bibliothèque du roi, où il se trouve aujourd'hui. Il suffira, je pense, pour faire justice de cette assertion erronée, de rappeler que l'inscription latine que j'ai relevée sur le frontispice (*Emptus Romæ a.* 1703) nous apprend qu'il fut acheté à Rome (61) seize ans après la mort de P. Petit, laquelle est de 1687 ! (Voy. son *épitaphe* dans les *Œuvres choisies* de B. La Monnoye, t. II, p. 87, Paris, 1770.)

On a fait plus encore : on lui en a attribué la découverte ! Après tout ce qui précède, n'est-ce pas une balourdise de la part de l'abbé Goujet (*Biblioth. franç.*, Paris, 1742, t. VI), ordinairement scrupuleux jusqu'à la minutie, de faire faire en personne à P. Petit le voyage de Trau, où le ms. de Statilius n'aurait attendu que lui pour se faire découvrir ? Prendre le nom de ce dernier pour les besoins de la cause, c'est ce que permettaient les usages littéraires du temps ; mais lui prendre sa découverte, c'est autre chose ! De Guerle, pourtant, n'hésite pas à affirmer cette trouvaille ; il en fixe même la date : « En 1663, P. Petit le déterra à Traw, dans la bibliothèque de N. Cippius. » (*Quest. Scept. sur Pétron.*, an VII, p. 44.) Chaudon et Delandine, dans leur *Dictionnaire historique* (8e édit., Lyon, 1804, t. IX), renchérissent encore sur tout cela, en ajoutant quelques erreurs de plus : « P. Petit déterra à Traou en Dalmatie, l'an 1665, un fragment considérable qui contient la suite du festin de Trimalcion ;.... ce fragment excita une guerre parmi les littérateurs ;..... Petit défendit sa découverte, et envoya le ms. à Rome, où il fut reconnu pour être du XVe siècle. Les critiques de France qui en avoient attaqué l'authenticité se turent lorsqu'on l'eut déposé dans la Bibliothèque du roi. » On ne sait vraiment par où commencer, en présence de tant d'erreurs à redresser !

---

(61) On lit, dans le tome VIII des *Réflexions sur les ouvrages de littérature* (par l'abbé Granet? — Paris, 1739, chez Briasson, in-12, p. 206) : « Après la mort de Pierre-Paul Mariani (qui avoit reçu en gage le ms. de Trau), le P. de Montfaucon fit en sorte, par le crédit d'un de ses amis, que les héritiers le vendissent, en 1703, pour la Bibliothèque du roi. » (Voyez note 46.)

Il faut pourtant en faire bonne et entière justice, une fois pour toutes, d'autant mieux que de nos jours elles continuent à se propager dans la *Nouvelle Biographie générale* que publient MM. Firmin Didot frères, sous la direction de M. Hœfer; on lit dans le tome XXXIX (Paris, 1862) : « Le fragment le plus étendu fut découvert à Trau en Dalmatie par Pierre Petit.... Ce ms. commence par ces mots : *Num alio genere furiarum.* » Remarquons d'abord que c'est le Satyricon lui-même, et non le fragment de Trau, qui commence par ces mots. Notons ensuite que, pour rapporter à ce dépôt la fin de la querelle, il faudrait lui attribuer un singulier effet rétroactif; car, à part Wagenseil (il mourut en 1705), les littérateurs qu'on avait vus descendre dans l'arène étaient morts depuis longtemps quand le ms. arriva à Paris : ainsi Reinesius mourut en 1677, J. Mentel en 1671, J. Scheffer en 1679, l'abbé Gradi en 1683, Jean Lucius en 1684, P. Petit en 1687, Ad. de Valois en 1692, etc. D'ailleurs, cette guerre littéraire était elle-même éteinte depuis longtemps quand l'achat du ms. eut lieu à Rome en 1703 : si la vivacité de la lutte fut très-grande, elle fut aussi de courte durée; J. Mentel ouvrit la lice par sa dissertation de 1664; elle fut suivie, en 1665, de celles de Wagenseil et d'Ad. de Valois, à Paris; de Scheffer à Upsal, et de Reinesius à Leipsig; la réplique de P. Petit vit le jour à Paris, en 1666; la lettre de Jean Lucius et l'envoi de l'*apologie* de Statilius sont de 1668; et la liste se trouve ainsi close. En 1675, Spon, en revenant sur le compte du ms. de Trau, dit textuellement : « Je ne veux pas *remuer les cendres de cette guerre.* » C'est donc qu'elle n'était plus alors dans toute son effervescence. Ce n'est pas tout : comment les auteurs du *Dictionnaire historique* peuvent-ils dire que P. Petit découvrit ce ms. en 1665? Le texte en avait déjà été publié en 1664 à Padoue et à Paris, et en 1665 à Upsal : il n'était donc plus à découvrir! Cela était fait *depuis longtemps par Statilius,* comme nous l'apprend la préface de Padoue de 1664 : « M. Statilius Tragurıensis,... cum *olim* post absolutum jurisprudentiæ studium, Patavio reversus in patriam *offendisset* in bibliotheca N. Cippici... *antiquum volumen*.... in quo, præter ea quæ de

Satyrico Petronii Arb. circumferuntur, *plurima notasset nova neque in impressis legi solita*, deliberare apud se cœpit de scripto publicæ litteratorum delectationi non invidendo, etc. » Enfin, peut-on du moins soutenir que ce fut P. Petit qui envoya à Rome le ms. de Trau? Pas davantage ! On voit dans la même préface que cet envoi avait été fait par Statilius avant 1663 (année du privilége de l'édition de Padoue), c'est-à-dire antérieurement à l'époque où l'on suppose que P. Petit l'avait seulement découvert : J. Lucius confirme ces détails dans sa lettre aux frères Blaeuw en 1668, et il nomme les personnes de marque qui intervinrent avec lui auprès de Statilius : « Et ipse quantum in me fuit, et plerique alii... summâ ope contendimus... ut scriptum Romæ conspici et judicari pateretur; donec summorum virorum interventu Antonii Priuli, Dalmatiæ præsidis, et Antonii Grimani, Veneti apud Urbem legati, confecta res est, etc., etc. » Burmann résume fidèlement ces diverses circonstances par ces paroles : « Statilius exoratus ipsum manu exaratum exemplar Romam transmisit. » J. Lucius rappelle qu'il avait autrefois collationné le ms. de Trau sur les lieux, et qu'il a refait ce travâil à Rome ; il termine sa lettre en annonçant l'envoi de cette nouvelle copie, à laquelle il joint l'*apologie* de Statilius : « Hoc exemplum ut quam exactissime typis vestris expressum appareat, magni interest proposito hujus editionis, et rationibus causæ à Statilio susceptæ : cujus *defensionem* ad vos mitto unà cum hoc exemplo imprimendam. » Cette *defensio* paraît être l'*apologie* qui ne figure point dans l'édition parisienne de J. Mentel, chez Edm. Martin en 1666, apologie qui paraît avoir été publiée d'abord à Amsterdam en 1668, puis en 1669, et que Burmann a réimprimée en 1709 sous ce titre : *Statilii Apologia pro Petronii Fragmento.* N'était-ce qu'un pseudonyme? On serait tenté de le croire quand on se rappelle que Statilius n'avait rien écrit en 1664, selon l'éditeur de Padoue (Destinavit (Statilius) commodiori meditationi curam vulgandi scripti, et castigationibus illustrandi; sel suum propositum aliis occupationibus distentus *exequi differebat*, etc.), et qu'il n'aurait pas écrit davantage en 1675, d'après Jacob Spon (voy. note 44).

Brunet attribue cette *apologie* à l'abbé Gradi (voy. 5e éd. *Man. du Libraire*, 1863), comme l'ont fait avant lui Burmann, Tennulius, Ryckius, etc., sans toutefois bien distinguer, comme il l'eût fallu, l'*Apologia pro fragmento Trag.* de la réplique de P. Petit ou *Responsio ad dissertationes*, que les bibliographes, jusqu'ici, confondent mal à propos.

4° (*Bourdelot, son édition, sa pseudo-préface et ses pseudo-notes*, etc.) Il en a été du nom de J. Bourdelot, qui a commenté Pétrone, comme de ceux de Nodot et de P. Petit : « Adeò pervorse perturbavit... mentes ! (Plaut., *Amph.*, V, I). L'abbé Goujet, par un singulier quiproquo, métamorphose cet *avocat* érudit en *abbé!* Il dit en parlant de la traduction anonyme de Pétrone, de 1687 : « L'anonyme n'a point traduit la suite du festin de Trimalcion qui se trouve dans l'*édition latine de l'abbé Bourdelot.* » (*Biblioth. fr.*, 1742, VI, 211.) Ladvocat, dans son *Dictionnaire historique*, avait on ne peut mieux prémuni contre cette méprise : « *Il ne faut pas confondre J. Bourdelot, savant avocat au parlement de Paris,* mort en 1638 (dont on a des notes estimées sur Lucien, Héliodore et Pétrone), *avec l'abbé Bourdelot, son neveu,....* que la reine Christine appela en 1651 auprès d'elle, etc. » M. Lamouroux, auteur de la notice que consacre à J. Bourdelot la *Biographie universelle*, prétend que les notes de cet érudit sur le *Satyricon* n'ont paru qu'en 1663, longtemps après sa mort, tandis qu'on les lit *in extenso* dans l'édition originale qu'il donna lui-même en 1618, c'est-à-dire vingt ans avant sa mort. — La *Nouvelle Biographie générale* de MM. Firmin Didot semble renchérir encore sur ce qui précède en affirmant que le Pétrone lui-même de Bourdelot ne fut imprimé qu'après sa mort, Amsterdam, 1663, et Paris, 1677, tandis que les bibliographes s'accordent à en reconnaître deux éditions particulières, l'une qu'il mit lui-même au jour, Paris, 1618, et l'autre qui suivit de près sa mort, Paris, 1645. On verra plus loin que rien, au contraire, n'est plus contestable que ce qu'on a débité sur le texte et les notes de 1663 et de 1677 !

Mais la méprise sans contredit la plus piquante qu'on ait à enregis-

trer à son sujet,—et son histoire en est pleine,—est celle que je vais faire connaître: Dans la jolie édition de Renouard, sortie des presses de Crapelet en 1797 (Paris, 2 vol. in-18), une préface latine nous apprend que l'éditeur avait d'abord songé à donner sur Pétrone un avant-propos de sa façon, mais qu'il s'était ravisé en reconnaissant que cette tâche avait été parfaitement remplie par Bourdelot, dont il emprunte le travail: « Omnia fere quæ de Petronio desiderare possit, in hâc lector inveniet ». On s'attend, dès lors, à avoir sous les yeux une notice par Bourdelot, comme le porte le titre: *Bourdelotii præfatio*. On lit de confiance; mais, arrivé à la page 20, on est quelque peu surpris de rencontrer cette phrase « Quare facile accedo *Henrici Valesii fratris mei* sententiæ qui, etc. » Il semble donc qu'on a à faire à Adrien de Valois, et non à Bourdelot! Et, en effet, cette préface se retrouve dans l'édition de Pétrone qu'Adrien de Valois donna en 1677, à Paris, chez Audinet, 1 vol. in-12, dont elle occupe les dix-huit premières pages, sous la rubrique *Ad lectorem*.

On a grandement lieu de s'ébahir lorsqu'on découvre que Burmann lui-même s'y était déjà trompé (62). Il reproduit cette malen-

(62) On voit que les plus habiles se sont maintes fois fourvoyés à l'endroit de Pétrone. Comme spécimen de confusion générale, on ne saurait peut-être rien citer de pire que l'article suivant, dont l'auteur brouille tout, accumulant erreur sur erreur, à tel point qu'il semble parler du *Satyricon* sans l'avoir jamais lu, et de ses éditions sans les connaître: grave défaut pour un homme qui a la prétention d'écrire un ouvrage classique! « Nous avons de Pétrone *plusieurs ouvrages* où l'obscénité est trop souvent unie à l'élégance, et parmi lesquels se trouve un poême sur les guerres civiles de César et de Pompée. Nous avons aussi de lui le festin de Trimalcion, dans lequel il peint les indignes mœurs de la cour de Néron. Ses *autres ouvrages* sont: des réflexions sur l'instabilité de la vie humaine, un poême sur la vanité des songes, un autre poême sur l'éducation, et deux traités. — Les meilleures éditions de Pétrone sont celles de Venise de 1499, d'Amsterdam 1669, cum notis variorum, d'Amsterdam, avec les notes de Boshius, 1677 et 1700. L'édition des *Variorum* a été réimprimée, en 1743, avec le commentaire du savant P. Burmann. » (*Dictionnaire des auteurs classiques grecs et latins*, par Math. Christophe, Paris, 1805, 2 vol. in-8.) — Comment oser dire que nous avons *plusieurs ouvrages* de Pétrone quand il n'en reste qu'un seul qui n'est même pas complet? N'est-ce pas une aberration de ranger le beau poême *de Bello civili* au

contreuse préface sous le même titre erroné : *Bourdelotii præfatio.* Il s'était sans doute aperçu de sa faute, car il cherche à la corriger dans la table, en écrivant : *præfatio Hadrianidæ, male Bourdelotio adscripta.* Burmann pouvait lire dans son propre texte, p. 335, cette phrase embarrassante : *accedo Henrici Valesii, fratris mei, sententiæ,* phrase qui fait hésiter tout lecteur sérieux sur le véritable titre à lui donner. Est-ce *Hadriani Valesii præfatio* ou bien *Hadrianidæ præfatio* ? Déjà, dans la *préface* de sa première édition, Burmann demandait grâce pour cette erreur : « Cujus levioris commissi gratiam non rigidum nimis censorem facturum facile confido. » Il n'a plus songé à la corriger dans sa deuxième édition de 1743, nouvelle preuve qu'il n'a point apporté à cette dernière tous les soins désirables.

On va ici de surprise en surprise ; car, en y regardant de près, on est forcé de reconnaître que cette fameuse *préface de Bourdelot* n'a jamais existé. Il n'y en a aucune dans la seule édition qu'il ait donnée de Pétrone de son vivant (Paris, 1618) ; elle renferme deux dédicaces très-courtes et un avant-propos également fort court, puisque le tout, en gros caractères, n'occupe que huit pages pleines, tandis que, dans l'édition d'Adrien de Valois, cette préface si faussement attribuée à Bourdelot, puisqu'on n'en lit pas un mot dans son édition, remplit dix-huit pages d'une justification beaucoup plus compacte.

---

nombre des productions obscènes? N'est-ce pas enfin le comble de l'ignorance de décorer du titre d'*autres ouvrages* quelques tercets ou de simples quatrains sur l'inconstance du sort (voy. collection Nisard, ch. 24, 55, et 115), de faire du souper de Trimalcion une œuvre à part, de transformer en *poëmes distincts* soit la tirade sur l'éducation qui se compose de vingt-deux vers, soit celle sur les songes qui n'en a que seize : toutes pièces, d'ailleurs, fondues dans le *Satyricon,* dont elles font partie intégrante? P. Burmann serait indigné qu'on vînt lui dire qu'il faut placer en tête *des meilleures éditions* celle de Venise de 1499, la plus incomplète de toutes, et que sa propre édition de 1743, en 2 vol. in-4, dont le premier a plus de 900 pages, n'est qu'une réimpression de celle de 1669 dite *variorum,* en un seul vol. in-8, à laquelle il déclare précisément qu'il n'a presque rien emprunté : quare ex illis pauca admodum excerpsimus (*Præfat.* ad Petron.). Et voilà comme on écrit l'histoire !

Nous n'en avons pas fini avec Bourdelot : Fabricius parle de deux éditions de Pétrone qu'il aurait publiées avec *notes et glossaire* : « Cum *notis* eruditis et *glossario* Jo. Bourdelotii prodiit Paris, 1618, in-12, et 1645. » Il n'affirme pas que la seconde ait été donnée par Bourdelot lui-même, comme l'écrit, en 1781, Conrad Anton : « Novam editionem dedit Jo. Bourdelotius cum *notis* eruditis et *glossario*, Paris, 1618 et 1645, in-12. Or, l'auteur ne put mettre au jour lui-même celle de 1645, attendu qu'il était mort plusieurs années avant cette époque (vers 1638). Fabricius continue : « Cum not. et gloss. Bourdelotii prodiit Paris 1677, in-12, et edente atque interpolante Mich. Hadrianide, cujus etiam præfatio præmittitur, Amstelod. 1663, in-12. » Fabricius fait ici une étrange confusion, qui a également induit en erreur Funccius : L'édition de 1663 est de Rutger Hermannidès, et non de Mich. Hadrianidès, dont la publication est postérieure, comme Fabricius l'établit lui-même en ces termes à la page suivante de sa *Bibliothèque latine* (édit. Ernesti, 1773, p. 159) : « Cum selectis variorum commentariis vulgatum est a Mich. Hadrianide, Amstelod., 1669 et 1687, in-8. » L'édition de 1663 est d'Hermannidès, format petit in-12, et n'a pas de préface d'Hadrianidès ; on y mit, pour en tenir lieu, les *conjectanea* de P. Pithou, sans toutefois y inscrire son nom. Au reste, ce ne fut pas, quoi qu'en dise Burmann, une réédition de Bourdelot, non plus qu'en 1677 ; on s'est trompé ici sur les personnes et sur les choses : en 1663, Hermannidès intitula la sienne : *Illustrata J. Bourdelotii notis criticis et commentario Petroniano.* Celle de 1677, Paris, chez Audinet, dirigée par Adr. de Valois, avait un titre semblable : *Cum notis Bourdelotii* et *Glossario Petroniano.* D'après ce contexte et les termes de Fabricius et d'Anton, on doit s'attendre à voir un glossaire qui sera de Bourdelot, comme les notes. Il est évident qne, pour éclaircir ce point, le moyen par excellence est de recourir à l'édition originale ; malheureusement, elle est si rare que Burmann lui-même n'a jamais pu s'en procurer un seul exemplaire pour sa publication de 1709 : « Ipsam cum nunquam viderim, neque, quidquid operæ et laboris insumpserim, consequi potuerim, quo primum anno prodierit, non mihi constat,

nisi, etc. » Je ne pouvais guère compter avoir plus de chance que Burmann ; mais j'ai été plus favorisé que je ne l'espérais, grâce à la grande Bibliothèque de notre ville, où j'ai rencontré ce que je cherchais. Inutile de dire avec quel empressement et quels soins je me suis occupé des moyens de résoudre les deux difficultés pendantes. Voici d'abord le titre : *T. Petronii Arb. Satyricon, J. Bourdelotius emendavit, supplevit, commentarium perpetuum adjecit* (Paris, 1618, 1 vol. in-12, chez Isaac Mesnier). L'auteur, dans ce titre, ne parle pas de *glossaire*, et dans le livre il n'y en a pas davantage. Ainsi, malgré l'affirmation de Fabricius, d'Hermannidès, de Valois, de Conrad Anton, etc. le *Glossaire pétronien* n'est pas de Bourdelot. (63)

Reste la question des *notes*. Hermannidès les intitule : Jo. Bourdelotii in Petronii Arb. Satyr. *Notæ criticæ*. Ad. de Valois, ou plutôt l'éditeur Audinet, fait de même. Le texte de ces notes est identique dans les deux éditions : ce qui frappe tout d'abord, c'est son peu d'étendue quand on le compare à celui de Bourdelot, qui occupe six fois plus de pages, bien que son format soit plus avantageux. Si l'on ne s'arrête pas

(63) Quel est donc l'auteur de ce glossaire? On a cru pouvoir supposer que c'était peut-être Nic. Venette. L'abbé Goujet, en parlant de lui, mentionne, en effet, un ouvrage de ce genre, mais il explique en même temps qu'il n'a jamais vu le jour : « N. Venette avoit aussi composé un *Dictionnaire* raisonné pour mieux entendre Pétrone, mais cet ouvrage est demeuré ms.. » (*Biblioth. franç.*, VI. — 212.) Quant au *glossarium Petronianum*, il a été publié bien antérieurement, du moins à une époque où Venette n'avait encore que 12 ans. Je l'ai rencontré dans une édition qui ne paraît pas connue de Fabricius, d'Ernesti, de Burmann, d'Anton ; en voici le titre : Petronii Arb. *Satyricon*, ejus fragmenta. Illustratâ hâc novâ editione J. Bourdelotii notis criticis et glossario Petroniano. Edente D^i. S. S. — Lugd-Batav. ap. Justum Livium, MDCXLV. (Bibliothèque de l'Arsenal) ; c'est une édition in-12, très-nette, de 251 pages, contenant : 1° Ad lectorem (sans nom d'auteur) ; 2° conjectanea P. Pith (sans ce titre : *de Petronio et ejus scriptis*) ; 3° judicium Justi Lipsii ; 4° Satyricon ; 5° Petronii fragmenta ; 6° Lusus in Priapum 7° J. Bourdelotii in Petr. Arb. notæ criticæ ; 8° glossarium Petronianum. J'ai constaté que c'est l'édition qui a été copiée servilement par Hermannidès en 1663. — Les bibliographes mentionnent sous le même titre (moins edente D^i. S. S.) une édition faite à Paris en 1645, que je n'ai pu me procurer (la Bibliothèque impériale n'en possède pas un seul exemplaire), et dont celle de Leyde serait la reproduction,

à cette inspection superficielle et qu'on entre dans les détails, on a bien vite reconnu que la plupart des annotations originales font défaut, que ce recueil n'est qu'un *extrait* fort incomplet du commentaire de Bourdelot. Il y a plus : on constate que plusieurs de ces notes ne sont reproduites que tronquées, et parfois même altérées. Le contexte est donc en désaccord avec le titre ; le lecteur n'a pas sous les yeux les véritables *notes critiques* de Bourdelot. Enfin, s'il fallait une dernière preuve, je ferais remarquer qu'on rencontre à plusieurs reprises ces formules : *Bourdelotii editio* (Ad. de Valois, p. 230), ou bien : *Bourdelotius admisit in textum* (Hermannidès, p. 208, 210, et passim). C'est donc l'œuvre d'un abréviateur ; et il faut avouer qu'elle a été exécutée d'une façon assez imparfaite et qu'elle présente des formes très-disparates ; car, au lieu de narrer toujours à la troisième personne, le rédacteur s'oublie souvent au point de conserver la première personne de l'original, par exemple : *Dubito* (Hermannidès, p. 201), *Elegi*, p. 202 ; ut *dico* ad Heliodorum, p. 203 ; *Scripsimus*, p. 204 ; Apuleius Florid, l. 2, quo loci *nos* plura, p. 206 ; *Retinui vulgat.*, p. 207 ; de *Deliaco dico* ad Pausaniam, p, 208, etc., etc.

Ce sont ces notes défectueuses, qui jusqu'à un certain point ne sont guère plus l'œuvre de Bourdelot que le *Glossaire Pétronien*, que P. Burmann ne s'est pas fait scrupule de réimprimer textuellement en 1709, sous le même titre : *Bourdelotii notæ;* et cela doit surprendre d'autant plus qu'il en avait lui-même soupçonné l'infidélité : « Sed merito dubitamus an bonâ fide Bourdelotii editionem expresserit Hermannides, cum et in notis, quas tamen ipse Bourdelotius confecisse credendus est, interpolatoris manus recenseat quasdam Bourdelotianæ editionis lectiones; etc.... sed neque ipsas notas integras ex Paris. editione esse translatas suspicionem mihi fecit Freinshemius ad Curt. » Burmann semble vouloir invoquer la rareté de l'édition comme une excuse en sa faveur, non toutefois sans lancer une épigramme aux Parisiens ; et cela est assez maladroit, puisque ses traits portent à faux et que sa sortie n'aboutit qu'à lui faire commettre une autre erreur : *Raram* vero *primam Bourdelotii editionem* esse oportet, cum ipsi Parisienses

qui anno 1677, Bourdelotii novam excudi curarunt, Batavam expresserint, etiam a Rutgero Hermann. interpolatam, etc.—Vraiment, pour avancer que les éditions de 1663 et 1677 ne sont qu'une *réimpression* de 1618 « Bourdelotii novam excudi, » vraiment il faut ne pas les connaître! Bourdelot, en 1618, donna un *Satyricon* un peu modifié et un commentaire; Hermannidès et Valois, dont le travail, d'ailleurs, n'est ni le même ni semblable, n'ont reproduit ni son texte ni son commentaire; car, pour ce dernier, ils le remplacent par des notes plus ou moins tronquées. Bourdelot, outre le *Satyricon*, ne produit que son commentaire, et rien autre. C'est tout différent pour ses deux successeurs, car ils renferment encore plusieurs chapitres *dont on ne rencontre pas un seul mot dans Bourdelot*, à savoir: 1° Fragmenta Petronii; 2° Priapeia seu lusus in Priapum; 3° Glossarium Petronianum. L'édition d'Ad. de Valois, qui est plus ample, donne en outre: 4° Fragmenta Petron.; 5° veterum poetarum errones venerei; 6° Ausonii cento nuptialis, Cupido, etc.; 7° de priapismo varia; 8° per angusta ad augusta; 9° fragment. Tragur. etc. Après cela, si on persiste à soutenir la thèse étrange de Burmann, autant vaudrait dire que l'édition si améliorée de Conrad Anton (1781, Leipsick) ou celle si complète de M. Baillard (1842, collection Nisard) ne sont qu'une réédition de la publication, tronquée et presque informe, de Milan, en 1482, ou de Venise en 1499, et même de Paris en 1520! (Voy. § VI.)

Nous voici acculés devant un dernier problème, « *cette fameuse préface d'Hadrianidès, faussement attribuée à Bourdelot.* » J'ai déjà dit ce qu'elle n'était pas, il reste à dire ce qu'elle est; et d'abord quel est cet auteur? Je me suis assuré que le *Journal des savants* ne fait pas mention de lui dans les années 1669, 1670 et 1671. J'ajoute que Moreri, qui publia à Lyon, en 1673, la première édition de son *Dictionnaire historique*, n'en parle pas davantage; et depuis lors aucun biographe, que je sache, ne lui a consacré une notice. Ce qui, est surtout digne de remarque, c'est que P. Burmann, qui, en sa qualité d'éditeur de Pétrone, avait tant d'intérêt à être renseigné sur ce prédécesseur, et qui d'ailleurs était son contemporain et connaissait

parfaitement Amsterdam et les hommes de lettres de la Hollande, Burmann déclare en termes amers n'avoir pu connaître Hadrianidès! « Sed editionem nescio cur Michaeli *cuidam* Hadrianidæ curandam commiserit Blaeuius, *quem ego hominem quis qualisve fuerit minimè novi* (*Præfat.* ad Petron.), » En voilà plus qu'il n'en faut pour nous rendre suspect ce personnage : il n'a sans doute qu'un nom d'emprunt, et l'histoire lui a laissé son masque : le savant qui a mis au jour le curieux livre des *Auteurs déguisez* (Baillet? Paris, 1690, 1 vol. in-12), n'a pas réussi lui-même à le lui enlever.

Tout cela ne peut aboutir, ce me semble, qu'à nous inspirer une certaine défiance à l'endroit de la *préface* elle-même. Ce qui frappe d'abord, c'est qu'elle n'est signée d'aucun nom. Pouvait-elle l'être? Tout le monde l'a cru jusqu'ici ; j'en doute maintenant, après les résultats inattendus auxquels je suis arrivé par de longues recherches. Cette préface est formée de deux parties qui ne sont originales ni l'une ni l'autre. J'ai reconnu que le préambule est emprunté littéralement aux *Conjectanea* de P. Pithou, qui n'est pas nommé, et tout le reste de la première partie à Adr. de Valois, qui n'est pas nommé davantage. On se rappelle qu'en 1666, ce dernier mit au jour une dissertation critique contre le fragment de Trau : c'est dans cette dissertation qu'a été prise cette portion de la préface qui, pour ainsi dire, a été préparée et découpée à coups de ciseau (64).

---

(64) Voici de plus amples détails pour ceux à qui il conviendra de vérifier les faits que j'énonce. Après le morceau du début pris à P. Pithou, vient un 1er paragraphe : « *Quod ad Petronium pertinet.. laudatur* », qui se lit mot pour mot dans la dissertation d'Adr. de Valois, p. 354, col. 2, et p. 355 col. 1 de la 2e édition de Burmann en 1743. — Un 2e « *præterea Caius Petronius... auctoritatis* », est copié *in extenso* p. 355, col. 1. — Un 3e « *Denique C. Petronius... judicat* », est pris, sauf quelques retranchements, p. 355, col. 1 et 2, et p. 356. — Un 4e « *Janus Douza... usurpata* » est tiré tout au long de la p. 356, col. 1. — Un 5e qui commence par la phrase caractéristique « *quare... accedo Henrici Valesii fratris mei sententiæ*, et finit par les mots « *sed cultorem*, etc. » se retrouve littéralement p. 356, col 1 et 2. — Un 6e « *hic virum doctiss. P. Pithoeum... otiantis* », se lit p. 356, col. 2, et se termine par un fragment « *præterea Petronii*

Il en résulte que c'est Ad. de Valois qui a fait en partie les frais de cette fameuse *préface* dite d'*Hadrianidès*. Après cela, est-il étonnant qu'alors qu'il a publié Pétrone en 1677 il ait cru pouvoir transporter cette préface dans son édition? Au fond, n'en était-il pas le principal auteur ? C'était en quelque sorte reprendre son bien ; car un plagiaire ne saurait jamais être considéré comme un propriétaire véritable. Il n'y inscrivit pas son nom ; mais, après ce qui précède, peut-être ne pouvait-il pas davantage y mettre celui d'Hadrianidès, qui n'avait pas osé le faire dans sa propre édition de 1669.

Je vais plus loin : quand je réfléchis aux liens étroits qui existent entre *HADRIANI Valesii dissertatio* et *HADRIANIDÆ prœfatio*, je me demande si, de même que la première a été la source de la seconde, de même aussi le nom du critique de 1666 n'aura pas été la racine du nom de fantaisie de l'éditeur de 1669, sorte de pseudonyme qui serait à la fois une reconnaissance de son origine et un hommage rendu à l'auteur original (*Hadrianidès* est évidemment dérivé de *Hadriani*). Ce n'est qu'une simple conjecture, mais elle est conforme aux mœurs du temps, comme on peut s'en convaincre par l'ouvrage déjà cité des *Auteurs déguisez*, qui est presque contemporain des

---

Stilus... sapis » qui est puisé p. 357, col. 1. — Un 7e « *quando Petronius Arb. floruit... videtur* » est emprunté textuellement p. 357, col. 1. La fin du paragraphe, sans être une transcription servile comme ce qui précède, est, sauf quelques réflexions, emprunté, morceau par morceau, à divers passages.— Enfin, un 8e « *aiunt Neronem sub nomine Trimalchionis tegi* » correspond à « *putas Trimalchionis nomine Neronem designari* », p. 354, col. 2; toutefois, ce dernier paragraphe n'est pas copié *in extenso* comme les autres; emprunté comme eux à la même source, il est arrangé et retouché.

La 2e partie de la préface, plus courte de moitié que la 1re, n'est pas composée de la même manière; j'ai annoncé que ce n'était point une œuvre originale. En effet, à part la dernière page, qui n'est qu'un sommaire des matières du livre, j'ai constaté qu'elle était puisée à trois sources principales.: 1° la *Dissertation* d'Ad. de Valois, de 1666; 2° le chap. 3 des *Prolegomena* de Goldast, de 1610; 3° le ch. I des *Præludia* de G. de Salas, de 1629, comme chacun pourra s'en convaincre dans l'édition de Burmann. L'arrangeur ne copie plus mot à mot ses devanciers, mais il pille et s'assimile leurs idées et en général leurs expressions, parfois même leurs phrases, sans jamais reproduire tout un paragraphe.

événements (le *privilége du roi* est du 20 février 1688); au reste, je je suis le premier à reconnaître que ce n'est qu'une hypothèse plus ou moins plausible, et non une solution sûre et complète de ce problème littéraire; je ne me fais pas illusion à cet égard, et je dirai franchement au lecteur, comme le poète :

Si quid novisti rectius istis,
Candidus imperti. (HORAT. *Epist.* 6, l. I.)

5° (*Anonymes et pseudonymes ; les esprits forts et leurs défaillances.*) N'avais-je pas raison de dire que le nom de Pétrone a souvent porté malheur? Il est digne de remarque que beaucoup d'écrivains n'ont osé toucher au *Satyricon* que sous le voile de l'anonyme ou du pseudonyme (65). Rutg. Hermannidès raconte, dans la préface du Pétrone

---

(65) Pétrone, cela est curieux à dire, a été comme mis à l'index même parmi les hommes de lettres. Voltaire rapporte avec complaisance (*Siècle de Louis XIV*, article *Lamotte*) une épigramme que Danchet lança contre J.-B. Rousseau, dans cette triste affaire des couplets satiriques qui, en 1710, eut pour notre grand lyrique de si déplorables conséquences :

A te masquer habile,
Traduis tour à tour
Pétrone à la ville,
David à la cour, etc.

C'est dans le même esprit que Voltaire composa l'épigramme suivante contre P. Bayle, le sceptique auteur du *Dictionnaire historique:*

Le matin rigoriste et le soir libertin,
L'écrivain qui d'Ephèse excuse la matrone
Enchérit tantôt sur Pétrone
Et tantôt sur saint Augustin.

Le nom seul de Pétrone est devenu souvent un grief accusateur contre ceux qui pratiquaient son livre ; les exemples en abondent. Bornons-nous à rappeler que le moine feuillant A* fulmina une accusation en règle contre Guez de Balzac, sur ce qu'il s'était inspiré du *Satyricon*. En 1627, Fr. Ogier crut devoir publier une *Apologie pour M. de Balzac*, où il retourne habilement l'accusation contre l'agresseur : « Tout ce que dit M. de Balzac est ingénieux et n'est pas déshonnête. Souvent ce que dit Pétrone est sale et n'est pas ingénieux ;... et cependant Pétrone est un des familiers du frère A* ; Encolpe et Giton ne font-ils pas de belles choses dans sa cellule? Si une femme mondaine entre dans un couvent, on le purifie, et peu s'en faut qu'on n'y mette le feu pour le nettoyer;

qu'il fit paraître en 1663, qu'il en avait dans sa jeunesse (entre 1630 et 1640?) donné une première édition, sans oser y mettre son nom: « Quamvis ante aliquot annos, inter tremulas adhuc adolescentiæ lucubratiunculas, *suppresso nomine* eum quondam ediderim, jam tamen palam meum me non erubescere nomen, qui cum maximis passim viris insuperabilem hominis non possum non dicendi laudare gratiam. »

Goujet attribue à l'abbé de Marolles le *Pétrone en vers françois* imprimé chez Barbin en 1667. L'honorable abbé se fit sans doute quelque scrupule de se mettre en telle compagnie; il se déguisa sous les lettres M. L. D. B. De Guerle dit à ce sujet, p. 94 : « Il auroit dû condamner ses vers à l'oubli, comme alors il y condamna son nom. » Le voile, en effet, n'a pas été complètement levé; quelque bibliographes attribuent ce recueil à Brébeuf; d'autres veulent croire que l'auteur pourrait bien être ce M. de Bouillon, qui fit une nouvelle rimée de *Joconde* avec la prétention d'éclipser La Fontaine. Quant à l'abbé Goujet, il assure que cette publication de 1677 fut une réimpression refondue et augmentée d'une première édition que l'abbé de Marolles aurait donnée en 1654 (Voy. *Bilblioth. franç.* 1742, VI, 208).

En 1677, il fut publié chez Audinet, à Paris, un Pétrone latin qu'on a pris à tort pour une réédition de celui de Bourdelot; ce fut Adr. de Valois qui révisa le texte (comme l'a reconnu Clavier; voy. Barbier) et le fit précéder d'une préface; mais il n'y mit point son nom, ce qui est devenu la cause d'une foule de méprises, comme on

---

et néanmoins notre moine ne laisse pas de garder curieusement au milieu des siens toutes les ordures de l'antiquité, et de receler dans une maison religieuse des gens qui doivent être brûlés dans les républiques bien policées. » — Comme on le voit plus loin, n° 6, Ch. Nodier proclamait en 1812 et répétait en 1832 que le *Satyricon* était un livre dont la connaissance pouvait à peine être avouée par un honnête homme. Or, il est digne de remarque qu'en 1844 il possédait trois éditions latines de l'*Aloysia*, outre la traduction française, édition originale de 1681 (Voir son *Catalogue*), etc.

vient de le voir. L'anonyme a été si bien gardé que ce Pétrone ne figure ni dans son éloge historique, par le président Cousin, qui sert d'introduction au *Valésiana* (Paris, 1694, in-12), ni dans le *catalogue* de ses ouvrages, que son fils N. de Valois a inséré dans le même recueil, ni enfin dans les notices que lui consacrent la plupart des dictionnaires historiques.

En 1687, il parut, sous la rubrique de Cologne, chez Pierre Marteau, une *Nouvelle traduction* française de Pétrone, devenue assez rare pour que la plupart des bibliographes en ignorent ou du moins n'en signalent pas l'existence ; il n'en est fait aucune mention dans la *Notitia litteraria* des Deux-Ponts. Elle était anonyme ; l'abbé Goujet, qui la décrit et l'analyse (*Biblioth. franç.*, VI, 210), n'en fait pas connaître l'auteur. M. A. Péricaud, de Lyon, s'est occupé de ce problème littéraire ; il possédait une réimpression de cette version, sous ce titre : « *Pétrone, traduction nouvelle*, avec des observations sur les endroits les plus difficiles ; à Anvers, chez Fr. Ducoin, 1689. » Cet ouvrage, qui depuis a passé dans les mains d'un bibliophile lyonnais, a l'obligeance duquel je dois d'avoir pu l'étudier, est un petit in-12 de cent-quatre-vingt-douze pages pour la traduction, et de dix feuillets non chiffrés, dont cinq pour le titre et la préface et cinq pour les observations. — Cette *seconde* édition (si toutefois elle mérite cette épithète) est encore plus rare que la première ; je ne connais pas de bibliographe qui l'ait enregistrée. M. Péricaud (*Curiosités littéraires, Pétrarque et Pétrone*, Lyon, 1862, in-8) rappelle que le *Mercure galant*, dans son *Extraordinaire* du quartier de juillet 1678, contenait trois imitations en vers des sonnets de Pétrarque, et il remarque que le libraire Amaulry, éditeur du *Mercure galant*, apprend dans une note que l'auteur de ces trois versions poétiques, *M. Chalvet, avocat à Marseille*, « doit donner au public, *avant qu'il soit peu*, la traduction de ce qui nous reste des œuvres de Pétrone. » M. Péricaud compare les imitations en vers de Pétrarque par Chalvet, et celles de Pétrone par l'anonyme, et leur trouve une certaine analogie ; il insiste sur ce qu'on ne peut ici faire intervenir ni Lainez ni Venette, dont le

travail n'a pas vu le jour; enfin, il rattache la publicatiou anonyme de 1687 à l'annonce de 1678, et il incline à conclure qu'elle a pour auteur Chalvet, avocat à Marseille. Pour moi, je n'ai rien à dire du nom de l'auteur; mais j'ai pu voir un exemplaire de 1687 (Bibliothèque de l'Arsenal), et j'ai noté qu'il a le même format, qu'il offre le même nombre de cent-quatre-vingt-douze pages, qu'il a également des feuilles non chiffrées au début et à la fin, et que les citations que Goujet tire de sa préface se retrouvent textuellement dans celle de 1689; en sorte que je croirais volontiers qu'il s'agit d'une seule et même édition, et qu'on aura simplement changé le frontispice et la date en substituant *Anvers* à *Cologne* et *Ducoin* à *Marteau*, mots qui m'ont tout l'air d'être des noms de fantaisie; car, d'après Goujet, VI, 426, l'impression aurait eu lieu en France.

Breugière de Barante, qui en 1694 fit paraître ses *Observations sur le Pétrone trouvé à Belgrade en* 1688 (in-12 de deux cent quatorze pag., MDCXCIV, Paris et Lyon), se cacha sous le pseudonyme de George Pelissier; et le second adversaire de Nodot, qui vint lui succéder dans l'arène, se masqua si bien sous les initiales *M. de* ***, qu'aujourd'hui son nom n'est pas encore connu (66).

(66) Ni d'Artigny, ni son correspondant, ni aucun bibliographe que je sache, n'ont révélé le nom de cet auteur. Son pamphlet est devenu fort rare; cependant, Lyon en possédait deux exemplaires avant 1831, comme on le voit dans le *Catalogue des livres doubles de la ville de Lyon*, etc. (Lyon, 1831, in-8). Le nº 4603 est ainsi conçu : « Lettres de M. de*** sur un livre qui a pour titre : TRADUCTION ENTIÈRE DE PÉTRONE, *suivant le nouveau ms. de Belgrade*, trouvé en 1688.— A Cologne, chez Pierre Groth; 1694, in-12. » Ce fut sans doute par dérision que l'anonyme calqua la fin de son titre sur celui de Nodot! L'impression se fit à Grenoble et non à Cologne, comme pour l'édition de Nodot, de 1694, et le nom postiche de *Pierre Groth* cache probablement celui de *Giroud, libraire, place du Palais* (V. d'Artigny, t. I, p. 346 et 355). Mais ce qui est plus important à noter ici, c'est que l'article 4603 du Catalogue est suivi de cette note : « *Lettres attribuées à J. B. de Mongenet.* » Cette révélation mérite quelque créance, ce catalogue ayant été dressé par trois hommes compétents dans ces matières : A. Péricaud, bibliothécaire, J. Janon, libraire, et le marquis de Châteaugiron, bibliophile instruit.

Nous avons vu que Nodot ne donna d'abord de sa traduction que des éditions anonymes et même que, dans celles de 1709 et de 1713, son nom ne se révélait encore que par le rébus : *Nodi solvuntur à Nodo.*

En 1742, Dujardin mit au jour, sous le pseudonyme de *Boispréaux*, une traduction nouvelle de Pétrone que De Guerle trouve plus élégante, plus vive et plus enjouée, mais moins fidèle que celle de Nodot. Elle aurait eu assez de succès pour obtenir, dit-on, les honneurs d'une 2^{me} *édition* ; mais ne serait-ce point une erreur ? Et ne s'agirait-il pas au fond d'un simple changement de frontispice, comme nous l'avons vu pour Linocier, Frellon et Nodot ? D'après les bibliographes, elle parut à *Londres, chez J. Nourse*, 1742 (Voy. *Notitia litteraria* Bipont.); dans l'exemplaire que je possède, on lit : *à la Haye, chez Jean Neaulme*, 1742.

Il n'y a pas jusqu'à des traducteurs du poème de *Bello civili* qui n'aient cru devoir céler leur nom. L'un de ces essais anonymes, assez peu connu d'ailleurs pour que ceux-là mêmes qui, comme De Guerle, ont travaillé sur le même sujet, aient ignoré son existence, a été recueilli par un autre anonyme dans une compilation intitulée *Biblioth. d'Hist. et de Littérat.*, Lille, 1765, 2 vol. in-12 (Voy. Amar, *Préface* de Lucain, 1816) ; mais le nom du traducteur n'a point été révélé. Ce travail m'a paru assez faible (il n'en est pas fait mention dans la *Notitia litteraria Bipont*).

On a avancé que l'édition de Renouard de 1797 avait été dirigée par l'ex-oratorien Dotteville, connu par ses traductions de Salluste et de Tacite. Toutefois, il ne s'est pas fait connaître, et la réalité du fait n'est pas démontrée ; mais ce qu'on peut du moins remarquer, c'est que l'*avis au lecteur*, assez purement écrit en latin, n'est pas terminé par les initiales A.-A. R., contre l'habitude de Renouard, qui signait ainsi les avant-propos de sa façon.

Je livre au lecteur, sous toutes réserves, ces dernières conjectures pour ce qu'elles valent ; mais on peut affirmer que la nouvelle traduction française imprimée en 1803 sans nom d'auteur, ou du

moins ne portant au frontispice que la lettre D, est l'œuvre de Durand; il l'écrivit sous le Directoire, qui fut à peu près le pendant de la Régence. Pétrone et une pareille époque devaient parfaitement se convenir; le traducteur n'osa pourtant pas signer son ouvrage. (Paris, 1803, 2 vol. in 8°.)

Toutes ces réticences ont été comme autant de protestations contre ce paradoxe *nihil obscœnum eruditis*. Les savants ont eu beau dire; il laissait quelque trouble dans leur conscience, en sorte que c'était de leur part comme un tacite hommage rendu à la pudeur publique. Le professeur calviniste qui a dirigé l'édition du *Corpus Poetarum*, imprimé à Genève en 1611, n'a pas cru devoir accorder la moindre place à l'auteur du *Satyricon;* le P. Gabriel Lejay s'est rigoureusement interdit la mention la plus sommaire de Pétrone dans ses *Institutiones poeticæ* (*Bibliotheca rhetorum*, Paris, Dupuis, 1725), où il parle d'ailleurs avec assez de développements de Catulle et de Martial. L'exemple de cette sévère exclusion lui avait été donné par le P. Ant. Possevin dans sa *Bibliotheca selecta* (Lyon, 1595). Gaullyer a fait comme eux dans son *Recueil de pièces de vers les plus belles, tirées des poètes latins* (1722, Paris, in-12), où, sans parler de quelques morceaux de Catulle, il n'a pas craint, sur un total de 406 pièces que contient le livre, d'insérer 223 épigrammes de Martial, sans un seul extrait de Pétrone. *A fortiori* a-t-on cru devoir le passer complètement sous silence dans les ouvrages classiques : c'est en effet ce qui a eu lieu, notamment dans les *Selecta latini sermonis exemplaria* (par Chompré? Paris, 1764, lat.-fr. 12 vol. in-12); dans le *Cours de latinité* de l'abbé Paul (Lyon, 1806, 5 vol. in-12); dans le *Cours de latinité* du professeur Vanière (4 vol. in 8, 1799); dans les *Orationes poeticæ* de J.-A. Amar (Paris, 1819), et plus anciennement dans le *Delectus epigrammatum* de Nicole (Paris, 1657); dans le *Dictionarium poeticum* de J. Vanière (Lyon, 1710); dans l'importante collection des auteurs latins *Ad usum Delphini*, où l'on n'a fait aucune difficulté d'admettre Lucrèce, Catulle, Martial, Apulée, Ausone, etc., qu'illustraient par d'amples et savants commentaires des professeurs choisis

par Bossuet et Montausier, etc. C'est la même conspiration du silence contre Pétrone dans les *Pensées ingénieuses des anciens et des modernes*, par Bouhours (Paris, 1673 et 1700), dans les *Éléments de littérature*, par Marmontel (Paris, 1786), dans les *Soirées littéraires* de Coupé (20 vol. in-8, 1795 à 1800), etc.

Il est digne de remarque que jamais Pétrone n'a été imprimé ni par les Elzeviers ni par les Aldes, bien que les presses de ces derniers aient mis au jour plusieurs éditions des *Poetarum lusus in Priapum !*

Il est curieux, en présence de cette espèce d'excommunication littéraire, de voir avec quelle insistance cherchent tour à tour à se disculper tous les écrivains qui ont édité ou commenté le *Satyricon ;* il semble que chacun d'eux ait eu l'esprit obsédé de quelque pensée analogue à celle que l'abbé Goujet exprime en ces termes au sujet des traducteurs de Pétrone : « Un homme d'honneur, conduit par les lumières de la raison, ne cherche point à se rendre le panégyriste (*lisez* propagateur), encore moins l'apologiste des vices que la raison elle-même condamne. » (*Biblioth. franç.*, VI, 223.) Patisson crie sur les toits qu'il ne s'érige point en défenseur du livre qu'il publie : « Quamquam ego nec spurcitiem istam tam accuratam laudo, et ut ab hâc religiose omnes caveant serio moneo, et quantum possum magnâ voce denuntio : utantur modo fruanturque viri boni arbitratu, dum ne quid eorum culpâ deterius fiat. » (Paris, 1587.) Voilà un procédé commode de justification : s'il arrive malheur, ce sera la faute du lecteur ; le libraire-éditeur s'en lave les mains ! On est suffisamment prévenu ; que chacun défende sa vertu comme il peut, répète-t-il à propos des *Priapeia :* « Tu, lector, quisquis es, ita utere ut... morum ipse integritatem, quæ cæteris rebus longe præstat, quantum in te est, corrumpi non patiaris ? » Chaque éditeur se retranche de son mieux derrière ce vers que P. Pithou (*conjectanea*) applique à Pétrone : « Lascivus versu, mente pudicus erat. » Il ne parait guère que les écrivains qui précèdent, non plus que ceux qui vont suivre, aient été dans les sentiments qu'un biographe de

Fr. Pithou représente comme l'expression générale de cette époque : « Au XVI^e siècle, on expliquait à la jeunesse dans leur intégrité Ovide, Catulle, Anacréon, Martial, et l'on ne s'effrayait point de souiller sa mémoire des vers les plus licencieux de ces poètes. » (Foisset, *Biogr. univ.*, 1823, t. XXXIV.) J. Bourdelot paraît peu rassuré au début du XVII^e siècle ; il cherche ainsi à parer les traits de la critique, dans sa dédicace *Gilberto Gaulmino apud Molineos criminum vindici* : « Quis erat, inquiunt, ille myrmecius qui sopitos ignes impudicitiæ suscitabat ?... suscipe igitur, Gaulmine, librum ad te confugientem : ecquis erit qui ad carpendos juveniles conatus nostros inducet animum, si nominis umbone defenderis ?... tu, vindex et quæstor criminum, si deliqui, potes ex auctoritate dignitatis *vitio nigrum præfigere Theta;* sin minus, librum innocentem absolve, etc. » (Paris, 1618). Ce n'est peut-être pas là le langage d'un homme intimement convaincu de sa parfaite innocence ; du moins s'efforce-t-il de défendre sa cause. Th. de Juges pense n'en avoir même pas besoin : il se borne à proclamer, sans la moindre hésitation, que les mœurs pures du lecteur, qu'il compare à Socrate, suffiront pour purifier son livre : « Et ut Socrates ingressu suo carcerem purgavit, ita, si quid a virtute alienum et vitio adfine, purgabit tua felix et bona indoles, candide lector. » (Genève, 1629.) Mais celui de tous peut-être qui a les formes les plus étranges, c'est Hermannidès ; il affecte de porter la tête haute, et assimile un éditeur de Pétrone au soleil que rien ne peut souiller : « Qui aliorum in legendis authoribus animus esse soleat, hîc non disputo : ego solem incontaminatum manere credo, etiam si luceat turpissimis ; mèque apum morem sectari ubique fateor, non aranearum imitari consuetudinem. » (Amsterdam, 1663 : dédicace Petro ab Alteren, libero Baroni in Zaersvelt.) Après ce bel exorde, il intervertit les rôles sans autre façon : c'est lui-même qui incrimine le lecteur qui oserait lui adresser le plus petit reproche ; il lui fait un procès en règle, et Dieu sait dans quels termes ! « Sin autem aliquis vel protervâ animi libidine vel virulentâ pectoris concitatus invidiâ, publicâ tibiâ cornuve hoc meum explodere conatus fuerit studium, hoc

tantum efficiet ille quod boni sentiant omnes, non cum defæcato satis animo nec sine depositâ lasciviæ prurigine, hujus se authoris accinxisse lectioni : ego vero hanc tester operam ut, quod virum decet honestum ac probum, meam omnes masculam discant innocentiam. » Ce qui nuit quelque peu à la portée qu'il veut imprimer à ce méchant verbiage, c'est d'abord que, de son propre aveu, notre auteur n'avait point osé inscrire son nom sur sa première édition de Pétrone, et qu'ensuite les bibliographes ne sont même pas convaincus que *Hermannidès* ne soit pas encore un nom de guerre !

Ad. de Valois, en homme sérieux, ne s'abandonne point à ces déclamations ridicules ; il se contente de dire, en terminant sa préface : « Omnia legitimo ac honesto fine legas. » (Paris, 1677.) Le conseil est bon, mais la chose n'en est pas moins pleine de périls. Ceci nous rappelle ce que Vittorio Rossi raconte du savant jésuite Orazio Torcellini qui, faisant grand cas du latin de certains poètes érotiques, n'osait les ouvrir et les lire qu'après s'être mis à genoux et muni du signe de la croix : « Cum ille ad veterum poetarum obscœna vel amatoria carmina præsertim Tibulli, ad latinæ linguæ notitiam legenda accedebat, ne quod humani generis hostis ex eâ lectione animæ suæ vulnus infligeret, solitum esse antea, positis humi genibus, humili demissâque ad deum oratione sese munire (*N^cii Erythræi pinacotheca* II^a).

6° (*Des éditions mutilées, falsifiées, supposées ou avortées.*) Le désir de concilier le respect des mœurs avec la lecture de l'élégant auteur latin a inspiré plusieurs écrivains modernes : en 1700, Jean-André Bosius imagina dans ce but de publier à Iéna un *Petronius ab omni obscœnitate liberatus, cum brevibus notis*. Il ne fut sans doute ni le premier ni le seul : on ne sait trop à quelle tentative de ce genre font allusion les vers suivants de Tobie Gutberleth (*Per angusta ad augusta*, 1666) :

> Mente mundus, falce censor, et vafer purissimam
> Arbitri Petronianam fæditatem temperat,
> Et reformat fellis amnes in fluores melleos.

Aux yeux de Georges Paschins *(De modo tradendi moralia*, Hambourg, 1706), c'est un scandale que ces transactions avec l'impureté : « Nuper etiam, s'écrie-t-il d'un ton indigné, repertus fuit qui pueris in scholâ proponendum esse Satyricon suasit, ô pudor abjectus! procul este profani! » Ces graves reproches pourraient tomber d'aplomb sur Nodot, qui, dans sa *préface*, n'hésitait pas à conseiller aux dames la lecture intégrale de Pétrone, et qui recommandait d'en faire étudier des extraits aux écoliers (67). Certes, nous voilà bien loin du jugement quelque peu sévère que portait Charles Nodier : « Le *Satyricon* est du nombre de ces livres dont la connaissance peut à peine être avouée par un honnête homme. » (*Quest. de Littér. lég.*, Paris, 1812.)

Funccius, par son indulgence outrée, se place aux antipodes de Ch. Nodier : il défend de mutiler Pétrone, car il ne retrace, suivant lui, que ce que nous voyons autour de nous, ce qu'on a vu de tout temps, ce qu'on verra dans tous les âges; il va jusqu'à dire que ce païen donne seul la clé de certaines épitres du grand apôtre du christianisme : « Caput I epistolæ ad Romanos sine Petronii satyrâ intelligi non posse. » Vouloir faire de l'œuvre de Pétrone un commentaire nécessaire de saint Paul, c'est une idée assez étrange; Adrien de Valois, à qui elle paraît empruntée, n'était pas aussi absolu : « Hic illud meminisse juverit epistolas Pauli ad Romanos, c. I, ad Galatas II, ad Corinthios VI, quibus locis apostolus de flagitiis Romanorum et Græcorum agit, non melius quam perlecto hoc satyrico intelligi

(67) Nodot, malgré ses exagérations, se trouve encore dépassé dans une traduction partielle donnée en 1687 par un anonyme, dont les *Fragments d'histoire et de littérature*, imprimés à la Haye en 1706, parlent en ces termes : « Le traducteur a trouvé le secret de changer un auteur très-impur en un poète très-chaste, qui peut être lu par les dévotes mêmes dans leurs moments de loisir! » — On lit dans De Guerle, op. cit., p. 53 : « Quelques-uns ont presque fait de Pétrone un casuiste : ils y voient à chaque page des sermons très-édifiants, et le *Satyricon* est à leur avis un traité complet de morale qui vaut bien celui de Nicole : c'est du moins ce que semble insinuer Burmann quand il appelle Pétrone *Virum sanctissimum*. Saint-Evremond a réfuté d'une manière agréable ce dernier sentiment. »

posse. » Voilà un thême qu'on ne saurait soutenir sérieusement, à moins d'oublier qu'on a pu lire Catulle, Martial, Ovide, Juvénal même, enfin Tacite décrivant les orgies de Néron, sans parler de tant d'autres témoignages que l'antiquité nous offre en abondance! tout cela ne supporte pas l'examen.

Ici on se rappelle involontairement l'étrange procédé des adversaires de l'opinion commune que nous avons adoptée sur Pétrone, lesquels, pour les besoins de la cause, interprètent ou même altèrent le texte de Tacite suivant leur fantaisie. « Flagitia principis, écrit l'historien latin, *sub nominibus* exoletorum fæminarumque, et novitatem cujusque stupri, perscripsit. » Dureau de La Malle traduit: « Il écrivit l'histoire des débauches du prince... *avec les noms* des hommes et des femmes qui en étaient l'instrument. » Burnouf proteste contre cette interprétation : « Je pense, dit Burnouf, je pense avec Davanzati, Petrucci, Gordon, Crevier, Dotteville et autres, qu'il s'agit de *noms supposés* (68) : *Sub* n'est pas synomyme de *cum*. » De Guerle,

(68) C'est dans ce sens que j'ai cru devoir rectifier la traduction de M. Félix Olivier, qui, trompé sans doute par Dureau de la Malle, avait mis : « Il y raconta les débordements du prince, *nomma* les débauchés, les courtisanes qui en étaient les complices, en retraça les monstruosités, et envoya les tablettes scellées à Néron. » (*Annal. de Tacite*, trad. nouvelle, Lyon, 1862, in-8.) On lit aussi dans la traduction de Gallon de la Bastide : « Il y retraça les débauches les plus infâmes du prince et *tous les noms* des prostitués de l'un et de l'autre sexe, etc. » (Paris, 1816.) On doit y substituer : « Il traça, sous les noms (*supposés*) de débauchés et de femmes perdues, le récit des débordements du prince, avec leurs monstrueuses turpitudes, etc. » C'est ainsi que l'a entendu Davanzati : « Al principe mandò scritte le sue ribalderie con tutte le sue disoneste foggie, sotto nome di sbarbati et di femmine (*Tacito volgarizzato da Bern. Davanzati*, riveduto da G. Biagioli, Paris, 1804, in-12, t. II, p. 238.) D'Alembert l'avait compris de même : « Mais ayant écrit *sous des noms empruntés* l'histoire des débauches du prince les plus recherchées et les plus infâmes, il l'envoya cachetée à Néron, etc. » (*Morceaux choisis de Tacite*. Lyon, 1767, in-12, p. 319.) Burnouf traduit comme d'Alembert et Davanzati : « *Sous les noms* de jeunes impudiques et de femmes perdues, il traça le réçit des débauches du prince avec leurs monstrueuses recherches, et lui envoya cet écrit cacheté. » (*Trad. de Tacite*. 1830, t. III, p. 347.) Rappelons que d'Ablancourt, Lavaur et Laharpe sont du même avis.

que ce texte n'accommode pas, De Guerle, voyant qu'il ne peut le traduire comme de La Malle, le change sans plus de façon : « Je lis *cum* et non pas *sub*, comme le portent la plupart des éditions. » (p. 104.) Il avait dit ailleurs : « Les agents du crime et ses complices, *leurs noms*, leur sexe, tout s'y trouvoit décrit en peu de mots comme *sans emblêmes*. Ainsi l'exigeoit la vengeance : le voile de l'énigme en eût émoussé les traits. » (P. 42.) Dès lors, ce n'est plus l'histoire qui guide, c'est la fantaisie qui gouverne; mais on ne fait plus que du roman.

Nous n'en avons pas fini avec les mésaventures qui se groupent autour de Pétrone et du *Satyricon*. Assurément, parmi les auteurs anciens, il n'en est aucun qui compte un aussi grand nombre d'éditions avortées, ou restées incomplètes, ou bien perdues, ou même volontairement sacrifiées ! Commençons par un problème littéraire : en 1582, Et. Pasquier adressait (*Stephani Paschasii epigrammatum*, lib. VI. Parisiis, 1582, Lhuillier) à Claude Binet un sixain de *fragmentis epigrammatum Petronii Arbitri pristinæ vitæ restitutis :*

Vixit et occubuit multis Petronius annis,
Te sine spes vitæ nulla prioris erat.
Hujus sollicitus curas extinctus ut auctor
A Phlegetontæis sit redivivus aquis.
Ergo bis natus tanto te vindice vivet
Arbiter arbitrio, docte Binete, tuo.

Ajoutons que Guérin, disciple favori de Rollin, en donne une traduction semblable : « Il fit la peinture des débauches du prince sous *les noms imaginaires* de filles et de jeunes hommes prostitués. » (*Trad. des Annales de Tacite*, Paris, 1742, in-12.), etc.

Aux témoignages déjà cités (*introduction*, 1° et 2°) des auteurs qui regardent le festin de Trimalcion comme une satire de Néron, il faut ajouter celui de J. Burchard Mencken, qui, dans sa dissertation *de vetustissimo Satyrarum usu*, écrit : « Romani quoque veteres, vel sub imperio principum, indulgentiâ usi sunt singulari tum in eos qui ipsorum imperatorum ac summorum in Republicâ virorum vitia scriptis, ut... Petronius in cœnâ Trimalcionis, Neronis,.. incesserunt. (*Dissertationes litterar.* Lipsiæ, 1734, in-8.) — On lit dans le *Parterre historique* (Lyon, 1668, t. I) du P. Bussières : « On croit que Pétrone estoit le maistre et l'arbitre des plaisirs de son prince (Néron), et qu'*il avoit mis par écrit la vie de l'un et de l'autre*, » etc. — Voy. notes 9 et 15.

De quels fragments s'agit-il? Fabricius, en parlant du travail de Cl. Binet, s'exprime ainsi : « Ad Bineti collectam Pictav. 1579, in-4°, editam conferenda Douzæ præcidanea III. » Cela ne veut pas dire que Binet ait déterré les épigrammes de Pétrone! et si l'on va recourir à la notice que Lacroix du Maine (*Biblioth. franç.*, t. I^er^) consacre à Cl. Binet, on n'y trouve pas un seul mot qui soit relatif à des fragments quelconques de notre auteur. Ce n'est pas tout : si l'on consulte les *Catalecta veterum Poetar.* (Virgilii Maronis appendix) de Jos. Scaliger, édités à Lyon en 1573, chez G. Roville, c'est-à-dire antérieurement à la publication de Cl. Binet, on y rencontre, à un petit nombre près, tous les fragments poétiques qu'Ad. de Valois rassemblait plus tard dans son édition de 1677.

Y aurait-il donc encore quelque mystification cachée sous le couvert de cette publication de Binet? En cherchant d'autres témoignages, on trouve qu'en 1584, Juste Lipse, alors fixé à Leyde, écrivait à J. Douza, au sujet de ces *fragments* qu'il avait récemment reçus de son correspondant de Paris : « Litteras iterum a N^s^ accepi et adjuncta quædam *fragmenta Petronii* edita operâ Claudii Bineti nescio cujus » (Voy. le recueil de J.-Is. Pontanus, Harderwich, 1621). Il ne s'explique point sur ces *fragments*, dont l'éditeur lui est inconnu. Mais je remarque, dans la compilation de Burmann, une autre lettre que Juste Lipse écrivait de Louvain, en 1596, à un savant danois, Christian Buning, et où se lit cette phrase digne d'attention : « De *Petronianis* recte judicas, juventus est et vanitas, et cruda adhuc studia in lucem prolata. » (*Doctorum virorum epistolæ* ex bibliothecâ Marq. Gudii, Utrecht, 1696.) Il paraîtrait donc que c'était alors une mode, entre les jeunes écrivains, de composer par manière d'exercice des vers *Pétroniens*. Quelques-uns des *fragments* de Cl. Binet étaient-ils le produit d'une fantaisie de ce genre? On serait tenté de croire que c'était au fond l'idée de Juste Lipse qui, par l'expression « *fragmenta quædam... nescio cujus,* » se montre peu disposé à leur octroyer des lettres d'entérinement, comme s'il partageait l'opinion, exprimée de nos jours par Charles Nodier, que « Pétrone a été plus d'une fois le prête-nom d'un faussaire. »

J. Douza (*Præcidan*, l. 3, c. 5) reproche à Cl. Binet d'attribuer à Pétrone quelques pièces froides et sans grâce : *Gallicâ hieme frigidiora.* Enfin, dans la *préface* de Binet, on rencontre un aveu qui, en confirmant nos doutes, jette une lumière inattendue sur les obscurités de ce problème : « At perfide, nunc inquis, qui æs tuum (id est *tua epigrammata*, — scilicet in fine editionis adjecta) cum his puris nummis in solutum obtrudis ! fateor, sed scis incontinentissimum poetarum genus; etc..... verum et hos aloes et absynthi bolos, si vis, ut ægrotis fit, deglutire facillimo negotio poteris, quos prius veteris elegantiæ melle et priorum epigrammatum sapore involvas. » C'est fort bien dit, mais la supercherie n'en subsiste pas moins; et il est à craindre qu'on en ait fait beaucoup avaler de cette sorte ! Si j'insiste sur cet incident, c'est pour faire comprendre que ce n'est pas sans doute le seul recueil falsifié que nous ayons; et à coup sûr nous avons, en 1868, bien des raisons pour répéter ces paroles de P. Pithou et de Patisson, déjà vraies en 1587: « Catalectis istis nonnulla plane dubiæ antiquitatis *et nostri fortassis sæculi erotopoegnia* admisceri passi sumus;... id nos alieno potius judicio indulsisse quam nostro. »

Je n'ai pas l'intention d'épuiser la liste des erreurs commises relativement à Pétrone; mais il en est certaines qu'on ne peut se dispenser de relever ici; la nature même de ces recherches nous y oblige. — M. Tabaraud avance (*Biog. univ.*) que Lainez avait achevé, en 1727, une traduction du *Satyricon* en vers et en prose; c'est accumuler deux erreurs en une seule phrase : Lainez était mort dès 1710, et De Guerle a établi (*Quest. sur Pétr.*, an. VII, p. 153) que : « Dans le peu qui nous reste de lui on ne trouve aucune trace de Pétrone. » Il est d'autant plus digne de foi, qu'il est en cela d'accord avec Fabricius (69).

(69) On lit dans l'*avant-propos* des poésies de Lainez (La Haye, 1753, in-8°) : « On compte parmi les *ouvrages perdus* de notre poète une épître à Bayle qui, dit-on, étoit remplie de beautés, un poème d'environ six cents vers sur les campagnes de Charles XII,... une *traduction de Pétrone*, etc. » De Guerle ajoute (ibid., p. 94) : « Cette traduction s'*est perdue manuscrite*, et l'on ne peut que

M. Tabaraud tombe dans une nouvelle inadvertance, en énonçant que De Guerle a traduit *en vers libres* le poème de *Bello civili;* c'est là une étrange confusion contre laquelle le titre seul aurait dû le prémunir: « LA GUERRE CIVILE, poème, *traduction libre* de Pétrone. » (Paris, an VII.) C'est aussi ce qu'explique, on ne peut

---

regretter cette perte. » Titon du Tillet, qui était avec Lainez dans les rapports de l'intimité la plus étroite, confirme l'existence de cette traduction, qu'il signale au sixième rang parmi ses œuvres, et donne à entendre comment elle a été perdue: « Jombert, libraire, à Paris, a tous les ouvrages de Lainez, excepté le poème sur les campagnes de Charles XII. » (*Description du Parnasse françois*, Paris, 1727.) Des Maizeaux, qui avait vu le manuscrit de cette traduction, en parle ainsi: « Le Pétrone de Lainez est tombé, après sa mort, entre les mains de son médecin, M. Chambon:... l'ouvrage ou plutôt le ms. est en désordre et fort gâté. Les traductions des vers sont en vers françois très-beaux. »

M. Tabaraud a pris soin de signaler une traduction anglaise peu connue, celle d'Addison; mais, en revanche, il ne parle pas d'une traduction italienne publiée en 1806 (Voy. Catalogue de Lamberti, d'Aix), et dont le *Journal des Savants* (juillet, 1826) signale une nouvelle édition, Padoue, 1826, in-8°. La première est intitulée: « *Satire di Petronio Arbitro cavaliere Romano, volgarizzate col testo a fronte, e con note.* Brescia, per Bettoni, MDCCCVI. » — 2 vol in-8°. Le traducteur est Vincenzo Lancetti; il a admis les additions de Nodot; mais il ne donne ni les fragments de Pétrone, ni les Catalecta vet. poetarum. Il a eu la malencontreuse idée de changer la division consacrée du *Satyricon* en 141 paragraphes: il le partage en 32 chapitres. — M. Tabaraud ne dit rien non plus d'une autre traduction italienne plus ancienne: « *Successi di Encolpione* portati nella nostra lingua da Ciriaco Basilico, Napoli, Bulifon, 1670, in-12. » Cette traduction partielle paraît avoir eu assez de succès pour obtenir une deuxième édition en 1679 (Voy. Catalogue de Lamberti, d'Aix, 1845). — Enfin, il ne parle pas davantage de la traduction allemande de Pétrone, par J.-Guillaume Heipse, auteur d'*Ardinghello* (1787), roman auquel on reproche, comme au *Satyricon*, une trop grande licence. (Voy. Bergeron, *Histoire de la littérature romaine*, Namur, 1854, in-8°; Bouillet, *Dictionn. univ. d'Histoire*, 1864.) La *Notitia litteraria* Bipont. (in-8°, 1790, p. 35) rapporte cette traduction de Wilh. Heinse à 1773, et la rappelle de rechef en 1783 avec cette note: « Eadem cum præcedente, mutato nonnisi titulo. » (Eschenburg paraît n'avoir connu que la soi-disant édition de 1783, et observe qu'elle est faussement datée de Rome.) Cette même *notice littéraire* fait mention d'une traduction anglaise, sans nom d'auteur et sans indication de lieu: « 1736... 12, Petronius Arbiter translated into english, with notes. » Or, c'était une édition de Londres; la traduction était due à Addison.

J'ai trouvé dans la Bibliothèque de l'Arsenal, à Paris, une autre traduction anglaise dont je n'ai pas vu qu'on ait signalé l'existence. Elle est intitulée: « *The satyrical works of T. Petronius Arbiter in prose and verse.* In thre parts. Together

plus clairement, Chardon de La Rochette (*Mélang. de Critiq.*, 1812, t. Ier, p. 416) : « L'auteur ne nous a promis qu'une *traduction libre*, et nous aurions mauvaise grâce à lui demander un compte rigoureux de chaque hémistiche. » De Guerle annonçait lui-même dans sa préface qu'il n'offrait qu'*une imitation*; et, en effet, il a mis au jour une *traduction libre* en vers *alexandrins* et non en *vers libres* : deux choses qu'un écolier ne saurait confondre!

Nous voyons, dans les *Mémoires d'Hist. et de Critiq.* de d'Artigny (t. I, p. 351), que, d'après Nodot, le chevalier de Rancé (ignorant alors qu'il fût dans sa destinée de réformer la Trappe), le maréchal de Vivonne et le comte de Bussy-Rabutin auraient entrepris à frais communs une traduction entière de Pétrone; mais il semble qu'on doive accorder ici peu de créance au dire de Nodot; car on sait que Bussy fut enfermé à la Bastille en 1665, et que Rancé se retira à la Trappe en 1663. Cette prétendue traduction coopérative aurait dû avoir vu le jour depuis plus de trente ans, quand Nodot en parlait en 1694. Il est donc probable qu'elle demeura à l'état de projet, si même elle fut jamais projetée.

On lit dans la *Bibliothèque françoise* de Goujet que François Galaup de Chasteuil, gentilhomme provençal, homme de beaucoup d'esprit (mort vers 1678), avait traduit tout ce qu'on connaissait de Pétrone : Cette traduction a-t-elle jamais existé? Si l'on en doutait, nous renverrions à la *continuation* (par Desmolets?) des *Mémoires de Littérature et d'Histoire* (de Sallengre?). Le tome VIII de ce recueil (Paris, 1729) renferme une lettre sur la famille Galaup de Chasteuil, où l'auteur fournit d'intéressants détails sur cette traduction; il cite

---

with his life and character, written by M. Saint-Evremont, and a key to the Satyr, by a person of quality, etc.. and adorn'd with cuts, etc. London, printed for Sam. Briscoe, 1708. » — in-8° de 288 pag.; la première partie est traduite par Wilson, la deuxième par Burnaby, Tho. Brown et Cap. Ayloff, et la troisième (fragments, épigrammes) par Ch. Blount et autres. Les traducteurs ont admis les fragments de Nodot.

la version de Galaup de la tirade *artis severæ*; il dit, en terminant, que son œuvre est restée inédite. — C'est ici le lieu de rappeler que le grand Condé s'était vivement épris de notre auteur, qui faisait alors les délices de la cour et de la ville, et qu'il avait dans son intimité un officier dont l'emploi était de lui lire et de lui expliquer le *Satyricon*. Était-ce, comme on l'a conjecturé, François Galaup de Chasteuil? La lettre dont il vient d'être parlé permet de l'affirmer. Elle nous apprend qu'il ne quitta le grand Condé que lorsque ce prince sortit du royaume.

Quand ces diverses particularités ne seraient pas aussi bien établies, du moins n'auraient-elles rien que de très-plausible. Je n'en dirai pas autant de l'étrange note que M. Gence a fournie à la *Biographie universelle* pour la notice sur Pétrone: « Un littérateur d'Amiens, nommé F. Galaup, venait de terminer en 1795 une traduction de Pétrone, lorsqu'il apprit que Laporte du Theil avait sous presse un travail du même genre, et *il se brûla la cervelle.* » N'est-ce pas là une mystification nouvelle? Cette identité des noms et même des prénoms, à un siècle d'intervalle, n'autorise-t-elle pas à penser qu'il faut une crédulité à toute épreuve pour ajouter foi à un tel conte ? Car, enfin, Laporte du Theil n'était ni le premier ni le seul interprète de Pétrone. Une traduction de plus ne pouvait guère avoir une si fatale influence!

Combien d'autres traductions sont restées inédites! il serait impossible d'en faire l'énumération exacte; car l'existence des unes, connue de quelques intimes, est restée ignorée du public, et l'on a perdu la trace de quelques autres. La plupart des langues et des pays civilisés pourraient fournir leur contingent! En voici un nouvel exemple tiré de l'*Epistolario di Mich. Cesarotti* (Florence, Molini, 1811, 2 vol. in-12): on y trouve une lettre adressée à Césarotti, le traducteur d'Homère, par Jules-Joseph Parini, l'élégant auteur des *Quatre parties du jour;* elle est datée de Florence, 2 juillet 1785: « Anch'io, dit Parini, ho già terminata d'un pezzo la versione dell' epistole amatorie d'Aristenète: ma tremo nel publicarle per non offendere le delicate coscienze: Che ne direste? Anche il *Petronio*

italiano gia de me terminato, si rannechia nel suo scaffale per l'istessa ragione. »

Le correspondant de d'Artigny dit avoir remarqué dans Gui-Patin une lettre où le caustique ami de Spon et de Falconnet, de Lyon, parle d'un confrère qui gardait en portefeuille une traduction digne d'être offerte au public. S'agissait-il de l'ouvrage suivant? C'est ce qu'on n'a pas décidé.

L'abbé Goujet signale explicitement, d'après Bayle et George Eckart (*Bibl. franç.*, VI, 427) et Fabricius (ib. VI, 212), une traduction de Pétrone plus complète que celle de 1687 : « *Satire de Pétrone, traduite en françois* par Nic. Venette, médecin de la Rochelle, Amsterdam, 1697, in-12. » Il continue : « Cette traduction avoit, dit-on, été entreprise dès 1691, *à la sollicitation de l'illustre M. Begon*, apparemment celui qui a été intendant de la marine à Rochefort, et dont la maison a toujours été en effet le rendez-vous des gens de lettres. » Goujet avoue l'avoir vainement cherchée et n'avoir jamais pu la trouver. Au reste, ne serait-ce point parce que le médecin de la Rochelle s'est fait connaître par son *Tableau de l'Amour conjugal* (Amsterdam, 1688, in-12), qu'on aura supposé qu'il a dû traduire Pétrone? Dans tous les cas, l'affirmation qui précède paraîtra un peu hasardée, en présence de cette observation de Fabricius : « Quæ in Petronio commentati sunt Laisnæus (Lainez) et Venettus, memorata P. Baelio in epistolis, *non viderunt lucem quod sciam.* » Nous savons déjà que Lainez n'a rien laissé en ce genre ; et j'ajouterai que les doctes compilateurs de l'*Histoire littéraire de la France*, malgré toutes leurs recherches, n'ont pu, de leur aveu même (t. I), se procurer un seul exemplaire de la prétendue traduction de Venette. Durand dit n'avoir pas été plus heureux (trad. de Pétrone, 1803, t. I, p. 73). Enfin, ce qui suit semblerait trancher la question, c'est que Bayle écrivait de Rotterdam à Matthieu Marais, le 13 octobre 1701 : « J'ai bien de l'impatience sur le Pétrone de M. Lainez, après tout ce que vous m'en dites ; *celui de Venette n'a pas encore paru.* »

Plus nous avançons dans cette revue critique, plus nous voyons les

erreurs se multiplier : elles ne font que changer de formes ! Les *Nouvelles littéraires* de J.-F. Bernard, pour l'année 1716 (Amsterdam, H. du Sauzet), renferment une lettre signée des initiales F. G. D. Ch., dans laquelle il est rendu compte des *Mémoires* de F. Ancillon. L'anonyme, ne pouvant tout analyser, s'attache à la Biographie d'Urb. Chevreau, le spirituel et savant Loudunois. Parmi ses ouvrages les plus considérables, il mentionne... l'*Ecole du sage*,... des *Observations sur les poésies de Malherbe*,... des *Commentaires sur Pétrone*, etc. On est quelque peu surpris qu'un écrivain, qui se montre si chatouilleux à propos de quelques expressions assez innocentes de Malherbe, ait réellement pu songer à commenter un auteur tel que Pétrone ! Et, cependant, comment le doute peut-il se maintenir devant les indications si positives de l'anonyme ? Recourir au livre original est encore ici le moyen par excellence pour sortir d'embarras (*Mémoires* de F. Ancillon, Amsterdam, H. Vetstein, 1739, in-12). Eh bien ! la surprise redouble en changeant de nature, quand on constate que, dans les pages consacrées à l'histoire de Chevreau et de ses ouvrages, il n'y a pas un mot qui soit relatif à l'auteur du *Satyricon* ! — Il n'est pas hors de propos d'ajouter que dans le *Chevræana* (Amsterdam, 1700, 2 vol. in-12), on ne rencontre rien sur Pétrone, non plus que dans les *Œuvres meslées* de Chevreau (La Haye, 1697, in-12 ; chez Adrien Moetjens).

Il semblerait vraiment qu'on puisse appliquer à Pétrone ce qu'autrefois l'astrologie prétendait enseigner du pouvoir de certaines constellations. Il apparaît, en littérature, comme cette planète de Saturne dont la poésie a célébré la maligne influence : « Sidus triste minetur — Saturni ! » (Juven., VI., 569.) Ce qui précède porterait à dire que jamais le monde littéraire n'a vu plus mauvaise étoile scintiller à son horizon, ni rayonner de clartés plus décevantes ou s'obscurcir de plus dangereuses ombres. On serait presque tenté de se demander, comme le poète, s'il n'y a pas là quelque fatalité occulte :

Anne aliud quam
Sidus et occulti miranda potentia fati ? (JUVÉNAL, VII, 199).

Certes, quand on sait qu'il a ainsi troublé la judiciaire ou la mémoire de tant d'hommes habiles, ce n'est pas sans quelque appréhension qu'on s'en approche après eux : heureux si, même avec ce nouveau travail (70), je ne viens pas encore en grossir le nombre !

Reprenons notre revue : les opuscules de Klotz (*Christ. Ad. Klotzii opuscula*, Altenburgi, 1766, in-8) renferment une longue dissertation *De verecundiâ Virgilii*, dans laquelle on lit, non sans étonnement, qu'il attribue à Reiske une édition de Pétrone, p. 256 : « Memini Heinsium et Burmannum de hujus verbi (*Delicias domini*, Virgil., eclog. 2) sensu disputare ad *Petron. c.* 63, *p.* 415, *ed. Reisk.* » Reiske est connu surtout par ses éditions d'auteurs grecs, l'Anthologie, Théocrite, Plutarque, les orateurs grecs, Denis d'Halicarnasse, Maxime de Tyr, etc.; mais Klotz est peut-être le seul qui cite une *édition de Pétrone* qui lui soit propre : aucun bibliographe n'en parle ; il serait surprenant qu'une publication aussi intéressante fût restée inconnue : elle n'aurait certainement échappé ni à Ernesti, son compatriote et son contemporain, lorsqu'il eut a rééditer la bibliothèque latine de Fabricius en 1773, ni aux recherches de J.-C. Brunet (Voy. *Man. du libraire*, 5e éd.); il faut donc que Reiske n'ait jamais *person-*

---

(70) Je m'étais borné, dans un premier travail publié depuis assez longtemps, à aborder un seul épisode : *Découverte d'un ms. de Pétrone à Trau* en 1663 (Lyon, 1835, L. Boitel, in-8; voy. aussi *Revue du Lyonnais*, déc. 1835). Tout restreint qu'était ce sujet, je suis le premier à reconnaître qu'il présentait plus d'une lacune et plus d'une inexactitude. Aujourd'hui que mon cadre est dix fois plus vaste, il y aura beaucoup plus de chances d'erreurs, et j'ai fort à craindre qu'il ne m'en soit échappé quelques-unes malgré le soin scrupuleux que j'ai mis dans mes recherches. Mon excuse sera dans les difficultés mêmes de la matière à traiter, dont témoigne surabondamment l'exemple de mes devanciers, qui m'épouvantent par leurs propres chutes.

Je suis redevable à l'auteur lyonnais des *Matanasiennes* d'un bon nombre de notes et de documents fort utiles pour mon travail, et dont je dois lui laisser le mérite en même temps que la responsabilité ; car, par l'insuffisance des bibliothèques, je n'ai pu toujours me procurer les moyens de recourir aux sources, et j'ai pensé qu'alors, sans autre contrôle, on trouverait assez de garanties dans ses connaissances étendues en histoire littéraire.

nellement édité Pétrone. Christ. Wernsdorf, dans ses *Poetæ latini minores* (1780, 1798 ; 6 vol. in-8), parle souvent des remarques de Reiske sur le *Satyricon*, mais il ne les rapporte pas à une édition de Pétrone : « Reiskius in animadversionibus ad Petronium in miscellan. Lipsiensibus. » Lemaire qui, en 1824, a donné une nouvelle édition de cette *Anthologie latine* de Wernsdorf, enrichie de préfaces et d'annotations supplémentaires, fait mention de Reiske dans les mêmes termes ; il semble donc qu'on doive se convaincre, grâce à ces citations, que le travail auquel Klotz fait allusion ne serait point une édition de *Satyricon*, mais seulement un recueil de notes, de corrections et de conjectures que Reiske a fait insérer dans les *Miscellanea Lipsiensia*, publication périodique de l'Institut de Leipsig, non moins estimée que recherchée vers le milieu du XVIII[e] siècle.

Toutefois, il ne faut point s'arrêter à cette première conclusion. Reiske, durant son séjour en Hollande, se fit correcteur d'imprimerie ; c'est en cette qualité qu'on lui confia les épreuves de la deuxième édition de Burmann ; mais, infidèle à son mandat, il se rendit coupable d'un abus de confiance inouï : « Textui, écrit Conrad Anton, hujus ed. accidit casus plane inauditus ! Nimirum Reiskius qui munus vitia operarum emendandi susceperat, ingenio suo in textu ipso corrigendo ita indulsit ut hæc recensio nonnisi in paginis prioribus quas, uti vir doctus in *misc. Lips.*, vol. VI, p. I. V, testatur, Burmannus fere ad 110 ipse inspexit et probavit, possit dici *Burmanniana !* » La mort de P. Burmann était survenue durant l'impression : ce devait être un motif de plus pour respecter son texte et ses volontés ; ce n'est pas ce que fit Reiske. Aussi, M. Sylvestre de Sacy juge-t-il sévèrement sa conduite : « Reiske se permit d'y faire, à l'insu de Burmann, et encore plus après sa mort, un grand nombre de changements, parmi lesquels il en est que lui-même plus tard n'eût pas admis. » (*Biog. univ.*, 2[e] éd.) Gaspard Burmann fils s'en plaint amèrement : « Huic Reiskio auto-

graphum patris commisi, non alio animo quam ut *correctoris* non vero *editoris* partes in se susciperet. (*Præfat.* ad. Petron. 2ª ed.) (71).

Telle est sans aucun doute l'édition interpolée de mutations subreptices à laquelle Klotz fait allusion. Reiske eût beaucoup mieux fait de s'en tenir aux *Mélanges* de Leipsig; il eût pu y insérer impunément et tout à son aise ses conjectures les plus arbitraires et ses échantillons de critique hasardée.

Quant à Nic. Heinsius, il n'a pas fait d'édition de Pétrone; à la vérité il en avait projeté une, comme l'apprend sa correspondance avec S. Muncker, éditeur des *Mythographi veteres* (Voy. *Biog. univ.*,

---

(71) Larcher cherche ainsi (*préface* de sa trad. de Chéréas et Callirhoé, Paris, 1762) à atténuer les torts de Reiske: « M. Reiske a revu la deuxième édition du Pétrone de P. Burmann, Amsterdam, 1743, in-4;... peut-être auroit-il mieux fait de n'y point joindre ses observations, puisqu'il n'étoit pas chargé de la révision; mais le public y auroit certainement perdu, quoi qu'en dise P. Burmann le jeune (*lisez:* Gaspard B.) dans un avertissement qu'il a placé à la tête de cette édition. » Voici de plus amples détails pour mettre le lecteur à même de juger cette cause: Burmann peint Reiske sous un jour peu favorable comme correcteur; « Multa (menda) ex supinâ ejus negligentiâ, quædam ex ignoratione, alia malo animo commissa esse videri possunt. » Il s'indigne qu'il ait osé introduire des altérations dans le texte et des notes qui déparent l'édition, *adnotationes quibus hanc editionem commaculavit.* Il demande qui pourrait approuver ces changements, quand à peine l'interpolateur les a-t-il faits que déjà il les réprouve lui-même: « Quod omnem fidem superat, multa illaudabili temeritate in ipso contextu contra mentem P. Burmanni mutata, calido et præcipiti consilio ut, licet sua commenta præsertim auctori placere soleant, ipsi tamen, libro nondum evulgato, conjecturæ quas modo adoptârat, displicuerint, et lectorem indice ad typographum misso vel male a se aliquid mutatum, vel se de admissâ mutatione dubitare, sæpius monuerit! » Reiske s'efforça plus tard de se disculper. « Il a cherché, dit M. Sylvestre de Sacy, à atténuer ses torts dans la justification qu'il a insérée au 6ᵉ volume des *Miscellanea Lipsiensia nova.* Toutefois, il faut convenir que ce n'était pas en publiant le travail d'un autre qu'il devait se livrer à son penchant pour la critique conjecturale, et qu'il a donné, en agissant ainsi, un exemple très-fâcheux. » (*Biogr. univ.*, 2ᵉ édition.) Cette faute de Reiske, porta pour lui des fruits amers: « Cette légèreté, qui, comme il l'a reconnu lui-même dans la suite, peut être taxée d'*infidélité*, lui fut durement reprochée par le fils de Burmann,.... et elle eut des suites très-fâcheuses pour lui: elle lui aliéna les esprits, éloigna ses amis, le priva de tous les élèves qui le fréquentaient auparavant et des ressources que lui fournissait la correction des épreuves, etc. » (S. Sacy, ibid.) — Voy. § VI.

t. LXXIV); mais il ne l'a jamais exécutée. Il nous reste du moins ses observations, consignées dans les lettres que P. Burmann a recueillies dans le t. V de la *Sylloge epistolarum doctorum virorum*, Lugd. Bat., 1724–1727. Burmann a enrichi des annotations d'Heinsius sa 1re édition de Pétrone en 1709, qu'il intitule : *T. Petron. Arb. Satyricon*, quæ supersunt, cum... notis Nic. Heinsii *nunc primum editis*. L'épithète d'*inédite* peut d'autant mieux être contestée que, trente-deux ans auparavant, J. Boschius en avait déjà donné un avant-goût, de l'aveu même de Burmann, qui dit dans sa *Préface* : « Joannes Boschius Petronium Amstel. 1677, cum paucis notis, *quas omnes fere familiari sermone à Nicolao Heinsio exceperat*, edidit. » Conrad Anton dit ces notes *remarquables*, notatu dignæ. Il semble qu'après les trois publications précédentes, P. Burmann ne saurait guère être autorisé à remettre, en 1743, dans le titre de sa 2e édition : « Cum notis Nic. Heinsii *antea ineditis*. »

Si ces derniers travaux n'ont point été complétés, il ne faut guère en accuser qu'un manque de temps ; mais pour ceux qui suivent on ne saurait plus invoquer la même cause ; des scrupules auxquels n'ont cédé ni les deux Pithou, ni tant d'autres après et avant eux, à commencer par l'auteur de l'*Editio princeps*, paraissent avoir eu plus d'empire sur des littérateurs qui avaient consacré de longues veilles au *Satyricon*.

En 1790, Richard Lallemant avait commencé une édition de Pétrone qui devait faire partie de la collection Barbou ; il en fut imprimé environ les deux tiers. Lallemant eut-il alors quelque remords de conscience ? De sa part, on le conçoit à peine, quand on se souvient qu'il avait édité l'*Aloysia* ! Toujours est-il que non-seulement l'impression n'en fut pas terminée, mais encore qu'on n'a pu en conserver que très-peu d'exemplaires ; on les connaît sous ce titre : *Titi Petronii Satyricon (absque notâ)* in-12. (Voy. Brunet, *Man. du libr.*, 5e édition, 1863.)

Ce n'est pas la seule édition qui ait avorté, et ce n'est d'ailleurs parmi elles ni la plus importante ni la plus regrettable. Lorsqu'en

1798, De Guerle fit imprimer, dans le *Magasin encyclopédique* de Millin, la première partie de ses *Questions sceptiques sur Pétrone*, « Laporte du Theil, écrit Chardon de la Rochette (*Mélang. de Critique et de Philologie*, 1812, t. I[er]), s'empressa d'adresser au rédacteur une réclamation d'antériorité pour un travail fait par lui depuis longtemps sur le *Satyricon*;... une moitié étoit déja imprimée, et l'ouvrage entier n'attendoit pour paraître qu'un peu plus de diligence de la part de l'imprimeur. » Chardon ajoutait : « Nous ne pouvons que faire des vœux pour que nous jouissions bientôt du Pétrone que nous promet M. Laporte du Theil. » Brunet entre dans plus de détails, et nous apprend : 1° que le 1[er] volume fut imprimé à Paris, chez Baudouin, de 1796 à 1798 ; 2° et le 2[e] vers 1800, jusqu'à la page 320 (texte, traduction et notes). Laporte du Theil était sur le point de mettre au jour ces deux volumes, lorsque, sur les observations du baron de Sainte-Croix, il brûla son ms. par respect pour les mœurs et détruisit presque tout ce qui était déjà imprimé. Dans la notice que Sylvestre de Sacy lui a consacrée en 1816, on ne trouve pas un mot d'allusion à cette publication projetée d'un Pétrone latin-français, et pas le moindre souvenir de ce sacrifice, qui méritait au moins une mention. Ce n'est pas tout : dans le catalogue (rédigé par Merlin, Paris, 1815) de la bibliothèque de Laporte du Theil, qui devait se vendre aux enchères, son Pétrone incomplet ne figure d'aucune sorte : on y remarque d'ailleurs treize éditions diverses, nommément les éditions lyonnaises de J. de Tournes et de Frellon, dont les marges portaient un grand nombres de notes manuscrites de la main de Claude Saumaise.

Toutefois la suppression de cette publication ne fut point aussi complète que le crut l'auteur ; il en a échappé quelques rares exemplaires, formant un volume in-8, sous ce faux titre : *Titi Petronii Arbitri Satyricon fragmenta quotquot hodie supersunt ad duorum optimæ notæ mss. codicum fidem recensita.* Les bibliophiles se les disputent en raison de leur rareté : Il en existait un exemplaire dans la remarquable Bibliothèque du docteur Andry, de Paris, dont la

vente eut lieu en 1836. A Lyon, M. Yémeniz en possédait un autre (voy. son *Catalogue*, Paris, Bachelin, 1867): « MM. Debure, dit-il, ont pu me le procurer à grands frais. » J'ai appris par MM. Richard et Payen que la Bibliothèque impériale en possède deux, et tout ce qui reste des notes manuscrites de Laporte du Theil.

Il fut quelque temps permis d'espérer qu'un savant académicien, né à Lyon (en 1762), dédommagerait le public de la perte du *Pétrone annoté* de Dutheil. C'est encore de Chardon de la Rochette que je tire cette indication: « M. Clavier, dit-il, nous donnera aussi une édition élégante du texte de Pétrone avec de courtes notes. La première moitié de ce volume in-8 est imprimée depuis longtemps. Nous l'exhortons à terminer au plus tôt l'impression de la deuxième. » Il ne me paraît pas que le savant traducteur de la *Bibliothèque d'Apollodore*, 1805, et du *Voyage en Grèce de Pausanias*, 1814–1821, etc., ait tenu compte de cette exhortation de la Rochette, et il est mort à Paris en 1817, sans avoir mis au jour son *Pétrone*. Aura-t-il, à l'exemple de Dutheil et de Lallemand, fait le sacrifice de ses veilles, en déférant aux conseils de quelques amis? On ne sait; mais si cela est, on ne pense guère que ce soit à ceux de son gendre, Paul-Louis Courrier, l'habile éditeur de *Daphnis et Chloé* de Longus, 1810, et de l'*Ane d'or* de Lucius, de Patras, 1818.

Il me reste à rappeler qu'en 1823, le professeur émérite, N.-E. Lemaire, avait livré au public 132 volumes de sa bibliothèque latine (*Bibliotheca classica latina*, Parisiis, 1819-1823, in-8), entreprise sous le patronage de Louis XVIII. Le roi n'accorda qu'à grand'peine son autorisation pour *Lucrèce* qui restait à mettre au jour, mais, à l'égard de *Pétrone*, il paraîtrait qu'il la refusa obstinément; et, comme on l'a dit, le *Satyricon* fut réduit à briller par son absence. Les érudits regrettent l'enfouissement des matériaux préparés pour cette publication, eu égard surtout au *Glossaire* qui ne pouvait manquer d'en faire partie: Ils trouvent que le *Glossarium Petronianum* que Renouard a tiré, en 1797, de l'édition de Valois, en 1677, lequel l'avait lui-même pris dans celle d'Hermannidès, en 1663, qui, à son

tour, l'avait copié dans l'édition de Leyde, de 1645, (glossaire qu'on a cru à tort emprunté à l'édition originale de Bourdelot, de 1618), que ce *glossarium*, dis-je, laisse beaucoup à désirer (72); il en est de même à leurs yeux du *Dictionarium eroticum* linguæ latinæ, auctore P. (Pierhugues? — Paris, 1826, 1 vol. in-8), malgré le mérite de cet ouvrage; et cela pour un double motif, d'abord parce que c'est, non un glossaire spécial du *Satyricon*, mais un lexique général où Pétrone ne tient qu'une place fort accessoire, et ensuite parce que d'après la formule qu'emploie çà et là ce lexicographe « *ex ed. Linocerii.* » on est tenté de croire qu'il aura eu la malencontreuse idée d'aller chercher les éléments de sa nomenclature, non dans Burmann ou Conrad Anton, mais dans l'édition incomplète de Linocier (1585, Parisiis, in-8), qui ne renferme ni les additions de P. Pithou, édit. de 1587, ni le complément du Festin de Trimalcion qu'a fourni le ms. de Trau en 1664.

J'ai hâte d'abandonner cette matière: Avoir à se frayer sa route à travers des confusions, des méprises et des erreurs de tout genre, c'est une rude et pénible corvée à laquelle on ne saurait jamais trop tôt mettre un terme; quand on voit trébucher autour de soi tant d'hommes considérables, on doit toujours craindre, sur un terrain aussi glissant, de faire soi-même quelque faux pas!

---

(72) Il serait injuste de ne pas rappeler, avec la mention qu'elles méritent, les ressources déjà anciennes dont on dispose en ce genre: C'est d'abord la *Siren Petroniana* de Gonsalo de Salas, *sive omnium purissimarum vocum T. Petronii Arb. Satyrici promptuarium*, 1629; glossaire pétronien que Burmann a reproduit dans ses deux éditions; c'est ensuite le double *index* dont Conrad Anton a enrichi son Pétrone de 1781, l'un contenant un grand choix de mots et de phrases, et l'autre consacré aux principaux idiotismes de notre auteur.

Ces deux lexicographes peuvent nous permettre d'attendre, sans trop de désavantage, qu'un nouveau travail d'ensemble soit entrepris sur le *Satyricon*.

§ VI. Coup d'œil rétrospectif sur les transformations successives du Satyricon.

Pessimus ordo diu laceræque incommoda chartæ
Justa reservati causa fuêre libri;...
Quo pacto in lucem vix nunc emerserit isto
Quo tandem licuit vincere fata libro,
Sæcula mirantur nostra ! H. Cantiuncula.
(*In Germaniâ Ægid. Periandri; Francfort*, 1567.)

L'histoire littéraire du *Satyricon* présente, à la bien considérer, deux périodes différentes : l'une de *décomposition* et l'autre de *recomposition :* elles aboutissent toutes les deux à la Renaissance.

Mais, si l'on voit comment la *première* prend fin, il n'est pas aussi aisé de dire à quelle époque elle commence. Je crois avoir expliqué plus haut, § II, comment s'était opéré le démembrement du *Satyricon,* sans toutefois lui assigner aucune date précise. Quand on tient compte des citations nombreuses que des auteurs très-divers n'ont cessé de faire de l'œuvre de Pétrone dans les VI premiers siècles, comme nous l'avons rappelé plus haut, § I, n° 1, on a des motifs de croire qu'elle s'était conservée assez intacte durant cette longue période ; peut-être même convient-il de ne pas s'arrêter à Isidore de Séville qui clot cette série, et qu'on ferait mieux de la prolonger jusqu'à Jean de Salisbury, au XII^{e} siècle : car j'ai relevé dans son *Polycraticus* une foule de citations de Pétrone dont on ne trouve pas toujours l'origine dans le *Satyricon* tel qu'il existe de nos jours. Si l'on adopte notre hypothèse, la *période de décomposition* comprendrait surtout les XII^{e}, XIII^{e}, XIV^{e} et XV^{e} siècles, et, s'il faut absolument citer des dates, elle s'étendrait surtout de 1150 à 1482, sans qu'on puisse toutefois trop en préciser l'époque.

La *seconde* période, que je nomme *période de recomposition,* commence avec les deux premières éditions, de Milan en 1482 et de Venise de 1499, et il faut espérer qu'elle n'est pas définitivement

arrêtée à l'heure où nous sommes : C'est elle qui va faire l'objet de ce chapitre, où nous avons à nous occuper des transformations successives qui, avec le temps, se sont opérées dans le *Satyricon* : J'ai déjà fait l'histoire des principaux mss. et de leur influence ; il me reste, pour rendre cette étude plus complète et plus vraie, à apprécier quelques mss. et quelques éditions d'une importance secondaire, mais d'une incontestable utilité. A ceux qui chercheraient ici un aride catalogue des mss. que possèdent les grandes bibliothèques de l'Europe, je m'empresserais de répondre, comme Conrad Anton (*præfat. ad Petron.*) : « Catalogum codd. mss. non potui subjicere destitutus quibusdam editionibus antiquis ex codd. expressis. » Je dirais plus ; ce n'est point le but auquel je tends ; il me semble qu'il y a un autre travail peut-être plus utile à faire et que je vais entreprendre d'esquisser.

Fabricius ne nous apprend pas d'après quel *codex* fut composée l'édition de Venise en 1499, ni celle de Leipsick en 1500, ni enfin celle de Paris en 1520, il se contente de dire d'une manière générale : « De editionibus fragmentorum operis (mss. e. s. XV et XVI esse tradunt) accuratissime scripsit P. Burmannus in *præfat.* Mais Burmann ne spécifie rien à l'égard des mss : il avance, d'après Goldast, que pour l'édition de Paris de 1520, on se servit du codex de Milan, ce qu'Anton contredit formellement : « Ed. parisiensis a. 1520 a Reginaldo Chalderio curata, expressa est, testante typographo, ad unicum exemplar, *non Mediolanense,* ut Goldastus conjicit, sed ad cod. ms. ut Sambucus in *præf.* edit. suæ diserte dicit. » Dans le désir d'élucider ces points divers, j'espérais utiliser un récent voyage à Paris (avril 1868), pour consulter à la Bibliothèque nationale soit les mss. de Sambuc, de Pithou, de Trau, de Colbert et de Laporte du Theil, soit les éditions de Milan en 1482, de Venise en 1499 et de Leipsick en 1500, de manière à bien établir le point de départ de tout ce qu'on a fait depuis pour le *Satyricon.* Mais cette malencontreuse Bibliothèque, depuis nombre d'années, est toujours en réparation, si bien que les mss. et les livres, se trouvant par suite en déménagement,

ne peuvent se voir. J'ai cherché à remédier de mon mieux à ce desideratum. Je n'ai qu'à me louer de l'accueil que j'ai reçu à la Bibliothèque Mazarine et à celle de l'Arsenal.

J'ai réussi à trouver à l'Arsenal l'édition de Regnaut Chaudière, qui peut tenir lieu des précédentes; en voici le titre : « *Petronii Arbitri quatenus extare comperitur satyræ fragmentum,* cujus vel hoc unum distichon quod nemini doctiorum non est in ore, æstimationem indicat et *precium* :

Quisquis habet nummos, securâ naviget aurâ,
Fortunamque suo temperet arbitrio.

Le livre se termine par cet avis : « Hæc ad exemplar quod unicum habuimus excusa sunt; quisque pro suo arbitrio et eruditione, quod sibi displicet, restituat. Parisiis, pridie cal. maias. anno MDXX. » — C'est un in-8°, sans pagination, qui n'a que 19 feuillets, soit 38 pages. On comprend que le *Satyricon*, qui ne s'y trouve qu'à l'état de fragments décousus, soit aussi incomplet et tronqué que possible. Le texte s'arrête au vers *possidet arca Jovem,* qu'on lit au milieu de notre 137ᵉ chapitre actuel; c'est-à-dire qu'il manque les sept ou huit dernières pages de nos éditions in-18 et in-12; dans le reste il y a des transpositions et beaucoup de lacunes. On est autorisé à dire avec Anton : « Hæc superioribus certe non melior est, si fidem habere licet Sambuco qui nullam lineam sine mendis et defectu esse affirmat. »

Voilà de quel état de mutilation les éditeurs du *Satyricon* sont partis pour lui imprimer la série de transformations que nous avons à faire connaître. En général on ne voit guère d'amélioration importante à noter jusqu'à J. Sambuc : Ce savant médecin hongrois (né en 1531, mort à Vienne en 1584), ayant découvert un ms. ancien qui a gardé son nom, donna à Anvers, chez Plantin, en 1565, la première édition qui soit notablement augmentée : « Sed primum, dit Burmann, in *præf.*, qui nova quædam lacero huic scripto fragmenta adjecit, fuisse credo Sambucum, cujus meritis plurimum debet respublica litteraria. » Sambuc l'enrichit des notes d'un autre médecin, Adrien Junius (Jonghe); il rend ainsi compte de son œuvre, in *præf.*:

« Observationes (Pulmanni et Hadr. Junii), cum vetusto meo codice diligenter contuli, integras paginas addidi, loca præter aliôs plus quam quingenta restitui. » Les éditeurs se flattent parfois à tort: mais ici on peut remarquer qu'un troisième médecin, un siècle plus tard, en 1664, Jacob Mentel, sous le pseudonyme de Caius Tilebomenus, lui rend une éclatante justice: « J. Sambucus. ms. codicis longè amplioris meliorisque quam qui tum editi erant operâ, Petronium in multis perfectiorem et paginis etiam solidis auctiorem reddidit Antverpiæ. » (Voy. Burmann, 2e ed., t. II, p. 340.) Ce jugement favorable de Mentel (il y a ici une lacune regrettable dans la *Bibliothèque latine* de Fabricius) est confirmé par Josias Simlerus; « Petronii Arb. *Satyricon* fragmenta restituta et aucta è bibliothecâ J. Sambuci. » (*In addition.* ad bibliothec. Gesneri.) Il est largement motivé par Conrad Anton: « Hic vir doctus auctiorem, ut *patebit* nostras notas conferenti, adornavit editionem ex codice suo;... ea codicis auctoritatem habere potest quia, quoties Sambucus aliam lectionem dedit, codicis lectionem indicat in notis, margini hoc potissimum consilio adspersis; in eâ vero inesse varietates optimas patebit ex notis ubi eas diligentius quam in ed. Burmanni ejus usu destituti, fieri poterat, indicavimus. » (*Recensio edit. Petron.*)

Après l'édition de Sambuc, celle qui sans contredit mérite le mieux une mention particulière est une production des presses lyonnaises: elle est due au savant imprimeur Jean de Tournes. Scaliger, dans sa correspondance, parle d'un ms. de Pétrone que possédait son illustre ami J. Cujas, non moins distingué comme philologue que comme jurisconsulte. Ils s'étaient plusieurs fois donné rendez-vous à Lyon: c'est à quoi Scaliger fait allusion dans la *dédicace* des *Catalecta* qu'il publia en 1573, chez G. Roville, de Lyon, en débutant par ces mots: « Cum una Lugduni essemus, J. Cujaci, vir eruditissime, etc. » Ce ms. parut assez curieux pour faire envie à Turnèbe; Scaliger en faisait si grand cas, qu'il le copia en entier de sa main (Voy. *Scaligerana*, Cologne, 1685). Ce n'était pas le seul qui se fit remarquer à Lyon: il y en avait un autre entre les mains de Daléchamps, professeur au

collége de médecine de notre ville : ni l'un ni l'autre ne furent perdus pour l'érudition. Ils servirent à Jean de Tournes pour son édition de 1575, comme on le voit dans l'*avant-propos* : « J. Tornæsius Lebeo S. — Anno superiori, cum per aliquot menses hîc subsisteres et me semel atque iterum Petronium, quem typis jam tum destinabam, legere atque relegere summo studio videres,... adjuvisti in conferendo ejus *Satyrico* cum sex exemplaribus quæ tum ad manum fuerunt. » (Lugduni, 1575.) Dans ce nombre, il y avait deux mss., celui de Cujas et celui de Daléchamps, et quatre éditions annotées, à savoir celle de Sambuc, celle de Paris (de 1520 ?), les *Catalecta* de Scaliger, de 1573, et ceux d'Henry Estienne de 1563, etc. Il l'enrichit d'un chapitre de variantes. Burmann s'abandonne ici à des suppositions sans réalité : « Dubito vero an non unus ex codicibus quem adhibuisse scribit, fuerit viri clariss. Erici Memmii, senatoris regii,... ex quo se quædam descripsisse profitetur Lebei præceptor Dionysius Lambinus ad Horat. epod. v. cujus commentarii ante Tornæsii editionem jam ter quaterve excusi fuerunt. » Conrad Anton gourmande ainsi Burmann : « Quorum mss. alterum E. Memmii fuisse, nescio unde suspicatur Burmannus. » Je crois avoir fait mieux en réfutant cette erreur (voy. § II). J. de Tournes n'avait pas reçu communication de ce ms.; Nic. Lefèvre, s'il faut en croire le *Pithoeana* (Amsterdam, 1740, in-8°, p. 522), appelait H. de Mesmes (Erricus Memmius) « un sot bibliotaphe » (73). L'éditeur (Desmaizeaux) met en note :

---

(73) Scaliger, s'il fallait en croire un autre recueil, en aurait dit autant de François Pithou : « Fr. Pithoeus avoit des livres qu'il ne m'a jamais voulu prester. — P. Pithou menoit tout le monde en sa bibliothèque, et prestoit volontiers, et présentoit ce qu'il avoit si l'on s'en vouloit servir. Fr. Pithoeus est verus Poliphemus. » (*Scaligerana*, Cologne, 1695, p. 314.) Tout cela n'est peut-être pas plus vrai de Fr. Pithou que de H. de Mesmes, que les paroles suivantes de Lambin suffiraient seules à venger de ces accusations calomnieuses : « Hos (il parle de ses *Extraits de Pétrone*) descripsi ex viri præstantissimi Errici Memmii exemplari, cum id esset P. Ronsardo, Ant. Baïfio, Remig. Bellaqueo poetis Galliæ nostræ clarissimis et mihi commodatum. » Turnèbe, en 1565, dédiait à H. de Mesmes la deuxième partie de ses *Adversaria*, en lui rendant le même témoignage : « Cum

« On appelle *bibliotaphe* celui qui, ayant quelque livre rare et curieux, ne le communique à personne, mais le garde sous clef, et l'enterre, pour ainsi dire, dans son cabinet. » Au reste, il ne faudrait pas ajouter en tout une foi absolue à ces recueils, trop souvent semés de malices et d'inexactitudes. Ce serait fausser le dire de Turnèbe que de vouloir traduire dans le même sens que ces *ana* ce qu'il écrit: « Hæc ego e Petronio Memmii descripsi *quem domi sub serâ et claustro habet*, ne quem foris obscœnus et lascivus scriptor impurâ suâ petulantiâ contaminet. » Il ne s'agit là que des précautions de prudence que P. Pithou prenait lui-même (voy. § II), et il est constant que de Mesmes avait souvent communiqué son ms. aux lettrés du temps, tels que Lambin, Turnèbe, Passerat, Ronsard, Baïf, Remy Belleau, etc.

L'édition de J. de Tournes mérite qu'un éditeur sérieux ne publie point Pétrone sans la consulter, comme Anton le montre par l'exemple de Boschius: « Minimâ formâ Petronium edidit Joh. Boschius, Amstel., 1677, cum paucis notis sed notatu dignis, quia plerasque familiari sermone à Nic. Heinsio excepit: *in eâ adornandâ usus est editione Tornaesianâ*, 1575, *sex exemplarium ope procuratâ*, etc. » Anton, qui la cite beaucoup, nous apprend encore que plusieurs savants l'ont choisie comme un type pour inscrire sur les marges leurs conjectures et leurs collations de mss.; enfin, il suffit pour montrer de quelle estime jouissent les *variantes* qui l'accompagnent, de remarquer qu'elles ont été intégralement reproduites dans

---

tu de litteris ità bene meritus sis, ut nemo fere hujus ætatis melius mihique et collegis meis et tam sæpe profuerit,... bibliothecam eamque omni librorum egregiorum copiâ refertissimam instruxeris, et *tanquam musarum et Apollinis ædem* construxeris, etc. » Passerat, dans ses vers (*Calendæ januariæ*, Paris, 1571), célèbre à son tour sa riche bibliothèque et sa libéralité:

> Ingenti neque enim curâ sumptuque coemptos
> Memmius informi carie putrescere libros
> Corrumpive situ patitur, etc.

les éditions dites *variorum*, depuis Frellon, en 1615, et Théodore de Juges, en 1629, jusqu'à Burmann, en 1743.

C'est de cette édition, qu'il appelle *editio Lugdunensis*, que se servit plus particulièrement Janus Douza, pour ses *Remarques détachées* qui ont si heureusement concouru à élucider et à améliorer le texte du *Satyricon*. On lit dans son *Éloge historique*, par Matth. Siegenbeck : « Anno 1583, Lugd. bat. ex offic. J. Paetsii prodierunt Jani Dousæ Nordovicis pro Satyrico Petronii Arb. viri consularis, *præcidaneorum* libri tres. » (Laudatio J. Dousæ, Lugd. Bat., 1812, in-8°, p. 93.) Ces *præcidanea*, si souvent réimprimés depuis lors, furent reproduits dès 1585, dans deux éditions in-8° de Pétrone, l'une à Leyde, chez J. Paetsius, et l'autre à Paris, chez Guill. Linocier.

Les mss. étaient partout recherchés et mis à contribution avec le plus grand zèle. Cl. Binet, pour ses *Fragments de Pétrone*, en 1579, en avait pu consulter un de Beauvais : « Petronii Arb. aliorumque epigrammatum bonam partem ex bibliothecâ ecclesiæ Bellovacensis habui : quæ cum vetere Isidori etymologico connexa erant. » (Cl. Binet, in *præfat.*) Janus Douza, sur son exemplaire de l'édition de J. de Tournes, avait recueilli à la marge les variantes de trois mss., et son fils en avait fait autant pour un quatrième sur l'édition de Paetsius : « Ad ed. Tornesianae oram trium codd. mss. collationes notaverat Dousa pater, scil. Memmii, Pithoei et veteris cujusdam, deinde in edit. Paetsianâ nonnullas veteris scripti ex. varietates notaverat Janus Dousa filius » (C. Anton). Quant à P. Pithou, outre les deux mss. que nous avons déjà fait connaître, il s'était servi de quatre autres principaux, qu'il désigne par les sigles : *exempl. Autis.* — *ex. Biturig.* — *ex. Tholos* — *ex. vet.* Grâce à ces ressources, Pithou put faire de notables additions au texte et, comme je l'ai dit, ouvrir *une ère nouvelle* par ses éditions de 1577 et surtout de 1587.

Paul Frellon, pour la sienne de 1615, n'eut garde de s'écarter de cette sage voie : on lit, dans l'*Elenchus*, qu'il collationna deux mss. du *Satyricon*, de la bibliothèque de Jacob Bongars, et un troisième (carminis de bello civili, *cod. insigniter bonus*), de celle de Paul

Estienne, outre onze éditions, dont quelques-unes annotées. Frellon opéra dans le texte plusieurs interpolations dont nous aurons à nous occuper plus loin. (Voy. § II et VI; et note 35.)

En 1618, parut l'édition originale de J. Bourdelot, sous ce titre: *T. Petronii Arb. Satyricôn*, J. Bourdelotius emendavit, supplevit, commentarium perpetuum adjecit. — Parisiis ap. Isaacum Mesnier, MDCXVIII. — In-12 de XII-300 p. » — Bourdelot a introduit quelques changements heureux; toutefois P. Burmann l'a hautement accusé de témérité: « Non habeo fidem Bourdelotio qui audacissime sæpe locos sanos tentat et nescio quos codices crepat! » et ce reproche a été répété par Ernesti dans sa révision de la *Bibliothèque latine* de Fabricius, et par l'éditeur du Pétrone des Deux-Ponts (*Notitia litteraria*, 1790, p. XXVI): Il est vrai que Bourdelot ne décrit pas ses mss. et ne leur donne pas de nom; mais il est vrai aussi qu'il en tire des corrections utiles (Je renvoie ceux qui voudront s'édifier à cet égard à son *Commentaire*, p. 119, 123, 125, 129, 130, 132, 133, 157, 244, etc.), et qu'il a pu à leur aide combler plusieurs lacunes (voy. *Comment.*, p. 244, 298, etc.). Bourdelot n'a donné ni les *catalecta vet. poetarum*, ni les *fragments* de Pétrone, mais il a incorporé quelques-uns de ces derniers dans le texte même, d'où la tradition les disait sortis, suivant la formule en usage, reproduite d'édition en édition depuis et avant Pithou jusqu'à Burmann, Anton et l'éditeur des Deux-Ponts: *Fragmenta superioris Satyrici, quæ quibus in locis reponenda sint, incertum est.* Disons qu'il l'a fait avec assez de tact pour que parmi ses successeurs plus d'un ait cru devoir suivre son exemple. A ce double point de vue, il a notablement contribué pour sa part aux transformations du *Satyricon*.

Je ne saurais dire avec la même exactitude en quoi y coopérèrent quelques éditions que je n'ai plus sous les yeux, et que je dois me borner à mentionner, nommément celle de Melchior Goldast, de Francfort, 1610 et 1621, celle de Wouweren, de Leyde, 1596 et 1623, et d'Amsterdam, 1623, celle enfin du médecin J.-P. Lotichius, de Francfort, 1629. (Je n'ai pu que parcourir ces deux dernières.)

Il serait inutile d'insister ici en détail sur tout ce qu'on peut devoir aux *Prœludia* et surtout aux *Commenta* de Gonsalo de Salas, publiés à Francfort en 1629; P. Burmann les ayant reproduits deux fois en 1609 et 1743, c'est une question tranchée aujourd'hui. Peut-être trouvera-t-on, comme moi, que Burmann a été un peu trop sévère à son égard: « Jos.-Ant. Gonsalius de Salas perpetuo et uberi Comment. Petronium illustrare aggressus fuit (a. 1629); nec infeliciter, si modicum librum maluisset quam grandem extrudere, consuluisset gloriæ suæ: Nunc cum sæpe intermiscat vulgaria nimis, et ante jam viris doctis animadversa, ab aliquibus inclementer exceptus, et fastum hispanicum et nimiam fiduciam et plagii crimen sibi intentari audire coactus fuit (74).

Je dois m'arrêter un instant sur une édition moins connue et assez mal appréciée, donnée à Genève en 1629, par Théodore de Juges (et non *Thomas Juges*, comme l'écrivent Anton et les Deux-Ponts), lequel n'était peut-être pas si inconnu que le prétend Burmann; « Theo-

(74) P. Burmann reproche à Fabricius d'avoir écrit que les *Commenta* de G. de Salas avaient paru dans le Pétrone de Lotichius : « Unde Fabricius acceperit... Gonsalii commentarium Lotichianæ editioni subjunctum... prodiisse, me nescire fateor; fefellisse virum eruditum puto, quod Lotichii et Gonsalii editiones eodem anno (1629), in eâdem urbe, ex eâdem officinâ Wolfgangi Hoffmanni prodierint. » P. Burmann partage ensuite sa mauvaise humeur entre G. de Salas, qu'il critique en termes assez durs comme on vient de le voir, et Lotichius qu'il traite plus mal encore: « Utinam modeste de se sensisset eodem anno 1629, magnæ et inutilis dimidiam certe partem molis libro seculum onerans, Jo. Petrus Lotichius medicinae doctor,... qui studii specimen in insano hoc labore edere voluit, et... hoc monstruosum et horrendum commentum peperit; etc.... Ipsius autem Lotichii notas et excursus medico-philosophicos, metu fastidii et nauseæ, ne quidem attingere ausi sumus, sed has dapes aliis libenter reliquimus. » Voilà un procédé de critique assez étrange! Censurer sans merci un auteur sans le lire, est-ce bien digne d'un littérateur qui se respecte? On peut lui opposer l'avis d'un juge moins passionné et tout aussi compétent: je veux parler de Conrad Anton, qui fait grand cas de la seconde partie de cet ouvrage: « Sed *notas* Brassicani, Memmii, Delbenii, Puteani, Bongarsii, Pithoei *utilissimas altero volumine complectitur*. » C. Anton va plus loin: il avoue, et c'est là un grand éloge, s'en être beaucoup servi pour améliorer son texte: « Si quas offenderem lectiones et conjecturas, *à Burmanno neglectas, eas ex editionis Lotichianæ appendice*, etc... excerpsi. »

dorus *aliquis* de Juges; » car son Pétrone fut précédé d'une édition des deux Senèque, et suivie de celle de Tacite. (Voy. Th. de Juges, *ad. lectorem.*) Quoiqu'il en soit, voici le titre: *T. Petronii Arb. eq. Rom. Satyricon in capita dissectum,* cum omnibus omnium interpretum observationibus, notis et commentariis hactenus sigillatim, nunc tandem sub unum conspectum ad calcem cujusque capitis collocatis, cum indice, etc. Accedunt et alia nonnulla Petroniorum fragmenta, vet. poet. catalecta, etc. — Excudebat Joannes Mercerius MDCXXIX. — In-4. — Il n'est point exact d'annoncer dans le titre *tous* les commentaires, attendu que ceux de Douza et de Bourdelot, entr'autres, ne se retrouvent pas dans l'ouvrage; à cela près, Théodore de Juges a réalisé d'importantes innovations: Les commentateurs anciens s'accordent a dire qu'originairement le *Satyricon* était partagé en plusieurs livres: J. Douza parle du premier livre (*Præcid.*, l. I, c. I), et G. de Salas du quinzième (*Prælud.* 2): On sait que le copiste du fragment de Trau le dit détaché des quinzième et seizième. Aujourd'hui, de tout cela, il ne reste aucun vestige! dans toutes nos anciennes éditions, jusqu'à celle de Genève de 1629, le texte est imprimé *uno tenore,* sans paragraphes ni chapitres: il n'y a pas d'autre division que les coupures qu'imposent les lacunes des mss.; les recherches sont fort incommodes; on n'a pas de points de repère. Les citations exactes deviennent assez difficiles, car les renvois devant indiquer les pages, varient d'une édition à l'autre. Th. de Juges imagina de diviser le texte en chapitres, et il étudia si bien la matière, que de nos jours c'est sa division qui est conservée, et que la découverte du fragment de Trau, qu'on a dû intercaler en son lieu, n'a fait que changer les n^{os} d'ordre, sans modifier la *chapitration* elle-même, s'il est permis d'employer ce terme. Cela simplifie heureusement les citations, et facilite beaucoup les recherches, en donnant des points de repère précis. Toutefois il ne paraît guère qu'on ait compris tout d'abord l'importance de cette innovation; car, dans les éditions que j'ai sous les yeux, on continue à imprimer le *Satyricon* sans division aucune, comme on le voit dans Hermannidès, en 1663, et Ad. de

Valois en 1677, dans le Pétrone latin de Nodot, en 1693, dans sa *Traduction françoise* de 1693, et dans les éditions latines et françaises de 1694, 1709 et 1713, etc. : Tant la routine a d'empire ! Cela doit surprendre de la part de Nodot, s'il est vrai que dans son fameux ms. les paragraphes étaient marqués : « In autographo vidisse zifras quasdam quibus, paragraphorum instar, in tot quasi capita totum opus distingueretur; eas verò minime affixisse quippe quas non ita necessarias esse duxisset (*T. Petron. Satyricon*, 1693). Pour moi, je crois que la division primitive eut lieu en *livres* et non en *chapitres* : Cette dernière est moderne ; elle est commode, et P. Burmann ne manqua pas de l'adopter en 1709 et en 1743 : Il a été imité par tous les éditeurs qui l'ont suivi, excepté Durand qui, je ne sais pourquoi, a préféré le texte de Nodot, en le coupant par alinéa, mais sans n^os^ d'ordre. (Voy. *Satire de Pétrone, trad. nouv.*, Paris, 1803, 2 vol. in-8.) Conrad Anton s'est appliqué à améliorer encore la méthode de l'éditeur Genevois, en ajoutant à chaque chapitre un titre ou *sommaire*, modification dont n'a pas manqué de s'emparer l'édition des Deux-Ponts.

Cette première innovation de Th. de Juges l'a conduit à une seconde : ce fut de grouper à la suite des chapitres toutes les notes correspondantes. Jusque-là les commentaires se trouvaient rejetés après le texte, et étaient insérés séparément les uns à la suite des autres, d'ordinaire selon l'ordre chronologique. Dans les éditions *variorum* comme celle de Goldast ou de Frellon, c'était un travail d'Hercule d'avoir à consulter sur chaque phrase vingt-deux commentateurs disséminés dans le recueil, toujours longs à retrouver, et plus d'une fois muets sur le passage en litige, ce qui rendait les investigations fastidieuses et souvent stériles. Th. de Juges rassembla au bout de chaque chapitre toutes les annotations y relatives : leur réunion permet ainsi au lecteur d'étudier rapidement tout ce qui l'intéresse. L'éditeur fit plus : il numérota chaque groupe de notes et de variantes, ce qui facilita merveilleusement les recherches en économisant le temps et la peine de l'investigateur. Aussi Burmann s'est-il empressé de trans-

porter dans ses deux éditions ce mode de distribution des notes, que son format in-4° lui a permis de caser au bas des pages, au fur et à mesure de leur utilisation.

L'édition genevoise ne put contrebalancer le succès de celle de Bourdelot, 1618, qui continua à jouir d'une grande estime; ses notes érudites, dont de nos jours Boissonade fait encore l'éloge, furent plus d'une fois interpolées ou falsifiées; on feignit même de lui emprunter une prétendue préface qui n'y a jamais existé. Un siècle plus tard, Nodot dans ses contre-critiques, la citait comme une édition modèle, qui faisait autorité. Il paraît que, grâce à ses mérites divers, elle fut fort recherchée, et elle devint si rare, que Burmann n'avait pu, en 1709, s'en procurer un seul exemplaire.

Tel était l'état du *Satyricon* lorsque le fragment de Trau fit son apparition en 1664; nous avons raconté les péripéties de son histoire (voy. § III, et V n° 3); nous n'avons pas à y revenir. Disons seulement qu'il augmenta le texte (voy. note 37) de près d'un tiers, moins toutefois le chap. LV qui se lisait déjà dans les mss. connus (75). Ce fut une addition ausssi heureuse que légitime (depuis le ch. XXXVII jusqu'au ch. LXXVIII, moins le ch. LV).

---

(75) La première *Editio variorum* qui mit à profit pour Pétrone ces acquisitions nouvelles, parut à Amsterdam, chez Blaeuw, en 1669; elle fut assez renommée et assez recherchée pour être réimprimée en 1687; P. Burmann, toutefois, qui n'est pas de l'avis général, en parle avec aigreur: « Sed editionem nescio cur Michaeli cuidam Hadrianidæ curandam commiserit Blaeuius, quem ego hominem quis qualisve fuerit, minime novi, sed stultitiâ et ineptiis insignem fuisse ex notis ejus facile perspexi: quare ex illis pauca admodum excerpsimus;... reliqua fere negleximus quia sermonem contortum et pravum vix assequi potuimus. » Assurément, quoique je m'insurge contre ces formes par trop brutales, je n'aurai point la prétention de trancher la question contre un homme aussi considérable. J'aime mieux, et ce sera plus décisif, rappeler que le savant Fabricius signale, comme méritant d'être distinguée parmi toutes celles de son temps, cette même édition que Burmann veut mettre si bas: « Fragment. Trag. suo loco insertum textui, et cum selectis variorum commment. vulgatum est a Mich. Hadrianide, Amstel. 1669 et 1687, 8, quæ elegantissima *præstantissimaque tum Petronii editio fuit.* J'ajouterai que Conrad Anton fait mieux encore: non-seulement il honore du titre

On n'en peut pas dire autant du ms. de Belgrade : on est généralement assez d'accord sur son caractère apocryphe, mais il n'en a pas moins exercé une profonde influence; si l'édition latine de Nodot de 1693 a moins ajouté au *Satyricon*, elle l'a transformé bien davantage; sous le prétexte de mettre plus de suite dans le récit, les éditeurs qui l'ont suivi, à quelques rares exceptions près, sont devenus ses complices en se faisant interpolateurs à son exemple. Il me semble qu'on peut comparer le *Satyricon* dans cet état à une statue antique recouverte çà et là de pièces de marqueterie, qui, en cachant assez mal ses mutilations, risqueraient fort de déparer ses proportions et de masquer ses formes.

---

de *vir doctus* cet éditeur chez qui Burmann ne veut voir qu'*ineptie* et *sottise*, mais encore il énumère et met en relief les divers mérites de son travail : « Hoc fragm. Trag, suo loco insertum edidit Mich. Hadrianides in ed. Amstelod, 1669, 8, typis Blaev. emissa, cum comment. et notis viror. doct: in quâ *editione præstantissimâ* et elegantissimâ adornandâ vir doctus usus est editionibus Gabbemæ, collatis in locis difficilioribus novem editionibus et binis mss. scilicet J. Douzæ et Trag. » Thomas Bartholin avait déja dit en 1672 : « Petronius.... notis variorum nuper in Belgio illustratus *reliquas editiones post se relinquit*, novo supplemento superbiens Tragurii non ita pridem invento. » (*de Libris legend. dissertat.*7.), etc. Je ne veux pas conclure; c'est maintenant au lecteur à juger lui-même.

Il est intéressant, je dirais presque édifiant, de pouvoir, en regard de ces exemples de partialité et de dénigrement, citer le fait qui suit : On se rappelle combien fut animée la polémique que suscita le ms. de Trau, et avec quelle vivacité P. Petit lutta contre Ad. de Valois; eh bien ! voici un quatrain que ce dernier improvisa après la mort de son adversaire :

Majores patriâ dixerunt voce Petitum
Qui parvus Latio vel brevis ante fuit:
Convenit illa tuæ nomenclatura figuræ,
At non ingenio, magne Petite, tuo.

Il est consolant de sentir que deux hommes de savoir peuvent fort bien sur des questions littéraires être en complet désaccord, sans que l'estime et l'amitié qu'ils se portent en reçoivent une atteinte :

Diversum sentire duos de rebus iisdem,
Incolumi licuit semper amicitiâ.
Que sur un même point l'on soit de deux avis,
Une amitié sincère en tout temps l'a permis. P. R.

Ce fut sans doute à la réussite de Nodot qu'est dû un incident suivi d'un émoi de courte durée à la fin du XVII^e^ siècle. « Le bruit, dit De Guerle (*Recherch. sceptiq. sur Pétrone*, III^e^ part., an. VII, p. 142), le bruit venoit de se répandre à Paris (c'étoit en 1691) qu'on avoit trouvé un ms. complet de la satyre de Pétrone. » La Monnoye est ici le garant de De Guerle ; mais il n'est pas cité exactement : on lit dans ses *Œuvres choisies* (Paris, 1770, t. II, p. 237) : « En 1691, le bruit se répandit qu'on avoit apporté à Dijon un ms. de Pétrone ; il n'en étoit rien. » De Guerle se pique peu d'exactitude : il met ici *Paris* à la place de *Dijon*. Il tombe quelque peu dans l'anachronisme, ou du moins se montre peu au courant des choses, quand il reproduit en 1798, *en l'altérant*, la sentence que Basnage portait en 1692 contre le fragment de Dalmatie, ébranlé qu'il était par les débats contradictoires qui retentissaient encore à ses oreilles : « L'arrêt de partage subsiste encore et subsistera peut-être jusqu'à la fin du monde ; car la république des lettres n'a point de tribunal souverain pour prononcer sur les jugements de partage. » La question n'est pas restée stationnaire durant un siècle, elle a marché ; et aujourd'hui tout le monde est d'accord avec l'abbé Goujet quand il répète les paroles de Basnage, en les appliquant, non au ms. de Trau, mais aux fragments de Nodot : « Malgré ces raisons (alléguées par Nodot), l'arrêt de partage snbsiste encore et subsistera peut-être jusqu'à la fin des siècles (*Bibl. franç.*, 1742, VI-206). Le ms. de Dijon, s'il a jamais existé, n'a pas trouvé un autre Nodot pour le produire, et cette rumeur en est restée là.

Le XVIII^e^ siècle, s'il ne s'est signalé par aucune découverte importante, s'est fait remarquer par d'excellentes éditions, celle de Burmann au début, et celle de Conrad Anton à la fin, pour nous borner à quelques types. Nous devons mentionner toutefois la tentative d'un érudit, bien qu'elle ait à peu près avorté : Laporte du Theil, nommé conservateur de la Bibliothèque nationale, mit à profit son poste pour étudier les mss. de Pétrone ; il en distingua deux qu'il nomme *Codices optimæ notæ* ; il en a tiré pour l'édition qu'il préparait en 1798

(voy. § V, n. 6) la partie du *Satyricon* qu'il nomme *authenticam;* la 2e, *Genuina,* est fournie par le ms. de Pithou; la 3e, *Dubia,* par le ms. de Trau; et la 4e, *Suppositiția,* par le ms. de Nodot. (Note de M. Richard.)

Si, arrivés au XIXe siècle, nous jetons un regard en arrière, nous voyons qu'entre le *Satyricon* de 1499 ou même de 1520 et celui de 1842, il y a pour la forme et l'étendue une différence considérable. Les mss., sans doute, y ont beaucoup contribué, mais ils sont loin d'avoir tout fait, malgré le grand nombre de ceux qui ont guidé les éditeurs, et je ne les ai pas tous nommés. En face d'un chiffre aussi respectable, on s'étonne que P. Burmann ait pu écrire : « Codices mss. hîc longo ordine recensere non licet, cum *rarissimi illi* a renatis litteris *fuerint,* et *pauci* à viris doctis, ut videmus, *in consilium adhibiti.* » Rien n'est plus faux, comme il est aisé de s'en convaincre en lisant soit Conrad Anton, *recensio editionum Petronii,* soit l'éditeur des Deux-Ponts, *index editionum,* in *notitia litteraria.* Beaucoup de ces mss. ont été perdus : « Je n'ay pas, disait Scaliger, une bibliothèque complète. — Les Cordeliers m'ont dérobé mes meilleurs livres à Agen.— Pater, ajoutait-il, habuit multos libros mss. quos eripuerunt nobis Franciscani. »(*Scaligerana,* Cologne, 1695, p. 357 et 362.) En 1572, P. Pithou perdit sa riche bibliothèque lors des massacres de la Saint-Barthélemy, auxquels lui-même n'échappa qu'à grand'-peine. « Les massacreurs, dit Grosley (*Vie de P. Pithou,* 1756, t. I, p. 137), aussi avides de butin que de sang, s'amusèrent à piller son appartement et sa bibliothèque : ses meubles et ses livres, en assurant sa retraite, lui sauvèrent la vie. » (76.)— Le savant médecin Jonghes,

(76) Combien de mss. et de livres ont été perdus ! Pour ne parler que des personnages qui figurent dans ce travail, nous apprenons de Thomas Bartholin lui-même (*de Libiis legendis dissertat. septem,* Hafniæ, 1672) qu'il eut le chagrin de voir son importante bibliothèque consumée par le feu vers 1666. — Santeul a une curieuse pièce de vers intitulée : *Bibliotheca Huetiana telluris hiatu absorpta* : Il s'agit de la riche bibliothèque du savant évêque Daniel Huet : elle était installée dans un bâtiment assis sur des carrières qui s'entrouvrirent, et livres et

connu sous le nom d'*Hadrianus Junius*, comme annotateur de Pétrone, perdit tous ses livres et mss. à la prise de Harlem par les Espagnols vers 1573, et il survécut peu au chagrin que lui causa le pillage de sa riche bibliothèque. — « Cujas, nous apprend Scaliger, avoit beaucoup de mss., comme aussi Melchior (Goldast). — Cujas, ajoute-t-il, prestoit ses livres mss. à tous ceux qui lui en demandoient ;... il presta son Pétrone, et, ne s'en avisant point, le perdit ainsi. C'est le premier Pétrone que nous ayons eu, etc. » (*Scaligerana.*) Le ms. de Pétrone que possédait Daléchamps, médecin à Lyon, aura-t-il aussi été perdu? Cela est fort à craindre; et à coup sûr ce ne sont pas les seuls; mais heureusement il en reste assez dans les principales bibliothèques de l'Europe pour établir un travail vraiment critique sur le *Satyricon;* c'est sans doute dans cet esprit que M. Beck a entrepris le sien sur l'ensemble des mss. connus: « The manuscripts of the *Satyricon* of Petronius Arbiter described and collated by Charles Beck. Cambridge, Massachussets, 1864, in-4° de 418 p. » C'est la collation de vingt-un mss. existant dans les bibliothèques de Paris, Leyde, Munich, Vienne, Dresde, Berne, Milan, Florence, Rome et Messine. » (Note de M. Richard, de la Biblioth. Nat.) J'ai fait demander cet ouvrage à Paris et à Londres sans pouvoir me le procurer. Je le regrette; toutefois, j'espère pouvoir, en procédant par une autre méthode, me passer de son secours.

---

mss., tout disparut dans cet effondrement. — Santeul a encore décrit, en vers dignes de son talent, l'écroulement d'une aile de la Sorbonne, que Richelieu faisait construire : il périt beaucoup de livres dans ce sinistre ; etc.— On se demande ce que sont devenus, soit le ms. de Pétrone découvert par le Pogge (Voy. notre introduction); soit celui que possédait de Thou dans sa riche bibliothèque dont le catalogue (dressé par J. Quesnel, Paris 1679, in-8°) donne la description suivante : « in-f°.-Persii satyræ cum glossis. — *Petronius.*— Senecæ sententiæ.— Ephemerides anni 1480; soit celui de H. de Mesmes, etc., etc.

Renvoyons, pour de plus amples détails, aux publications suivantes du Danois Conrad Oelrich : « *De Bibliothecarum et librorum fatis*, Sedini, 1756 ; *De Bibliothecâ Neptuni*, Berolini, 1760.—Voy. aussi Thom.-And. Schmidt, *dissertatio de libris cœlo et inferno deletis*, Helmstadt, 1704; etc.

Le *Satyricon*, sous le double rapport de la prose et des vers, a subi de notables transformations depuis que les presses de Milan et de Venise l'ont mis au jour. On y sentait de nombreuses lacunes : Sambuc et Pithou en ont comblé plusieurs, en y ajoutant des pages entières ; Bourdelot a complété quelques membres de phrase, et le besoin de remplir des vides a rendu d'autres éditeurs téméraires. Ainsi, Frellon a interpolé deux passages de Jean de Salisbury, sans toutefois en citer l'auteur, l'un page 66, sur le porc à la troyenne, et l'autre beaucoup plus étendu, p. 67, sur le verre flexible; il a été suivi en cela par Th. de Juges, qui a lui-même opéré quelques interpolations : leur exemple a eu néanmoins peu d'imitateurs, par cela seul que le ms. de Trau est venu couper court à ces altérations, et remédier à des mutilations qu'on pouvait bien sentir, mais que lui seul pouvait réparer. Dans les éditions de Pithou, de Bourdelot, d'Hermannidès, etc., le texte s'arrête à l'histoire de la prise de Numance, terminée par ces mots : *tenerent semesa in sinu corpora*. Frellon, et après lui Th. de Juges, ajoutent un alinéa tiré de Fulgence Planciade, qu'ils ne nomment point : *Sola est satyra quæ modum imponit furentibus*, etc. Leur témérité n'a pas réussi : les éditeurs qui leur ont succédé ont rejeté cette addition. Ils ont été plus heureux dans une autre tentative : ils avaient cousu à la fin du *Satyricon* un paragraphe emprunté à Servius Honoratus : *Massilienses quoties pestilentiâ laborabant..... projiciebatur*. C'est une citation exacte de son commentaire sur le III^e^ chant de l'*Enéide*. Mais est-ce bien le texte de Pétrone, et d'ailleurs est-ce bien là sa place ? Je n'oserais répondre par l'affirmative ; pourtant cette addition se retrouve dans Ad. de Valois en 1677, dans Burmann en 1709, et tous leurs successeurs jusqu'à nos jours !

Ce dernier chapitre (ch. CXLI) est en quelque sorte un refuge pour toutes les témérités : M. Baillard y a intercalé deux passages étrangers, l'un extrait de J. de Salisbury : *Totus fere mundus exerceat histrioniam*, et l'autre conçu en ces termes : *Quid est, judices, dolus?* etc., et inscrit, dans les anciennes éditions, sous la rubrique de : *P. Petronii rhetoris declamatio*. (Voy. Anton, p. 490.) Nous verrons

plus loin que M. Baillard a introduit une autre interpolation dans le corps même de l'ouvrage. Mais celui de tous qu'il faut signaler en première ligne, c'est Nodot, qui s'est livré d'un bout à l'autre à des adultérations de tout genre.

En voilà assez pour la prose; passons à la poésie. Dans les *Catalecta vet. poetarum* que Scaliger publia à Lyon, chez Roville, en 1573, j'ai compté quarante-cinq pièces de Pétrone, disséminées dans les I^er^ et II^e^ livres, et formant environ quatre cents vers. Mais pour quelques-unes, leur provenance du *Satyricon* pourrait paraître arbitraire; je choisis l'édition de Pithou, de 1587, où la chose n'est plus contestable : leur nombre s'élève à trente; mais je me bornerai à dresser un tableau des vingt-cinq principales, toutes exclues du *Satyricon*, toutes reléguées parmi les fragments, et composant ensemble près de deux cents vers. Nous allons assister à une transformation nouvelle de l'œuvre de Pétrone par leur intrusion successive, suivant la fantaisie des éditeurs; ce travail de révision n'a point encore été fait, que je sache; il me semble intéressant, et justifiera ce que j'avançais tout à l'heure, que nous pouvons, pour cette étude, nous passer du secours des mss. Toutes ces pièces, notons-le dès l'abord, sont aujourd'hui intercalées dans les 141 chapitres de nos éditions: on est parti de cette idée que, suivant leur titre même, elles étaient sorties du *Satyricon*, et qu'on était autorisé à les y faire rentrer. L'essentiel était de bien choisir leur place. Bourdelot est le premier qui se soit avancé dans cette voie: il en a incorporé huit des principales, et il faut reconnaître qu'il a assez judicieusement opéré, puisqu'on a fini par adopter ses changements; Th. de Juges n'osa suivre ses traces que de loin: il n'a gardé que la moitié de ces morceaux; Burmann a fait à peu près de même; mais en 1842 est venu M. Baillard, qui non-seulement a maintenu les 8 interpolations de Bourdelot, mais encore s'est ingénié à introduire les 17 autres pièces, de telle sorte qu'à cette heure le *Satyricon* s'est accru de 24 ou 25 pièces de vers qu'il n'avait point au début. Voici un tableau que j'ai dressé pour représenter l'ensemble de ces intrusions :

MORCEAUX RELÉGUÉS PARMI LES FRAGMENTS DE PÉTRONE DANS L'ÉDITION DE PITHOU, 1587	PIÈCES INTERCALÉES DANS LE CORPS DU SATYRICON			
	PAR J. BOURDELOT 1618	PAR TH. DE JUGES 1629	PAR P. BURMANN 1709 et 1743	PAR M. BAILLARD 1842
Anus recocta vino	.....	.....	.....	ch. 134
Cui vultur jecur intimum	.....	.....	.....	ch. 113
O maxima rerum	.....	.....	.....	ch. 140
Non est forma satis	.....	.....	.....	ch. 138
Non satis est quod nos mergis	p. 37 = ch. 88	.....	.....	ch. 84
Primus in orbe deos fecit timor	.....	.....	.....	ch. 106
Invenias quod quisque velit	p. 90 = ch. 126	.....	.....	ch. 126
Nam nihil est quod nos	.....	.....	.....	ch. 15
Linque tuas sedes	p. 44 = ch. 94	.....	.....	ch. 99
Nam citius flammas	p. 70 = ch. 113	.....	.....	ch. 140
Fallunt nos oculi	.....	.....	.....	ch. 141
Somnia quæ mentes ludunt	p. 56 = ch. 104	ch. 64 = ch. 104	ch. 104	ch. 104
Jam nunc ardentes	.....	.....	.....	ch. 11
Sic et membra solent	.....	.....	.....	ch. 129
Hæc ait, et tremulo	p. 106 = ch. 137	ch. 97 = ch. 137	ch. 137	ch. 137
Naufragus ejectâ nudus	.....	.....	.....	ch. 115
Omnia quæ miseras	.....	.....	.....	ch. 93
Candida sidereis	.....	ch. 102 = ch. 141	.....	ch. 138
Crede ratem ventis	.....	.....	.....	ch. 112
Fæmina nulla bona	p. 69 = ch. 112	.....	.....	ch. 112
Accusare et amare	.....	.....	.....	ch. 91
Fœda est... et brevis voluptas	.....	.....	.....	ch. 128
Dum vivis, sperare licet	p. 37 = ch. 131	ch. 91 = ch. 131	ch. 131	ch. 131
Ineluctabile fatum	.....	.....	.....	ch. 115
Juverunt segetes meum laborem	.....	.....	.....	ch. 131

Il y a quelques falsifications par trop évidentes: Le tercet *Heu! heu nos miseros* (ch. XXXIV) est devenu un quatrain grâce à un vers fabriqué, dit-on, par J. de Tournes, lequel a reçu l'hospitalité dans les éditions de Th. de Juges, Nodot, Durand, Héguin, Baillard, etc. Enfin, même pour les pièces que tous s'accordent à accueillir, il n'y a plus accord sur la place qu'on leur assigne: ainsi, pour le quatrain *Nec bibit... Tantalus*, Durand, Héguin et Baillard, à l'instar d'Anton et des Deux-Ponts, le casent dans le ch. XI, Th. de Juges, dans son ch. XLII, Pithou, Frellon, Bourdelot, Ad. de Valois, etc. dans le ch. LXXXII, ce qu'a continué Burmann, etc.

Nous venons d'assister, pour ainsi dire, aux transformations en grand du *Satyricon* sous le double rapport de la prose et de la poésie; ce n'est pas tout: il y aurait à assister encore à ses transformations en détail; il nous suffira de les indiquer; car s'il fallait entrer dans les particularités et aborder les mutations dans les termes, on pourrait presque s'effrayer de leur nombre, tant il est considérable! Un éditeur sérieux se fait scrupule d'ajouter ou de retrancher une phrase et *à fortiori* un paragraphe; mais pour les mots, c'est autre chose! Il se croit en droit de les modifier de toutes façons: sous prétexte d'améliorer le texte, tout son savoir s'emploie à le torturer; et, en général, son contentement est en raison directe du chiffre de ce qu'il appelle *ses corrections*. Quand plusieurs éditeurs, animés de l'esprit de la critique moderne, qui par malheur frise souvent la manie du changement, ont successivement passé sur le corps d'un auteur ancien, il en reste quelque peu aplati ou déformé; il perd toujours quelques traits de sa physionomie originale. Ce n'est pas sans motif que J.-V. Leclerc, dans la *préface* de sa *Chrestomathie grecque* (2e éd., Paris, 1828), proclame que « les éditeurs modernes, en voulant corriger les vieux livres, ont trop souvent altéré les écrivains. » J'ai constaté pour Hippocrate que cette manie d'innover avait engendré bien des altérations regrettables. Gail, dans sa *préface* de *Philoctète (Examen du Philoctète de La Harpe*, Paris, 1813, in-8°), se plaint amèrement de ce que deux éditeurs allemands, Erfurdt et Bothe,

rénchérissant encore sur Brunck, n'aient pas craint d'effectuer dans cette seule tragédie près de 800 changements qu'il a eu la patience de calculer et dont il fournit la note vers par vers (208 pour Brunck, 380 pour Erfurdt, et 380 pour Bothe: près de *mille* pour une seule tragédie!). Effrayé d'une licence qui ne connaît plus de frein, il s'écrie avec autant d'esprit que d'à-propos: « Encore trois éditeurs aussi distingués en ingénieux caprices et surtout aussi savants dans l'art métrique, et l'antique Sophocle disparaîtra pour être remplacé par un Sophocle en mosaïque, production monstrueuse qui n'a point osé se montrer dans les siècles d'ignorance! » Pétrone n'a point échappé à ce genre de frénésie, pour me servir ici de son propre langage: *Ab alio genere furiarum*, ch. I^er^. En voici un exemple: il est frappant! Je l'emprunte à la deuxième édition de Burmann: là, pour relever les mutations et les fautes accomplies seulement d'une édition à l'autre, et cela par le fait d'un seul et unique soi-disant correcteur, Jacob Reiske, il n'y a pas moins de trente pages in-4°, à deux colonnes, toutes pleines de cette espèce d'erratum (voy. § V, n° 6, note 71). Qu'on juge de quoi seraient capables une demi-douzaine d'éditeurs de cette audace! N'est-on pas en droit de se demander, après toutes les transformations que nous venons de révéler, si Pétrone, revenant en ce monde, pourrait lui-même se reconnaître dans son œuvre telle qu'elle est changée et interpolée de nos jours?

Le mal est grand, sans doute, mais ils n'est point irrémédiable: on a deux grandes ressources pour en venir à bout, les anciennes éditions où l'on a moins torturé le texte, et la collation des mss.: on pourra, sous ce dernier rapport, trouver les renseignements nécessaires dans l'ouvrage de Charles Beck, que j'ai cité plus haut d'après M. Richard. Tout homme consciencieux doit recourir aux premières éditions pour rétablir le texte. Conrad Anton a bien pris pour base le texte de Burmann: « Recensionem Burmanni, non interpolatam à Reiskio, secutus sum; » mais il ne se fait pas illusion sur ses défauts: « Constat Burmannum in recensendo textu paullo inconstantiorem fuisse. » Aussi s'applique-t-il à reproduire les variantes qu'il a négli-

gées : « In toto libro *Satyricon*, si quas offenderem lectiones et conjecturas, a Burmanno neglectas, eas ex editionis Lotichianæ appendice et ex Helenopolitanæ notis et observationibus excerpsi. » Mais par-dessus tout il s'attache à recueillir les anciennes leçons : « Hæc vero præsidia mihi non solum profuerunt ad varietatem lectionis congerendam, sed etiam ad lectiones veteres in textum revocandas, ubi eas Burmanni aliorumque audaciâ temere ejectas viderem. » Ces règles sont parfaites ; il n'est besoin, pour réussir, que de les suivre plus fidèlement que Conrad Anton lui-même qui, de son propre aveu, a beaucoup, et trop peut-être, accordé à ses conjectures personnelles : « Meis vero conjecturis etsi non multum tribuere decreveram, quasdam tamen ut reciperem... in contextum... adegit me cupiditas, etc. »

Nous devons toujours nous tenir en garde contre les interpolateurs, dont la triste engeance semble avoir, comme le phénix, le privilége de renaître de sa cendre. Le XIX^e^ siècle s'est ouvert par l'annonce d'un *Nouveau fragment de Pétrone*. Les querelles au sujet du *Satyricon* étaient depuis longtemps assoupies, lorsque l'attention des hommes de lettres fut réveillée, en 1800, par l'apparition d'une brochure (imprimée sans nom de lieu : à Bâle, selon Schoell et Brunet ; *à Strasbourg*, selon Noël et Baillard) sous ce titre : « *Fragmentum Petronii* ex bibliothecæ S^ti^ Galli antiquissimo ms. excerptum, nunc primum in lucem editum, gallicè vertit ac notis perpetuis illustravit Lallemandus sacræ theologiæ doctor. » — (absque loco) 1800, petit in-8°, de 75 p. — Rien n'y manquait : ce morceau aurait été trouvé à Saint-Gall, où le Pogge avait déjà fait d'importantes découvertes. Il était piquant de faire traduire et commenter Pétrone par un docteur en théologie ! La licence des notes était en rapport avec celle du fragment. Il se fit une certaine émotion parmi les érudits, dont quelques-uns s'y laissèrent prendre, en raison de l'habileté qui avait présidé à l'imitation de l'original. « Ce fragment, dit Noël (*Trad. de Catulle*, Paris, 1805, t. I^er^), est censé remplir la lacune que l'on soupçonne dans le passage de Pétrone où Encolpe regarde avec Quartilla, par les fentes de la porte, les jeux de Giton et de la petite Pan-

nychis. » (Voy. ch. XXVI.) On ne tarda pas à reconnaître que ce n'était là qu'une supercherie, et que le véritable auteur du texte et de la traduction était Joseph Marchéna, littérateur espagnol, employé alors dans l'administration de l'armée du Rhin. Il est curieux qu'à un siècle de distance, Nodot, coupable de la plus grande interpolation connue, ait été aussi employé dans l'armée du Rhin! Voici, d'après l'auteur des *Curiosités littéraires* (Ludovic Lalanne?— *Bibliothèque de poche*, Paris, Paulin, 1845, in-18), quelle aurait été l'origine de cette nouvelle mystification : « Marchéna et quelques-uns de ses amis avaient en portefeuille et voulaient faire imprimer cinq notes sur des sujets érotiques ; comme ils ne trouvèrent pas de texte auquel on pût les adapter, Marchéna en fabriqua un, et il choisit, etc. » La *Nouvelle Biographie générale* (t. XXXIX, Firmin Didot, 1862) n'a pas raison de dire : « C'est une supercherie insignifiante qui mérite à peine d'être mentionnée (77). » Elle fit assez de bruit pour que Noël ait cru devoir reproduire ce fragment dans son édition de Catulle (t. I^er^, p. 344) : « Le style de l'auteur original, dit-il, est vraiment imité avec assez d'art pour justifier la méprise des savants du nord qui ont félicité la littérature de cette découverte ;... ce fragment est accompagné de notes tant soit peu badines qui n'entrent pas dans le plan de mon ouvrage. Mais comme la brochure n'est pas commune, j'ai pensé que le lecteur ne serait pas fâché de trouver ici le fragment, pour juger à quel point le moderne a su imiter l'auteur ancien. » En 1842, M. Baillard, dans sa traduction de Pétrone (collection Nisard, ch. XXVI) a suivi l'exemple de Noël, en

(77) On lit dans Brunet (*Man. du Libraire*, 5^e^ éd., t. IV, Paris, 1863) : « Ce fragment n'est qu'un pastiche ; mais l'auteur, caché sous le nom de Lallemand, a imité avec tant de perfection l'esprit et la manière de Pétrone, que plusieurs savants, et entr'autres un des rédacteurs de la *Gazette d'Iéna*, s'y trompèrent. Cette petite anecdote donne quelque prix à cet opuscule, devenu d'ailleurs peu commun. » Laporte du Theil, qui devait éditer Pétrone, n'avait pas manqué de s'en procurer un exemplaire. (Voy. le *Catalogue* de sa bibliothèque, par Debure, 1816.)

reproduisant, non le texte, mais la version du morceau, qu'il fait suivre de cette note: « Ici, au lieu du remplissage de Nodot, nous avons comblé la lacune de notre auteur par le spirituel fragment publié, en 1800, par Marchéna, plaisanterie qui fut prise au sérieux par plusieurs savants, jusqu'à ce que l'inventeur eût lui-même avoué que sa découverte était supposée. »

Ce fut la dernière émotion que le nom de Pétrone ait soulevée dans le monde littéraire: ce doit-être la dernière page de cette histoire.

ADDENDA ET CORRIGENDA

Page 9, note 5e vers, *lisez* : capta au lieu de captâ.

P. 11, ligne 16, *lisez* : voy. § V, note 68.

P. 13 et 19, après les notes 9 et 15, *ajoutez :* voy. note 68.

P. 21, après la note 16, *ajoutez :* à côté des panégyristes outrés de Pétrone, vient se placer, comme contraste, un de ses détracteurs non moins exagéré, Jacob Tollius, qui proclame que mettre en parallèle avec Virgile et même avec Lucain ses poèmes de la *Prise de Troie* et de la *Guerre civile*, c'est vouloir comparer à la splendeur du soleil deux ou trois brins de paille qu'on enflamme; il va jusqu'à lui dénier toute espèce de mérite : « Sed et dispositio nulla est, nec valet elocutio; nimirum tam multa inepta, frigida, turgida, insana, puerilia, cum quod ad sensus tum quod ad ipsam elocutionem, reperias, ut me judicii tot eruditorum virorum pudeat qui hæc vel non animadverterint vel non monuerint etc. » (*Fortuita*, Amstelod. 1667, in-8, ch. 3). — Voy. aussi notes 65 et 67.

P. 28, note, 12e vers, sitius venire: *lisez* citius.

P. 36, l. 9 : « ac prope socco dignis carminibus. » *mettez* : atque cothurno dignis, etc.: Changement indispensable pour le sens.

P. 37, vers 15e, *lisez :* compagnons.

P. 46, note, 3e l., voy. J. Policraticus, l. c. — *Lisez*: voy. Policraticus, l. 8, c. II. — Après la note 32, *ajoutez* : G. Peignot indique (*Répertoire des Bibliographies spéciales*, Paris, 1810) une autre rareté plus récente : « Apuleii... Psyches et Cupidinis amores; T. Petronii Arb. Matrona Ephesiaca; typis C. Crapelet; Paris, Renouard 1796, in-8. » (Tiré à 90 ex.)

P. 47, note, 6e l., *lisez* arbitrer au lieu d'arbritrer, et, 20e l., 1656 au lieu de 1556.

P. 48, l. dern. *Lisez* : ç'a été le fait.

P. 53, l. 18, *lisez* subseciva, et *corrigez* de même l'orthographe de Grosley, p. 54, 55, etc.

P. 58, l. 30, *lisez* siècles.

P. 59, l. 30, *effacez* Caillard, et *mettez* Falconnet, Senicourt, De Boze.

P. 60, l. 6 et 17, *lisez* in-12 au lieu de in-18; et *corrigez* de même p. 59, 62, 79, etc.

P. 68, l. 6, *lisez* Pierre Blaeu au lieu de Jean, et p. 120, l. 22, P. au lieu de B.

P 68, note, l. 1 : nescit quid habent; *lisez* habeat.

P. 72, note, l. 13, *lisez* canzone.

P. 76, note, l. 9, erudistis, *lisez* eruditiss.

P. 84, après la note 45, *ajoutez :* voy. note 75.

P. 85, note, l. dernière, *lisez* : voy. note 61, au lieu de : voy. note 58.

P. 97, après la note 53, *ajoutez* : voy. notes 54 et 55.

P. 102, l. dernière, *ajoutez* : parmi les ouvrages de Linage, il faut encore citer : *Différend des Barberins avec le pape Innocent X.* Paris, 1678, in-12. Enfin l'abbé de Marolles (voir ses *Mémoires*, t. 3, p. 301, Amsterd. 1755) fait mention de lui comme poète latin : « P. Lignage, de Chaalons en Champagne, a fait des vers latins que j'ai reçus de sa main. » Il parle aussi de son Pétrone latin-français, dont il avait rempli les lacunes, mais qui n'avait point paru en 1680 quand fut rédigé le supplément de ces Mémoires que nous citons. Marolles ajoute, et cet éloge dans la bouche d'un rival mérite d'être noté : « Sa traduction des tragédies de Sénèque l'avoit rendu digne d'être de l'Académie françoise, s'il eût voulu y penser tout de bon. »

P. 104, note, l. 18 : l'auteur d'Aloysia; *lisez* de l'Aloysia.

P. 155, l. 1 : de me terminato, *lisez* da me.

P. 155, l. 8, *lisez* : Goujet signale explicitement (*Bibl. franç.*, VI, 212 et 427), après G. Eckart (*Gaz. litt.* 1701) et Fabricius (*Bibl. lat.* 1re éd. t. 1), une traduction de Pétrone plus complète que celle de 1687; il la rapporte à 1697, etc.

P. 155, l. 21, après Fabricius, *ajoutez :* 2e édit.

P. 172, l. 4, *lisez* 1709 au lieu de 1609.

INDEX ANALYTIQUE DES MATIÈRES

§ I. Introduction.

Tableau sommaire des principales découvertes littéraires des XIV^e^, XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles; détails historiques et littéraires, notes 1, 2, 3, 4 et 5 . . . . . pag. 1 à 7

1° Étude historique sur Pétrone.

Opinions diverses : sur son époque : notes 7, 10 et 11 ; — Sur ses prénoms, note 12; — Sur le lieu de sa naissance, note 13 ; — Sur le Satyricon, note 9; — Rôle littéraire des provinces romaines, note 14, etc . . . . . pag. 7 à 17

2° Étude littéraire sur Pétrone et le Satyricon.

Nature et but du Satyricon, note 15; — Style et manière de Pétrone, notes 17, 18 et 31 ; — Questions philologiques sur le texte, notes 19, 21, 23 et 27 ; — Traduction en vers de plusieurs tirades du Satyricon, notes 19 à 30; — Épigrammes et pièces anacréontiques, notes 19 à 25; — Extrait des *Catalecta*, note 26; — Tirade sur l'Éducation et l'Étude, note 27; — De la prêtresse Œnothée, note 28; — Sur les songes, note 29; — Autres morceaux de poésie; — Jugements divers sur le poème de la Guerre civile, etc; — La Matrone d'Ephèse, notes 6 et 32; — Critiques de Pétrone, notes 16 et 33, etc . . . . . pag. 18 à 48

§ II. Histoire du manuscrit de Bude ou de Pithou.

Démembrement du Satyricon ; — État défectueux des éditions antérieures à celle de Pithou, en 1587; — Découvertes de Pithou; note 34 ; — Particularités sur son édition de 1587 et les matières qu'elle contient; — Éditions lyonnaises de J. de Tournes, en 1575, et de Frellon, en 1615 (1^re^ édition de Frellon, peu connue, en 1608); Leur importance et leur composition, note 35; Discussion critique à leur sujet; — Recherche des mss. de Pétrone : mystification de H. Meibomius, de Lubeck; Conte d'Andrieux, note 36 . . . . . pag. 48 à 64

§ III. **Histoire du manuscrit de Trau, en Dalmatie.**

Découverte du ms. de Trau par Marinus Statilius; — Date de cette découverte et des premières éditions de ce fragment; — Son importance, notes 37 et 46; — Pétrone mis à la mode par Saint-Évremond, notes 38 et 39; — Mésaventure de Bussy-Rabutin, ses imitations du Satyricon et leurs suites fâcheuses, note 40; — Mystifications diverses, note 41; — Mystification de Scaliger, par Muret; de Burmann et de Wernsdorf, à l'occasion de vers latins qu'on a reconnu être de Guez de Balzac; — Vive polémique au sujet du ms. de Trau: ses adversaires et ses apologistes, détails historiques et bibliographiques, notes 42, 43 et 44; — Intervention de J. Spon, de Lyon; — Authenticité du ms. de Trau, prouvée par des passages tirés d'Isidore de Séville et de Jean de Salisbury; — Analyse des dissertations philologiques sur le texte, note 45; — Conclusions . . . . . pag. 65 à 85

§ IV. **Histoire du manuscrit de Belgrade ou de Nodot.**

Popularité de Pétrone au XVII^e^ siècle; — Publication du ms. de Belgrade par Nodot; polémique à son sujet. — Disparition des champions de la lutte suscitée par le ms. de Trau; J. Spon et ses ouvrages, notes 47, 48 et 49; — Adversaires du nouveau Pétrone de Nodot: analyse de leurs critiques, notes 50, 51 et 52; — État actuel de la question, notes 53 et 54 . . . . . pag. 86 à 99

Conjecture nouvelle sur l'origine des fragments de Nodot; leur caractère apocryphe, note 55; — Demi-aveu de Nodot sur la coopération de savants; — Pétrone latin-français *complété* par P. Linage de Vauciennes; détails littéraires sur cet auteur, négligé par les bibliographes; — Coopération probable de Nic. Chorier au Pétrone de Linage; circonstances diverses à l'appui; sur *l'Aloysia*, note 56; — Acquisition probable, par Nodot, du Pétrone de Linage et Chorier: particularités diverses sur Nodot tendant à justifier cette hypothèse, note 57, etc . . . . . pag. 99 à 110

Anecdote sur le festin de Trimalcion, renouvelé à Saint-Cloud par l'abbé Margon, note 58 . . . . . pag. 110 et 111

§. V. **Rectifications au sujet de Pétrone et du Satyricon.**

État incomplet du Satyricon, note 59; assertion erronée à cet égard . . . . . pag. 112

1° *Erreurs sur l'éditio princeps* : éclaircissements à son sujet ; — *Erreurs sur l'édition de Pithou :* confusions commises à son égard, leurs rectifications ; sa 1re et sa 2e édition, leurs dates ; — Éclaircissements nouveaux tirés des deux éditions de Linocier . . . . pag. 113 à 116

2° *Erreurs touchant Nodot et ses fragments, leurs éditions et leurs traductions.* — Nodot seul éditeur et traducteur du ms. de Belgrade, contrairement à l'assertion de Fabricius et de Funck : rectifications détaillées ; — Autres erreurs sur Nodot et ses éditions anonymes ; rectifications à leur sujet ; — des trois premières éditions latines de Nodot : leur publication, leurs dates et leur composition, note 60 . . . . . pag. 116 à 124.

3° *Erreurs sur le ms. de Trau, sa découverte, ses éditeurs et ses apologistes.* — Assertions erronées sur les éditions de ce ms. et leurs auteurs ; — découverte du ms. : sa date et son auteur ; — confusions des lieux, des dates et des personnes : rectification motivée ; — *Responsio* et *Apologia* : leurs véritables auteurs ; — Discussion bibliographique, notes 44 et 61. . . . . pag. 125 à 129

4° *Erreurs sur Bourdelot, son édition, sa pseudo-préface et ses pseudo-notes.* — Erreurs sur la personne de Bourdelot, sur la date de son édition, sur la préface qu'on lui attribue à tort, sur le glossaire faussement décoré de son nom, note 63 ; sur la soi-disant reproduction de ses notes, sur les prétendues réimpressions de son édition originale ; — Confusions diverses, note 62 ; — De la soi-disant préface d'Hadrianidès : sources où elle a été puisée, note 64 . . . . . pag. 129 à 138

5° *Anonymes et pseudonymes ; les esprits forts et leurs défaillances.* — Pétrone comme mis à l'index même parmi les lettrés, note 65. — Éditions anonymes d'Hermannidès, de Marolles, d'A. de Valois, de Chalvet ? de Nodot, de Renouard, de Durand, et même des traducteurs du poème de *Bello civili*, etc. — Pamphlet anonyme de M. de ** : révélation de son nom, note 66. — Pseudonymes : Breugières de Barante, Dujardin, etc. — Conspiration du silence contre Pétrone parmi les écrivains classiques et certains imprimeurs : exemples divers. — Singulières formules d'apologie en usage chez quelques éditeurs : Patisson, Bourdelot, Th. de Juges, Hermannidès, etc . . . . pag. 138 à 146

6° *Des éditions mutilées, falsifiées, supposées ou avortées.* — Pétrone de Bosius *ab omni obcœnitate liberatus ;* autre exemple ; — Apologistes et détracteurs également exagérés de Pétrone, note 67 ; — Véritable interprétation de Tacite rétablie, note 68. — Satyricon interpolé : épigram-

mes de Pétrone, éditées par C. Binet : détails historiques et critiques ; — Traductions anglaises et italiennes; détails nouveaux, note 69; — Méprises concernant Lainez, la traduction du poème de *Bello civili*, par de Guerle, les œuvres de Chevreau, etc;— Traductions supposées : de Rancé, de Vivonne et de Bussy-Rabutin ; de Venette, etc. — Traductions perdues: Traductions françaises de F. Galaup de Chasteuil, de Lainez; traduction italienne de Parini. — Sorte de fatalité attachée au nom de Pétrone, note 70. — 2e éd. de Burmann; interpolations et adultérations, par Reiske, note 71.— Éd. projetée par Ns. Heinsius ; ses notes. — Éditions sacrifiées : Lallemant, Laporte du Theil, Clavier, Lemaire? — Des glossaires pétroniens, note 72. . . pag. 146 à 163

§ VI. **Coup d'œil rétrospectif sur les transformations successives du Satyricon.**

Périodes : 1° De décomposition ; 2° De recomposition du Satyricon. — Appréciation des éditions reconstitutives de Sambuc, de Jean de Tournes, note 73; de P. Pithou, de Bourdelot: ms. dont ils se sont servis. — Gonzalo de Salas et Lotichius, note 74. — Innovations de Th. de Juges, pour la division du texte en chapitres et le classement des notes. — Importance du ms. de Trau, note 75 ; — Rôle de Nodot, son Pétrone de marquetterie. — Édition projetée de Laporte du Theil. — Récapitulation sur l'emploi des mss.; livres et mss. perdus, note 76. — Transformation du Satyricon sous le double rapport de la prose et de la poésie ; tableau synoptique. — Mutations dans les termes : exemple tiré de la 2e éd. de Burmann. — Ressources pour reconquérir le texte original. — Des interpolateurs : dernière anecdote, Marchéna et son pastiche . . . . . pag. 164 à 187

§ VII. **Addenda et corrigenda** . . . . . pag. 187 à 189

Lyon, Association typographique. — Regard, rue Tupin, 31.

3 2044 050 831 585

CONSERVED
KU2. Dcc 3-701
HARVARD COLLEGE
LIBRARY